U d'/of OTTAWA
39003001000149

23 JUIL 1965

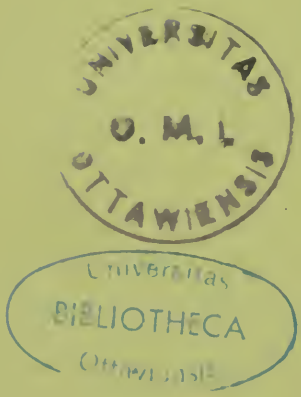
UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottawiensis

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MATHURIN REGNIER.

Paris. Imprimerie Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MATHURIN REGNIER

Avec les Commentaires revus et corrigés

PRÉCÉDÉES DE

L'HISTOIRE DE LA SATIRE EN FRANCE

Pour servir de Discours préliminaire

PAR

M. VIOLLET LE DUC

A PARIS

Chez P. JANNET, Libraire

—

1853

PQ
1103
.B5R43
1853

HISTOIRE

DE LA

SATIRE EN FRANCE

POUR SERVIR DE DISCOURS PRÉLIMINAIRE AUX ŒUVRES DE MATHURIN REGNIER.

De tous les poètes françois qui ont précédé le siècle de Louis XIV, Malherbe et Regnier sont les seuls qui aient conservé quelque réputation ; encore Malherbe est-il beaucoup plus connu que Regnier , la nature des ouvrages de ce dernier ne permettant pas de le mettre entre les mains de la jeunesse, et, passé cet âge, les devoirs que la société s'est imposés de nos jours éloignant de la lecture des poètes tout ce qui n'est pas homme de lettres. Aussi s'en rapporte-t-on généralement au jugement que Boileau a porté de Regnier, en adoptant sans examen et les éloges qu'il fait du talent de cet auteur, et les reproches qu'il adresse à ses ouvrages (1).

Regnier cependant ne mérite pas moins d'être étudié

(1) De ces maîtres savants disciple ingénieux,

que Malherbe : son style n'est pas aussi pur; mais comme sa poésie est moins élevée, et qu'il s'est par cela même donné plus de libertés, le langage dont il s'est servi, et la nature des sujets qu'il a traités, donnent lieu à des remarques grammaticales et à des observations de mœurs qui ne peuvent manquer d'avoir un grand intérêt. C'est, dit Boileau (réflexion V sur Longin), le poëte françois qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu avant Molière les mœurs et le caractère des hommes; et à ce titre seul il eût dû échapper à l'oubli dans lequel il est tombé.

L'immense supériorité qu'il s'est acquise par son talent dans le genre de la satire, en s'élevant tout à coup au-dessus de ses devanciers et contemporains, m'impose le devoir de les faire connoître à mes lecteurs ou de les rappeler à leur mémoire. La comparaison que l'on aura la facilité d'établir entre leurs ouvrages et ceux de Regnier ne peut qu'ajouter à la gloire de cet auteur.

Satira tota nostra est, dit Quintilien; et indépendamment de l'autorité que les vastes connoissances du rhéteur latin doivent donner à son assertion, il écrivoit dans un temps où l'on étoit en état de résoudre cette question mieux qu'aujourd'hui. Les Grecs cependant connoissoient la satire, au moins dans son but, si ce n'est dans la forme prescrite par les Latins, et que nous lui avons conservée. Les fables d'Esope sont peut-

Regnier, seul parmi nous, formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.
Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur;
Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.

être les plus anciens monuments de la satire ; Homère en présente encore des exemples dans la peinture qu'il fait de la démarche inégale de Vulcain, et dans celle de l'impertinente loquacité de Thersite. La plupart des ouvrages des poëtes lyriques avoient un caractère qui les rapproche de ce que nous entendons par *satire*. Archiloque, Hypponax, lancèrent contre leurs ennemis des traits si piquants qu'ils les firent mourir de désespoir. Stésichore perdit la vue en punition des vers mordants qu'il avait faits contre Hélène. Alcée déchira dans ses vers Pittacus et les tyrans de Lesbos. Parmi les fragments qui nous ont été conservés des ouvrages de Simonide, on remarque une satire violente contre les femmes, dont il compare les divers caractères avec les mauvaises inclinations de certains animaux. Théocrite commence son idylle intitulée *les Grâces* ou *Hiéron* par une diatribe contre les princes peu généreux envers les poëtes.

Les auteurs tragiques eux-mêmes ont souvent donné dans leurs ouvrages un libre cours à leur verve satirique, et l'*Hippolyte couronné* d'Euripide offre des passages entiers qui ne sont que des satires absolument parlant, puisqu'elles ralentissent l'action. Le chœur des tragédies est presque toujours satirique.

La vie entière de Diogène est une satire continuelle. La manière d'argumenter de Socrate avec ses disciples prouveroit seule que ce genre d'esprit, qui anime ce que nous appelons satire aujourd'hui, n'étoit pas inconnu aux Grecs, quand même les dialogues de Platon ne nous offriroient pas des modèles en ce genre. On sait que ce dernier philosophe, qui avoit banni Homère de sa république, faisoit ses délices de la lecture des ouvrages

de Sophron. C'était un auteur de *mimes*, sorte de drames beaucoup plus libres que la comédie, et qui avaient, comme elle, la peinture des mœurs pour objet, mais sans action déterminée. On prétend que les *Syracusaines* de Théocrite sont une imitation de ces mimes. Il est aisé de conclure de ces divers exemples que, si la satire n'affectoit pas une forme absolue chez les Grecs, elle ne leur étoit pas inconnue pour cela ; mais comme elle ne formoit pas *un genre* dans leur littérature, on ne lui avoit pas imposé de dénomination.

Ce que les Grecs appeloient *satyres* étoient des pièces de théâtres ainsi nommées parce que les divinités champêtres de ce nom y jouoient ordinairement un rôle obligé. On les représentoit après la tragédie, comme *petites pièces*. « Elles tenoient le milieu, dit le P. Brumoy, entre la tragédie et la comédie. Leur but principal étoit de remettre les esprits dans une situation plus douce après les impressions causées par la tragédie. » Le *Cyclope* d'Euripide est le seul modèle qui nous reste de ce genre ; le comique en consiste principalement dans l'opposition du langage héroïque d'Ulysse avec les bouffonneries triviales du Cyclope. La comédie, en se perfectionnant, fit négliger ce poëme burlesque. Il est cependant question de Pratinas, qui composa cinquante satires, dont une fut couronnée, et d'un certain Sosisthée, de l'école d'Alexandrie, qui se distingua encore dans ce genre de composition. Lycophron et Callimaque, poètes de la même école, montrèrent aussi quelques intentions satiriques, le premier dans son éloge ironique du métaphysicien Ménidème, le second en signalant dans son *Ibis* la présomption et l'ignorance d'un de ses disciples.

Enfin Lucien termine l'histoire de la satire grecque; et l'on trouve chez cet auteur la gaieté cynique des anciens, réunie à cette plaisanterie délicate dont Horace lui avait donné l'exemple, et qui plaît tant aux nations modernes.

Lorsque les Romains eurent conquis la Grèce, les arts de cette terre féconde eurent bientôt adouci ses farouches vainqueurs. Avant cette époque, on ne connoissoit en Italie que les vers appelés *saturnins* et *fescennins*, sans aucune mesure, remplis de railleries grossières, et chantés par des acteurs qui les accompagnoient de danses et de postures obscènes. Leur licence alla si loin que l'on fut obligé de la réprimer par une loi datée de l'an de Rome 302. Environ quatre-vingt-dix ans après, les jeux scéniques furent établis à l'occasion d'une peste qui désola Rome. Ces jeux consistoient en de simples danses exécutées par des Toscans. On ne tarda pas à joindre à ces ballets ces railleries rustiques dont j'ai parlé, et que l'on nomma *saturæ*. Ces jeux furent en usage durant plus de deux cents ans, époque après laquelle parut Livius Andronicus, Grec de nation, esclave de Salinator, qui l'affranchit en faveur de ses talents. Andronicus composa et représenta à lui seul des tragédies imitées des Grecs. On ne put faire supporter ce spectacle aux Romains qu'en l'entremêlant de ces satires grossières pour lesquelles ils avaient un goût décidé, et même en leur montrant des gladiateurs et des bêtes féroces, tant étoient grandes l'ignorance et la barbarie de ce peuple vainqueur du monde. Nœvius fit des comédies; Plaute et Térence composèrent les leurs; et enfin *Lucilius* vint, et passa pour l'inventeur de la satire, parce qu'il lui donna la forme qu'*Horace*, et ensuite *Perse* et *Juvénal*, ont adoptée.

Il est assez indifférent que les satires, *saturæ*, des Latins, aient été faites ou non à l'imitation des satyres des Grecs. Ce qu'il y a au moins de certain, c'est que la satire de Lucile, d'Horace, ainsi que la nôtre, n'ont aucune ressemblance avec ces drames grecs. Nous sommes donc fondés à croire, avec Quintilien, que la satire, dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, est toute romaine.

Ce genre de poésie malicieuse devoit plaire aux François, railleurs par caractère; aussi les premiers essais de notre poésie ont-ils une teinte satirique. Les fabliaux offrent souvent des traits piquants, dirigés la plupart contre les maris trompés et la conduite peu scrupuleuse des gens d'église. Les contes du *Castoyement* ont le même but. Il nous reste un poëme de *la Mort*, composé par Helinand, poëte du douzième siècle. Cet ouvrage contient un grand nombre de passages satiriques qui attaquent sans ménagement tout ce qu'il y avoit alors de plus respectable. C'est ainsi qu'Helinand dit :

Rome est li mail (maillet) qui tot (tout) assomme,
Qui faict aux simoniaux voile
De cardinal et d'apostoile (de pape).

Huon de Méry, poëte du treizième siècle, a composé un poëme sur le combat des vices et des vertus; cet ouvrage, qui n'est qu'une longue satire, est intitulé le *Tournoyement* (tournois) *de l'antechrist*. Or, il paroît que ce genre de composition étoit en faveur en France depuis long-temps, puisque Huon de Méry se plaint de n'avoir plus qu'à glaner dans le champ que ses prédécesseurs avoient moissonné.

Jolivetez semond et point
Mon cueur de dire aucun biau dict :
Mais n'ai de quoi, car tout est dit.

Dans la *Bible Guyot*, poëme du même siècle, ainsi nommée de ce qu'elle contient toute vérité, et du nom de son auteur, les grands, les gens de loi, les moines, passent tour à tour sous la censure du bon Guyot.

Vers ce même temps, quelques troubadours provençaux, entre autres Pierre d'Auvergne, Isarn, Pierre Cardinal, etc., avoient composé en langage d'*Oc*, des *Silventez* ou *Sirventes*, mot tiré de *Silvanus*, divinités pastorales des Latins. Ces poëmes étoient de véritables satires, dont les querelles de religion qui désoloient alors ces belles contrées, les exactions de la noblesse, la corruption du clergé, forment presque toujours le sujet. Mais nos trouvères en langue d'*Oil* eurent peu de communications avec les troubadours, ou du moins la forme adoptée par ces derniers pour ces sortes de poëmes ne le fut point encore de ce côté-ci de la Loire.

Le *Roman de la Rose* est une satire où tous les états de la société sont amèrement critiqués. A la fin du quatorzième siècle, Robert Gobin composa les *Loups ravissants*, qu'il dédia pour étrennes à sa bonne mère l'Université de Paris. C'est un *Doctrinal moral*, comme l'auteur le dit lui-même, dans lequel, par une sorte de dialogue mi-parti vers et prose établi entre le Loup ravissant et sainte Doctrine, il tente de corriger de leurs défauts les prêtres, les maîtres ès arts, etc. Le moyen qu'il emploie pour cela est assez singulier : les loups font l'éloge de leurs vices et déportements, qu'ils peignent en détail, avec complaisance; et sainte Doctrine

leur répond par l'éloge de la morale et de la vertu. C'est dans cet ouvrage bizarre que La Fontaine a puisé les sujets de ses fables de *la Cigale et la Fourmi*, et du *Meunier, son Fils et l'Ane*.

Le *Gargantua* de Rabelais n'est aussi qu'une satire. On trouveroit encore dans notre vieille littérature une foule d'ouvrages de ce genre, tels que les poésies de Villon et de Charles Bordigné, auteur de la *Légende de Maître Pierre Faifeu*; mais, bien que leurs œuvres soient satiriques, cependant le nom de *satires* ne peut leur être donné, non plus qu'aux boutades critiques que Martial de Paris a jetées au hasard dans ses *Vigiles de Charles VII*. Il en est de même du *Catholicon des mal-avisés*, de Laurent des Moulins, de la *Danse aux aveugles*, de Pierre Michault, et d'une infinité d'autres poëmes où la malignité françoise se fait toujours reconnoître, mais dont la forme s'oppose à ce qu'on les confonde avec ce que nous nommons aujourd'hui des satires.

Cette remarque peut également s'appliquer aux *Blasons*, pièces de poésie employées indifféremment à la louange ou au blâme. *Le Blason des faulces amours*, de Guillaume Alexis, qui florissoit dans les premières années du seizième siècle, est l'un des plus anciens que l'on connoisse. Il est peu de poètes de cette époque et de celle qui la suivit immédiatement qui ne s'exerçassent à composer quelques blasons.

Ce ne fut que dans le courant du seizième siècle que la satire prit en France une forme constante. L'épigramme satirique la précéda, et ce furent encore les Latins, et Martial en particulier, que nos épigrammatistes prirent pour modèle. L'épigramme grecque n'étoit qu'une pensée délicate exprimée avec la grâce et la

précision qu'exigeoit son but, qui étoit presque toujours l'inscription. Celles qui nous ont été conservées dans l'*Anthologie* sont ou louangeuses ou galantes; on auroit peine à en trouver quelques-unes malignes ou satiriques, ce qui leur donne plutôt l'apparence du madrigal que de ce que nous entendons par épigrammes. Mellin de Saint-Gelais, mort en 1558, dans un âge avancé, se distingua le premier dans ce genre de poésie, et plusieurs de ses épigrammes pourroient encore aujourd'hui se proposer pour modèles. Telles sont celles-ci :

Chatelus donne à déjeuner
A six pour moins d'un carolus;
Et Jacquelot donne à dîner
A plus pour moins que Chatelus.
Après tels repas dissolus,
Chacun s'en va gai et fallot.
Qui me perdra chez Chatelus,
Ne me cherche chez Jacquelot.

Un charlatan disoit en plein marché
Qu'il montreroit le diable à tout le monde;
Si n'y en eut, tant fust-il empêché,
Qui ne courût pour voir l'esprit immonde.
Lors, une bourse assez large et profonde
Il leur déploie, et leur dit : Gens de bien,
Ouvrez les yeux, voyez : y a-t-il rien?
Non, dit quelqu'un des plus près regardans;
Et c'est, dit-il, le diable, oyez-vous bien,
Ouvrir sa bourse et ne rien voir dedans.

Ce dernier exemple pourroit peut-être faire regarder Mellin de Saint-Gellais comme l'inventeur du conte épigrammatique. Il en a composé beaucoup d'autres,

obscènes pour la plupart. Il est à remarquer que l'épigramme, et même la satire jusques et compris Regnier, ainsi que nous le rappellerons plus loin, ont souvent admis, avec une sorte d'affection, la licence de la pensée, que le cynisme de l'expression ne corrigeoit en rien.

Le talent de Mellin de Saint-Gelais pour l'épigramme lui fit une grande réputation de méchanceté; ce qui fit dire à Ronsard, arrivant jeune à la cour :

Ecarte loin de mon chef
Tout malheur et tout méchef.
Préserve-moi d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout esprit malin ;
Et fais que devant mon prince
Désormais plus ne me pince
La tenaille de Mellin.

Le François est essentellement imitateur, et les poëtes contemporains de Mellin le prirent pour modèle. Le plus remarquable d'entre eux, celui qui les fit tous oublier, ainsi que son maître, fut Clément Marot; et c'est à lui qu'il faut remonter pour trouver les premiers vestiges de la satire en France, dans ses *coq-à-l'âne* adressés à Louis Jamet, et composés d'une succession de phrases interrompues, sans suite entre elles. Marot donna ce nom ridicule à ces pièces de poésie pour indiquer qu'elles forment des discours tels qu'en pourroit adresser un *coq* à un *âne*, animaux qui n'ont entre eux aucuns rapports : ce sont des épîtres critiques sur les affaires du temps, et dans lesquelles la satire est mêlée à dessein avec de grosses vérités triviales, ce qui les

rend inintelligibles aujourd'hui qu'on en a perdu la clef, mais ce qui rendoit, par cette même raison, ces poésies piquantes dans un siècle d'oppression et d'intolérance. L'exemple de Marot entraîna la troupe moutonnière des poëtes de son temps, et les gens de goût eurent de la peine, long-temps encore après lui, à faire abandonner ce genre facile, et dans lequel les lecteurs peuvent supposer des intentions que les auteurs étoient souvent loin d'avoir, une finesse dont ces derniers étoient innocents, et où chacun voit enfin ce qu'il veut y voir.

Joachim Dubellay, poëte contemporain de Saint-Gelais et de Clément Marot, s'éleva le premier contre le *coq-à-l'âne*, dont la pureté fort remarquable de son goût lui fit apercevoir le ridicule. Voici ce qu'il en dit dans son *Illustration de la langue françoise*, chap. IV :

« Quand aux épistres, ce n'est un poëme qui puisse grandement enrichir nostre vulgaire, parce qu'elles sont volontiers de choses familières et domestiques, si tu ne les voulois faire à l'imitation d'élégies, comme Ovide, ou sentencieuses et graves, comme Horace. Autant te dis-je des satyres que les François, je ne sais comment, ont appellées *Cocs à l'asne*, esquelles je te conseille aussi peu t'exercer comme je te veux estre aliéné de mal dire : si tu ne voulois à l'exemple des anciens en vers héroïques (c'est-à-dire de dix à douze, et non seulement de huit), soubs le nom de *satyre* et non de ceste inepte appellation de *coc à l'asne*, taxer modestement les vices de ton temps, et pardonner au nom des personnes vicieuses : tu as pour ceci Horace, qui, selon Quintilian, tient le premier lieu entre les satyriques. »

Du Bellay donna l'exemple en même temps que le précepte ; il composa une véritable satire, intitulée *le Poëte courtisan,* et dans laquelle, avec une ironie délicate et ingénieuse, il instruit un poëte des moyens de réussir la cour. C'est un petit chef-d'œuvre de malice et de grâce, dont mes lecteurs me sauront gré de leur rapporter ici quelques fragments.

Je ne veux point ici du maistre d'Alexandre,
Touchant l'art poëtic, les préceptes t'apprendre :
Tu n'apprendras de moi comment jouër il fault
Les miseres des roys dessus un eschaffaud ;
Je ne t'enseigne l'art de l'umble comédie :
Ni du Méonien la muse plus hardie ;
Bref, je ne montre ici du vers horatien
Les vices et vertuz du poëme ancien.
Je ne dépeins aussi le poëte du vide :
La court est mon auteur, mon exemple et ma guide.
Je te veux peindre ici, comme un bon artizan,
De toutes ses couleurs l'Apollon courtisan,
Où la longueur surtout il convient que je fuye,
Car de tout long ouvrage à la court on s'ennuye.
. . . . . .
Toi donc qui as choisi le chemin le plus court
Pour estre mis au rang des savans de la court,
Sans mascher le laurier, ny sans prendre la peine
De songer en Parnasse, et boire à la fontaine
Que le cheval volant de son pied fist jaillir,
Faisant ce que je dy tu ne pourras faillir.
Je veux en premier lieu que, sans suivre la trace,
Comme font quelques-uns, d'un Pindare ou Horace
Et sans vouloir, comme eux, voler si haultement,
Ton simple naturel tu suives seulement.
Ce procès tant mené, et qui encore dure,
Lequel des deux vault mieux, ou l'art ou la nature,

En matière de vers à la court est vuidé :
Car il suffit ici que tu soyes guidé
Par le seul naturel sans art et sans doctrine,
Fors cet art qui apprend à faire bonne mine ;
Car un petit sonnet, qui n'a rien que le son,
Un dixain à propos, ou bien une chanson,
Un rondeau bien troussé avec une ballade,
(Du temps qu'elle courroit) vault mieux qu'une Iliade.
Laisse-moi doncques là ces Latins et Gregeois
Qui ne servent de rien au poëte françois,
Et soit la seule court ton Virgile et Homere,
Puisqu'elle est (comme on dit) des bons esprits la mere.

. . . . . .

Je te veux enseigner un autre point notable,
Pourceque de la court l'eschole, c'est la table.
Si tu veux promptement en honneur parvenir,
C'est où plus sagement il te fault maintenir.
Il fault avoir toujours le petit mot pour rire,
Il fault des lieux communs, qu'à tout propos on tire,
Passer ce qu'on ne sait; et se montrer savant
En ce que l'on a lu deux ou trois jours devant.
Mais qui des grands seigneurs veult acquerir la grace,
Il ne fault que les vers seulement il embrasse,
Il fault d'autres propos son stile déguiser,
Et ne leur fault toujours des lettres deviser.
Bref, pour estre en cest art des premiers de ton aage,
Si tu veux finement jouer ton personnage,
Entre les courtisans, du savant du feras,
Et entre les savans courtisan tu seras.

. . . . . .

Ce faisant, tu tiendras le lieu d'un Aristarque,
Et entre les savans seras comme un monarque
Tu seras bien venu entre les grands seigneurs,
Desquels tu recevras des biens et des honueurs,
Et non la pauvreté, des muses l'héritage,
La quelle est à ceux-là reservée en partage,

Qui, dédaignant la court, fascheux et malplaisans,
Pour allonger leur gloire accourcissent leurs ans.

Joachim Du Bellay nous fournit ici le premier exemple de satire composée en françois, telle que l'ont faite depuis Regnier et Boileau, et telle que nous la concevons encore aujourd'hui ; il est digne de remarque que Du Bellay ne donne pas le titre de *satire* à son *Poëte courtisan*.

Du Bellay mourut en 1560. Un auteur qui n'est plus connu aujourd'hui que par un dictionnnaire biographique des auteurs françois, réuni à celui de Lacroix du Maine par Rigoley de Juvigny, et réimprimé avec des notes de divers commentateurs, Antoine Duverdier publia en 1572 un ouvrage en vers intitulé : *les Omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle*. Deux singularités distinguent ce morceau. La première est que l'auteur a fait choix d'une rime particulière peu en usage, même de son temps, et que l'on nomme *rime équivoque:* elle consistoit à répéter le même mot tout entier à la fin de deux vers accomplis, mais chaque mot sous une signification différente et de manière à former *homonyme*. La seconde singularité, fort remarquable, se trouve dans un sonnet adressé à Duverdier par un sieur de Chavigny Beaunois, et, selon l'usage, imprimé en tête des Omonimes. Ce sonnet commence par ce quatrain :

Personne, Duverdier, encores n'a escrit
La satire mordante.
Toy premier des François, oses par ton esprit
Nous en tracer la sente.

En effet, mes nombreuses recherches ne m'ont fait

trouver nulle part de poëme antérieur à 1572 portant le titre de *Satire* dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, si ce n'est le livre de Pierre Viret intitulé : *Satires chrestiennes de la cuisine papale*, imprimé à Genève par Conrad Badius en 1560, et dont le sujet et le style me défendent également l'analyse.

Voici maintenant un échantillon de la poésie de Duverdier et de son système de versification :

Contre luxurieux plus qu'un Faune ou Satyre
Je vouloy débacquer par cuisante satire :
J'avoy fait mon project réciter en dix vers
Les abus, les malheurs, les affaires divers
Qui en ces troubles sont renversez dessous France
Dont le peuple est réduit en extrême souffrance :
Et n'y á des etats nuls qui n'aillent disans
Que c'est par trop souffert d'avoir souffert dix ans,
Tant que du villageois l'œil, nuict et jour, a larme,
D'heure à autre esprouvant de fier soldat alarme.
Mais il n'y suffiroit papier ne parchemin,
Et la plume pourroit demeurer par chemin, etc.

Et Duverdier donne essor à son indignation en cinq cents vers de cette espèce.

A la suite de deux tragédies de Jehan de la Taille, ayant pour titre : *la Famine* ou *les Gabaonites*, et *la Mort de Pâris*, imprimées ensemble en 1573 avec d'autres poésies, j'ai trouvé une pièce de vers intitulée : *le Courtisan retiré*, qui non seulement est une véritable satire, mais encore une excellente satire, quoiqu'elle n'en porte pas le nom. Dans cette pièce, Jehan de la Taille, gentilhomme Beauceron, nous raconte qu'il rencontre à Bondaroy, près Pithiviers, un vieux courtisan las des

grandeurs, auquel il demande *son nom*, *son pays*, *sa fortune*. Le vieillard lui répond :

Je ne sçay qui je suis, sinon qu'un insensé
Qui ay le doux repos de ma maison laissé,
Liberté et grans biens, pour toujours la cour suivre,
Pour vivre esclave et pauvre, et pour vrayment ne vivre.
. . . . . .
Quant au lieu d'où je viens, et ce qui plus m'offense,
Est que l'homme à la femme y rend obeïssance,
Le docte à l'ignorant, le vaillant au couart,
Au prestre le gendarme, à l'enfant le vieillard,
A l'insensé le sage, où vertu fait service
A faveur, ignorance, à fortune et au vice;
Où tout change, où tout va par fortune et faveur;
Où vertu n'a loyer, où le vray point d'honneur
N'est encore entendu, où l'on rit de science,
Où tous sentent encore leur barbare ignorance,
Où tout va comme il plaist aux femmes et au temps.

Le vieillard décrit ensuite les devoirs du courtisan :

Il doit négocier pour parents importuns,
Demander pour autruy, entretenir les uns;
Il doit, étant gesné, n'en faire aucun murmure,
Prester des charitez et forcer sa nature;
Jeuner s'il fault manger; s'il fault s'asseoir, aller;
S'il fault parler, se taire; et si dormir, veiller;
Se transformer du tout, et combattre l'envie :
Voici l'aise si grand de la cour, et ma vie!

Et puis ses chagrins :

Mais c'est la pitié lors, de voir un gentilhomme
Qui, deffavorisé, rompt mille fois son somme;
De le voir tourmenté, comme s'il fust couché

Dessus un lict qu'on eust d'orties enjonché ;
De voir comme il tient haut son chevet, et se veautre
Tantost sur un costé et tantost dessus l'autre ;
De voir comme il ne fait que resver, murmurer,
Regretter sa maison, mauldire et souspirer,
Qu'accuser son malheur ; si triste en tels allarmes
Qu'il remplit l'air de cris et la terre de larmes.

. . . . . .

O que j'ay maintenant, disoit-il, de rancœur,
Me voyant mescogneu, que j'ay de cresve-cœur
De me voir envieilly, et, par despense vaine,
D'avoir perdu mon temps, mon argent et ma paine !

. . . . . .

Cependant mon credit et mes amis sont morts ;
Ma fortune est passée et souffre mil remords.
Voilà comme à la cour il m'a fallu repaistre
De fumée et de vent sans jamais me cognoistre ;
Où, perdant mes vertus, je m'y suis tout perdu ;
Voilà comme mon âge en vain j'ai despendu ;
Voilà comme mes ans ont été un mensonge,
Ma vie une mort longue et ma jeunesse un songe.

. . . . . .

La cour est un théatre, où nul n'est remarqué
Ce qu'il est, mais chacun s'y mocque estant mocqué ;
Où fortune jouant, de nos estats se joue
Qu'elle tourne et renverse et change avec sa roue.
Tout y est inconstant, tout y est imparfaict ;
L'un monte, l'autre chèt, et nul n'est satisfaict.
L'esprit vif s'y fait lourd, la femme s'y diffame ;
La fille y perd sa honte, la veuve y acquiert blasme ;
Les scavants s'y font sots, les hardis esperdus,
Le jeune homme s'y perd, les vieux y sont perdus.

. . . . . .

O combien plus heureux, celuy qui solitaire
Ne va pas mendier de ce sot populaire
L'appuy ny la faveur ! Qui, paisible, s'estant

Retiré de la cour et du monde inconstant,
Ne s'entremeslant point des affaires publiques,
Ne s'assujétissant aux plaisirs tyranniques
D'un seigneur ignorant, et ne vivant qu'à soy,
Est luy mesme sa cour, son seigneur et son roy !

Si j'ai cité autant de vers de Jehan de la Taille, c'est que cet auteur est inconnu, et que je révèle certainement son nom et son talent pour la première fois à la plupart de mes lecteurs.

La volumineuse collection des poésies de Ronsard ne nous offre pas une seule pièce sous le nom de satire, quoiqu'il fût applicable à un grand nombre de ses poëmes, élégies, discours, etc. Cependant Jacques Pelletier du Mans avoit publié, en 1555, un art poétique en prose, dans lequel il avait donné les règles de la satire d'après celle des Latins : ainsi ce n'étoit pas un genre inconnu : il est vrai que Pelletier ne cite comme auteur satirique françois que le seul Clément Marot, à cause de son coq-à-l'âne, qu'il n'approuve pas. Toutes les poétiques de ce temps, entre autres celle de Sibillet, considèrent la satire d'Horace comme étant un coq-à-l'âne latin, et le coq-à-l'âne de Marot comme la seule satire françoise. Pierre Delaudun d'Aigalliers, écrivant plus tard, ne parle également que du coq-à-l'âne et du blason.

Pierre de Ronsard, dont les ouvrages eurent une grande influence, quoique contestée, sur notre littérature, lui ouvrit quelques routes nouvelles, et tenta presque toutes les autres, souvent avec succès. Il sentoit que la poésie françoise devoit prendre un essor plus élevé qu'elle n'avoit fait jusque alors ; il encouragea les poëtes ses contemporains à essayer leurs forces sur

des sujets non encore traités. Dans un poëme qu'il adresse à son ami Jean de la Peruse, après lui avoir exprimé les efforts qu'il avoit déjà faits et ceux qu'avoient tentés sur ses conseils Baïf, Jodelle, et la Peruse lui-même, il lui dit :

Peut-être après que Dieu nous donnera
Un cœur hardi, qui brave sonnera
De longue haleine un poëme héroïque ;
Quelqu'autre après la chanson buccholique ;
L'un la satyre, et l'autre, plus gaillard,
Nous salera l'épigramme raillard.

Ronsard leur donna l'exemple en s'exerçant dans l'épopée et l'églogue. Il ne put rester muet au milieu des malheurs et des désordres qui accablèrent le siècle pendant lequel il vécut; la satire devoit nécessairement enflammer son âme fière et poétique. Voyons ce qu'il dit à Henri III :

Sire, voici le mois où le peuple romain
Donnoit aux serviteurs, par maniere de rire,
Congé de racouter tout ce qu'ils vouloient dire :
Donnez-nous, s'il vous plaît, un semblable congé.
. . . . . .
Qui, bon Dieu ! n'escriroit, voyant ce temps ici ?
Quand Apollon n'auroit mes chansons en souci,
Quand ma langue seroit de nature muette,
Encore par dépit je deviendrois poëte.
C'est trop chanté l'amour et en trop de façon :
La France ne connoît que ce mauvais garçon,
Que ses traicts, que ses feux. Il faut qu'une autre voye
Par sentiers inconnus au Parnasse m'envoye,
Pour me serrer le front d'un laurier attaché,

D'autre main que la mienne encore non touché.

. . . . . .

Si quelqu'un en faveur de sa faveur abuse,
S'il fait le courtisan et s'arme d'une ruse;
Si quelque viloteur aux princes devisant,
Contrefait le bouffon, le fat ou le plaisant;
Si nos prélats de cour ne vont à leurs églises;
Si quelque trafiqueur, qui vit de marchandises,
Veut gouverner l'état, faisant de l'entendu;
Si quelqu'un vient crier qu'il a tout dépendu
En Pologne, et qu'il brave, enflé d'un tel voyage,
Et pour le sien accroître, à tous face dommages;
Si plus, quelque valet de quelque bas métier
Veut par force acquerir tous les biens d'un cartier;
Si plus, nos vieux corbeaux gourmandent vos finances;
Si plus, on se détruict d'habits et de dépenses;
Et si quelqu'affamé, nouvellement venu,
Veut manger en un jour tout votre revenu,
Qu'il craigne ma fureur! De l'encre la plus noire
Je lui veux engraver les faits de son histoire
D'un long trait sur le front, puis aille où il pourra :
Toujours entre les yeux ce trait lui demourra.

. . . . . .

J'ai trop long-temps suivi le métier héroïque,
Lyrique, élégiaq', je serai satyrique,
Disoi-je à votre frère, à Charles mon seigneur,
Charles qui fut mon tout, mon bien et mon honneur.
Ce bon prince en m'oyant se prenoit à sourire,
Me prioit, m'exhortoit, me commandoit d'escrire
D'estre tout satyrique instamment me pressoit.
Lors, tout enflé d'espoir dont le vent me paissoit,
Armé de sa faveur je promettois de l'estre;
Cependant j'ay perdu ma satyre et mon maistre.

Ce fut encouragé par ces conseils de Charles IX, qui

recommandoit à Ronsard de ne point l'épargner lui-même, que ce poëte composa sa trentième élégie, intitulée *la Dryade violée*, sur la coupe de la forêt de Gastine, abattue par les ordres de Charles. Après avoir chargé d'invectives l'auteur de ce sacrilége, c'est ainsi qu'il nomme l'aliénation de ce domaine, et la vente de ces bois que Ronsard avoit consacrés aux muses, il en témoigne ses regrets par des vers que je ne puis me dispenser de transcrire, et que je trouve remplis d'une grâce vraiment antique :

Forest, haute maison des oiseaux boccagers,
Plus le cerf solitaire et les chevreuls légers
Ne paistront sous ton ombre ; et ta verte criniere
Plus du soleil d'été ne rompra la lumiere.
Plus l'amoureux pasteur, sur un tronc adossé,
Enflant son flageolet à quatre trous percé,
Son mastin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne redira l'ardeur de sa belle Jeannette ;
Tout deviendra muet, écho sera sans voix ;
Tu deviendras campagne ; et en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue ;
Tu perdras ton silence, et satyres, et Pan,
Et plus le cerf chez toi ne cachera son fan.
Adieu, vieille forest, le jouët du zéphyre,
Où premier j'accordai les langues de ma lyre ;
Où premier j'entendy les flesches résonner
D'Apollon, qui me vint tout le cœur étonner ;
Où premier, admirant la belle Calliope,
Je devins amoureux de sa neuvaine trope,
Quand sa main sur le front cent roses me jetta
Et de son propre lait Euterpe m'allaita.

Ronsard, usant librement de la permission que lui

avoit donnée Charles IX, lui reprocha assez aigrement les bénéfices ecclésiastiques qu'il accordoit aux personnes chargées de ses bâtiments, et entre autres à Philibert de Lorme, par une pièce de poésie intitulée *la Truelle crossée*. Plusieurs de ses poëmes contiennent encore des conseils fort sévères adressés à ce roi, tels que celui qui commence par ce vers :

Il me desplait de voir un si grand roi de France.

et cet autre :

Roi, le meilleur des rois.

et ses conseils ou instructions pour la jeunesse de Charles IX.

Quelquefois la satire de Ronsard a toute la douceur de la plainte. Il s'adresse à Catherine de Médicis, et lui dit :

. . . . . J'accusois la fortune,
La mere des flatteurs, la marâtre importune
Des hommes vertueux, en vivant condamnés
A souffrir le malheur des astres mal-tournés.
Je blâmois Apollon, les Grâces et la Muse,
Et le sage mestier qui ma folie amuse :
Puis, pensant d'une part combien j'ai fait d'escrits,
Et voyant d'autre part vieillir mes cheveux gris,
Après trente et sept ans, sans que la destinée
Se soit en ma faveur d'un seul point inclinée,
Je haïssois ma vie, et confessois aussi
Que l'antique vertu n'habitoit plus ici.
. . . . . .
Quand nous aurions servi quelque roi de Scythie,
Un roi goth ou Gelon, en la froide partie

Où le large Danube est le plus englacé,
Notre gentil labeur seroit récompensé.

Mais Ronsard retrouve toute la vigueur de sa verve satirique dans ses *Discours sur les misères du temps*, dédiés à la reine-mère. Il les composa pour laisser, dit-il, à la postérité le souvenir des maux qui désolèrent la France pendant la minorité de Charles IX, et il est souvent à la hauteur de son sujet :

Ha! que diront là bas, sous leurs tombes poudreuses,
De tant de vaillants rois les ombres généreuses,
Que dira Pharamond, Clodion et Clovis,
Nos Pepins, nos Martels, nos Charles, nos Loys,
Qui de leur propre sang, à tout peril de guerre,
Ont acquis à leurs fils une si belle terre?
Que diront tant de ducs et tant d'hommes guerriers
Qui sont morts d'une playe au combat les premiers,
Et pour France ont souffert tant de labeur extrême,
La voyant aujourd'hui détruire par soi-même?

Plus loin, en parlant de l'hérésie :

Ce monstre arme le fils contre son propre pere;
Le frere factieux s'arme contre son frere,
La sœur contre la sœur, et les cousins germains
Au sang de leurs cousins veulent tremper leurs mains;
L'oncle hait le neveu, le serviteur son maître;
La femme ne veut plus son mari reconnoître;
Les enfants sans raison disputent de la foi,
Et tout à l'abandon va sans ordre et sans loi.
L'artisan pour ce monstre a laissé sa boutique,
Le pasteur ses brebis, l'advocat sa pratique,
Sa nef le marinier, son traficq le marchand,
Et par lui le prud'homme est devenu méchand;

L'escholier se débauche, et de sa faux tortue
Le laboureur façonne une dague pointue.
. . . . . .
Morte est l'autorité, chacun vist en sa guise;
Au vice déréglé la licence est permise :
Le desir, l'avarice et l'erreur insensé
Ont sens dessus dessous le monde renversé.
On fait des lieux sacrés une horrible voirie,
Une grange, une étable et une porcherie;
Si bien que Dieu n'est seur en sa propre maison.
Au ciel est revolée et justice et raison,
Et dans leur place, hélas! regne le brigandage,
Le harnois, la rancœur, le sang et le carnage.
Tout va de mal en pis : le sujet a brisé
Le serment qu'il devoit à son roi méprisé.
Mars, enflé de faux zèle et de vaine apparence,
Ainsi qu'une furie agite notre France,
Qui, farouche à son prince, opiniastre, suit
L'erreur d'un étranger, et soi-mesme destruit.

Ces discours, dirigés principalement contre les réformateurs, irritèrent les calvinistes, qui lui répondirent par de violentes satires. Le ministre protestant, Antoine de la Roche-Chandieu, lui adressa la première sous le nom de Zamariel; deux autres lui furent envoyées par B. de Mont-Dieu, nom inconnu, et probablement controuvé. Ces pièces, qui contiennent un grand éloge de la réforme, chargent d'injures le pape et l'église romaine, et établissent une comparaison, au désavantage de Ronsard, entre ce poète et Théodore de Bèze. Florent Chrestien, alors calviniste, mais ayant abjuré depuis, prenant le nom de la Baronnie, se joignit aux deux auteurs précédents, et, dévoilant la conduite privée de Ronsard, cherche à la couvrir de ridi-

cule et de mépris ; il attaque même les amis de ce poëte, qu'il ne traite pas avec moins de sévérité, les accusant de débauche et d'athéisme. Cette dernière satire est suivie d'une pièce ayant pour titre *le Temple de Ronsard, ou la légende de sa vie brièvement décrite.* Jacques Grevin passe pour l'auteur de ce libelle, rempli d'injures grossières et de basses calomnies que Ronsard détruisit assez victorieusement dans une longue réponse qu'il fit à ces satires. Il se justifie surtout du reproche d'idolâtrie auquel avoit donné lieu une fête bachique d'Arcueil, dans laquelle Ronsard, Baïf, Jodelle et quelques autres avoient promené en triomphe un bouc couronné de lierre. Mais Ronsard dans sa réponse ne garda pas plus de mesure que ses adversaires ; et c'est avec regret que l'on voit un homme de talent se livrer à des invectives non moins avilissantes pour celui qui les emploie que pour ceux auxquels elles sont adressées. Quoi qu'il en soit, le génie outragé de Ronsard lui donna tout l'avantage, qu'il eût mieux valu ne devoir qu'à la vérité et à la raison.

Je ne sais si l'on me pardonnera de m'être étendu avec une sorte de prédilection sur le talent de Ronsard, et d'avoir cité un aussi grand nombre de ses vers ; mais je n'ai pu résister au désir de rendre justice à un poëte oublié, ou, ce qui est pis encore, mal connu, et qui, selon moi, a fait faire les plus grands pas à notre littérature, en la dégageant des entraves gauloises qui si long-temps ont arrêté sa marche. Ronsard entrevit le premier que la poésie françoise pouvoit atteindre celle des anciens. Si les efforts qu'il fit pour parvenir à ce but ne furent pas tous heureux, du moins montra-t-il la route à ses successeurs, qui, éclairés par lui sur les

écueils qu'il toucha, surent enfin les éviter. Ronsard mourut en 1585, comblé d'honneurs, et revêtu du titre non contesté de prince des poëtes françois. La lecture des œuvres de Regnier prouvera que la réputation de Ronsard n'étoit pas encore effacée de son temps.

On trouve dans les ouvrages des poëtes contemporains de Ronsard plusieurs exemples de poésies satiriques qui ne portent, pas plus que celles de Ronsard, le nom de satires. Telles sont l'*Invective satyrique*, de Guillaume de la Perrière, auteur du *Théâtre des bons engins*, et le *Discours du contentement d'un homme de village, âgé de cent ans*. Ce discours, en vers fort mauvais, est dirigé contre la cour et contre l'ambition : c'est une traduction de Claudien par Etienne Du Tronchet. Jean de la Jessé, né vers 1550, composa une *Exécration sur les infracteurs de la paix*, et un grand nombre de sonnets satiriques sur les mœurs déréglées de son siècle et les troubles qui agitoient la France. La première pièce de poésie que j'aie trouvée portant le titre de satire est d'un nommé Gabriel Bounyn, qui fit imprimer en 1586 une *Satire au roi contre les républiquains*, et dans laquelle il blâme, en vers assez médiocres, les opposants aux édits du roi. Il peint, avec toute l'énergie dont il est capable, les dangers de la révolte, et il s'efforce de persuader au roi de donner à ses sujets l'exemple de la soumission aux lois. Par un rapprochement assez singulier, s'il est vrai que Bounyn donna le premier le nom de satire à un de ses ouvrages, ce qu'il est difficile d'affirmer, cet auteur fut aussi le premier poëte tragique qui mit des Turcs sur la scène françoise, dans sa pièce de *la Sultane*, dont le sujet, la mort de Mustapha, étoit pris d'un évé-

nement récent : exemple qui fut suivi par Racine.

Nous apprenons par une *Deffense des femmes* comprise dans les œuvres de Marie de Romieu, imprimées en 1581, que Jacques de Romieu, son frère, avoit fait une satire contre les femmes ; mais j'ignore si elle a été imprimée, n'ayant pu me la procurer, et par conséquent m'assurer qu'elle porte en effet ce titre.

En l'année 1593, c'est-à-dire un an environ avant que Henri IV fût maître de Paris, Jean Passerat, Jacques Gillot, Pierre Leroy et Nicolas Rapin composèrent la satyre menippée *de la Vertu du Catholicon d'Espagne*. La forme de cet ouvrage politique, presque tout en prose, s'oppose à ce qu'il rentre précisément dans notre sujet ; mais Durant de la Bergerie y joignit une pièce satirique fort plaisante *à sa Commère, sur le trépas de son âne, qui mourut de mort violente pendant le siège de Paris*. Comme le *Catholicon* est entre les mains de tout le monde, je me dispenserai de donner des extraits de l'ouvrage de la Bergerie.

Les œuvres de Passerat (1606) contiennent une sorte d'invective *contre Apollon et les Muses*, par laquelle il leur fait ses adieux poétiques en vers tels qu'il en savoit faire, c'est-à-dire fort bons. Il reproche amèrement à ces divinités du Parnasse leur ingratitude, et les mensonges dont elles ont abusé sa jeunesse. Il termine par un tableau des poëtes qui, ayant le plus de droits aux faveurs des Muses, en ont été indignement récompensés :

De vous ni de Phœbus plus rien je ne dirai ;
Mais de vos favoris les malheurs j'écrirai.
Le harpeur tracien, que l'amoureuse flamme
Fit descendre aux enfers pour ramener sa femme,

Sans elle retourné au séjour des vivans,
Près du fleuve Strymon pleura six mois suivans.
Rien ne lui profita Calliope sa mère,
Rien le luth enchanteur encontre sa misère,
Euridice appelant si fort il lamenta,
Que de ses pleurs amers les eaux il augmenta
Du fleuve Ægrien; et les roches atteintes
D'une juste pitié respondoient à ses plaintes.
Enfin que te valut, ô harpeur, ton chanter
Si doulcement piteux? tu ne pus enchanter
La terrible furi des femmes méprisées
Qui firent de ton corps cent pièces divisées!

. . . . . .

Plus heureux ne fut pas ce grand poëte Homère,
Destitué d'amis, privé de la lumiere,
Qui, sans cesse endurant et la soif et la faim,
Alloit chantant ses vers pour un morceau de pain.

. . . . . .

Après tant de malheurs, ce grand Mœonien,
Quel profit reçut-il du blond Latonien?
Celui qui, jusqu'ici, n'a qu'un qui le seconde,
S'ensevelit tout vif dedans la mer profonde.

. . . . . .

Votre pareil destin, Sophocle et Philippide,
Fut un peu plus heureux que celui d'Euripide;
Euripide tragiq', que Phœbus ni Pallas
Ne purent garantir des mastins d'Archilas.

. . . . . .

Archiloch, des Spartains honteusement chassé,
Eut le corps d'une flesche en guerre outrepercé:
Aussi eut Lycophron; du ciel une tortue
Tombant dessus Eschil, fatalement le tue.

. . . . . .

La malheureuse fin des poëtes de Grece
A suivi les Romains; temoing en fut Lucrece,
Qui, avec le fer nud se traversant le flanc,

Respandit enragé et sa vie et son sang.
Le trop boire envoya aux rives infernales
Ce rude Calabrois, écrivain des annales.
Dirai-je le destin de Plaute infortuné,
Qui, pour gagner son pain, a la meule tourné,
Et d'un asne tardif long-temps tenu la place?
. . . . . .
Celui-la qui chanta d'une joyeuse voix
Dites io Pæan, io Pæan deux fois,
Fait d'un heureux amant un très miserable homme,
Chanta le grand Hélas, chassé bien loin de Rome;
De son bannissement les larmes et les cris
Ne vinrent d'autre part que de ses vains écrits.
. . . . . .
Je passe de Lucain la malheureuse fin,
Et d'autres infinis; je laisse tout, afin
D'achever cest adieu sur qui trop je demeure.
Partons donc, il est temps....

Passerat avoit un talent flexible et une finesse d'esprit qui l'auroient merveilleusement servi s'il se fût entièrement voué à la satire. La pièce dont je viens de citer quelques endroits, et son conte de l'homme métamorphosé en coucou, prouvent la vérité de mon assertion.

Jean-Aimé de Chavigny publia en 1572 la satire *des Mœurs corrompues de ce siècle*. La foiblesse des ouvrages des cet auteur, dont les biographes s'accordent à louer le caractère facile et aimant, m'engage à passer à Vauquelin de la Fresnaye, véritable fondateur de la satire en France.

Vauquelin, né en 1536, à la Fresnaye, près Falaise, se lia d'amitié, pendant ses études à Paris, avec Baïf et Ronsard, et plus particulièrement avec Du Bellay. Il prit,

à leur exemple, le goût de la poésie, à laquelle il se livra de retour dans sa province. Il nous apprend lui-même ces détails dans ses divers ouvrages, réunis en un volume imprimé à Caen en 1612. Ce volume, qui est devenu rare parce que la famille de Vauquelin retira de la circulation un grand nombre d'exemplaires, contient un art poétique françois, cinq livres de satires, des idylles ou pastorales, des épigrammes, épitaphes et sonnets. Vauquelin a fait précéder ses satires d'un *Discours pour servir de préface sur le sujet de la satire*, dans lequel il fait l'historique de ce genre de poésie. Nonobstant son profond savoir, il y a commis quelques erreurs ; mais cet ouvrage n'en est pas moins curieux, en ce qu'il constate qu'avant lui la satire en France n'étoit encore connue que sous le nom de *cocq-à-l'âne*. Il engage les poëtes à imiter Horace, « ne doutant pas, » dit-il, que la satire ne soit une espèce de poésie qui » sera merveilleusement satisfaisante et profitable en » notre France. » Il donne à ce sujet des conseils fort judicieux, répétés en grande partie dans son *Art poétique*. Ce poème de Vauquelin est connu, ainsi que quelques-unes de ses satires, par des fragments qui ont été mis dans les commentaires de Boileau ; mais les morceaux qu'on en a rapportés ne sont que des traductions d'Horace, faites aussi plus tard par Boileau, et cette cause seule a donné lieu d'établir une comparaison entre ces deux auteurs. Je vais tâcher de donner une idée du style et des idées de Vauquelin, abandonné à ses propres ressources.

Dans sa vieillesse il dédia une satire à Scévole de Sainte-Marthe, et lui dit :

Scœvole, mon même âge au sortir de l'enfance,

Ou bien peu s'en falloit, nous eusmes connoissance
Sur le Clain l'un de l'autre, et de pas innocents,
La muse nous guidans sur les plaisants accents
De ces douces chansons, aux bois nous fismes dire
Qu'en nos chants revivoient Palémon et Tytire ;
Et le haut mont Joubert lors respondit cent fois
Au retentissement de nos gentilles voix.
Depuis, Dieu le voulant, par chemins tous contraires,
Nous avons manié du monde les affaires.
Car vous, en court habit, de France trésorier,
Vous avez en Poitou, couronné de laurier,
Toujours savant, rendu d'un art émerveillable
Par le docte Apollon, le dieu Mercure aimable;
Mais moi, d'une autre part le long habit traînant,
Tant de bruits importuns me vont environnant,
Qu'à grand' peine je puis maintenant reconnoître
Estre ce Vauquelin, qu'alors je soulois estre :
A raison que la muse et le gaillard Phœbus
N'approchent plus de moi parmi tant de tabus ;
Et ce qui plus me fasche est de voir, ô Scœvole,
Nos cours et nos palais n'estre plus qu'une école
D'usage, de routine et de formalitez
Qui couvrent là dessous mille mechancetez.
Et si je ne craignois qu'on me tînt pour volage,
Ou bien, qui vaut autant, pour un homme trop sage,
Je ferois un beau coup ! Tous mes livres de lois,
D'ordonnances, d'édits, tant latins que françois,
Je mettrois dans le feu. Je prendrois pour devise
Le bonnet et la vigne, en signe de franchise ;
Et comme le serpent, laissant sa vieille peau,
Rajeunit, se refait au plaisant renouveau,
Ainsi rajeunissant, recommençant mon âge,
Je laisseray ma rafle en quelque beau solage.

. . . . . .

Je voudrois rajeunir, ainsi que fist Acton,
Garçon redevenir, capable de raison,

Sachant ce que je sçais : croyez mon sainte Marthe,
Qu'encor je reverroy le beau Loire et la Sarthe;
Et qu'aux rives du Clain, vivant à l'abandon,
Je feroy voir encore Damète et Corydon
Rechanter derechef, et leurs chansons ouïes
Rendre plus que jamais les forests rejouïes.
Mais ne pouvant tant faire ores, pour m'asseurer
Le reste de mes ans, je me veux retirer
De tant de mauvaitiez, de tant de brigandages
Où nous out asservys mille tyrans usages
Qui gesnent la raison, belle âme de la loy,
Et baillent, comme on dit, le droit à liche doy.
Je me veux d'autre part séparer et distraire
De ceux qui disent bien et qui font le contraire.
Je desire, je veux m'en aller, m'enfuir
Plustôt en Canadas mille fois, que d'ouïr
Raconter pour vertus les caûtes injustices
Des Tibères trompeurs, emmantelant leurs vices
De l'habit de Numa, qui, pour couvrir le mal,
Font caresme le jour, et la nuit carnaval.
Tous vont en empirant : aujourd'hui nostre empire
Est pire qu'hier n'étoit, et demain sera pire.
Je m'en veux donc aller; retirer je me veux,
Pour vivre en l'innocence où nous vivions tous deux
En notre premier âge; et surtout je desire
Qu'à faire comme moi mes compagnons j'attire.

. . . . . .

O que j'ai de regret qu'à votre Poictevine
Cette terre de Nort ne peut estre voisine!
Nous nous assemblerions, nous ferions assembler
Les compagnons à qui nous voulons ressembler :
Nos doctes compagnons, qui de mœurs toutes bonnes,
Par l'aspect seulement vont gaignant les personnes;
Qui joviaux, bien nés, bien nourris, bien appris,
Gaillards, vont reveillant les plus mornes esprits;
Sans souffrir près de nous ces âmes soupçonneuses,

Qui font du vray le faux par haines dédaigneuses ;
Et n'aurions lors sinon que des hommes prudens,
Qui sçauroient supporter tous humains accidens ;
Peser de leurs amis la raison, les excuses,
Mesme prendre en payment quelques petites ruses
Qu'apporte le ménage ; et qui toujours prendroient
Les amis, comme amis estre pris ils voudroient,
Sans se montrer quinteux, défiants ni sauvages,
Changeants à tous propos de cœurs et de visages.

. . . . . .

J'espere mettre à chef bientost mon entreprise ;
Et si vostre raison vostre desir maîtrise,
Vous en feriez autant....

Voici le commencement d'une satire à son fils, Vauquelin des Yveteaux, qui fut depuis précepteur du duc de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées, et plus tard du dauphin. Il a laissé quelques poésies :

Mon fils, plus je ne chante ainsi comme autrefois :
Je suis plein de chagrin, je ne suis plus courtois :
Seulement, tout hargneux, je veux suivre la trace
De Juvénal, de Perse, et par sus tout Horace ;
Et si j'estends ma faux en la moisson d'autruy,
J'y suis comme forcé par les mœurs d'aujourd'huy.
Les muses ne sont plus en cet âge écoutées,
Et les vertus au loin de tous sont rejettées.
Les jeunes de ce temps sont tous achalandez
Aux boutiques des jeux de cartes et de dez,
Beaux danseurs, escrimeurs qui, mignons comme femmes,
Couvrent sous leurs habits les amoureuses flammes ;
La pluspart tous frizés, d'un visage poupin,
Suivent dès le berceau les dames et le vin,
Et vont par les maisons muguettant aux familles,
Au hazard de l'honneur des femmes et des filles.

Te voilà de retour; sous le ciel de Poictiers
Tu n'as pas cheminé par de plus beaux sentiers;
Car à juger ton port, à regarder ta face,
Tu as de ces mignons et la force et la grace.
Mais, tout mis sous le pied, il est temps de penser
En quel rang tu te veux maintenant avancer.
Le temps à tous moments notre asge nous dérobe.
Je te juge aussi propre aux armes qu'à la robe.
La malice du siecle, et Mars tout débausché,
T'a, comme l'un des siens, en son estat couché;
Mais ce seroit ton heur si d'une asme prudente
Tu suivois la déesse et guerriere et savante.
C'est le meilleur, d'avoir en la jeune saison
Des armes pour les champs, de l'art pour la maison.

Ces extraits suffiront, je pense, pour donner une idée du style et de la manière de La Fresnaye Vauquelin. La droiture d'esprit et de cœur se peint dans ses satires, qui pourroient, la plupart, passer pour des épîtres, au peu de fiel qu'elles renferment. La raison éclairée et la douceur brillent, en général, dans ses poésies, plus que la malice et la colère, quoique Vauquelin ne fût pas dénué d'énergie et de cette noble indignation qu'inspire le vice à l'âme vertueuse. La pureté de ses mœurs se reconnoît dans ses écrits, où rien n'outrage la pudeur; qualité fort remarquable chez un poëte satirique écrivant dans un siècle où des écrivains plus graves se sont permis de honteuses licences. L'évêque d'Avranches, Huet, a prétendu, dans ses *Origines de la ville de Caen*, que Vauquelin eût été l'égal des poëtes les plus renommés de son temps s'il eût vécu à la cour; mais, tel qu'il est, je ne sais trop quel est l'auteur, parmi ses contemporains, que l'on puisse regarder comme supérieur à La Fresnaye dans le genre qu'il

avoit adopté, si l'on fait attention que ses ouvrages étoient composés avant que Regnier eût publié les siens.

Christophe de Gamon, calviniste enthousiaste, fit une critique fort aigre de la *Semaine* de Du Bartas dans un ouvrage publié en 1615, et que Christophe intitula aussi *Semaine de la création du monde.* Ce poëme, en sept jours ou chants, sort de notre sujet par sa dimension; il est d'ailleurs peu digne d'éloges, et après avoir reproché à Du Bartas quelques erreurs de physique, Gamon en commet lui-même qui feroient honte au plus ignorant de nos écoliers.

On trouve dans les discours amoureux de Béroalde de Verville un *Discours satyrique contre ceux qui escrivent d'amour*, par Nicolas Le Digne. Après s'être moqué des poëtes qui peignent leur amoureux martyre du même ton qu'ils auroient décrit le sac de Troye, il dit :

Ceux qui bruinent ainsi d'une voix forcenée,
Pleine d'effroy, de pleurs, leur fierre destinée,
N'ayant rien qu'un amour à la rage animé,
Ont fort peu, ce me semble, ou n'ont jamais aimé;
Mais se fantasiant une dame en idée
Sur un sujet en l'air leur amour est guidée,
Qui, n'estant rien en soi qu'imagination,
Ne peut montrer le vray de leur affection :
Car, discourant d'amour souvent comme clercs d'armes,
Pensent qu'amour ne soit que soupirs et que larmes,
Que sanglots et tourments, qu'importune douleur;
Et tout cela provient de n'avoir eu cet heur
De choisir un sujet, pour, d'une ardeur certaine,
Sentir au vif le doux d'une agréable peine.

A les en croire, dit-il plus loin,

Un orage de pluie, une soudaine grêle
Ne tombe si menu et n'est point si cruelle
Que les traits décochés de ce jeune enfançon
Qui fait d'un pauvre cœur la peau d'un hérisson :
Tant il tire de traits, et tant sa main colere
Décoche vivement la sagette légere.
La mer n'a jamais eu tant de flots écumeux;
Le creux du mont Gibel ne fut onc si fumeux,
Et jamais nautonnier ne vist telle tempeste,
Qu'un misérable amant sent de trouble en sa teste,
D'orage et de danger, de tristesse et de deuil.
Il n'est sitost en mer qu'il ne trouve un escueil,
Que son mât ne se rompe, ou bien que son navire
Dans un gouffre douteux cent fois ne tournevire;
Et si, le plus souvent, ceux qui cherchent ces mots
N'ont jamais vu la mer ni l'horreur de ses flots.
. . . . . .
Bien souvent un bon mot, entendu proprement,
Le mal ou le plaisir d'escrire naivement, [nombre
Sont de bien plus grand poids qu'un tas de mots sans
Qui ne s'expliquent point et ne servent que d'ombre,
Et lesquels bien relus, l'on ne sait qu'on a leu
Tenant du naturel de l'esclair tout en feu,
Qui fait monstre de luire au sortir de la nue,
Mais au lieu d'esclairer obscurcit notre vue.

La *Muse chasseresse*, de Guillaume du Sable, contient encore une de ces satires ridicules nommées *coq-à-l'âne*, qui étoient abandonnées déjà depuis longtemps. Celle-ci n'étoit pas faite pour les remettre en faveur.

Tels sont les auteurs françois qui ont précédé Regnier dans le genre satirique ; encore les derniers que je viens de citer pourroient-ils passer pour ses contemporains. Je n'affirmerai pas que je n'en ai oublié aucun ;

mais je crois qu'on sera plutôt surpris de ce que j'en ai trouvé un aussi grand nombre, qu'on ne me reprochera d'en avoir omis quelques uns des plus ignorés. Tels furent donc les modèles françois que Regnier eut à suivre; et quoique plusieurs d'entre eux eussent un talent fort remarquable, on verra combien Regnier leur est supérieur.

On a peu de détails sur la vie privée de Regnier; tout ce que l'on en sait se trouve dans les biographies, et mes efforts pour me procurer de nouveaux renseignemens ont été infructueux.

Mathurin Regnier, né à Chartres le 21 décembre 1573, étoit le fils aîné de Jacques Regnier et de Simone Desportes, sœur du poète de ce nom. Jacques Regnier avoit fait construire à Chartres un jeu de paume qu'il louoit aux amateurs de cet exercice; ce qui fit reprocher plus tard à Mathurin d'être le fils d'un homme tenant tripot, ce qui est de toute fausseté. Jacques Regnier étoit échevin de sa ville, emploi honorable, et qu'on n'eût point confié à un homme de mœurs équivoques. Il mourut à Paris, pendant une mission dont il avoit été chargé par ses administrés, et dans leur intérêt.

Mathurin Regnier fut destiné à l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir, pendant sa jeunesse, une conduite peu édifiante, et de s'attirer même, dit-on, plusieurs corrections paternelles pour avoir composé des satires dans lesquelles il respectoit peu les amis de sa propre famille.

On verra par ses poésies qu'il fit deux voyages à Rome, le premier à la suite du cardinal François de Joyeuse, le second avec l'ambassadeur Philippe de Bé-

thune. Il paroît qu'il n'eut point à se louer de ces deux protecteurs, et il seroit possible qu'il n'eût à en accuser que ses mauvaises mœurs, qui le conduisirent au tombeau le 22 octobre 1613, pendant un voyage qu'il fit à Rouen, dans sa quarantième année.

Il avoit obtenu un canonicat dans l'église de Notre-Dame de Chartres, et une pension de deux mille livres que Henri IV lui accorda sur l'abbaye des Vaux de Cernay, après la mort de Desportes, qui en étoit titulaire.

Voilà tout ce qu'ont pu me procurer de positif les recherches que j'ai cru devoir faire sur la vie de Mathurin Regnier. La tradition nous a conservé quelques anecdotes qui ont rapport à ses poésies, et que l'on trouvera dans le commentaire. Celle qui a donné lieu à la neuvième satire de Regnier présente un intérêt littéraire qui doit lui faire trouver sa place ici. Elle nous est fournie par la vie de Malberbe attribuée à Racan.

Malherbe avait été lié d'amitié avec Regnier, dont il estimoit les ouvrages à l'égal de ceux des Latins. Un jour qu'il fut dîner chez Desportes avec notre satirique, ils arrivèrent pendant que l'on étoit à table. Desportes se leva pour recevoir ses nouveaux hôtes avec civilité; et, sans songer que le moment étoit peu favorable, Desportes offrit un exemplaire de ses psaumes à Malherbe. Celui-ci, dans sa brusque franchise, lui répliqua qu'il les avoit lus, qu'il étoit inutile que Desportes se dérangeât pour les aller chercher, parce que son potage valoit mieux que ses psaumes. Regnier, choqué de cette malhonnêteté, non seulement ne voulut plus revoir Malherbe, mais encore composa contre lui sa neuvième satire, adressée à Rapin.

Regnier, poëte satirique, fut aimé et loué par ses contemporains. Il mérita même le surnom de *bon*, ainsi qu'il paroît par ces vers de sa troisième satire :

> Et le surnom de Bon me va-t-on reprochant,
> D'autant que je n'ai pas l'esprit d'estre méchant.

Ce ne fut que long-temps après sa mort que l'on pensa à lui reprocher la licence de ses expressions. Du temps de Regnier, le nom seul de satire indiquoit un ouvrage obscène. Les œuvres de Mottin, de Sigogne, de Berthelot, etc., n'ont jamais été réunies que sous le titre de *Cabinet satyrique*, *recueil des plus excellents vers satyriques*. L'*Espadon satyrique*, de Fourquevaux, est du même genre, ainsi que le *Parnasse satyrique*, attribué à Théophile Viaud. Les auteurs, et probablement le public, étant alors dans la fausse persuasion, d'après des études imparfaites ou mal dirigées, que le style de la satire devoit être conforme au langage supposé des *satyres*, divinités lascives des Grecs. Faut-il donc s'étonner que Regnier ait partagé une opinion généralement reçue, et que ses habitudes ne le portoient que trop à embrasser?

On a ensuite adressé le reproche à Regnier, ainsi qu'à Boileau, d'avoir emprunté leurs idées aux anciens, ce qui n'est vrai qu'en partie. Regnier a, de plus que Boileau, puisé chez les Italiens. Mais l'on n'a pas assez remarqué, selon moi, que les morceaux imités ne sont pas les meilleurs endroits de leurs ouvrages ; et, d'ailleurs, dans l'impossibilité où l'on est depuis bien long-temps de trouver quelques pensées nouvelles, doit-on reprocher comme une faute à un poëte d'avoir revêtu

d'une forme originale et piquante les idées d'un auteur étranger, pour les faire passer dans notre langue? Les Romains n'ont-ils pas puisé chez les Grecs, les Grecs chez les Egyptiens, ceux-ci ailleurs? Leurs ouvrages sont-ils à dédaigner pour cela? Les pensées vraies ne sont point innombrables, ni par conséquent inépuisables, parce que la vérité est une et toujours la même; le style seul peut modifier à l'infini les formes de la pensée, et c'est l'écrivain qui la rend le mieux qui s'en empare. L'expression de Regnier est toujours énergique, parce qu'elle est pittoresque; elle fait image : ses peintures sont inaltérables encore aujourd'hui, quoique la différence des mœurs sembleroit avoir dû les effacer. Ses raisonnements forcent le rire par leurs conséquences inattendues, ou étonnent par la profondeur qu'ils cachent souvent sous une apparence frivole. Passons-lui ce que son langage, qui étoit celui de son siècle, nous offre de barbare; ou plutôt, lisons nos vieux poëtes, pour nous habituer graduellement à son style, qui alors nous paroîtra pur, et même élégant. Pardonnons-lui quelques scènes qui révoltent la pudeur, mais qui, en ne les considérant que comme un objet d'études, ne toucheront pas plus nos sens que le modèle nu de l'académie ne fait rougir le studieux amant des arts.

On a dit de notre langue que c'étoit une *gueuse fière*. Sans vouloir ici adopter ou combattre cette opinion, je crois qu'on ne l'eût point avancée si, au lieu de prendre pour seul guide la muse de Malherbe, nos grands écrivains du dix-septième siècle eussent également suivi celle de Regnier. Je pense encore que c'est aujourd'hui le seul moyen qui reste à nos poëtes de donner à notre langue un aspect plus libre et moins dédaigneux; et

que la gloire de la langue françoise, autant que sa pureté, exigent qu'on ne l'enrichisse malgré elle qu'à ses propres dépens, et non par des emprunts faits à l'étranger.

C'est poussé par ces diverses considérations que je me suis déterminé à contribuer à une nouvelle édition des œuvres de Regnier, tâche que j'aurois regardée comme au-dessus de mes forces, si de premiers commentateurs n'avoient déjà dégagé ce travail de ce qu'il m'offroit de plus pénible. Je me suis donc conformé à l'édition donnée par Brossette (Londres, chez Lyon et Woodman, 1729), en ayant soin de collationner celle-ci avec les éditions de 1608 et 1612, faites pendant la vie de l'auteur. Les commentaires de Brossette, augmentés dans une seconde édition, de 1733 (Londres, Jacob Tonson), m'ont paru devoir être conservés en partie. Je me suis borné à en élaguer ce que j'y ai trouvé d'inutile; j'ai signalé les erreurs assez nombreuses dans lesquelles les commentateurs m'ont paru être tombés; j'y ai fait des additions que j'ai crues nécessaires, soit pour éclaircir le texte, soit pour l'instruction ou l'agrément des lecteurs. La présente édition comprend en outre quelques poésies fugitives de Regnier omises dans les autres éditions, et imprimées sous son nom dans les recueils de son temps, peu communs aujourd'hui.

L'édition de 1733 est attribuée à l'abbé Lenglet-Dufresnoy par tous les biographes, et par l'auteur même des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Lenglet*. Cependant les avertissements qui précèdent l'édition de 1729 et celle de 1733 sont identiquement les mêmes, à l'exception d'un paragraphe

inséré dans la seconde, où l'éditeur dit : « Qu'il est » fâché, pour ceux qui ont acheté *sa première édition*, » qu'une revue qu'il a faite sur *son travail* l'ait engagé » à augmenter *ses observations*. » Or, comme il n'est pas permis de douter, d'après la correspondance de J.-B. Rousseau, que la première édition ne soit de Brossette, il paroîtroit que, si la seconde est de Lenglet-Dufresnoy, ce dernier commentateur aura voulu ou s'emparer du travail de Brossette, ou donner à son édition un mérite de plus, en faisant croire qu'elle est de cet écrivain : procédé que, dans aucun des deux cas, je ne me permettrai de qualifier.

Après avoir fait connoître les poëtes satiriques antérieurs à Regnier, je vais poursuivre la nomenclature des auteurs ses contemporains, et de ceux qui l'ont suivi : cette réunion complétera l'histoire de la satire en France jusqu'à Boileau.

Le sieur de Forquevaux ou Fourquevaux, à qui Regnier a dédié sa seizième satire (épître II de cette édition), est lui-même auteur de seize satires, ou du moins de seize pièces de poésies portant ce nom, qui, cependant, n'est applicable qu'à cinq ou six d'entre elles; les autres sont en stances, et elles sont toutes d'un cynisme obscène et ordurier qui ne permet pas d'en citer des passages. Le talent de l'auteur n'est pas d'ailleurs assez séduisant pour me donner la tentation de le faire sortir de l'oubli où il est justement tombé. Ce fut probablement la nature des sujets choisis par Fourquevaux qui le détermina à signer tantôt *Franchères* et tantôt *d'Esternod* les différentes éditions de ses ouvrages qu'il publia sous le titre bizarre d'*Espadon satirique*. Il mourut en 1611.

Claude Garnier adressa, en 1602, à mademoiselle de Végenère, un poëme satirique intitulé *les Atomes*. Jean Prevost publia une satire ayant pour titre *l'Asne*, et dans laquelle il manifeste le désir d'être âne, pour obtenir quelque emploi élevé. Ces ouvrages sont marqués du sceau de la plus ennuyeuse médiocrité.

Le sieur de Lortigues, poëte provençal, composa contre un pédant une diatribe qui contient quelques traits satiriques animés d'une certaine verve :

Ce vilain (dit-il) qui voudroit grimper dessus Parnasse,
Qui d'un front dédaigneux, qui d'un œil de travers,
Et d'un rire de chien, se moque de mes vers,
M'appelant ignorant! comme si l'Uranie
Vouloit d'un sot pédant suivre la compagnie;
Comme si telle engeance avoit en son pouvoir
La clef de l'ignorance et celle du sçavoir;
Comme si dans l'escolle on tenoit en réserve
Le divin Apollon ou la docte Minerve!
. . . . . .
Le pédant pour certain, à ce que dit Charon,
N'a rien de propre à lui, car ce n'est qu'un larron
Qui desrobe aux auteurs, de mesme qu'une abeille
Qui vole sur la fleur blanche, bleue ou vermeille,
Pour façonner après et la cire et le miel :
Au contraire un pédant convertit tout en fiel.

Son *Discours apologétique contre un ministre protestant qui l'avoit appelé athée*, et dans lequel il fait sa profession de foi, offre quelques passages remarquables, mais que leur longueur, autant que la délicatesse du sujet qu'il traite, m'empêchent de transcrire.

Thomas de Courval-Sonnet, Normand et docteur en

médecine, a composé vingt-quatre satires divisées en trois livres, publiées à différentes époques, et réunies en un seul volume en 1627. Elles frappent sur les divers états de la société et de la vie. Sept d'entre elles sont spécialement dirigées contre *le joug nuptial et les fâcheuses traverses du mariage*. Elles sont intitulées *Satyres ménippées* dans quelques éditions.

Courval-Sonnet a souvent imité Regnier, sans même prendre le soin de déguiser ses imitations, qui pourroient, à la rigueur, passer pour des larcins. Telle est la satire de l'*Ignorant*, calquée sur la huitième de Regnier. Dans sa satire intitulée *le Cousinage*, il décrit, comme Regnier, un mauvais repas et un mauvais gîte, et la comparaison qu'il force maladroitement le lecteur d'établir entre son style et celui de son prédécesseur m'a paru fort au désavantage du dernier venu. En sa qualité de médecin, il affectionne des expressions et des images tirées de son art, qui sont pour la plupart peu poétiques. Ses tableaux ne manquent pas de vérité, mais il ne sait ni choisir ni s'arrêter, et il procède ordinairement par sept ou huit cents vers tout d'une haleine, ce qui rend presque impossible l'extrait que je voudrois donner de quelques uns de ces vers, au milieu des longues périodes qui distinguent sa manière. Voici cependant un fragment qui en donnera une idée :

Les poëmes du temps, qui semblent bien dorez,
Ne sont rien que de bois, idoles, adorez
De tous les courtisans qui veulent, sans science,
Des vers couverts de l'or d'une belle apparence :
C'est de quoi je me plains sans personne offenser,
Oyant des vers si vains si hautement priser
Aux étalons de cour, dames et damoiselles

Qui se plaisent aux chants des syrènes pucelles;
De ces monstres marins qui montrent au dehors
La moitié seulement de leur féminin corps;
Le reste est un serpent caché sous la marine;
Ainsi les vers du temps n'ont rien que la poictrine
Et la moitié du corps, qui consiste en beaux mots
Doux, coulants, féminins : le reste est sous les flots,
Et le fluide cours de leur ignare muse;
De tels vers à la cour les plus grands on amuse.

Ses satires contre le mariage donnent un détail minutieux et peu favorable des inconvénients attachés à cet état. Elles ont de la vérité et du comique, et offrent un intérêt de mœurs qui peut encore les faire lire avec fruit; leur seul défaut, inexcusable à la vérité, est l'absence complète de poésie. Courval-Sonnet étoit un homme d'esprit et de sens, plein de droiture, et fin observateur. Ces qualités se font particulièrement remarquer dans sa satire *contre les charlatans et pseudo-médecins empiriques*; celle-ci est en prose, et forme un ouvrage de plus de trois cents pages, imprimé en 1610.

Théophile Viaud, condamné par le parlement de Paris comme auteur du *Parnasse satyrique*, imprimé en 1622, à faire amende honorable et à être brûlé vif en place de Grève, sentence exécutée en effigie, Théophile Viaud ne nous a pas laissé de satires proprement dites, quand bien même cet ouvrage serait de lui. Les pièces contenues dans le *Parnasse* qui portent le titre de *satyres* sont des espèces de contes licencieux, des récits d'aventures érotiques, des peintures d'orgies, ou des descriptions de lieux infâmes, dont un homme qui se respecte ne peut apprécier la vérité. Du reste, il

n'a jamais été prouvé que Théophile fût auteur de ce recueil. On sait aujourd'hui seulement que ces poésies, où l'expression n'est pas plus ménagée que les mœurs, sont de divers auteurs, parmi lesquels se trouve Reguier, en assez mauvaise compagnie. Mais il est difficile de comprendre pourquoi Théophile seul fut puni, car rien n'indique qu'il soit même l'éditeur du *Parnasse satyrique*. Enfin, son procès fut revisé, et sa peine commuée en un bannissement que l'on n'exécuta pas à la rigueur, puisque Théophile Viaud mourut à Paris en 1626.

Claude de Mons, poëte de la même époque, a composé trois livres de poëmes, parmi lesquels il y en a un satirique. Ils sont tous aussi ridicules et grossiers les uns que les autres. Les mêmes défauts se font remarquer dans les satires du vicomte de Soulangis et du sieur de Renneville, poëtes contemporains.

Théodore-Agrippa d'Aubigné tient une place distinguée parmi les satiriques par ses *Tragiques donnés au public par le larcin de Prométhée*, 1616. Cet ouvrage est un recueil de sept longues satires ou déclamations sur les événements politiques dont il avoit été le témoin, et sur les guerres de la ligue. Chacun de ces morceaux a son titre particulier, tel que *Misères*, *les Feux*, *les Fers*, *les Princes*, *Vengeances*, etc.; et l'auteur, sans aucun ménagement, y donne l'essor à son génie ardent et poétique, mais peu flexible, et dont les vers suivants donneront une idée plus exacte qu'aucune dissertation. Veut-il peindre les *misères* d'un peuple livré à la guerre civile, il dit :

Les vieillards enrichis tremblent le long du jour

Les femmes, les maris, privés de leur amour,
Par l'espais de la nuit se mettent à la fuite;
Les meurtriers souldoyez s'échauffent à la suite;
L'homme est en proie à l'homme, un loup à son pareil;
Le père étrangle au lict le fils, et le cercueil
Préparé par le fils sollicite le pere;
Le frere avant le temps hérite de son frere.
On trouve des moyens, des crimes tout nouveaux :
Des poisons inconnus ou les sanglans couteaux
Travaillent au midi; et le furieux vice
Et le meurtre public ont le nom de justice.

. . . . . .

Les places de repos sont places estrangeres,
Les villes du milieu sont les villes frontieres;
Le village se garde, et nos propres maisons
Nous sont le plus souvent garnisons et prisons.
L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,
Souffre devant ses yeux violer femme et fille,
Et tomber sans merci dans l'insolente main
Qui s'estendoit naguerre à mendier du pain.
Le sage justicier est traisné au supplice,
Le malfaicteur lui fait son procès : l'injustice
Est principe de droict. Comme au monde à l'envers,
Le vieil pere est fouetté de son enfant pervers.
Celui qui en la paix cachoit le brigandage
De peur d'estre puni, estale son pillage;
Au son de la trompette, au plus fort des marchés,
Son meurtre et son butin sont à l'encan preschés :
Si, qu'au lieu de la roue, au lieu de la sentence,
La peine du forfaict se change en recompense.

Veut-il excuser auprès *des princes* l'amertume de ses discours,

Si quelqu'un me reprend que mes vers eschauffés
Ne sont rien que de meurtre et de sang étoffés,

Qu'on n'y lit que fureur, que massacre, que rage,
Qu'horreur, malheur, prison, trahison et carnage,
Je lui réponds : Ami, ces mots que tu reprends
Sont les vocables d'art de ce que j'entreprends.
Les vocables d'amour ne chantent que leurs vices,
Que vocables choisis à peindre les délices,
Que miel, que ris, que jeux, amours et passe-temps,
Une heureuse folie à consommer son temps.
Quand j'estois fol heureux, si cet heur est folie
De rire ayant sur soi sa maison démolie,
Je fleurissois comme eux de ces mesmes propos,
Quand par l'oisiveté je perdois le repos.
Ce siecle, autre en ses mœurs, demande un autre stile.
Cueillons des fruicts amers, desquels il est fertile.
Non, il n'est plus permis sa veine desguiser :
La main peut s'endormir, non l'âme reposer.

Plus loin il peint de couleurs non flattées les fils de Catherine. Après le portrait de l'aîné, il passe à son frère :

L'autre fut mieux instruit à juger des atours
Des dames de la cour, et plus propre aux amours.
Avoir raz le menton, garder la face pâle,
Le geste efféminé, l'œil d'un Sardanapale :
Si bien qu'un jour des Rois ce douteux animal
Sans cervelle, sans front, parut tel en son bal.
De cordons emperlés sa chevelure pleine,
Sous un bonnet sans bord, fait à l'italienne,
Faisoit deux arcs voûtés; son menton pinceté,
Son visage, de blanc et de rouge empasté,
Son chef tout empoudré, nous monstrèrent l'idée,
En la place d'un roi, d'une p.. .. fardée.
Pensez quel beau spectacle! et comme il fist bon voir
Ce prince avec un busc, un corps de satin noir

Coupé à l'espagnole, etc.....
. . . . . Il porta tout le jour
Cet habit monstrueux, pareil à son amour :
Si, qu'au premier abord chacun étoit en peine
S'il voyoit un roi femme, ou bien un homme reine.

D'Aubigné ne s'arrête pas en si beau chemin, et il décrit avec la même énergie les désordres honteux de la cour des Valois, qu'il a reproduits dans sa *Confession de Sancy*, et qui ne sont pas de nature à être mis sous les yeux des lecteurs.

Son style, toujours poétique, est souvent noble et plein de grandeur, tel que dans ce début de son livre intitulé *les Fers :*

Dieu retira ses yeux de la terre ennemie :
La justice et la foi, la lumiere et la vie
S'envolèrent au ciel. Les ténèbres espais
Jouissoient de la terre et des hommes en paix.
Ce grand roi de tous rois, ce prince de tous princes,
Lassé de visiter ses rebelles provinces,
Se rassit en son throsne, et d'honneur couronné
Fist aux peuples du ciel voir son chef rayonné.
Cet amas bien heureux mesloit de sa présence
Clarté dessus clarté, puissance sur puissance :
Le haut pouvoir de Dieu sur tout pouvoir estoit,
Et son throsne eslevé sur les throsnes montoit.

Mais les désastres affreux dont il avoit été la victime reviennent sans cesse réveiller ses regrets, ou ses plaintes, ou ses *vengeances* ; il fait même partager ce dernier sentiment à la divinité dans le livre qui porte ce titre, où il cite un grand nombre de faits qui se pressent comme malgré lui sous sa plume :

Maint exemple me cherche; et je ne cherche pas
Mille nouvelles morts, mille estranges trespas
De nos persécuteurs. Ces exemples m'ennuyent :
Ils poursuivent mes vers, et mes yeux qui les fuyent.

Ils produiront le même effet sur le lecteur, qui ne peut lire sans dégoût près de dix mille vers sur les fureurs d'un parti, qui, sans prétendre l'excuser, auroit pu adresser de semblables reproches au parti opposé. D'Aubigné, jeté dès sa première jeunesse dans le tumulte des armées, n'eut pas le loisir d'étudier les progrès que fit la langue dans le siècle pendant lequel il vécut. Il suit encore l'école de Ronsard et de Du Bartas, qu'avoient abandonnée Bertaud et Desportes. Leurs ouvrages pouvoient être connus de d'Aubigné; mais, bien que ses tragiques ne furent publiés qu'en 1616, ils étoient composés dès 1577, pendant que leur auteur gardoit le lit à Castel-Jaloux, par suite d'une blessure reçue dans une action. Il ne pouvoit donc avoir connoissance des poésies de Regnier, ni de celles de Malherbe.

Le sieur Auvray publia en 1628 un recueil intitulé *le Banquet des muses*, qui contient des stances, des épigrammes, des élégies et de prétendues satires bien dignes de figurer dans le *Parnasse satyrique*. Au milieu des obscénités dont ces diverses pièces sont remplies, à peine puis-je extraire les vers suivants adressés à la France :

Ta noblesse n'a plus d'amour pour la vertu :
Esclatter en clinquant, gorrierement (galamment) vestu,
Piaffer en un bal, gausser, dire sornettes,
Se faire chicanner tous les jours pour ses dettes,

Savoir guarir la galle à quelques chiens courrans,
Mener levrette en lesse, assommer paysans,
Gourmetter un cheval, monter un mords de bride,
Lire Ronsard, le Bembe et les Amours d'Armide,
Dire chouse pour chose, et courtez pour courtois,
Paresse pour paroisse, et Francez pour François;
Estre toujours botté, en casaque, en roupille,
Battre du pied la terre en roussin qu'on estrille,
Marcher en dom Rodrigue, et sous gorge rouller
Quelques airs de Guedron; mentir, dissimuler,
Faire du Simonnet à la porte du Louvre,
Sont les perfections dont aujourd'hui se couvre
La noblesse françoise, exemptant toutefois
Ceux qui versent leur sang à la garde des rois.

Il est fâcheux qu'Auvray n'ait pas cultivé son talent, ou en ait fait un si mauvais usage. Il emploie souvent des expressions basses et populaires, qui, d'ailleurs, sont en harmonie parfaite avec les sujets qu'il affectionne. Ce défaut lui fut reproché de son temps même par Gaillard, qui, dans sa *Comédie satirique*, dit, en parlant des poëtes de son siècle :

Auvray, ce gros camard, plaide pour les suivantes.

Cette comédie de Gaillard n'est qu'une satire dialoguée, divisée en cinq actes de trente vers environ chacun. Elle ne peut que piquer la curiosité des personnes jalouses de connoître l'opinion publique de cette époque littéraire.

Les satires de Jacques Du Lorens paroissent avoir eu du succès, car il en publia deux éditions successives avant sa mort, qui eut lieu en 1658. Elles méritoient à quelques égards la faveur du public. Du Lorens est

un imitateur de Regnier ; mais, plus adroit que Courval-Sonnet, il a souvent approché de son modèle sans se faire accuser de plagiat. Ainsi que ses prédécesseurs Vauquelin et Regnier, Du Lorens adressa sa première satire au roi Louis XIII. Après y avoir fait l'éloge de Henri IV, il dit à son fils :

Et ne faut s'étonner si en vostre jeune âge
Un serein si plaisant s'est troublé de nuages.
Si le bruit court l'hyver qu'on lève des soudars,
Et que nous reverrons la guerre au mois de mars,
Cela s'est toujours fait. La noblesse endebtée,
Qui de ses créanciers en paix est molestée,
Et qui voit tous les jours, ainsi qu'en garnison,
Un nombre de sergens fourrager sa maison,
Ne demande qu'où est-ce? et sème des nouvelles
Pour avoir des répis, délais et quinquennelles.

Il s'élève, dans une des satires suivantes, contre le mariage, lien dont il avoit eu peu à se louer.

Quiconque est desireux d'entrer au mariage
Entreprend, mon ami, de faire un long voyage.
D'heureux et franc qu'il est, il veut s'embarrasser,
Il cherche des procès à ne jamais cesser,
Que le lict tire à soi comme la paille l'ambre.
. . . . . .
Quant au jour, il se passe ainsi qu'il plaist à Dieu.
Qui prend femme, il peut bien aux plaisirs dire adieu ;
Il se perd, il se tue, il se met à la gesne,
Il attache à son col une bien lourde chaisne ;
En lieu de se moucher il s'arrache le nez.
Pensant que ses beaux jours de la paix soient bornés,
Il sème en sa maison une guerre civile :
Il ne lui vient que croix, encor qu'il prenne pile.

Il s'englue, il s'empestre, il s'enferre, il se point,
Il chausse des souliers qui sont trop courts d'un point.
Pensant s'accommoder et se mettre à son aise,
Il chèt, comme l'on dit, de la poisle en la braise.
Il y a bien vingt ans que j'y fus bien pipé !
Jamais pauvre vilain ne fut mieux attrapé.
Tu cognois les façons de notre mesnagere,
Qui fait que je me couche et me leve en colere,
Qui ne veut voir chez moi pour boire ou pour manger,
Ni Gauthier ni Garguille, en dussé-je enrager;
Qui contrôle mes jeux, mes yeux, mes pourmenades;
Qui fait autant de bruit que toutes les Ménades;
Qui danse, chante, rit et pleure en un instant.

Du Lorens s'élève rarement au dessus de ce style, qui, s'il n'est pas pompeux, est au moins naturel et rempli d'une sorte de gaieté bien préférable, selon moi, à la froide réserve d'une dignité qui ne permettroit pas la lecture des vingt-six satires de Du Lorens.

Parmi les poésies de Charles Vion Dalibray, on remarque quelques satires assez bien faites, au nombre desquelles se trouve la métamorphose de Gomor (Montmaur) en marmite. Montmaur étoit un professeur de grec, fameux parasite, d'un esprit caustique qui lui fit beaucoup d'ennemis. Voici comme d'Alibray décrit cette transformation :

A tant Gomar se tut pour prendre du repos :
Les broches et les plats furent ses derniers mots.
Mercure, le patron de la vraie éloquence,
Ne pouvant plus long-temps souffrir son impudence,
Raccourcit ses deux pieds. De ce bâton aussi
Qu'il tenoit dans sa main fit un pied raccourci :
Après, sur ces trois pieds il rendurcit son ventre,

Fait qu'avec l'estomach toute la tête y rentre ;
Ses deux bras attachés au col, comme jadis
Sur le ventre tombant, sont en anse arrondis :
Le collet du pourpoint s'élargit en grand cercle,
Le chapeau du docteur s'applatit en couvercle,
Son chapeau, qui lui sert ainsi qu'auparavant,
Et qui, comme il couvroit une tête à l'évent,
Desormais sert encore à couvrir la fumée
Qui s'exhale de l'eau qu'il n'a jamais aimée.
Son ventre, au lieu de vin, reste toujours plein d'eau,
Où cuisent sa poitrine et sa tête de veau.
Enfin, par la vengeance et justice divine,
De Gomor il devient marmite de cuisine.

Ce fut dans ce même temps que Sarrazin composa son poëme de *Dulot vaincu*, contre la manie des bouts-rimés ; que de Lagarenne, Dauphinois, dans ses *Bacchanales*, fit une satire folle, mais plaisante, contre les ivrognes, et que Charles Beys se fit enfermer à la Bastille pour avoir composé une satire contre le cardinal de Richelieu.

Bautru avoit fait dans sa jeunesse quelques satires qui, s'il faut en croire Chapelain, parurent fort ingénieuses et firent grand bruit ; elles sont aujourd'hui parfaitement inconnues, et méritent de l'être, quoique conservées dans quelques recueils de son temps. La *Description de la ville d'Amsterdam* en vers burlesques, de Pierre le Jolle, a éprouvé le même sort, ainsi que les poésies de d'Assoucy, de Saint-Amand, et même de Scarron. Ce genre burlesque remplaça la satire, ou plutôt le coq-à-l'ane, pendant plusieurs années, et entraîna enfin dans sa chute les ouvrages qu'il fit naître, parmi lesquels on pourroit compter toutes les mazari-

nades, qui, n'ayant dû leur vogue d'un moment qu'aux événements politiques, restent ensevelies aujourd'hui dans la poussière de quelques bibliothèques, et passèrent avec le souvenir des circonstances qui les avoient fait naître : destinée inévitable de tous les ouvrages qui se rattachent à un fait fugitif ou à une mode passagère.

Boileau Despréaux, né avec un goût délicat, instruit par les essais de ses prédécesseurs, profitant des efforts qu'ils avoient faits pour épurer la langue, et joignant à son mérite personnel celui de l'à-propos, fit bientôt oublier les essais malheureux de Louis Petit, de Marigny et de Furetière, en composant ses satires, dans lesquelles il se surpassa successivement jusqu'à la neuvième, à la perfection de laquelle un bien petit nombre de ses successeurs peut se flatter d'avoir atteint.

VIOLLET LE DUC.

AU ROY[1].

SIRE,

Je m'estois jusques icy résolu de tesmoigner par le silence le respect que je doy à Vostre Majesté. Mais ce que l'on eust tenu pour réverence le seroit maintenant pour ingratitude, qu'il lui a pleu, me faisant du bien[2], *m'inspirer, avec un désir de vertu, celuy de me rendre digne de l'aspect du plus parfaict et du plus victorieux monarque du monde. On*

[1] Henri-le-Grand. Dans la première édition on lisoit : *Épistre liminaire au roy.*

[2] Le roi l'avoit gratifié d'une pension de deux mille livres sur l'abbaye des Vaux de Cernay, dans le diocèse de Paris. Il est parlé de cette pension dans une pièce faite alors contre Regnier, intitulée : *Le combat de Regnier et de Berthelot.*

Regnier ayant sur les épaules
Satin, velours et taffetas,
Méditoit, pour le bien des Gaules,
D'estre envoyé vers les états;
Et meriter de la couronne
La pension qu'elle lui donne.

lit qu'en Ethiopie il y avoit une statue[3] *qui rendoit un son armonieux toutes les fois que le soleil levant la regardoit. Ce mesme miracle (Sire) avez-vous faict en moy, qui, touché de l'astre de Vostre Majesté, ay receu la voix et la parole. On ne trouvera donc estrange si, me ressentant de cet honneur, ma muse prend la hardiesse de se mettre à l'abry de vos palmes, et si témerairement elle ose vous offrir ce qui par droict est desjà vostre, puisque vous l'avez fait naistre dans un sujet qui n'est animé que de vous, et qui aura éternellement le cœur et la bouche ouverte à vos louanges; faisant des vœux et des prières continuelles à Dieu, qu'il vous rende là haut dans le ciel autant de biens que vous en faites ça bas*[4] *en terre.*

Vostre tres-humble, et tres-obeïssant,
et tres-obligé sujet et serviteur,

REGNIER.

[3] La statue de Memnon.

[4] *Ça bas.*] On a commencé à mettre *ici-bas* dans l'édition de 1642.

SATYRES.

DISCOURS AU ROY[1].

SATYRE I.

Puissant roy des François, astre vivant de [Mars,
Dont le juste labeur, surmontant les ha- [zards,
Fait voir par sa vertu que la grandeur de France
Ne pouvoit succomber souz une autre vaillance;
Vray fils de la valeur de tes pères, qui sont
Ombragez des lauriers qui couronnent leur front,
Et qui, depuis mille ans, indomptables en guerre,
Furent transmis du ciel pour gouverner la terre :
Attendant qu'à ton rang ton courage t'eust mis,
En leur trosne eslevé dessus tes ennemis;

[1] Ce Discours, adressé à Henri IV, et composé après l'entière extinction de la Ligue, n'est pas le premier ouvrage de Regnier : il avoit déjà fait quelques satires, comme il le dit lui-même dans la suite. Mais, à l'imitation de La Fresnaye-Vauquelin, qui avoit adressé à Henri II la première de ses satires, Regnier voulut faire précéder les siennes d'un Discours au roy; et Boileau suivit l'exemple de ses devanciers.

Jamais autre que toy n'eust, avecque prudence,
Vaincu de ton suject l'ingrate outrecuidance,
Et ne l'eust, comme toy, du danger préservé :
Car estant ce miracle à toy seul réservé,
Comme au Dieu du pays[2] en ses desseins parjures,
Tu faits que tes bontez excedent ses injures.
Or après tant d'exploicts finis heureusement,
Laissant aux cœurs des tiens, comme un vif monu-
Avecque ta valeur ta clémence vivante, [ment,
Dedans l'éternité de la race suivante :
Puisse-tu, comme Auguste, admirable en tes faits,
Rouller tes jours heureux en une heureuse paix;
Ores que la justice icy bas descenduë, [renduë;
Aux petits comme aux grands par tes mains est
Que, sans peur du larron, trafique le marchand;
Que l'innocent ne tombe aux aguets[3] du meschant;
Et que de ta couronne, en palmes si fertile,
Le miel abondamment et la manne distile,
Comme des chesnes vieux aux jours du siècle d'or[4],
Qui renaissant sous toy reverdissent encor.

[2] *Comme au Dieu du pays....*] Ce vers forme une amphibologie que Regnier eût évitée s'il eût mis (vers 12) *vaincu de tes sujets* au lieu de *vaincu de ton sujet*, en construisant sa phrase de cette manière :

Jamais autre que toy n'eust avecque prudence,
Vaincu de tes sujets l'ingrate outrecuidance,
Ne les eust, comme toy, du danger préservé :
Car étant ce miracle à toy seul réservé,
Comme au Dieu du pays, en leurs desseins parjures,
Tu fais que tes bontés excèdent leurs injures.

[3] *Aguets*, vieux mot qui signifioit *embûches;* d'où vient le terme de *guet-appens*, formé de l'ancienne expression *aguet-appensé*.. On dit encore être aux *aguets*, pour *guetter*.

[4] *Comme des chesnes vieux.*]

Et duræ quercus sudabunt roscida mella.
VIRG., égl., IV.

Aujourd'huy que ton fils[5], imitant ton courage,
Nous rend de sa valeur un si grand tesmoignage,
Que, jeune, de ses mains la rage il déconfit,
Estouffant les serpents ainsi qu'Hercule fit[6];
Et, domtant la discorde à la gueule sanglante[7],
D'impiété, d'horreur, encore frémissante,
Il luy trousse les bras de meurtres entachez,
De cent chaisnes d'acier sur le dos attachez;
Sous des monceaux de fer dans ses armes l'enterre,
Et ferme pour jamais le temple de la guerre;

[5] Le Dauphin, qui fut ensuite le roi Louis XIII, né à Fontainebleau, le 27 septembre 1601.

[6] Cette fable est racontée de diverses manières par les mythologues. Selon Apollodore, ce fut Amphitryon lui-même qui, pour reconnaître son véritable fils entre les deux enfants jumeaux que lui avoit donnés Alcmène, fit porter deux serpents dans leur berceau. L'opinion la plus commune, cependant, est que ce fut Junon qui, par haine pour Alcmène, suscita ces deux monstres, victimes du jeune courage d'Hercule. Théocrite a composé sur ce sujet une idylle admirable; c'est sa vingt-quatrième.

[7] *Et domtant la Discorde....*] La naissance du Dauphin apaisa les troubles, en étouffant les projets auxquels la stérilité de Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV, avoit donné lieu.

Ce sera vous qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir,
Vous qui de nos haines civiles
Ferez la racine mourir;
Et par vous la paix assurée
N'aura pas la courte durée
Qu'esperent infidellement,
Non lassez de notre souffrance,
Ces François, qui n'ont de la France
Que la langue et l'habillement.
Par vous un Daufin nous va naître, etc.

C'est la prédiction que Malherbe faisoit dans une ode qu'il présenta, en 1600, à Marie de Médicis, quand elle vint en France épouser Henri-le-Grand.

Faisant voir clairement par ses faits triomphants,
Que les roys et les dieux ne sont jamais enfants.
Si bien que s'eslevant sous ta grandeur prospere,
Génereux heritier d'un si génereux pere,
Comblant[8] les bons d'amour, et les méchans d'effroy,
Il se rend au berceau desia digne de toy[9].
Mais c'est mal contenter mon humeur frénétique,
Passer de la satyre en un panégyrique[10],
Où molement disert, souz un sujet si grand,
Dès le premier essay mon courage se rend.
Aussi plus grand qu'Ænée, et plus vaillant qu'Achille,
Tu surpasses l'esprit d'Homère et de Virgile,
Qui leurs vers à ton los[11] ne peuvent esgaler,
Bien que maistres passez en l'art de bien parler.
Et quand j'esgallerois ma muse à ton merite,
Toute extrême loüange est pour toy trop petite :
Ne pouvant le finy joindre l'infinité ;
Et c'est aux mieux disants une témerité
De parler où le ciel discourt par tes oracles,
Et ne se taire pas où parlent tes miracles ;

[8] On comble d'amour, de biens, mais non d'effroi. *Combler* ne s'emploie aujourd'hui que favorablement.

[9] *Il se rend au berceau desja digne de toy.*]

Tene ferunt geminos pressisse tenaciter angues,
Cum tener in cunis jam Jove dignus eras?
OVID. *in Deianirâ.*

..... Manibus suis Tyrinthius angues
Pressit, et in cunis jam Jove dignus erat.
Idem.

Dès que le Dauphin fut né, Henri IV mit son épée à la main du jeune prince, pour le service de l'église, dit-il, et pour le bien de l'état.

[10] Ce vers fait connoître que l'auteur avoit déjà composé des satires avant ce discours.

[11] *Los,* louange, éloge : du latin *laus.*

Où tout le monde entier ne bruit[12] que tes projects,
Où ta bonté discourt au bien de tes sujects,
Où nostre aise et la paix ta vaillance publie ;
Où le discord esteint, et la loy restablie,
Annoncent ta justice ; où le vice abattu
Semble, en ses pleurs, chanter un hymne à ta vertu[13].
Dans le temple de Delphe, où Phœbus on révere,
Phœbus, roy des chansons, et des muses le pere,
Au plus haut de l'autel se voit un laurier sainct,
Qui sa perruque blonde en guirlandes estraint,
Que nul prestre du temple en jeunesse ne touche,
Ny mesme prédisant ne le masche en la bouche :
Chose permise aux vieux, de sainct zele enflamez,
Qui se sont par service en ce lieu confirmez,
Devots à son mistere, et de qui la poictrine
Est pleine de l'ardeur de sa verve divine.
Par ainsi, tout esprit n'est propre à tout sujet :
L'œil foible s'esbloüit en un luisant object.
De tout bois, comme on dit, Mercure on ne façonne[14],
Et toute médecine à tout mal n'est pas bonne.
De mesme le laurier et la palme des roys
N'est un arbre où chacun puisse mettre les doigts ;
Joint que ta vertu passe, en loüange féconde,
Tous les roys qui seront et qui furent au monde.
Il se faut reconnoistre, il se faut essayer,

[12] *Bruire* est un verbe neutre qui n'a point de régime ; cependant il est employé ici comme actif.

[13] *Semble en ses pleurs chanter un hymne à ta vertu.*] La Rochefoucauld, auteur des *Maximes morales*, a dit que *l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.* Maxime 223.

[14] Ancien proverbe dont Pythagore est l'inventeur, selon Apulée, dans sa première apologie. Les Latins avoient emprunté ce proverbe : *Non è quovis ligno Mercurius fingi potest.* Voyez Érasme, dans ses *Adages*, chil. 2, cent. 5, adag. 47

Se sonder, s'exercer, avant que s'employer,
Comme fait un luiteur[15] entrant dedans l'arène,
Qui, se tordant les bras, tout en soy se démene,
S'alonge, s'accoursit, ses muscles estendant,
Et, ferme sur ses pieds, s'exerce en attendant
Que son ennemy vienne, estimant que la gloire
Jà riante en son cœur luy don'ra[16] la victoire.
Il faut faire de mesme, un œuvre entreprenant,
Juger comme au suject l'esprit est convenant;
Et quand on se sent ferme, et d'une aisle assez forte,
Laisser aller la plume où la verve l'emporte.
Mais, Sire, c'est un vol bien eslevé pour ceux
Qui, foibles d'exercice et d'esprit paresseux,
Enorgueillis d'audace en leur barbe première,
Chantèrent ta valeur d'une façon grossiere :
Trahissant tes honneurs, avecq' la vanité
D'attenter par ta gloire à l'immortalité[17].
Pour moy plus retenu, la raison m'a faict craindre;
N'osant suivre un suject où l'on ne peut atteindre,
J'imite les Romains encore jeunes d'ans,
A qui l'on permettoit d'accuser impudans[18]
Les plus vieux de l'estat, de reprendre et de dire

[15] *Luiteur...* Aujourd'hui on dit *lutteur* et *lutte*.

[16] *Jà* pour *déjà; don'ra* pour *donnera,* par syncope. Cette licence que prenoient nos anciens poëtes est à regretter aujourd'hui; elle donnoit au vers françois une vivacité et une concision qui lui manquent trop souvent.

[17] *Avecq' la vanité D'attenter par ta gloire à l'immortalité.*] Boileau s'est emparé de cette idée en en affaiblissant l'expression, à notre gré, par ces vers :

> Et mêle, en se louant soi-même à tout propos,
> Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

[18] Lenglet-Dufresnoy dit qu'*impudans* est là pour *impudemment, hardiment.* Il se trompe : *impudans* est un adjectif qui

Ce qu'ils pensoient servir pour le bien de l'empire.
Et comme la jeunesse est vive et sans repos,
Sans peur, sans fiction, et libre en ses propos,
Il semble qu'on luy doit permettre davantage.
Aussi que les vertus fleurissent en cet âge,
Qu'on doit laisser meurir sans beaucoup de rigueur,
Afin que tout à l'aise elles prennent vigueur.
C'est ce qui m'a contraint de librement escrire,
Et, sans picquer au vif, me mettre à la satyre,
Où, poussé du caprice, ainsi que d'un grand vent,
Je vais haut dedans l'air quelque fois m'eslevant;
Et quelque fois aussi, quand la fougue me quite,
Du plus haut au plus bas mon vers se précipite,
Selon que du suject touché diversement,
Les vers à mon discours s'offrent facilement.
Aussi que la satyre[19] est comme une prairie,

se rapporte à *jeunes Romains*, et non pas un adverbe. C'est ainsi que Ronsard a dit :

> . . . . . Et la terre commune,
> Sans semer ni planter, bonne mère, apportoit
> Le fruit, etc.

et que Regnier lui-même dit plus loin, satire II, vers 28 :

> Et que ces rimasseurs.....
> N'approuvent impuissans, une fausse semence.

[19] *Aussi que la satyre...*] Par ce vers et les trois suivants, Regnier a prétendu vraisemblablement désigner la satire des Grecs, qui consistoit, ainsi que nous l'avons dit, dans l'alliance du grave avec le bouffon, car la satire romaine, dont Lucilius fut l'inventeur, est un poëme railleur ou piquant, composé pour critiquer les ouvrages ou pour reprendre les mœurs. « Satira dicitur carmen apud Romanos nunc quidem maledicum, et ad carpenda hominum vitia archææ comœdiæ caractere compositum, quales scripserunt Lucilius et Horatius et Persius. Sed olim carmen, quod ex variis poematibus

Qui n'est belle sinon en sa bisarrerie;
Et comme un pot pourry[20] des frères mandians,
Elle forme son goust de cent ingredians.
Or, grand roy, dont la glôire en la terre espenduë,
Dans un dessein si haut rend ma muse esperduë,
Ainsi que l'œil humain le soleil ne peut voir,
L'esclat de tes vertus offusque tout sçavoir;
Si bien que je ne sçay qui me rend plus coulpable,
Ou de dire si peu d'un suject si capable,
Ou la honte que j'ay d'estre si mal apris,
Ou la témerité de l'avoir entrepris.
Mais quoy, par ta bonté, qui toute autre surpasse,
J'espère du pardon, avecque ceste grace
Que tu liras ces vers, où jeune je m'esbas
Pour esgayer ma force; ainsi qu'en ces combas
De fleurets on s'exerce, et dans une barriere
Aux pages l'on reveille une adresse guerriere,
Follement courageuse, afin qu'en passe-temps
Un labeur vertueux anime leur printemps,
Que leur corps se desnouë, et se desangourdisse,
Pour estre plus adroits à te faire service.
Aussi je fais de mesme en ces caprices fous :
Je sonde ma portée et me taste le pous,
Afin que s'il advient, comme un jour je l'espere,
Que Parnasse m'adopte[21] et se dise mon pere,

constat, satyra vocabatur, quales scripserunt Pacuvius et Ennius. » Diomed. ex lib. III Grammat.

[20] *Pot pourry...* Mélange de viandes et de légumes divers. En espagnol, *olla podrida.*

[21] *Que Parnasse m'adopte...*] Cette version est celle de l'édition de 1608. Celles de 1612 et 1613 portent : *Que Parnasse m'adore.* Quoique faites pendant la vie de l'auteur, nous regardons ce changement comme une faute plutôt que comme une correction.

Emporté de ta gloire et de tes faits guerriers,
Je plante mon lierre au pied de tes lauriers[22].

[22] Ménage a ainsi déguisé ce vers charmant, pour l'insérer dans son églogue à la reine Christine :

Rampe notre lierre au pied de tes lauriers.

ce qui lui a été reproché par Gilles Boileau, dans son *Avis à Ménage*.

A MONSIEUR LE COMTE DE CARAMAIN[1].

SATYRE II.

Comte, de qui l'esprit pénètre l'univers[2],
Soigneux de ma fortune et facile à mes vers ;
Cher soucy de la muse, et sa gloire future,
Dont l'aimable génie et la douce nature
Fait voir, inaccessible aux efforts médisans,
Que vertu n'est pas morte en tous les courtisans :
Bien que foible et débile, et que mal reconnuë,
Son habit décousu la montre à demy nuë ;
Qu'elle ait seche la chair, le corps amenuisé,
Et serve à contre-cœurs le vice auctorisé ;
Le vice qui pompeux tout mérite repousse,

[1] Ou plutôt le comte de Cramail, nom qui, selon Ménage, se dit par corruption, pour Carmain, changé en Cramail dans l'édition de 1642, et dans toutes celles qui l'ont suivie. On lit Caramain dans les éditions précédentes, à remonter jusqu'à la première, de 1608, où il y a Caramain.

Adrien de Montluc, comte de Cramail, fut l'un des beaux esprits de la cour de Louis XIII. Il étoit né l'an 1568, de Fabien de Montluc, fils du fameux maréchal Blaise de Montluc, et mourut en 1646. On lui attribue la comédie *des Proverbes*, pièce singulière, et l'une des plus comiques de son temps, ainsi qu'un livre rempli de quolibets, intitulé *les Jeux de l'inconnu*.

[2] *Comte, de qui l'esprit...*] Les douze premiers vers contiennent une apostrophe imparfaite dont le sens n'est point fini.

Et va, comme un banquier, en carrosse et en housse[3].
Mais c'est trop sermonné de vice et de vertu.
Il faut suivre un sentier qui soit moins rebatu ;
Et, conduit d'Apollon, recognoistre la trace
Du libre Juvenal : trop discret est Horace,
Pour un homme picqué ; joint que la passion,
Comme sans jugement, est sans discretion.
Cependant il vaut mieux sucrer nostre moutarde[4] :
L'homme, pour un caprice, est sot qui se hazarde.
Ignorez donc l'autheur de ces vers incertains[5],
Et, comme enfans trouvez, qu'ils soient fils de putains,
Exposez en la ruë, à qui mesme la mere,
Pour ne se descouvrir, fait plus mauvaise chere[6].
Ce n'est pas que je croye, en ces temps effrontez,
Que mes vers soient sans pere et ne soient adoptez ;
Et que ces rimasseurs, pour feindre une abondance,
N'approuvent impuissans une fausse semence :

[3] *En housse*, c'est-à-dire *à cheval*. Du temps de Regnier, les carrosses n'étoient pas si communs qu'ils le sont devenus dans la suite. On n'alloit par la ville qu'à cheval, ou monté sur des mules couvertes d'une grande housse qui descendoit presque jusqu'à terre. Cet usage s'est maintenu fort longtemps parmi les médecins de Paris, témoin ce vers de Boileau, satire VIII, en 1667 :

. . . . . Quand il voit. . . . . .
Courir chez un malade un assassin en housse.

[4] Expression proverbiale bien énergique.

Ce vers ferait soupçonner que c'est ici la première satire de Regnier, qui ne vouloit pas alors que l'on sût qu'il en étoit l'auteur.

[6] *Chère*, accueil, visage : du latin *cara*, pour *facies*, *vultus*.

. . . . . Postquam venêre verendam
Cæsaris ante caram.
CORIPPUS, *de Laudibus Justini*, lib. II.

(Voyez Du Cange, Ménage, etc.)

Comme nos citoyens de race désireux,
Qui bercent les enfans qui ne sont pas à eux.
Ainsi, tirant profit d'une fausse doctrine,
S'ils en sont accusés, ils feront bonne mine,
Et voudront, le niant, qu'on lise sur leur front,
S'il se fait un bon vers, que c'est eux qui le font[7].
Jaloux d'un sot honneur, d'une bastarde gloire,
Comme gens entendus s'en veulent faire accroire :
A faux titre insolens, et, sans fruict hazardeux,
Pissent au benestier[8], afin qu'on parle d'eux.
Or avecq' tout cecy, le point qui me console,
C'est que la pauvreté comme moi les affole[9];
Et que, la grace à Dieu[10], Phœbus et son troupeau,
Nous n'eusmes sur le dos jamais un bon manteau.
Aussi lors que l'on voit un homme par la ruë,
Dont le rabat est sale et la chausse rompuë,

[7] Vers monosyllabique.

[8] Autre expression proverbiale non moins énergique que la précédente. Les Grecs avoient un proverbe semblable, Ἐν Πυθίου χέσαι, qu'on peut rendre ainsi en latin : *In Pythii templo cacare.* ERASM. *Adag.*, chil. 4, cent. 2, 65. *Benestier :* Anciennement on disoit *benoitier* et *benêtier ;* aujourd'hui on ne dit que *bénitier.*

[9] *Les affole.*] Les foule, les blesse, les incommode. *Affoler,* en ce sens, n'est plus en usage :

> Encor est-ce un confort à l'homme malheureux,
> D'avoir un compagnon au malheur qui l'affole.

C'est la fin d'un des sonnets de Philippe Desportes, *Amours de Diane*, sonnet 14.

[10] On dit maintenant *grâces à Dieu ;* mais *la grâce à Dieu* étoit la façon de parler usitée du temps de Regnier, et même plus anciennement, car dans les *Nouvelles Récréations de Bonaventure Des Periers*, imprimées en 1558, et dont le privilége est de 1557, on lit : « Le bon homme lui respond qu'il n'en avoit point été malade, et qu'il avoit tousjours bien ouy, *la grace à Dieu.* » Nouv. x, p. 42.

Ses gregues[11] aux genoux, au coude son pourpoint,
Qui soit de pauvre mine, et qui soit mal en point,
Sans demander son nom on le peut reconnoistre;
Car si ce n'est un poëte[12], au moins il le veut estre.
Pour moy, si mon habit, par tout cicatrisé,
Ne me rendoit du peuple et des grands mesprisé,
Je prendrois patience, et parmy la misere
Je trouverois du goust; mais ce qui doit desplaire
A l'homme de courage et d'esprit relevé,
C'est qu'un chacun le fuit ainsi qu'un réprouvé.
Car, en quelque facon, les malheurs sont propices.
Puis les gueux en gueusant trouvent maintes délices,
Un repos qui s'esgaye en quelque oysiveté.
Mais je ne puis patir[13] de me voir rejetté.

[11] Les grègues étoient une espèce de haut-de-chausses ou de culottes. Le pourpoint étoit une sorte de vêtement à manches, et que notre habit a remplacé.

[12] Regnier fait toujours ce mot *poëte* de deux syllabes, quoiqu'il en ait trois, suivant son étymologie, ποιητής, *poëta*, et suivant l'usage. Dans la première édition, de 1608, ce même mot est partout imprimé avec une diphtongue, en cette manière : *pœte*. Notre auteur n'a fait ce mot de trois syllabes que dans un seul endroit, qui est le vers 49 de la satire XII. L'usage de faire *poëte* et *poëme* de deux syllabes s'est conservé long-temps après Regnier :

Tout vient dans ce grand poëme admirablement bien,

dit Th. Corneille.

Comme un poëte fameux il se fait regarder.

P. CORNEILLE.

Quintilien, *Instit. orat.*, lib. I, cap. 5, cite un vers de Varron où ce poëte avoit aussi resserré deux syllabes en une dans le mot *Phaëton*, qui en a trois :

Cum te flagranti dejectum fulmine Phæton.

[13] *Pâtir* est hors d'usage dans le sens de ce vers; on dit à présent *souffrir*, mot qu'on a substitué à l'autre dans l'édition de 1642 et dans les suivantes.

C'est donc pourquoy, si jeune abandonnant la Fran-
J'allay, vif de courage et tout chaud d'esperance, [ce,
En la cour d'un prélat[14] qu'avec mille dangers
J'ay suivy, courtisan, aux païs estrangers.
J'ay changé mon humeur, alteré ma nature;
J'ay beu chaud, mangé froid, j'ay couché sur la dure[15];
Je l'ay, sans le quitter, à toute heure suivy;
Donnant ma liberté je me suis asservy,
En public, à l'église, à la chambre, à la table,
Et pense avoir esté maintefois agréable.
Mais, instruit par le temps, à la fin j'ay connu
Que la fidelité n'est pas grand revenu;
Et qu'à mon temps perdu, sans nulle autre esperance,
L'honneur d'estre sujet tient lieu de récompense :
N'ayant autre interest de dix ans ja passez,
Sinon que sans regret je les ay despensez.
Puis je sçay, quant à luy, qu'il a l'ame royalle,
Et qu'il est de nature et d'humeur liberalle.
Mais, ma foy, tout son bien enrichir ne me peut,
Ny domter mon malheur, si le ciel ne le veut.

[14] *En la cour d'un prélat...*] Ne serait-ce pas François de Joyeuse, cardinal en 1583, et archevêque de Toulouse en 1585? Ce prélat fit plusieurs voyages à Rome, où Regnier, en 1583, n'ayant encore que vingt ans, le suivit, et s'attacha à lui jusqu'à la fin de 1603, sans en avoir tiré de récompense, puisque le premier bénéfice qu'il ait eu, et qu'il obtint par une autre voie, fut un canonicat de Chartres, en possession duquel il entra le 30 juillet 1604. J'ajoute à ces conjectures le mot *cour*, dont le poëte use ici, et l'idée qu'il donne, dans les vers suivants, de la magnificence du prélat.

[15] *J'ai beu chaud.....*] J.-B. Rousseau, épigr. XXV, liv. 2, définit ainsi un courtisan :

. . . . . C'est un être
Qui ne connoit rien de froid ni de chaud;
Et qui se rend précieux à son maître,
Par ce qu'il coûte, et non par ce qu'il vaut.

C'est pourquoy, sans me plaindre en ma desconvenuë,
Le malheur qui me suit ma foy ne diminuë;
Et rebuté du sort, je m'asservy pourtant,
Et sans estre avancé je demeure contant :
Sçachant bien que fortune est ainsi qu'une louve,
Qui sans choix s'abandonne au plus laid qu'elle trouve;
Qui releve un pédant de nouveau baptisé[16],
Et qui par ses larcins se rend authorisé;
Qui le vice annoblit, et qui, tout au contraire,
Ravalant la vertu, la confine en misere.
Et puis je m'iray plaindre apres ces gens icy?
Non, l'exemple du temps n'augmente mon soucy.
Et bien qu'elle ne m'ait sa faveur départie,
Je n'entend, quand à moy, de la prendre à partie,
Puis que, selon mon goust, son infidélité
Ne donne et n'oste rien à la félicité.
Mais que veux-tu qu'on face en ceste humeur austere?
Il m'est, comme aux putains, mal-aisé de me taire;
Il m'en faut discourir de tort et de travers.
Puis souvent la colere engendre de bons vers[17].
Mais, comte, que sçait-on? elle est peut-être sage,
Voire, avecque raison, inconstante et volage;
Et déesse avisée aux biens qu'elle départ,

[16] *De nouveau baptisé.*] Parvenu à quelque dignité. Boileau a dit de même dans sa première satire :

Et que le sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

[17] *Puis souvent la colère engendre de bons vers.*]

Et sans aller rêver dans le sacré vallon,
La colère suffit, et vaut un Apollon.

BOILEAU, sat. I.

Regnier et Boileau ont imité ce vers fameux de Juvénal, satire 1, vers 79.

Si natura negat, facit indignatio versum.

Les adjuge au mérite, et non point au hazard.
Puis l'on voit de son œil, l'on juge de sa teste,
Et chacun en son dire a droict en sa requeste :
Car l'amour de soy-mesme et nostre affection
Adjouste avec usure à la perfection.
Tousiours le fond du sac ne vient en évidence,
Et bien souvent l'effet contredit l'apparence.
De Socrate à ce point l'oracle est my-party[18] ;
Et ne sçait-on au vray qui des deux a menty ;
Et si philosophant le jeune Alcibiade[19],
Comme son chevalier, en receut l'accolade.

[18] Ce vers a beaucoup varié. Dans la première édition on lit : *De Socrate à ce point l'arrest est my-party*. Dans celles de 1612 et 1613, faites pendant la vie de l'auteur, et dans les éditions suivantes, il y a l'*oracle* au lieu de l'*arrest*. Dans celle de 1642, et les autres qui ont été faites après, on a mis : *De Socrate en ce point*, etc. L'expression de ce vers et des trois suivants est embarrassée. *Oracle* ou *arrest*, que portoit la première version, ne signifie peut-être en cet endroit que *opinion publique*, qui, en effet, est double sur le compte de Socrate, sa liaison avec Alcibiade ayant été l'objet de soupçons que Cicéron lui-même a tournés en plaisanterie : *Quid? Socratem nonne legimus quemadmodum notarit Zopyrus?..... addidit etiam mulierosum : in quo Alcibiades cachinnum dicitur sustulisse.* Cic. de Fato.

Boileau, satire XII, s'est emparé de la pensée de Regnier, qu'il a rendue avec son élégance accoutumée.

Et Socrate, l'honneur de la profane Grèce,
Qu'étoit-il, en effet, de près examiné,
Qu'un mortel par lui-même au seul mal entraîné,
Et, malgré la vertu dont il faisoit parade,
Très équivoque ami du jeune Alcibiade?

[19] Ce vers est encore amphibologique ; on ne sait si Regnier a voulu dire : *Et si Socrate philosophant le jeune Alcibiade*, pour *enseignant la philosophie au jeune Alcibiade ;* ou, par une inversion forcée : *Et si le jeune Alcibiade philosophant.* Ce dernier sens a paru plus convenable à quelques éditeurs, qui, depuis 1642, ont mis une virgule après le mot *philosophant.* Nous croyons devoir rétablir le premier texte, dans la crainte

Il n'est à décider rien de si mal aisé,
Que sous un sainct habit le vice desguisé.
Par ainsi j'ay donc tort, et ne doy pas me plaindre,
Ne pouvant par merite autrement la contraindre
A me faire du bien, ny de me départir
Autre chose à la fin, sinon qu'un repentir.
Mais quoy, qu'y feroit on, puis qu'on ne s'ose pendre?
Encor faut-il avoir quelque chose où se prendre,
Qui flatte, en discourant, le mal que nous sentons.
Or laissant tout cecy, retourne à nos moutons[20],
Muse, et sans varier dy nous quelques sornettes
De tes enfans bastards, ces tiercelets de poëtes[21],
Qui par les carrefours vont leurs vers grimassans,
Qui par leurs actions font rire les passans,
Et quand la faim les poind, se prenant sur le vostre,
Comme les estourneaux ils s'affament l'un l'autre.
Cependant sans souliers, ceinture, ny cordon,
L'œil farouche et troublé, l'esprit à l'abandon,
Vous viennent accoster comme personnes yvres,

de prêter à l'auteur un sens autre que celui qu'il a voulu donner à la phrase.

[20] C'est un proverbe pris de la farce de *Patelin*. Martial, liv. VI, 19, a dit de même : *Jam dic, Postume, de tribus capellis.* (Voyez Henri Etienne, en son *Dial. du nouveau langage françois italianisé*, édit. d'Anvers, 1579, page 137; et Pasquier, *Recherches*, liv. VIII, chap. 59.) On pourroit, touchant ce proverbe, remonter jusqu'à celui-ci : *Alia Menecles, alia porcellus loquitur*, et voir l'explication qu'Erasme en donne. Rabelais a employé plus d'une fois ce proverbe, *retourner à ses moutons*, liv. I, chap. 1 et 2; liv. III, chap. 33.

[21] *Tiercelets de poëtes.*] Parmi les oiseaux de fauconnerie, les femelles portent le nom de l'espèce, parce qu'elles surpassent les mâles en grandeur de corps, en courage et en force. Leurs mâles sont nommés *tiercelets*, parce qu'ils sont un tiers plus petits qu'elles. Tiercelet de faucon, d'autour, etc.
Rabelais a dit : *Tiercelet de Job.* Pantagr. 3, 9.

Et disent pour bon-jour : Monsieur, je fais des livres[22],
On les vend au Palais, et les doctes du temps
A les lire amusez, n'ont autre passe-temps.
De là, sans vous laisser, importuns ils vous suivent,
Vous alourdent de vers, d'alegresse vous privent,
Vous parlent de fortune, et qu'il faut acquerir
Du crédit, de l'honneur, avant que de mourir;
Mais que pour leur respect l'ingrat siècle où nous [sommes,
Au prix de la vertu n'estime point les hommes;
Que Ronsard, du Bellay, vivants ont eu du bien,
Et que c'est honte au Roy de ne leur donner rien.
Puis, sans qu'on les convie, ainsi que vénerables,
S'assient[23] en prélats les premiers à vos tables,
Où le caquet leur manque, et des dents discourant,
Semblent avoir des yeux regret au demeurant[24].
Or la table levée, ils curent la mâchoire.
Apres grâces Dieu beut[25], ils demandent à boire;

[22] Horace, dans sa satire de l'*Importun*, liv. I, satire 9, dit :

Noris nos, inquit, docti sumus.

[23] Dans les éditions de 1608 et 1614 on lit *s'assiessent;* celles de 1613 et suivantes, *s'assient.*

[24] *Demourant*, édition de 1608.

[25] Un auteur grave (Boetius Epo) dit que les Allemands, fort adonnés à la débauche, ne se mettoient point en peine de dire grâces après leur repas. Pour réprimer cet abus, le pape Honorius III donna des indulgences aux Allemands qui boiroient un coup après avoir dit grâces. Boetius Epo, Comment. sur le chap. des Décrétales : *Ne clerici vel monachi*, etc. cap. 1, n. 13.

L'origine de cette façon de parler, *apres graces Dieu beut*, ne vient-elle point plutôt de cet endroit de l'Evangile? *Et, accepto calice, gratias agens dedit eis, et biberunt ex illo omnes.* La Monnoye croit qu'il faut peut-être lire : *Après Grace-Dieu bue, ils demandent à boire*, pour donner à entendre que, non

Vous font un sot discours, puis au partir de là,
Vous disent : Mais, monsieur, me donnez-vous cela?
C'est tousjours le refrein qu'ils font à leur balade.
Pour moy je n'en voy point que je n'en sois malade;
J'en perds le sentiment, du corps tout mutilé,
Et durant quelques jours j'en demeure opilé.
Un autre, renfrogné, resveur, mélancolique,
Grimassant son discours, semble avoir la colique,
Suant, crachant, toussant, pensant venir au point,
Parle si finement que l'on ne l'entend point.
Un autre, ambitieux, pour les vers qu'il compose,
Quelque bon bénefice en l'esprit se propose,
Et, dessus un cheval comme un singe attaché,
Méditant un sonnet, médite un évesché[26].
Si quelqu'un, comme moy, leurs ouvrages n'estime,
Il est lourd, ignorant, il n'ayme point la rime;
Difficile, hargneux, de leur vertu jaloux,
Contraire en jugement au commun bruit de tous :

contens d'avoir bu le coup d'après grâces, ils demandent à boire sur nouveaux frais. Ainsi, boire *Grace-Dieu*, ce seroit boire un seul coup après avoir dit ses grâces; et en demander davantage seroit manquer de savoir-vivre et de tempérance.

[26] Dans l'édition de 1608 on lit *une évesché*. Toutes les autres éditions portent *un évesché*; mais dans la satire III, page 35, notre auteur a fait *évêché* du genre féminin : *Et si le faix léger d'une double évesché*. Quarante ans après la composition de cette satire, le genre du mot *évêché* n'étoit pas encore bien déterminé; car Ménage, dans sa *Requête des Dictionnaires*, imprimée en 1649, assure qu'il n'y avoit que les puristes qui dissent *une évesché* :

Ils veulent, malgré la raison,
Qu'on dise aujourd'hui la poison,
Une épitaphe, une épigramme,
Une navire, une anagramme,
Une reproche, une duché,
Une mensonge, une évesché.

Que leur gloire il desrobe, avec ses artifices.
Les dames cependant se fondent en délices,
Lisant leurs beaux escrits, et de jour et de nuict
Les ont au cabinet souz le chevet du lict;
Que portez à l'église, ils vallent des matines :
Tant, selon leurs discours, leurs œuvres sont divines.
Encore apres cela, ils sont enfans des cieux,
Ils font journellement carrousse[27] avecq' les dieux :
Compagnons de Minerve, et confis en science,
Un chacun d'eux pense estre une lumiere en France.
Ronsard, fay-m'en raison, et vous autres esprits,
Que pour estre vivans en mes vers je n'escrits,
Pouvez-vous endurer que ces rauques cygalles
Esgallent leurs chansons à vos œuvres royalles,
Ayant vostre beau nom laschement démenty?
Ha! c'est que nostre siècle est en tout perverty.
Mais pourtant quel esprit, entre tant d'insolence,
Sçait trier[28] le sçavoir d'avecques l'ignorance,
Le naturel de l'art, et d'un œil avisé
Voit qui de Calliope est plus favorisé?
Juste postérité, à tesmoin je t'appelle[29],
Toy qui, sans passion, maintiens l'œuvre immortelle,
Et qui, selon l'esprit, la grace, et le sçavoir,

[27] Ce mot a vieilli; il signifie débauche de vin, du mot allemand *garauss, tout vidé;* on sous-entend *le verre.* MÉNAGE.

[28] *Trier*, c'est ainsi qu'il faut lire, suivant la première édition, de 1608, et non pas *tirer*, qui est dans les autres éditions.

[29] Ce vers a été employé par Desmarestz de Saint-Sorlin, dans une ode qui est à la tête de son poëme de *Clovis*, et dans un ouvrage de sa façon, intitulé : *La Comparaison de la langue et de la poésie françoise*, etc., 1670.

Car le siècle envieux juge sans équité;
Mais j'en appelle à toy, juste postérité.

De race en race au peuple un ouvrage fais voir :
Venge ceste querelle, et justement sépare
Du cigne d'Apollon la corneille barbare,
Qui, croassant partout d'un orgueil effronté,
Ne couche de rien moins que l'immortalité[30].
Mais, comte, que sert-il d'en entrer en colère ?
Puis que le temps le veut, nous n'y pouvons rien faire[31].
Il faut rire de tout : aussi bien ne peut-on
Changer chose en Virgile, ou bien l'autre en Platon[32].
Quel plaisir penses-tu que dans l'ame je sente,
Quand l'un de ceste trouppe, en audace insolente,
Vient à Vanves[33] à pied pour grimper au coupeau

[30] Ce vers est ainsi dans l'édition de 1608, et il doit être ainsi, à moins qu'on n'aime mieux lire : *Ne couche rien de moins*. D'autres éditions portent :

Ne couche de rien moins de l'immortalité;

c'est-à-dire, *Ne vise, n'aspire à rien moins qu'à l'immortalité.*

[31] Edition de 1642 et suivantes : *Nous n'y pouvons que faire.*

[32] Les éditeurs se sont efforcés de torturer ce vers naïf et plaisant pour le rendre lourd et commun. L'édition de 1642 porte : *Changer chose*, pour aucune chose, *en Virgile, ou reprendre Platon.* Celles de 1655 et de 1667 : *Changer rien dans Virgile, ou reprendre en Platon.* Lenglet-Dufresnoy, qui a compris le sens de Regnier, propose aussi sa variante : *Changer l'un en Virgile*, etc.

Il est évident que *chose* est là pour *un tel.*

[33] Village près de Paris, qu'on appelle aujourd'hui *Vanves.* Ce village est renommé pour le beurre excellent qu'il fournit.

Hic truncis ubi burra fluunt Vanvæa cavatis.
Ant. DE ARENA, *poëma Macaronic. de Bello huguenotico.*

François Ier, pour se moquer de la longue liste de titres qu'étaloit l'empereur Charles-Quint, ne prenoit d'autre qualité dans ses réponses que celle de roi de France, seigneur de Gonesse et de *Vanvres.* Au reste, ce vers 201 fait présumer que le comte de Cramail avoit une maison à Vanvres, et que cette

Du Parnasse françois et boire de son eau ;
Que, froidement reçeu, on l'escoute à grand peine[34] ;
Que la muse en groignant luy deffend sa fontaine,
Et, se bouchant l'oreille au récit de ses vers,
Tourne les yeux à gauche et les lit de travers ;
Et, pour fruit de sa peine aux grands vens dispersée,
Tous ses papiers servir à la chaise percée[35] ?
Mais comme eux je suis poëte, et sans discrétion
Je deviens importun avec présomption.
Il faut que la raison retienne le caprice,
Et que mon vers ne soit qu'ainsi qu'un exercice
Qui par le jugement doit estre limité,
Selon que le requiert ou l'âge ou la santé.
Je ne sçay quel démon m'a fait devenir poëte :
Je n'ay, comme ce Grec, des dieux grand interprète,
Dormy sur Helicon[36], où ces doctes mignons
Naissent en une nuict, comme les champignons.
Si ce n'est que ces jours, allant à l'adventure,
Resvant comme un oyson allant à la pasture,
A Vanves j'arrivay, où, suivant maint discours,
On me fit au jardin faire cinq ou six tours ;
Et comme un conclaviste entre dans le conclave,

maison étoit ouverte aux gens de lettres et aux poëtes célèbres.

[34] L'hiatus qui se trouve à la césure de ce vers pouvoit se sauver facilement en mettant *que receu froidement* ; mais, du temps de Regnier, la rencontre de deux voyelles dans les vers n'étoit pas regardée comme un défaut.

[35] N'est-ce point là l'original du vers de Molière ?

Franchement il est bon à mettre au cabinet.
Misanthrope, act. I, sc. II.

[36] Hésiode, s'étant endormi sur le mont Hélicon après avoir bu de l'eau d'Hippocrène, devint poëte par une faveur singulière des muses.

Le sommelier me prit et m'enferme en la cave,
Où beuvant et mangeant, je fis mon coup d'essay,
Et où, si je sçay rien, j'appris ce que je sçay.
  Voyla ce qui m'a fait et poëte et satyrique,
Reglant la mesdisance à la façon antique.
Mais à ce que je voy, simpatisant d'humeur,
J'ay peur que tout à fait je deviendray rimeur.
J'entre sur ma loüange, et, bouffi d'arrogance,
Si je n'en ay l'esprit, j'en auray l'insolence.
Mais retournons à nous, et sages devenus,
Soyons à leurs dépens un peu plus retenus.
  Or, comte, pour finir, ly doncqu' ceste satyre,
Et voy ceux de ce temps que je pince sans rire;
Pendant qu'à ce printemps retournant à la cour,
J'iray revoir mon maistre[37] et lui dire bon jour.

[37] Voyez la note 12, page 12.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE CŒUVRES[1].

SATYRE III.

Marquis, que doy-je faire en ceste incertitude?
Dois-je, las de courir, me remettre à l'estude,
Lire Homère, Aristote, et, disciple nouveau,
Glaner ce que les Grecs ont de riche et de beau;
Reste de ces moissons que Ronsard et des Portes[2]
Ont remporté du champ sur leurs espaules fortes,
Qu'ils ont comme leur propre en leur grange entassé,
Esgallant leurs honneurs aux honneurs du passé?
Ou si, continuant à courtiser mon maistre[3],
Je me dois jusqu'au bout d'espérance repaistre,
Courtisan morfondu, frénetique et resveur,

[1] Francois Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, frère de la belle Gabrielle, duchesse de Beaufort, s'est rendu célèbre par ses ambassades, surtout par celle de Rome. Il fut fait maréchal de France en 1624, et depuis ce temps-là on le nomme le maréchal d'Estrées. Il mourut à Paris le 5 mai 1670, âgé d'environ cent ans.

[2] Pierre de Ronsard et Philippe des Portes, poëtes fameux. Ronsard, surnommé le prince des poëtes françois, mort en 1585, conserva long-temps une haute réputation, méritée à quelques titres, et dont Regnier offre ici la preuve. L'abbé des Portes étoit natif de Chartres et oncle de Regnier. Il fut chanoine de la Sainte-Chapelle, abbé de Tiron, de Bonport, de Josaphat, des Vaux de Cernay et d'Aurillac. Il mourut en 1606, possesseur d'une immense fortune.

Voyez la note 12 sur la satire II page 12.

Portrait de la disgrace et de la défaveur;
Puis, sans avoir du bien, troublé de resverie,
Mourir dessus un coffre[4] en une hostellerie,
En Toscane, en Savoye[5], ou dans quelque autre lieu,
Sans pouvoir faire paix ou tresve avecques Dieu?
Sans parler je t'entends : il faut suivre l'orage;
Aussi bien on ne peut où choisir avantage.
Nous vivons à tastons, et dans ce monde icy
Souvent avecq' travail on poursuit du soucy :
Car les dieux courroussez contre la race humaine[6],
Ont mis avec les biens la sueur et la peine.
Le monde est un berlan où tout est confondu :
Tel pense avoir gagné qui souvent a perdu,
Ainsi qu'en une blanque où par hazard on tire,
Et qui voudroit choisir souvent prendroit le pire.
Tout despend du destin, qui, sans avoir esgard,
Les faveurs et les biens en ce monde départ.
Mais puis qu'il est ainsi que le sort nous emporte,

[4] Cette expression de *mourir sur un coffre*, pour indiquer une mort misérable, étoit en faveur du temps de Regnier. On en peut juger par cette épitaphe que Tristan l'Hermite, poëte contemporain de notre auteur, composa pour lui-même :

Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une espérance vaine,
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur.
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paroître;
Je véquis dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

[5] Notre poëte avoit passé par ces pays-là dans son voyage de Rome. Il y a apparence que cette satire ne fut faite qu'après son retour.

[6] *Car les dieux courroussez.....*] Ronsard avoit dit dans son *Boccage royal :*

On dit que Prométhée, en pétrissant l'argile
Dont il fit des humains l'essence trop fragile,
Pour donner origine à nos premiers malheurs,
Au lieu d'eau la trempa de sueurs et de pleurs.

Qui voudroit se bander contre une loy si forte?
Suivons donc sa conduïte en cet aveuglement.
Qui peche avecq' le ciel peche honorablement.
Car penser s'affranchir, c'est une resverie :
La liberté par songe en la terre est cherie.
Rien n'est libre en ce monde, et chaque homme dépend,
Comtes, princes, sultans, de quelque autre plus grand.
Tous les hommes vivants sont icy bas esclaves;
Mais suivant ce qu'ils sont ils different d'entraves;
Les uns les portent d'or, et les autres de fer :
Mais n'en desplaise aux vieux, ny leur philosopher[7],
Ni tant de beaux escrits qu'on lit en leurs escoles,
Pour s'affranchir l'esprit ne sont que des paroles.
  Au joug nous sommes nez, et n'a jamais esté
Homme qu'on ait veu vivre en plaine liberté.
  En vain me retirant enclos en une estude,
Penseroy-je laisser le joug de servitude;
Estant serf du desir d'aprendre et de sçavoir,
Je ne ferois sinon que changer de devoir.
C'est l'arrest de nature, et personne en ce monde
Ne sçauroit contrôler sa sagesse profonde.
  Puis, que peut-il servir aux mortels icy bas,
Marquis, d'estre sçavant ou de ne l'estre pas,
Si la science pauvre, affreuse et mesprisée
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée[8];

[7] Voici le mot *philosopher* pris dans l'acception inusitée aujourd'hui de *connoissances en philosophie;* c'est l'infinitif du verbe devenu substantif, comme *savoir* pris pour *science* Cette hardiesse ou cette licence de Regnier peut servir à interpréter le vers 111 de la satire II. (Voy. note 19, page 18.)

[8] Notre poëte a parodié ces deux vers dans le second discours au roi, vers 111 et 112.

La science à la table est des seigneurs prisée,
Mais en chambre, Belleau, elle sert de risée.

J. du BELLAY, sonnet à Remy Belleau.

Si les gens de latin des sots sont denigrez,
Et si l'on est docteur sans prendre ses degrez?
Pourveu qu'on soit morgant, qu'on bride sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand panache,
Qu'on parle barragoüyn, et qu'on suive le vent[9],
En ce temps du jourd'huy l'on n'est que trop sçavant.
Du siècle les mignons[10], fils de la poulle blanche[11],
Ils tiennent à leur gré la fortune en la manche;
En credit eslevez, ils disposent de tout,
Et n'entreprennent rien qu'ils n'en viennent à bout.
Mais quoy, me diras-tu, il t'en faut autant faire :

[9] Regnier a semé ses poésies de ces façons de parler populaires et passagères. Sorel l'en a repris dans ses remarques sur le livre XIV du *Berger extravagant*, p. 553: « Que si au » reste, dit-il, j'ay quelques proverbes, tous ceux qui par- » lent bien les disent aussi bien que moy. Que seroit ce donc » si je disois comme Renyer : *C'est pour votre beau nez que cela* » *se fait; Vous parlez barragouin ; Vous nous faites des bonadiez ;* » *Vous mentez par vostre gorge; Vous faites la figue aux autres; Je* » *réponds d'un ris de Saint-Médard; Je suis parmi vous comme* » *un homme sans verd.* Voilà les meilleurs mots de ce poëte » satyrique ; mais je n'en voudrois pas user : car possible que » d'icy à dix ans l'on ne les entendra plus, et dès mainte- » nant il y a plusieurs personnes qui ne les entendent pas. »
Rabelais s'étoit déjà moqué du *baragouin* des savants de son temps, dans la rencontre que fit Pantagruel d'un écolier limousin. (Voyez liv. II, chap. 6.)

[10] Du temps de Regnier on disoit *mignon* pour favori : *Les mignons du roy.*

[11] Expression tirée du proverbe latin *Gallinæ filius albæ*, JUVÉN., satire XIII, v. 141. (Voyez les *Adages* d'Erasme, p. m. 67.)

Que le fils de la poule blanche,
L'heureux seigneur d'Angervilliers, etc.

dit l'abbé Regnier-Desmarais, dans une lettre à madame Desmarets. On entend par cette expression le fils d'une femme que l'on aime, et sur lequel on répand les faveurs que l'on n'ose offrir à la mère.

Qui ose a peu souvent la fortune contraire.
Importune le Louvre et de jour et de nuict;
Perds pour t'assujettir et la table et le lict;
Sois entrant[12], effronté, et sans cesse importune :
En ce temps l'impudence esleve la fortune.
Il est vray, mais pourtant je ne suis point d'avis
De desgager mes jours pour les rendre asservis,
Et souz un nouvel astre aller, nouveau pilotte,
Conduire en autre mer mon navire qui flotte
Entre l'espoir du bien et la peur du danger
De froisser mon attente en ce bord estranger.
Car, pour dire le vray, c'est un pays estrange
Où, comme un vray Prothée, à toute heure on se [change,
Où les loix, par respect sages humainement,
Confondent le loyer[13] avecq' le chastiment;
Et pour un mesme fait, de mesme intelligence,
L'un est justicié, l'autre aura recompence[14].
Car selon l'interest, le crédit ou l'appuy,
Le crime se condamne et s'absout aujourd'huy.
Je le dy sans confondre en ces aigres remarques
La clemence du roy, le miroir des monarques,
Qui plus grand de vertu, de cœur et de renom,
S'est acquis de clement et la gloire et le nom.

[12] *Entrant*, hardi, entreprenant. Notre auteur emploie le même mot dans le 6e vers de la page suivante.

[13] *Loyer*, gages, salaire, récompense : de *locare*.

. . . . . Il le fist secrétaire
Et thrésorier des finances royales
Pour le loyer de ses vertus loyales.

CL. MAROT, *Cimetière de Cotereau*.

[14] *L'un est justicié, l'autre aura recompence.*]

. . . . . Multi
Committunt eadem diverso crimina fato :
Ille crucem pretium sceleris tulit, hic diadema.

JUVEN. sat. XIII.

Or, quant à ton conseil qu'à la cour je m'engage[15],
Je n'en ay pas l'esprit, non plus que le courage.
Il faut trop de sçavoir et de civilité,
Et, si j'ose en parler, trop de subtilité.
Ce n'est pas mon humeur; je suis mélancolique,
Je ne suis point entrant, ma façon est rustique;
Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ay pas l'esprit d'estre meschant.
Et puis, je ne sçaurois me forcer ny me feindre;
Trop libre en volonté, je ne me puis contraindre;
Je ne sçaurois flatter, et ne sçay point comment
Il faut se taire accort, ou parler faussement,
Benir les favoris de geste et de parrolles,
Parler de leurs ayeux au jour[16] de Cerizolles,
Des hauts faits de leur race, et comme ils ont aquis
Ce titre avecq' honneur de ducs et de marquis.
Je n'ay point tant d'esprit pour tant de menterie;
Je ne puis m'adonner à la cageollerie;
Selon les accidents, les humeurs ou les jours,
Changer comme d'habits tous les mois de discours.
Suivant mon naturel, je hay tout artifice,
Je ne puis déguiser la vertu ni le vice,
Offrir tout de la bouche, et, d'un propos menteur,
Dire : Pardieu, monsieur, je vous suis serviteur;
Pour cent bonadiez[17] s'arrester en la ruë,

[15] *Or, quant à ton conseil qu'à la cour je m'engage.*] Ce qui suit est imité de Juvénal, satire III, v. 41 :

Quid Romæ faciam? mentiri nescio, etc.

(Voyez Martial, liv. III, épit. 38 : *Atria magna colam*, etc.)

[16] *Au jour* pour *à la journée*. Bataille fameuse, gagnée, en 1545, par l'armée de François Ier, commandée par le duc d'Enghien, sur celle de l'empereur Charles-Quint. Les Latins disoient aussi *dies* pour *journée*, ou *bataille*.

[17] *Bonadiez*. Mot francisé, du latin *bona dies*, bon jour. On

Faire sus l'un des pieds en la sale la gruë,
Entendre un marjollet[18] qui dit avecq' mespris :
Ainsi qu'asnes, ces gens sont tous vestus de gris,
Ces autres verdelets aux perroquets ressemblent,
Et ceux cy mal peignez devant les dames tremblent:
Puis au partir de là, comme tourne le vent,
Avecques un bonjour amis comme devant.
Je n'entends point le cours du ciel, ny des pla-
Je ne sçay deviner les affaires secrètes, [netes[19],
Connoistre un bon visage, et juger si le cœur,
Contraire à ce qu'on voit, ne seroit point moqueur.
De porter un poullet[20] je n'ai la suffisance,

fait aussi ce mot *bonadiez* de trois syllabes : c'est pourquoi, dans l'édition de 1642 et dans les éditions suivantes, on a mis : *Et pour cent bonadiez.* Le même mot, réduit à trois syllabes, avait été employé dans le testament de Patelin : *Quand on me disoit bonadies.* Rabelais, liv. I, chap. 19, fait dire à Janotus de Bragmardo *mnadies* pour *bonadies,* et il le fait dire ainsi pour charger le ridicule de la harangue latine qu'il met dans la bouche de cet orateur, ou pour se moquer de la prononciation vicieuse qui régnoit dans les écoles, comme l'a conjecturé le commentateur de Rabelais.

[18] *Marjollet*, petit maître parfumé de marjolaine. C'est ainsi que le peuple a fait *muscadin*, de musc, et que l'on dit encore, dans le même sens, un *muguet.*

La Fontaine a employé l'expression de *marjollet* dans son conte des Lunettes.

[19] *Je n'entends point le cours du ciel, ny des planetes.*]

. . . . . Motus
Astrorum ignoro.

JUVEN. sat. III.

[20] *Poullet*, billet doux, lettre d'amour.

. . . . Ferre ad nuptam quæ mittit adulter,
Quæ mandat, norunt alii.

JUVEN. sat. III.

On lit dans le *Glossaire bourguignon*, au mot *poulô*, que *poulet*, en ce sens-là, n'a guère été en usage parmi nous que depuis 1610 jusqu'à 1670 tout au plus; mais nous trouvons des exemples un peu plus anciens de ce mot :

Je ne suis point adroit, je n'ay point d'éloquence
Pour colorer un fait, ou destourner la foy,
Prouver qu'un grand amour n'est suject à la loy,
Suborner par discours une femme coquette,
Luy conter des chansons de Jeanne, et de Paquette[21],
Desbaucher une fille, et par vives raisons
Luy monstrer comme amour fait les bonnes maisons,
Les maintient, les esleve, et propice aux plus belles
En honneur les avance, et les fait damoyselles;
Que c'est pour leur beau nez que se font les ballets:
Qu'elles sont le subject des vers et des poullets;
Que leur nom retentit dans les airs que l'on chante:
Qu'elles ont à leur suite une trouppe béante
De langoureux transis; et pour le faire court,
Dire qu'il n'est rien tel qu'aymer les gens de court:
Allegant maint exemple en ce siécle où nous sommes,
Qu'il n'est rien si facile à prendre que les hommes;
Et qu'on ne s'enquiert plus s'elle a fait le pourquoy,
Pourveu qu'elle soit riche, et qu'elle ait bien dequoy.
Quand elle auroit suivy le camp à la Rochelle[22],
S'elle[23] a force ducats elle est toute pucelle.
L'honneur estropié, languissant, et perclus,

car on fait dire à Henri IV, en 1597, que mademoiselle de Guise, sa nièce, « aimoit bien autant les poulets en papier qu'en fricassée ». *Mémoires de Sully*, part. II, p. 114. Et alors on appeloit *porte-poulet* un entremetteur d'amour. *Ibid.*, t. II, chap. 82, p. 248.

[21] Façon de parler populaire, pour marquer les discours que l'on tient du tiers et du quart.

[22] *Quand elle auroit suivi le camp à La Rochelle.*] Les calvinistes s'étant emparés de La Rochelle, cette ville fut assiégée en 1573 par Henri, duc d'Anjou, frère du roi Charles IX; mais Henri, ayant été appelé à la couronne de Pologne, abandonna ce siége.

[23] *S'elle* pour *si elle*, par élision.

N'est plus rien qu'un idole en qui l'on ne croit plus.
Or pour dire cecy il faut force mistère;
Et de mal discourir il vaut bien mieux se taire.
Il est vray que ceux-là qui n'ont pas tant d'esprit,
Peuvent mettre en papier leur dire par escrit;
Et rendre, par leurs vers, leur muse maquerelle;
Mais, pour dire le vray, je n'en ay la cervelle.
Il faut estre trop prompt, escrire à tous propos,
Perdre pour un sonnet, et sommeil, et repos.
Puis ma muse est trop chaste[24], et j'ay trop de cou-
Et ne puis pour autruy façonner un ouvrage. [rage,
Pour moy j'ai de la court autant comme il m'en faut :
Le vol de mon dessein ne s'estend point si haut :
De peu je suis content, encore que mon maistre
S'il luy plaisoit un jour mon travail reconnoistre
Peut autant qu'autre prince, et a trop de moyen
D'eslever ma fortune et me faire du bien.
Ainsi que sa nature, à la vertu facile,
Promet que mon labeur ne doit estre inutile,
Et qu'il doit quelque jour, mal-gré le sort cuisant,
Mon service honorer d'un honneste presant,
Honneste, et convenable à ma basse fortune,
Qui n'abaye, et n'aspire, ainsi que la commune,
Après l'or du Pérou; ny ne tend aux honneurs
Que Rome departit aux vertus des seigneurs.
Que me sert de m'asseoir le premier à la table,
Si la faim d'en avoir me rend insatiable?

[24] *Puis ma muse est trop chaste...*] On ne s'attendoit guère à trouver ce vers sous la plume de Regnier. Cependant on ne peut en conclure que notre auteur fût de mauvaise foi; il est vrai que la pudeur est offensée aujourd'hui des *rimes cyniques* qu'il paroît rechercher avec complaisance, mais on étoit de son temps moins délicat sur l'expression.

Et si le faix leger d'une double evesché[25]
Me rendant moins contant me rend plus empesché?
Si la gloire et la charge à la peine adonnée
Rend souz l'ambition mon ame infortunée?
Et quand la servitude a pris l'homme au colet,
J'estime que le prince est moins que son valet.
C'est pourquoy je ne tends à fortune si grande :
Loin de l'ambition, la raison me commande ;
Et ne prétends avoir autre chose sinon
Qu'un simple bénéfice, et quelque peu de nom :
Afin de pouvoir vivre avec quelque asseurance,
Et de m'oster mon bien que l'on ait conscience.
  Alors vrayment heureux, les livres feüilletant,
Je rendrois mon desir, et mon esprit contant,
Car sans le revenu l'estude nous abuse,
Et le corps ne se paist aux banquets de la muse.
Ses mets sont de sçavoir discourir par raison,
Comme l'ame se meut un temps en sa prison;
Et comme délivrée elle monte divine
Au ciel, lieu de son estre, et de son origine;
Comme le ciel mobile, esternel en son cours,
Fait les siècles, les ans, et les mois, et les jours,
Comme aux quatre élements, les matieres encloses,
Donnent, comme la mort, la vie à toutes choses.
Comme premierement les hommes dispersez,
Furent par l'armonie en troupes amassez,

[25] Allusion à ces vers de Ronsard, adressés au ministre de Mont-Dieu :

> Or sus, mon frère en Christ, tu dis que je suis prêtre;
> J'atteste l'Eternel que je le voudrois être,
> Et d'avoir tout le dos et le chef empêché
> Dessous la pesanteur d'une bonne évêché.

Aujourd'hui *évêché* est du genre masculin. (Voyez la remarque 26 sur la satyre II, page 21.)

Et comme la malice en leur ame glissée,
Troubla de nos ayeux l'innocente pensee ;
D'où nasquirent les loix, les bourgs, et les citez,
Pour servir de gourmette à leurs meschancetez ;
Comme ils furent en fin réduits sous un empire,
Et beaucoup d'autres plats[26] qui seroient longs à dire;
Et quand on en sçauroit ce que Platon en sçait;
Marquis, tu n'en serois plus gras, ny plus refait.
Car c'est une viande en esprit consommée,
Légere à l'estomach, ainsi que la fumée. [sçavoir !
Sçais tu, pour sçavoir bien, ce qu'il nous faut
C'est s'affiner le goust de cognoistre et de voir,
Apprendre dans le monde, et lire dans la vie,
D'autres secrets plus fins que de philosophie ;
Et qu'avecq' la science il faut un bon esprit.
Or entends à ce point ce qu'un Grec en escrit[27] :
Jadis un loup, dit-il, que la faim espoinçonne,
Sortant hors de son fort rencontre une lionne[28],

[26] *Et beaucoup d'autres faits*, dans l'édition de 1642 et dans les suivantes.

[27] Regnier suppose que cette fable étoit originairement grecque, parce que les fables le sont presque toutes. Celle-ci pourtant n'est pas du nombre, autant qu'on en peut juger par les citations que Ménage a curieusement ramassées là-dessus, pages 9 et 34 de ses *Modi di dire*, à la fin de ses *Origines italiennes*, édition de Genève, où il cite trois auteurs italiens qui ont raconté cette fable chacun à leur manière ; ce qui fait comprendre que Regnier, étant à Rome, l'avoit pu lire dans leurs écrits. Ces trois auteurs sont celui du *Novelliere antico*, novella 91; Stefano Guazzo, dans ses *Dialogues*; et Scipione Ammirato, dans ses *Proverbes*.

[28] Selon les trois auteurs italiens qu'on vient de citer, les acteurs de cette fable sont le renard, le loup et le mulet. La Fontaine, qui l'a mise en vers françois, liv. v, fable 8, introduit le cheval et le loup. Elle est aussi d'une autre manière, sous le nom du renard, du loup et du cheval, dans

Rugissante à l'abort, et qui monstroit aux dents
L'insatiable faim qu'elle avoit au dedans.
Furieuse elle approche, et le loup qui l'advise,
D'un langage flateur luy parle et la courtise :
Car ce fut de tout temps que, ployant sous l'effort,
Le petit cede au grand, et le foible au plus fort[29].
Luy, di-je, qui craignoit que faute d'autre proye,
La beste l'attaquast, ses ruses il employe.
Mais en fin le hazard si bien le secourut,
Qu'un mulet gros et gras à leurs yeux apparut.
Ils cheminent dispos, croyant la table preste,
Et s'approchent tous deux assez pres de la beste.
Le loup qui la cognoist, malin, et deffiant,
Luy regardant aux pieds, luy parloit en riant :
D'où es-tu ? qui es-tu ? quelle est ta nourriture[30],
Ta race, ta maison, ton maistre, ta nature ?
Le mulet estonné de ce nouveau discours,
De peur ingenieux, aux ruses eut recours ;
Et comme les Normans, sans lui respondre, voire[31] :
Compere, ce dit-il[32], je n'ay point de mémoire.

le recueil imprimé chez Barbin en 1694, liv. VII, fable 17 Ménage l'a tournée en vers latins dans ses *Modi di dire*, p. 34. —*Espoinçonne*, aiguillonne.

[29] La Fontaine, dans la fable du loup et de l'agneau :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

[30] *Nourriture*, pour éducation, se dit encore dans quelques unes de nos provinces.

[31] *Voire.*] Le mulet lui répondit en Normand. *Voire* est un adverbe affirmatif fort usité en Normandie, qui signifie *vraiment.*

[32] *Compere, ce dit-il...*] C'est ainsi qu'il faut lire suivant l'édition de 1608. On avait mis : *Et comme, ce dit-il*, dans toutes les éditions suivantes avant celle de 1642, ce qui est une faute d'autant plus grossière, qu'il y auroit trois vers de

Et comme sans esprit ma grand mere me vit,
Sans m'en dire autre chose au pied me l'escrivit.
Lors il leve la jambe au jarret ramassée;
Et d'un œil innocent il couvroit sa pensée,
Se tenant suspendu sur les pieds en avant.
Le loup qui l'aperçoit, se leve de devant,
S'excusant de ne lire, avecq' ceste parolle,
Que les loups de son temps n'alloient point à l'écolle.
Quand la chaude lionne, à qui l'ardente faim
Alloit précipitant la rage et le dessein,
S'approche, plus sçavante, en volonté de lire[33].
Le mulet prend le temps, et du grand coup qu'il tire,
Luy enfonce la teste, et d'une autre façon
Qu'elle ne sçavoit point, lui aprit sa leçon.
Alors le loup s'enfuit voyant la beste morte;
Et de son ignorance ainsi se reconforte :
N'en desplaise aux docteurs, Cordeliers, Jacobins,
Pardieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus [fins[34].

suite qui commenceroient par *et comme*. Dans celle de 1645 : *Mais comment, ce dit-il.*

[33] Les trois auteurs italiens cités dans la note 27 ajoutent que le loup crut que les clous attachés au fer du mulet étoient des lettres.

[34] Ce vers est composé de monosyllabes. Il est proverbial, et on l'exprime par ce mauvais latin : *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.* Rabelais, liv. I, ch. 39. Autrefois *clerc* signifioit un homme de lettres, parce qu'il n'y avoit que les gens d'église qui sussent quelque chose. Les Italiens ont un proverbe semblable : *Tutti quei ch'hanno lettere, non son' savi.* (Voyez la note 9 sur la satire XIII.)

A MONSIEUR MOTIN[1].

SATYRE IV.

Motin, la muse est morte, ou la faveur pour elle.
En vain dessus Parnasse Apollon on appelle,
En vain par le veiller on acquiert du sçavoir,
Si fortune s'en mocque, et s'on[2] ne peut avoir
Ny honneur, ny credit, non plus que si nos peines
Estoient fables du peuple inutiles et vaines.
Or va, romps-toi la teste, et de jour et de nuict
Pallis[3] dessus un livre, à l'appetit d'un bruict

[1] Pierre Motin, de la ville de Bourges, étoit des amis de l'auteur. On a imprimé les poésies de Motin, dans divers recueils, avec celles de Malherbe, de Maynard, de Racan, etc. Balzac, lettre 5 du livre XXII, fait mention de certains vers latins du P. Teron, jésuite, qu'Henri IV ordonna à Motin de traduire. Boileau parle de Motin comme d'un poëte très-froid :

> J'aime mieux Bergerac, et sa burlesque audace,
> Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.
>
> *Art poetique*, chant IV.

[2] *S'on*, sorte d'élision et de construction que se permettoient nos anciens poëtes pour *si on* ou *si l'on*.

[3] *Pallis*, lisez *pâlis*.

> Juvat impallescere chartis.
>
> PERSE, sat. V.

> Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible.
>
> BOILEAU, sat. VII.

Qui nous honore après que nous sommes souz terre[4] :
Et de te voir paré de trois brins de lierre[5] :
Comme s'il importoit, estans ombres là bas,
Que nostre nom vescust ou qu'il ne vescust pas.
Honneur hors de saison, inutile mérite,
Qui vivants nous trahit, et qui morts ne profite,
Sans soin de l'avenir je te laisse le bien
Qui vient à contre-poil alors qu'on ne sent rien ;
Puis que vivant icy de nous on ne fait conte,
Et que nostre vertu engendre notre honte.
Doncq' par d'autres moyens à la cour familiers,
Par vice, ou par vertu, acquerons des lauriers ;
Puis qu'en ce monde icy on n'en fait différence,
Et que souvent par l'un, l'autre a sa récompense.
Aprenons à mentir, mais d'une autre façon
Que ne fait Calliope, ombrageant sa chanson
Du voile d'une fable, afin que son mystère
Ne soit ouvert à tous, ny cognu du vulgaire.
Apprenons à mentir, nos propos desguiser,
A trahir nos amis, nos ennemis baiser,
Faire la cour aux grands, et dans leurs antichambres,
Le chapeau dans la main, nous tenir sur nos membres,
Sans oser ny cracher, ny toussir, ny s'asseoir,
Et nous couchant au jour, leur donner le bon-soir.
Car puis que la fortune aveuglément dispose
De tout, peut estre en fin aurons nous quelque chose
Qui pourra destourner l'ingratte adversité,
Par un bien incertain à tastons débité :

[4] *Qui nous honore après que nous sommes souz terre :*
Cineri gloria sera venit.
MARTIAL, I.

[5] La couronne de lierre étoit donnée aux poëtes.
Prima feres hederæ victricis præmia.
HORACE, liv. I.

Comme ces courtisans qui s'en faisant accroire,
N'ont point d'autre vertu sinon de dire, voire[6].
Or laissons doncq' la muse, Apollon, et ses vers,
Laissons le luth, la lyre, et ces outils divers,
Dont Apollon nous flatte : ingratte frénésie !
Puis que pauvre et quaymande[7] on voit la poésie,
Où j'ai par tant de nuicts mon travail occupé.
Mais quoy ? je te pardonne, et si tu m'as trompé,
La honte en soit au siècle, où vivant d'âge en âge
Mon exemple rendra quelqu'autre esprit plus sage.
Mais pour moy, mon amy, je suis fort mal payé,
D'avoir suivy cet art. Si j'eusse estudié[8],
Jeune, laborieux sur un banc à l'escole,
Galien, Hipocrate, ou Jason, ou Bartole,
Une cornette au col[9] debout dans un parquet,
A tort et à travers je vendrois mon caquet[10] :
Ou bien tastant le poulx, le ventre et la poitrine,
J'aurois un beau teston[11] pour juger d'une urine ;

[6] *Voire*, vraiment. Expression d'approbation, d'admiration.

[7] *Quaymande...*] Édition de 1608, *quémande*. On écrit *caimande*, de *caimander*, formé du latin *mendicare*, par transposition de lettres : *mendier*.

[8] *Si j'eusse estudié.*] Hémistiche de Villon.

[9] On a appelé *cornette* le chaperon que les docteurs et les avocats portoient autrefois sur leur tête ; dans la suite on le mit autour du cou, comme le dit notre auteur, et maintenant on le porte sur l'épaule. Ce mot de *cornette* lui est venu de ce que ses extrémités formoient deux petites cornes.

[10] *Je vendrois mon caquet.*]

Hic clamosi rabiosa fori
Jurgia vendens. SENEC.

[11] *Teston*, ancienne monnoie de France qu'on a commencé à fabriquer sous le règne de Louis XII, et qui fut abolie en 1575, par Henri III. Elle valoit environ quinze sous, et étoit

Et me prenant au nez, loûcher[12] dans un bassin,
Des ragousts qu'un malade offre à son medecin;
En dire mon advis, former une ordonnance,
D'un réchape s'il peut, puis d'une réverence,
Contre-faire l'honneste, et quand viendroit au point,
Dire, en serrant la main, dame il n'en falloit point[13].
Il est vray que le ciel, qui me regarda naistre,
S'est de mon jugement tousjours rendu le maistre;
Et bien que, jeune enfant, mon pere me tansast[14],
Et de verges souvent mes chansons menassast,
Me disant de despit, et bouffy de colere :
Badin, quitte ces vers, et que penses-tu faire?
La muse est inutile; et si ton oncle[15] a sceu
S'avancer par cet art, tu t'y verras deceu.

appelée *teston* parce qu'elle représentoit au revers la tête du roi.

[12] *Loûcher*, regarder de près, comme font ceux qui voient louche.

[13] *Dire, en serrant la main, dame il n'en falloit point.*] Rabelais, liv. III, chap. 33 (c'est le chap. 34 des bonnes leçons de Rabelais), parlant du médecin Rondibilis, dont le vrai nom était Rondelet, dit que Panurge, le voulant consulter, *luy mit à la main, sans mot dire, quatre nobles à la roze*, qui etoient quatre pièces d'or. *Rondibilis les print tres-bien, puis lui dit en effroy, comme indigné : Hé, hé, hé, monsieur! il ne falloit rien. Grandmercy, toutefois; de meschantes gens jamais je ne prends rien*, etc.

[14] *Et bien que, jeune enfant, mon père me tansast.*

Sæpe pater dixit : Studium quid inutile tentas?
Mœonides nullas ipse reliquit opes.
OVID., *Trist.* IV.

[15] Philippe Des Portes, oncle de Regnier, poëte fameux sous le règne de Charles IX et d'Henri III. Le métier de la poésie lui avoit fait une fortune à laquelle aucun autre poëte n'est peut-être jamais parvenu. Claude Garnier, dans sa *Muse infortunée*, et Colletet, rapportent que Charles IX donna à

Un mesme astre toujours n'esclaire en ceste terre :
Mars tout ardent de feu nous menace de guerre[16],
Tout le monde fremit, et ces grands mouvements
Couvent en leurs fureurs de piteux changements.
Pense-tu que le luth, et la lyre des poëtes
S'accorde d'harmonie avecques les trompettes ;
Les fiffres, les tambours, le canon et le fer,
Concert extravaguant des musiques d'enfer?
Toute chose a son regne, et dans quelques années,
D'un autre œil nous verons les fieres destinées.
Les plus grands de ton temps dans le sang aguerris,
Comme en Trace[17] seront brutalement nourris,
Qui rudes n'aymeront la lyre de la muse,
Non plus qu'une viéle, ou qu'une cornemuse.
Laisse donc ce mestier, et sage prens le soin
De t'acquerir un art qui te serve au besoin.
Je ne sçay, mon amy, par quelle prescience,
Il eut de nos destins si claire connoissance ;
Mais, pour moy, je sçay bien que, sans en faire cas,
Je mesprisois son dire, et ne le croyois pas ;

Des Portes huit cents écus d'or pour la petite pièce du *Rodomont*, et Heuri III dix mille écus d'argent comptant pour mettre au jour un très-petit nombre de sonnets. Balzac, dans un de ses *Entretiens*, dit que l'amiral de Joyeuse donna à Des Portes une abbaye pour un sonnet, et que la peine qu'il prit à faire des vers lui acquit un loisir de dix mille écus de rente. « Mais, ajoute Balzac, dans cette même cour où l'on exerçoit de ces liberalitez, et où l'on faisoit de ces fortunes, plusieurs poëtes étoient morts de faim, sans compter les orateurs et les historiens, dont le destin ne fut pas meilleur. »

[16] Les guerres civiles de la Ligue, qui avoient affligé la France pendant la jeunesse de Regnier.

[17] Mars, le Dieu de la guerre, avoit été élevé dans la Thrace, où il étoit particulièrement adoré. *Thrace bello furiosa*, dit Horace.

Bien que mon bon démon souvent me dist le mesme.
Mais quand la passion en nous est si extresme,
Les advertissemens n'ont ny force ny lieu;
Et l'homme croit à peine aux parolles d'un Dieu.
Ainsi me tançoit-il d'une parolle esmuë.
Mais comme en se tournant je le perdoy de vuë,
Je perdy la mémoire avecques ses discours,
Et resveur m'esgaray tout seul par les destours
Des antres et des bois affreux et solitaires,
Où la muse, en dormant, m'enseignoit ses misteres,
M'apprenoit des secrets[18], et m'eschauffant le sein,
De gloire et de renom relevoit mon dessein.
Inutile science, ingrate, et mesprisée,
Qui sert de fable au peuple, et aux grands de risée!
Encor' seroit-ce peu, si, sans estre avancé,
L'on avoit en cet art son âge despensé,
Après un vain honneur que le temps nous refuse;
Si moins qu'une putain l'on estimoit la muse.
Eusses-tu plus de feu, plus de soin, et plus d'art,
Que Jodelle[19] n'eut oncq', des-Portes, ny Ronsard,
L'on te fera la mouë, et pour fruict de ta peine,
Ce n'est, ce dira t'on, qu'un poëte à la douzaine.
Car on n'a plus le goust comme on l'eut autrefois.
Apollon est gesné par de sauvages loix,
Qui retiennent souz l'art sa nature offusquée,

[18] *Des secrets....*] Ou *ses secrets.* Éditions de 1655 et de 1667.

[19] Étienne Jodelle, né à Paris en 1532, mort en 1573, fut l'introducteur de la tragédie en France : sa *Cléopâtre captive* fut représentée en 1552, devant Henri II, par les poëtes du temps, amis de Jodelle. Le vers de Regnier prouve que la réputation de Jodelle lui survécut; cependant Etienne Pasquier, son contemporain, disoit : *Je me doute qu'il ne demeurera que la mémoire de son nom en l'air.*

Et de mainte figure est sa beauté masquée.
Si pour sçavoir former quatre vers empoullez,
Faire tonner des mots mal joincts et mal collez,
Amy, l'on estoit poëte, on verroit (cas estranges!)
Les poëtes plus espois que mouches en vendanges.
Or que dès ta jeunesse Apollon t'ait appris,
Que Calliope mesme ait tracé tes escris,
Que le neveu d'Atlas les ait mis sur la lyre[20],
Qu'en l'antre Thespéan[21] on ait daigné les lire;
Qu'ils tiennent du sçavoir de l'antique leçon,
Et qu'ils soient imprimez des mains de Patisson[22];

[20] Mercure, fils de Jupiter et de la nymphe Maïa, fille d'Atlas. Ainsi Mercure étoit petit-fils d'Atlas, *nepos Atlantis*, HORACE, I, ode 10. Mais *nepos* ne signifie pas *neveu*, comme l'a traduit Regnier. (Voyez MÉNAGE, étymologie, au mot *Neveu.*) — Mercure fut l'inventeur de la lyre.

Curvæque lyræ parentem.
HORACE, même ode.

[21] Près du mont Hélicon, dans la Béotie, province de la Grèce, il y avoit une ville nommée Thespies, *Thespiæ*, consacrée au muses, en l'honneur desquelles on y célébroit des jeux, et l'on donnoit des prix à ceux qui les avoient mérités par la beauté de leurs chants et de leurs vers. L'analogie semble demander qu'on dise *Thespien*, de *Thespies*, et non pas *Thespéan*. Cependant, comme la ville de Thespies est nommée Θέσπειαι (2, Iliade, vers 5, du dénombrement des vaisseaux), Regnier a très bien pu former *Thespean*, à la manière de Ronsard, qui a dit *Grynean, Pataréan*, etc. L'*antre Thespéan*, c'est la grotte où les muses font leur séjour. Le mot *antre* donne souvent, parmi les Grecs et les Latins, une idée fort agréable.

[22] Mamert Patisson, natif d'Orléans, imprimeur à Paris, très-habile dans sa profession, et savant en grec et en latin. Il avoit épousé la veuve de Robert Estienne, père de Henri, en 1580, et imprima plusieurs livres qui sont fort recherchés, à cause des beaux caractères et du beau papier qu'il y employoit. Il mourut avant l'année 1606, laissant Philippe Patisson, son fils, aussi imprimeur.

Si quelqu'un les regarde, et ne leur sert d'obstacle,
Estime, mon amy, que c'est un grand miracle.
L'on a beau faire bien, et semer ses escrits
De civette, bainjoin, de musc, et d'ambre gris :
Qu'ils soyent pleins, relevez, et graves à l'oreille,
Qu'ils fassent sourciller les doctes de merveilles ;
Ne pense, pour cela, estre estimé moins fol,
Et sans argent contant, qu'on te preste un licol ;
Ny qu'on n'estime plus (humeur extravagante !)
Un gros asne pourveu de mille escus de rente.
Ce mal-heur est venu de quelques jeunes veaux,
Qui mettent à l'encan l'honneur dans les bordeaux ;
Et ravalant Phœbus, les muses, et la grace,
Font un bouchon à vin du laurier de Parnasse ;
A qui le mal de teste est commun et fatal,
Et vont bizarrement en poste en l'hospital :
Disant, s'on n'est hargneux, et d'humeur difficile,
Que l'on est mesprisé de la troupe civile ;
Que pour estre bon poëte, il faut tenir des fous ;
Et desirent en eux, ce qu'on mesprise en tous.
Et puis en leur chanson, sottement importune,
Ils accusent les grands, le ciel et la fortune,
Qui fustez [23] de leurs vers en sont si rebattus,
Qu'ils ont tiré cet art du nombre des vertus ;
Tiennent à mal d'esprit leurs chansons indiscrettes,
Et les mettent au rang des plus vaines sornettes.
Encore quelques grands, afin de faire voir,
De Mœcene rivaux, qu'ils ayment le sçavoir,
Nous voyent de bon œil, et tenant une gaule [24],

[23] *Fustez...*] Fournis de leurs vers. Fust, du latin *fustis*, bâton, s'est pris généralement pour *arme;* et *fûter*, pour *armer, garnir, équiper.*

[24] Lenglet Dufresnoy reproche à Regnier de s'être servi

Ainsi qu'à leurs chevaux, nous en flattent l'espaule ;
Avecque bonne mine, et d'un langage doux,
Nous disent souriant : et bien que faictes vous ?
Avez vous point sur vous quelque chanson nouvelle?
J'en vy ces jours passez de vous une si belle,
Que c'est pour en mourir : ah ! ma foi, je voy bien,
Que vous ne m'aimez plus : vous ne me donnez rien.
Mais on lit à leurs yeux et dans leur contenance,
Que la bouche ne parle ainsi que l'âme pense ;
Et que c'est, mon amy, un grimoire et des mots,
Dont tous les courtisans endorment les plus sots.
Mais je ne m'aperçoy que, trenchant du preud'homme,
Mon temps en cent caquets sottement je consomme :
Que mal instruit je porte en Broüage du sel[25],
Et mes coquilles vendre à ceux de Sainct Michel[26].
Doncques, sans mettre enchere aux sottises du mon-
Ny gloser les humeurs de dame Fredegonde[27], [de,

du mot *gaule* préférablement à celui de *canne*. Il se trompe lourdement. L'auteur n'a point prétendu dire que les grands donnoient des coups de canne aux poètes, mais qu'ils les frappoient légèrement, par manière de caresse, avec une *houssine* flexible, sorte de *cravache* faite d'une mince branche verte que les écuyers nomment encore une *gaule*.

[25] Brouage, ville du pays d'Aunis (Charente-Inférieure), très célèbre par l'abondance et la bonté du sel qu'on y fait dans des marais salants disposés pour recevoir de l'eau de mer. Ce vers et le suivant répondent à ce proverbe : *Ferre noctuam Athenas*.

[26] Le mont Saint-Michel, en Normandie, est un rocher au milieu d'une grande grève que la mer couvre de son reflux. Cette grève est toute semée de coquilles, dont les pèlerins et les voyageurs font provision.

[27] François Ogier, dans son *Jugement et censure du livre de la Doctine curieuse de François Garasse*, imprimé à Paris en 1623, blâme fort le P. Garasse d'avoir cité plusieurs vers de Regnier, et particulièrement ceux-ci, qu'Ogier ne rapporte pas exactement :

Je diray librement, pour finir en deux mots,
Que la plus part des gens sont habillez en sots.

A vouloir mettre enchère aux sottises du monde,
Ou gloser les humeurs en dame Frédegonde.

« Je vous pric, dit Ogier, page 24, dites-moi ce que vous entendez par *dame Frédégonde?* Votre poète a-t-il mis ce mot pour rimer seulement, et parce que *carmen laborabat in fine?* Ce mot de dame, duquel on nomme de bonnes dames, et ce mot de Frédégonde, nom d'une reine très-impudique et très-cogneue, n'étoient-ils point capables de vous faire soupçonner de qui il entendoit parler? »

Lenglet Dufresnoy dit avoir vu un exemplaire de ce livre d'Ogier à la marge duquel un homme très-habile avoit écrit : *De la reine Marguerite.*

A MONSIEUR BERTAUT[1]

EVESQUE DE SÉES.

SATYRE V.

Bertaut, c'est un grand cas, quoy que l'on [puisse faire,
Il n'est moyen qu'un homme à chacun [puisse plaire;
Et fust il plus parfait que la perfection,
L'homme voit par les yeux de son affection[2].
Chasqu'un fait à son sens, dont la raison s'escrime[3],
Et tel blasme en autruy ce de quoy je l'estime.
Tout, suivant l'intellect, change d'ordre et de rang:

[1] Jean Bertaut, poète françois, étoit né à Caen en 1552. Il fut premier aumônier de la reine Catherine de Médicis, secrétaire du cabinet d'Henri III. Henri-le-Grand lui donna l'abbaye d'Aulnay en 1594, et l'évêché de Sées, ville de Normandie, en 1606. Ce prélat avoit contribué à la conversion d'Henri IV; ainsi, en l'élevant à l'épiscopat, on récompensa son mérite et sa vertu. Il a composé diverses poésies remarquables par leur grâce et par leur pureté. Bertaut mourut le 8 juin 1611.

[2] Ce vers exprime le sujet de cette satire.

[3] Ce vers a fort varié dans les éditions. Celle de 1608, qui est la première, porte, *chasque fat à son sens*, avec un accent grave sur *à*. Celle de 1655 dit de même. Celles de 1612, 1645, 1667: *Chasque fait a son sens*. Celle de 1613, qui est la dernière édition de l'auteur: *Chasqu'un fait à son sens*: de même dans celles de 1614, 1616, 1617, 1625, 1626 et 1642. C'est la leçon que j'ai conservée.

Les Mores aujourd'huy peignent le diable blanc[4].
Le sel est doux aux uns, le sucre amer aux autres,
L'on reprend tes humeurs, ainsi qu'on fait les nostres.
Les critiques du temps m'appellent desbauché;
Que je suis jour et nuict aux plaisirs attaché,
Que j'y perds mon esprit, mon ame et ma jeunesse.
Les autres au rebours accusent ta sagesse,
Et ce hautain desir qui te fait mespriser
Plaisirs, tresors, grandeurs, pour t'immortaliser,
Et disent : ô chetifs, qui, mourant sur un livre,
Pensez, seconds Phœnix, en vos cendres revivre,
Que vous estes trompez en vostre propre erreur!
Car, et vous, et vos vers, vivez par procureur.
Un livret tout moysi vit pour vous, et encore,
Comme la mort vous fait, la taigne le devore[5].
Ingrate vanité, dont l'homme se repaist,
Qui bâille apres un bien qui sottement luy plaist!
Ainsi les actions aux langues sont sujettes.
Mais ces divers rapports sont de foibles sagettes[6],

[4] Un autre poëte du temps de Regnier avoit tourné la même pensée au sens contraire dans cette épigramme contre une femme dont le teint étoit brun :

Si tu crois ressembler un ange
Quand tu consultes ton miroir,
Va-t'en dans les îles du Gange,
Où l'on peint les anges en noir.

[5] Le sens de ce vers a paru embarrassé aux commentateurs. L'auteur a voulu dire que la teigne dévore le livret, comme *la mort fait à vous ;* c'est-à-dire *comme la mort vous dévore.* Cette façon de parler est familière à notre auteur. (Voyez le vers 194 de la satire VIII, et le vers 98 de l'épître II.) La teigne est un ver qui ronge les étoffes et les livres. Ce n'est que dans l'édition de 1608 qu'on lit *la teigne le dévore.* L'on a mis dans toutes les autres éditions *vous dévore,* expression qui présente un sens très-faux.

[6] *Sagettes,* flèches : du latin *sagittæ.*

Qui blessent seulement ceux qui sont mal armez,
Non pas les bons esprits, à vaincre accoustumez,
Qui sçavent, avisez, avecque difference,
Séparer le vray bien du fard de l'apparence.
C'est un mal bien estrange au cerveau des humains,
Qui, suivant ce qu'ils sont, malades ou plus sains[7],
Digerent leur viande, et, selon leur nature,
Ils prennent ou mauvaise ou bonne nourriture.
Ce qui plaist à l'œil sain, offense un chassieux,
L'eau se jaunit en bile au corps du bilieux.
Le sang d'un hydropique en pituite se change;
Et l'estomach gasté pourrit tout ce qu'il mange.
De la douce liqueur rosoyante[8] du ciel,
L'une en fait le venim, et l'autre en fait le miel.
Ainsi c'est la nature, et l'humeur des personnes,
Et non la qualité qui rend les choses bonnes.
Charnellement se joindre avecq' sa parenté,
En France, c'est inceste; en Perse, charité[9].
Tellement qu'à tout prendre, en ce monde où nous [sommes,

[7] *Malades ou plus sains.*] Edition de 1642 et suivantes, *ou malades, ou sains.*

[8] *Rosoyante.*] Ce mot signifie semblable à la rosée, ou tenant de la rosée. Nicot, au mot *Rosée*, met *herbes rosoyantes, herbæ roscidæ vel rorulentæ.*

[9] Chez les Perses, non seulement il n'étoit pas honteux, mais encore il étoit permis de se marier avec sa fille, ou sa sœur, et même avec sa mère. Artaxercès épousa publiquement sa fille (Plut., *in Artax.*), et Cambyse épousa ses deux sœurs (Herodot., *in Thalia*). Voyez *Alexand. ab Alex. genial. dier.* lib. 24, *et ibi Tiraq.* Plusieurs autres peuples ont pratiqué le même usage : jusque là que les Incas, ou rois du Pérou, n'épousoient que leurs sœurs, de peur que le sang du soleil, dont ils se disoient issus, ne fût corrompu par le mélange d'un sang étranger. *Hist. des Incas*, par Garcilasso de la Véga.

Et le bien, et le mal, despend du goust des hommes.
Or, sans me tourmenter de divers appetis,
Quels ils sont aux plus grands, et quels aux plus petis,
Je te veux discourir comme je trouve estrange,
Le chemin d'où nous vient le blasme et la loüange ;
Et comme j'ay l'esprit de chimeres broüillé,
Voyant qu'un More noir m'appelle barboüillé ;
Que les yeux de travers s'offencent que je lorgne,
Et que les quinze vingts[10] disent que je suis borgne.
C'est ce qui me desplaist[11], encor que j'aye appris
En mon philosopher, d'avoir tout à mespris.
Penses-tu qu'à present un homme a bonne grace,
Qui dans le Four-l'Evesque entherine sa grace[12],
Ou l'autre qui poursuit des abolitions,
De vouloir jetter l'œil dessus mes actions ?
Un traistre, un usurier, qui par misericorde,
Par argent, ou faveur, s'est sauvé de la corde !
Moy, qui dehors sans plus, ay veu le Chastelet[13],

[10] Les Quinze-Vingts, hôpital fameux de Paris, fondé par saint Louis, pour trois cents aveugles.

[11] *Me desplaist.*] Edition de 1608 : *M'en desplaist.*

[12] *Enthérine sa grâce*, poursuit l'entérinement de ses lettres de grâce. Le For-l'Évêque, ou, comme on disoit anciennement, le Four-l'Évêque, *Forum episcopi*, étoit le siége de la juridiction épiscopale de Paris. Il y avoit aussi une prison ; mais cette juridiction fut réunie au Châtelet avec les autres juridictions particulières de la ville, en 1674, et l'on fit du bâtiment une des prisons royales. Jean François de Gondi, premier archevêque de Paris, fit bâtir, en 1652, le For-l'Évêque. Une partie de ce bâtiment servit long-temps de lieu de réclusion aux détenus pour dettes, et aux acteurs que l'on vouloit punir.

[13] C'étoit une des prisons de Paris, que l'on dit avoir été bâtie du temps de Jules César, et qui étoit une des portes de la ville. Il existoit sur la rive droite de la Seine, au bout du Pont-au-Change.

Et que jamais sergent ne saisit au colet;
Qui vis selon les loix, et me contiens de sorte
Que je ne tremble point quand on heurte à ma porte;
Voyant un président le cœur ne me tressault,
Et la peur d'un prevost ne m'esveille en sursault :
Le bruit d'une recherche au logis ne m'arreste,
Et nul remord fascheux ne me trouble la teste;
Je repose la nuict sus l'un et l'autre flanc,
Et cependant, Bertaut, je suis dessus le ranc.
Scaures du temps présent, hipocrites severes[14] ·
Un Claude effrontément parle des adulteres[15];
Milon[16] sanglant encor reprend un assassin;

[14] *Scaures du temps présent.*] Les éditeurs de toutes les éditions qui ont suivi celle de 1608 ont mis, les uns *Sçaurez*, les autres *Si ores au temps présent.* Marcus Æmilius Scaurus, sénateur romain, étoit un fin hypocrite, et savoit habilement cacher ses vices. *Æmilius Scaurus, homo nobilis, impiger, factiosus, avidus potentiæ, honoris, divitiarum : cæterum vitia sua callide occultans.* SALLUSTE, Bell. Jugurth.

> Nonne igitur jure ac merito vitia ultima fictos
> Contemnunt Scauros, et castigata remordent?
>
> JUVEN., sat. II.

[15] *Un Claude effrontément parle des adulteres.*]

> Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?
> Quis cœlum terris non misceat, et mare cœlo,
> Si fur displiceat Verri, homicida Miloni?
> Clodius accuset mœchos? etc.
>
> JUVEN., sat. II.

Publius Clodius fut soupçonné d'adultère avec Pompeia, femme de César, et d'inceste avec ses propres sœurs. *Clodius... infamis etiam sororis stupro, et actus incesti reus, ob initum, inter religiosissima populi romani sacra, adulterium.* VELL. PAT., lib. II.

[16] Milon, meurtrier de Clodius. Cicéron fit un plaidoyer pour le défendre.

Grache[17], un séditieux ; et Verrès[18], le larcin.
Or pour moy tout le mal que leur discours m'obje-
C'est que mon humeur libre à l'amour est sujete; [te[19],
Que j'ayme mes plaisirs, et que les passe-temps
Des amours m'ont rendu grison avant le temps,
Qu'il est bien mal-aisé que jamais je me change,
Et qu'à d'autres façons ma jeunesse se range.
Mon oncle[20] m'a conté, que monstrant à Ronsard
Tes vers estincelants et de lumiere et d'art,
Il ne sceut que reprendre en ton apprentissage,
Sinon qu'il te jugeoit pour un poëte trop sage.
Et ores au contraire, on m'objecte à peché,
Les humeurs qu'en ta muse, il eust bien recherché.
Aussi je m'esmerveille, au feu que tu recelles,
Qu'un esprit si rassis ait des fougues si belles :
Car je tien, comme luy, que le chaud élément,
Qui donne ceste pointe au vif entendement[21],
Dont la verve s'eschauffe et s'enflame de sorte,
Que ce feu dans le ciel sur des aisles l'emporte ;
Soit le mesme[22] qui rend le poëte ardent et chaud,

[17] On prononce *Gracque*. Les deux frères *Gracches*, étant tribuns du peuple, périrent dans les séditions qu'ils avoient excitées au sujet des lois agraires.

[18] Quintus Verrès, étant questeur en Sicile, avoit pillé cette riche province. Tout le monde connoît les *Oraisons* de Cicéron contre Verrès.

[19] *M'objete.*] Édition de 1608, *m'objette*, *sugette*. Peut-être l'auteur avoit-il écrit, *m'objecte*, *sugecte*, ou *sujecte*, car c'est ainsi qu'il écrit ces mots partout ailleurs.

[20] L'abbé Des Portes.

[21] *Au vif entendement*, suivant l'édition de 1608, beaucoup mieux que, *en cet entendement*, qu'on lit dans celles de 1612, 1613, 1614 et autres, jusques à celle de 1642, qui avoit rétabli la bonne leçon.

[22] *Soit le mesme*, est le même.

Suject à ses plaisirs, de courage si haut,
Qu'il mesprise le peuple, et les choses communes[23],
Et bravant les faveurs[24], se mocque des fortunes :
Qui le fait, desbauché, frenetique, resvant,
Porter la teste basse, et l'esprit dans le vent;
Esgayer sa fureur parmy des précipices,
Et plus qu'à la raison suject à ses caprices.
Faut il doncq' à present s'estonner si je suis
Enclin à des humeurs qu'esviter je ne puis ;
Où mon temperamment mal-gré moy me transporte,
Et rend la raison foible où la nature est forte?
Mais que ce mal me dure, il est bien mal-aisé.
L'homme ne se plaist pas d'estre tousjours fraisé[25].
Chasque âge a ses façons, et change de nature[26],
De sept ans en sept ans, nostre temperature[27].

[23] *Qu'il mesprise le peuple, et les choses communes.*]

Odi profanum vulgus.

HORACE, l. III.

[24] *Et bravant.*] Cette leçon, qui m'a paru la meilleure, est celle de l'édition faite en 1608. Dans toutes les autres il y a *en bravant.*

[25] La mode de porter une fraise au cou a duré jusque vers l'an 1630. Ensuite on commença à porter des collets, ou rabats, auxquels ont enfin succédé les cravates. Dans l'édition 1617, et dans celle de 1666, on lit *frisé*, à quoi l'on peut rapporter le vers 13 de la douzième satire :

S'il n'est bon courtisan, tant frisé peut il estre.

[26] *De nature.*] C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de 1612, 1613 et suivantes, jusqu'à 1642. La première, faite en 1608, dit *la nature*, ce qui a été suivi dans les éditions de 1642, 1655, etc. L'une et l'autre leçon ont un sens ; mais la première paroît préférable.

[27] Notre tempérament. Louis Guyon, dans ses diverses leçons, tom. II, liv. 4, chap. 30 : *Lesquelles diversités de passions ne procèdent d'ailleurs que de la diversité des venins de ces animaux, ou des diverses* températures *des patiens.*

Selon que le soleil se loge en ses maisons[28],
Se tournent nos humeurs ainsi que nos saisons.
Toute chose en vivant avecq' l'âge[29] s'altère.
Le desbauché se rid des sermons de son pere,
Et dans vingt et cinq ans venant à se changer,
Retenu, vigilant, soigneux, et mesnager,
De ces mesmes discours ses fils il admonneste,
Qui ne font que s'en rire et qu'en hocher la teste.
Chasque âge a ses humeurs[30], son goust, et ses plaisirs,
Et comme nostre poil blanchissent nos désirs.
Nature ne peut pas l'âge en l'âge confondre :
L'enfant qui sçait desja demander et respondre[31],
Qui marque asseurément la terre de ses pas,
Avecques ses pareils se plaist en ses esbas :
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise ;

[28] Dans les douze signes du zodiaque. Malherbe a dit d'une belle dame :

> Certes, l'autre soleil, d'une erreur vagabonde,
> Court inutilement dans ses douze maisons :
> C'est elle, et non pas lui, qui fait sentir au monde
> Le change des saisons.

[29] *Avecq' l'âge.*] J'ai conservé cette leçon, qui est dans les éditions de 1608 et 1612. Celle de 1613, et toutes les autres, portent *avec l'ame.*

[30] Description des quatre âges de l'homme : l'enfance, la jeunesse, l'âge viril et la vieillesse.

> Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores ;
> Mobilibusque decor naturis dandus, et annis.
> HORACE, *Art poétique.*

> Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
> BOILEAU, *Art poétique.*

[31] *L'enfant qui sçait desja.*]

> Reddere qui voces jam scit puer, et pede certo
> Signat humum, gestit paribus colludere, et iram
> Colligit ac ponit temere, et mutatur in horas.
> HORACE, *Art poétique.*

Sans raison, d'heure en heure, il s'esmeut, et s'apaise.
Croissant l'âge en avant[32], sans soin de gouverneur,
Relevé, courageux, et cupide d'honneur,
Il se plaist aux chevaux, aux chiens, à la campaigne;
Facile au vice, il hait les vieux et les desdaigne[33] :
Rude à qui le reprend, paresseux à son bien,
Prodigue, despensier, il ne conserve rien;
Hautain, audacieux, conseiller de soy mesme,
Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il ayme.
L'âge au soin se tournant[34], homme fait, il acquiert
Des biens, et des amis, si le temps le requiert;
Il masque ses discours, comme sur un théâtre;
Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre :
Son esprit avisé previent le repentir,
Et se garde d'un lieu difficile à sortir.
Maints fascheux accidens[35] surprennent sa vieillesse:

[32] *Croissant l'âge en avant...*]

Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi :
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis, cupidusque, et amata relinquere pernix.
HORACE, *Art poét.*

[33] *Desdaigne.*] Avant Regnier et de son temps encore on écrivoit *campaigne* pour *campagne*, *montaigne* pour *montagne*; reste à savoir comment on prononçoit ces mots. La rime indiqueroit ici que l'on disoit *campaigne;* autrement il faudroit que l'on eût prononcé *dédagne*, et dans la satire suivante, page 66, Regnier fait rimer ce mot avec *Sardaigne*.

[34] *L'âge au soin se tournant...*]

Conversis studiis, ætas, animusque virilis
Quærit opes, et amicitias, inservit honori :
Commisisse cavet quod mox mutare laboret.
Idem.

[35] *Maints fascheux accidens...*]

Multa senem circumveniunt incommoda : vel quod
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti :

Soit qu'avecq' du soucy gaignant de la richesse,
Il s'en deffend l'usage, et craint de s'en servir,
Que tant plus il en a, moins s'en peut assouvir;
Ou soit qu'avecq' froideur il face toute chose,
Imbécile, douteux, qui voudroit et qui n'ose,
Dilayant[36], qui tousjours a l'œil sur l'avenir;
De leger il n'espere, et croit au souvenir :
Il parle de son temps, difficile et severe;
Censurant la jeunesse use des droicts de pere;
Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
Et veut que tous ses mots soient autant de leçons.
Voyla doncq', de par Dieu, comme tourne la vie,
Ainsi diversement aux humeurs asservie,
Que chaque âge départ à chaque homme en vivant,
De son temperamment la qualité suivant.
Et moy qui, jeune encor', en mes plaisirs m'esgaye,
Il faudra que je change, et malgré que j'en aye,
Plus soigneux devenu, plus froid et plus rassis,
Que mes jeunes pensers cedent aux vieux soucis;
Que j'en paye l'escot[37], remply jusqu'à la gorge,
Et que j'en rende un jour les armes à sainct George[38].

Vel quod res omnes timidè gelidèque ministrat,
Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri :
Difficilis, querulus, laudator temporis acti
Se puero, censor castigatorque minorum.
HORACE, *Art. poét.*.

36 *Dilayant.*] Cherchant des délais, retardant, du latin *dilatare.*

37 Façon de parler proverbiale, qui signifie *porter seul la peine d'une folie faite entre plusieurs.* Celui qui régale paie l'écot de ceux qu'il a invités. *Que j'en paye;* la dernière syllabe de ce mot *paye*, étant une voyelle muette, devoit être élidée avec une autre voyelle, au commencement du mot suivant. (Voyez la note 21 sur la satire 9.)

38 *Rendre les armes à saint George*, expression proverbiale. Les légendes racontent que saint George, chevalier de Cap-

Mais de ces discoureurs il ne s'en trouve point,
Ou pour le moins bien peu, qui cognoissent ce point.
Effrontez, ignorans, n'ayans rien de solide,
Leur esprit prend l'essor où leur langue le guide;
Sans voir le fond du sac ils prononcent l'arrest,
Et rangent leurs discours au point de l'interest.
Pour exemple parfaite ils n'ont que l'apparence :
Et c'est ce qui nous porte à ceste indifference,
Qu'ensemble l'on confond le vice et la vertu,
Et qu'on l'estime moins qu'on n'estime un festu.
Aussi qu'importe-il de mal ou de bien faire,
Si de nos actions un juge volontaire,
Selon ses appétis, les décide, et les rend
Dignes de récompense, ou d'un supplice grand?
Si tousjours nos amis, en bon sens les expliquent,
Et si tout au rebours nos haineux nous en piquent?
Chacun selon son goust s'obstine en son party,
Qui fait qu'il n'est plus rien qui ne soit perverty.
La vertu n'est vertu, l'envie la desguise,
Et de bouche, sans plus, le vulgaire la prise.
Au lieu du jugement regnent les passions,
Et donne l'interest le prix aux actions.
Ainsi ce vieux resveur, qui n'agueres à Rome
Gouvernoit un enfant, et faisoit le preud'homme,
Contre-carroit Caton, critique en ses discours,

padoce, après divers voyages, s'arrêta à Silène, ville de Libye, qui étoit infestée par un dragon épouvantable. Ce cavalier armé de pied en cap, *et monté comme un saint George*, attaqua le dragon, et lui passa un lien au cou. Le monstre se soumit à lui par l'effet d'une puissance invisible et surnaturelle, et se laissa conduire sans résistance : de sorte qu'il rendit, pour ainsi dire, *les armes à saint George*. Ce fait miraculeux est cité sous l'empire de Dioclétien, en l'année 299 de Jésus-Christ.

Qui tousjours rechignoit, et reprenoit tousjours :
Apres que cet enfant s'est fait plus grand par l'âge,
Revenant à la cour d'un si lointain voyage,
Ce critique changeant d'humeurs et de cerveau,
De son pedant qu'il fut, devient son maquereau[39].
O gentille vertu, qu'aisément tu te changes !
Non, non, ces actions meritent des loüanges :
Car le voyant tout seul qu'on le preune à serment,
Il dira qu'icy bas l'homme de jugement
Se doit accommoder au temps qui luy commande,
Et que c'est à la cour une vertu bien grande.
Doncq' la mesme vertu le dressant au poulet[40],
De vertueux qu'il fut, le rend Dariolet[41].
Doncq' à si peu de frais, la vertu se profane,
Se desguise, se masque, et devient courtisane,
Se transforme aux humeurs, suit le cours du marché,
Et dispence les gens de blasme et de peché.
Peres des siecles vieux, exemples de la vie,
Dignes d'estre admirez d'une honorable envie,
(Si quelque beau desir vivoit encore en nous)
Nous voyant de là-haut, peres, qu'en dites vous ?
Jadis de vostre temps la vertu simple et pure,

[39] *Devient.*] Édition de 1614 et toutes les suivantes, *devint*. Le commentateur de Rabelais croit que *Maquereau* et *Maquerelle* se disent peut-être, par corruption, pour *Mercureau* et *Mercurelle*, comme qui diroit un petit *Mercure*. (Note 5 sur le chap. 22 du liv. II de Rabelais.)

[40] *Poulet.*] Voyez la note 20 sur la satire III.

[41] *Dariolet.*] Dariolette, confidente d'Élisenne, dans l'*Amadis*, a fait nommer Dariolettes toutes les confidentes et entremetteuses d'amour. Scarron, dans le livre IV de son *Virgile travesti*, a dit de la sœur de Didon,

Qu'en un cas de nécessité,
Elle eût été dariolette.

Sans fard, sans fiction, imitoit sa nature [42],
Austere en ses façons, severe en ses propos,
Qui dans un labeur juste esgayoit son repos,
D'hommes vous faisant dieux, vous paissoit d'ambroi-
Et donnoit place au ciel à vostre fantaisie. [sie,
La lampe de son front partout vous esclairoit,
Et de toutes frayeurs vos esprits asseuroit;
Et sans penser aux biens où le vulgaire pense,
Elle estoit vostre prix et vostre récompense :
Où la nostre aujourd'huy qu'on révere icy bas,
Va la nuict dans le bal, et danse les cinq pas [43],
Se parfume, se frise, et de façons nouvelles [44]
Veut avoir par le fard du nom entre les belles;
Fait crever les courtaux [45] en chassant aux forests :
Court le faquin, la bague [46], escrime des fleurets :

[42] *Sa nature*, la nature.

[43] Sorte de danse qui est décrite par Antonius de Arena dans son poëme macaronique sur la danse, chapitre *Quot passibus duplum esse debet.*

Sed labor ac opus est passus cognoscere cunctos,
Nam passus fiunt ordine quinque suo.

Et dans le chapitre intitulé : *Modus dansandi branlos :*

Ipse modis branlos debes dansare duobus :
Simplos et duplos usus habere solet.
Sed branlos duplos, passus tibi quinque laborent,
Tres fac avantum, sed reculando duos.

[44] *De façons.*] Éditions de 1613, 1614 et autres, *des façons.*

[45] *Courtaux.*] On appelle ainsi les chevaux et les chiens à qui on avoit coupé la queue.

. . . . . Nunc mihi curto
Ire licet mulo.

HORACE, liv. I, sat. VI.

[46] Exercices de manége que l'on pratiquoit dans les jeux, fêtes, tournois et carrousels.

Le *faquin* est un fantôme, ou homme de bois, contre lequel on court pour l'atteindre avec une lance. Cette figure

Monte un cheval de bois, fait dessus des pommades[47],
Talonne le genêt[48], et le dresse aux passades,
Chante des airs nouveaux, invente des balets,
Sçait escrire et porter les vers et les poulets;
A l'œil toujours au guet pour des tours de souplesse,
Glose sur les habits et sur la gentillesse,
Se plaist à l'entretien, commente les bons mots,
Et met à mesme prix les sages et les sots.
Et ce qui plus encor' m'empoisonne de rage[49],
Est quand un charlatan releve son langage,
Et de coquin, faisant le prince revestu,
Bastit un paranimphe[50] à sa belle vertu;

est plantée sur un pivot mobile; et quand on ne l'atteint pas au milieu, elle tourne facilement et frappe le cavalier d'un sabre de bois ou d'un sac plein de terre qui est attaché à la main de cette figure, ce qui donne à rire aux spectateurs. On l'appelle aussi *quintaine;* mais la *quintaine* est plus proprement un écusson ou bouclier. Au reste, depuis l'invention des armes à feu, la lance ayant été bannie des véritables combats, on ne s'exerce guère plus aux courses de bague, et du faquin ou de la quintaine, ces jeux n'ayant été inventés que pour juger des coups de lance.

[47] Autre exercice de manége, qu'on appelle voltiger sur le cheval de bois. *Pommade* est un saut que l'on fait en tournant sur le cheval de bois et en appuyant seulement la main sur le pommeau de la selle : ce qui l'a fait nommer ainsi. Quelques uns écrivent *paumade*, parce que ce tour se fait sur la paume de la main. FURETIÈRE.

[48] Espèce de cheval venant d'Espagne : c'est pourquoi on dit ordinairement *un genêt d'Espagne*, de l'espagnol *ginete*. Notre auteur a pourtant dit *genêt de Sardaigne*, dans la satire 6, page 67.

[49] *Et ce qui plus encor' m'empoisonne de rage.*] 1625, *la rage;* 1617 et 1616, *et qui de plus encor' m'empoisonne la rage.*

[50] *Paranimphe.*] Dans la faculté de théologie et dans celle de médecine, à Paris, avant que de recevoir les licenciés, on fait le *paranymphe*, c'est-à-dire un discours qui contient l'é-

Et qu'il n'est crocheteur, ny courtaut de boutique,
Qui n'estime à vertu l'art où sa main s'aplique;
Et qui paraphrasant sa gloire et son renom,
Entre les vertueux ne vueille avoir du nom.
Voila comme à présent chacun l'adulterise [51],
Et forme une vertu comme il plaist à sa guise.
Elle est comme au marché dans les impressions :
Et s'adjugeant aux taux de nos affections,
Fait que par le caprice, et non par le merite,
Le blasme, et la loüange au hasard se debite;
Et peut un jeune sot, suyvant ce qu'il conçoit,
Ou ce que par ses yeux son esprit en reçoit,
Donner son jugement, en dire ce qu'il pense,
Et mettre sans respect nostre honneur en balance.
Mais puis que c'est le temps, mesprisant les rumeurs
Du peuple, laissons là le monde en ces humeurs;
Et si, selon son goust, un chacun en peut dire,
Mon goust sera, Bertaut, de n'en faire que rire.

loge ou le caractère personnel de chaque bachelier; quelquefois aussi on y dit des choses très piquantes. Cette cérémonie, dit-on, est une imitation *des paranymphes*, qui se faisoient anciennement dans les noces, où l'on louoit les époux.

[51] *Adultériser*, expression propre à Regnier, pour *altérer, abâtardir*.

A MONSIEUR DE BÉTHUNE[1]

ESTANT AMBASSADEUR POUR SA MAJESTÉ, A ROME.

SATYRE VI.

Bethune, si la charge où ta vertu s'amuse,
Te permet escouter les chansons que la muse
Dessus les bords du Tibre[2] et du mont Palatin
Me fait dire en françois au rivage latin,
Où, comme au grand Hercule[3] à la poitrine large,
Nostre Atlas de son faix sur ton dos se descharge,

[1] Philippe de Béthune, baron de Selles et de Charost, chevalier des ordres du roi, fut nommé, en 1601, ambassadeur à Rome, où il demeura jusques au 6 juin 1605. Il avoit été ambassadeur en Écosse, et il mourut en 1649, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Regnier composa cette satire à Rome, où il étoit allé à la suite de M. de Béthune.

Le sujet de la satire est expliqué dans la note 16, page 68.

[2] On dit bien *les bords d'une rivière*, mais non pas *les bords d'une montagne*.

[3] J'ai conservé la leçon de l'édition de 1608, *au grand Hercule*. On lit dans toutes les autres *un grand Hercule*. Regnier paroît s'être emparé en cet endroit d'une comparaison employée par Ronsard dans son *Bocage royal*, adressé à Henri III.

Quand Hercule ou Athlas ont chargé sur l'échine
De ce grand univers la pesante machine,
Que de col et de teste, et de bras bien nerveux,
Se bandent sous le faix, qui tomberoit sans eux,
Si quelque fâcheux sot arrivoit d'aventure,
Qui vinst les amuser d'une longue escriture,
Ou d'un maigre discours, soit en prose ou en vers,
Offenseroit-il pas contre tout l'univers?

Te commet de l'estat l'entier gouvernement :
Escoute ce discours tissu bijarrement[4],
Où je ne prétends point escrire ton histoire.
Je ne veux que mes vers s'honorent en la gloire
De tes nobles ayeux, dont les faits relevez,
Dans les cœurs des Flamens[5] sont encore gravez,
Qui tiennent à grand-heur[6] de ce que tes ancestres,
En armes glorieux, furent jadis leurs maistres.
Ny moins, comme ton frère[7], aydé de ta vertu,
Par force et par conseil, en France a combatu
Ces avares oyseaux[8], dont les griffes gourmandes,

[4] *Bijarrement.*] Ce mot est ainsi écrit dans la première édition de 1608. Il y a *bigarrement* dans toutes les autres, jusqu'à celle de 1642, qui dit *bigearrement.* Dans celles qui viennent après, on a mis *bizarrement*, qui est la prononciation moderne de ce mot.

[5] *Dans les cœurs des Flamens...*] La maison de Béthune a pris son nom de la ville de Béthune dans l'Artois. Une fille de cette illustre maison, mariée à un comte de Flandre, fut mère de Robert III, dit de Béthune, qui fut aussi comte de Flandre au commencement du quatorzième siècle. C'est pourquoi notre auteur dit que les ancêtres de M. de Béthune ont été les maîtres des Flamands, qu'il écrit *Flamens* suivant l'usage de ce temps-là. Nicolas Rapin, dans une imitation de la première ode d'Horace, dit à M. le duc de Sully :

Race des ducs de Flandre, illustre de Béthune,
O l'honneur et l'appuy de ma foible fortune! etc.

[6] *A grand-heur...*] Toutes les éditions, tant celles qui ont été faites pendant la vie de l'auteur que les autres, disent *grandeur;* mais j'ai cru que, pour rendre au texte sa véritable leçon, il falloit mettre *à grand-heur*, c'est-à-dire, *à grand bonheur*, quoique l'autre leçon ne soit pas absolument mauvaise.

[7] *Ton frère...*] Maximilien de Béthune, marquis de Rosni, surintendant des finances, frère aîné de Philippe, à qui cette satire est adressée. Le marquis de Rosni fut fait duc et pair en 1606, sous le nom de duc de Sully.

[8] *Ces avares oiseaux...*] Le marquis de Rosni, surintendant

Du bon roy des François ravissoient les viandes :
Suject trop haut pour moy, qui doy sans m'esgarer,
Au champ de sa valeur, le voir[9], et l'admirer.
Aussi selon le corps on doit tailler la robe :
Je ne veux qu'à mes vers vostre[10] honneur se desrobe,
Ny qu'en tissant le fil de vos faits plus qu'humains,
Dedans ce labirinthe il m'eschape des mains.
On doit selon la force entreprendre la peine,
Et se donner le ton suivant qu'on a d'haleine :
Non comme un fol, chanter de tort et de travers.
Laissant doncq' aux sçavans à vous peindre en leurs vers,
Haut eslevez en l'air sur une aisle dorée,
Dignes imitateurs des enfans de Borée :
Tandis qu'à mon pouvoir mes forces mesurant,
Sans prendre ny Phœbus, ny la muse à garant,
Je suivray le caprice en ces païs estranges ;
Et sans paraphraser tes faits et tes loüanges,
Ou me fantasier le cerveau de soucy,
Sur ce qu'on dit de France, ou ce qu'on voit icy ;
Je me deschargeray d'un faix que je desdaigne,

des finances, avoit réprimé l'avidité et les concussions des gens d'affaires, comparés ici aux harpies, monstres toujours affamés. On lit dans les mémoires de ce ministre que *la recherche des Finances fut continuée toute l'année* 1604, *et enfin terminée en une composition, contre son avis.* Mémoires de Sully, part. IV, chap. 46, p. 167.

[9] *La voir* dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1645.

[10] *Se desrobe.*] Je ne crois point avoir trop osé en mettant *vostre honneur* au lieu de *nostre* qui est dans toutes les éditions, et que j'ai regardé comme une faute d'impression. Boileau a dit d'une manière plus nette, plus noble et plus énergique, en parlant au roi :

. . . . . Et ma muse tremblante,
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flétrir.

Suffisant de crever un genêt de Sardaigne[11],
Qui pourroit defaillant en sa morne vigueur,
Succomber sous le faix que j'ay dessus le cœur.
Or ce n'est point de voir en regne la sottise,
L'avarice et le luxe entre les gens d'église,
La justice à l'ancan, l'innocent oppressé;
Le conseil corrompu suivre l'interessé;
Les estats pervertis, toute chose se vendre,
Et n'avoir du crédit qu'au prix qu'on peut despendre[12].
Ny moins, que la valeur n'ait icy plus de lieu,
Que la noblesse courre en poste à l'Hostel Dieu,
Que les jeunes oysifs aux plaisirs s'abandonnent,
Que les femmes du temps soient à qui plus leur donnent,
Que l'usure ait trouvé (bien que je n'ay dequoy,
Tant elle a bonnes dents) que mordre dessus moy.
Tout cecy ne me peze, et l'esprit ne me trouble.
Que tout s'y pervertisse, il ne m'en chaut d'un double.
Du temps, ny de l'estat, il ne faut s'affliger.
Selon le vent qui fait[13], l'homme doit naviger.
Mais ce dont je me deuls[14] est bien une autre chose,

[11] On dit toujours *un genêt d'Espagne*, et notre auteur est le seul qui ait dit *un genêt de Sardaigne*. (Voyez la note 48 sur la satire v.)

Les chevaux sardes sont remarquablement petits, et cette circonstance explique l'intention de Regnier.

[12] *Despendre* pour *dépenser*. Vieux mot.

[13] *Le vent qui fait....*] Édition de 1642 et suivantes : *fait*.

[14] *Me deuls...*] On lit *m'afflige* dans l'édition de 1642 et autres. *Deuls*, de l'infinitif *douloir*, avoir douleur.

Femme se plaint, femme se deult,
Femme pleure quand elle veut.

C'est un ancien proverbe, rapporté par Borel, *Antiquités gauloises*.

Qui fait que l'œil humain jamais ne se repose,
Qu'il s'abandonne en proye aux soucis plus cuisans.
Ha ! que ne suis-je roy pour cent ou six vingts ans[15] !
Par un edict public qui fust irrevocable,
Je bannirois l'honneur[16], ce monstre abominable,
Qui nous trouble l'esprit, et nous charme si bien,
Que sans luy les humains icy ne voyent rien ;
Qui trahit la nature, et qui rend imparfaite
Toute chose qu'au goust les délices ont faite.
Or je ne doute point que ces esprits bossus,
Qui veulent qu'on les croye en droite ligne yssus
Des sept sages de Grece, à mes vers ne s'oposent,
Et que leurs jugements dessus le mien ne glosent.
Comme de faire entendre à chacun que je suis
Aussi perclus d'esprit comme Pierre du Puis[17],
De vouloir sottement que mon discours se dore,
Aux despens d'un suject que tout le monde adore;
Et que je suis de plus privé de jugement,
De t'offrir ce caprice ainsi si librement :
A toy qui, dès jeunesse, appris en son escole,
As adoré[18] l'honneur, d'effet et de parole;

[15] Ce vers est composé de monosyllabes. RABELAIS, liv. I, chap. 39 : *Hon, que ne suis-je roy de France pour quatre-vingts ou cent ans !*

[16] Les deux capitoli du Mauro, poëte italien, l'un *In dishonor dell'honore*, et l'autre *del dishonore*, ont servi de modèle à Regnier dans cette satire sixième.

[17] C'étoit un fou courant les rues, qui portoit un chapeau à un pied en guise de soulier. Desmarets, *Défense du poëme épique*, p. 73 : *Maître Pierre Dupuy, archifol en robe longue* : c'est ainsi qu'il est qualifié dans les *Paradoxes* de Bruscambille, imprimés en 1622, p. 45.

[18] *As adoré.*] J'ai conservé cette leçon, qui est celle des éditions de 1608 et 1612. On lit *a adoré* dans celle de 1613 et dans toutes les autres avant celle de 1655.

Qui l'as pour un but sainct, en ton penser profond,
Et qui mourrois plus tost que luy faire un faux bond.
Je veux bien avoir tort en ceste seule chose.
Mais ton doux naturel fait que je me propose
Librement te monstrer à nud mes passions [19],
Comme à cil qui pardonne aux imperfections.
Qu'ils n'en parlent doncq' plus, et qu'estrange on ne trouve,
Si je hais plus l'honneur qu'un mouton une louve :
L'honneur, qui souz faux titre habite avecque nous,
Qui nous oste la vie, et les plaisirs plus doux,
Qui trahit nostre espoir, et fait que l'on se peine
Après l'esclat fardé d'une apparence vaine :
Qui serve les désirs, et passe meschamment
La plume par le bec à nostre sentiment ;
Qui nous veut faire entendre en ses vaines chimères,
Que pour ce qu'il nous touche, il se perd, si nos meres,
Nos femmes, et nos sœurs, font leurs maris jaloux :
Comme si leurs désirs dépendissent [20] de nous.
Je pense quant à moi que cet homme fust yvre [21],
Qui changea le premier l'usage de son vivre,
Et rangeant souz des loix les hommes escartez,
Bastit premierement et villes et citez,
De tours et de fossez renforça ses murailles,
Et r'enferma dedans cent sortes de quenailles [22].
De cest amas confus nasquirent à l'instant,

[19] *Librement te monstrer à nud mes passions.*] Éditions de 1642, 1652, 1655 et suivantes : *De te montrer à nud toutes, etc.;* mais c'est une correction moderne. *A cil* pour *à celui.*

[20] *Dépendissent* pour *dépendoient*, 1642, 1652 *et* 1667. *Prenoient la loi de nous.* 1655, *prissent la loi.*

[21] *Fust yvre.*] Édition de 1642 et suivantes : *étoit yvre.*

[22] 1626, *quanailles.* 1642 et suivantes, *canailles.*

L'envie, le mespris, le discord inconstant,
La peur, la trahison, le meurtre, la vengeance,
L'horrible desespoir, et toute ceste engeance
De maux qu'on voit regner en l'enfer de la court,
Dont un pédant de diable[23] en ses leçons discourt,
Quand par art il instruit ses escoliers, pour estre
(S'il se peut faire) en mal plus grands clercs que leur maistre.
Ainsi la liberté du monde s'envola,
Et chacun se campant, qui deçà, qui delà,
De hayes, de buissons remarqua son partage,
Et la fraude fist lors la figue[24] au premier âge.
Lors du mien, et du tien, nasquirent les procez,
A qui l'argent départ bon ou mauvais succez.
Le fort battit le foible, et luy livra la guerre.
De-là l'ambition fist envahir la terre,
Qui fut, avant le temps que survindrent ces maux,
Un hospital commun à tous les animaux;
Quand le mary de Rhée[25], au siecle d'innocence,
Gouvernoit doucement le monde en son enfance :
Que la terre de soy le froment[26] rapportoit;
Que le chesne de manne et de miel degouttoit :
Que tout vivoit en paix; qu'il n'estoit point d'usures :
Que rien ne se vendoit par poids ny par mesures :
Qu'on n'avoit point de peur qu'un procureur fiscal
Formast sur une éguille un long procès verbal;

[23] Machiavel.

[24] 1645, *la nique*. Ces deux expressions populaires, *faire la figue*, et *faire la nique*, sont expliquées par Furetière.

[25] Saturne, sous lequel fut l'âge d'or.

[26] 1608, *Le fourment*.

Molli paulatim florescet campus aristâ,
. . . . . .
Et duræ quercus sudabunt roscida mella.
VIRGILE, égl. IV.

Et se jettant d'aguet dessus vostre personne,
Qu'un Barisel[27] vous mist dedans la tour de Nonne[28].
Mais si tost que le fils le pere déchassa,
Tout sens dessus dessous icy se renversa.
Les soucis, les ennuis, nous broüillerent la teste,
L'on ne pria les saincts qu'au fort de la tempeste,
L'on trompa son prochain ; la mesdisance eut lieu,
Et l'hipocrite fist barbe de paille à Dieu[29].
L'homme trahit sa foy, d'où vindrent les notaires,
Pour attacher au joug les humeurs volontaires.
La faim et la cherté se mirent sur le rang ;
La fiévre, les charbons, le maigre flux de sang,
Commencerent d'esclorre, et tout ce que l'automne,
Par le vent de midy, nous apporte et nous donne.

[27] A Rome le Barisel, *Barigello*, est un officier dont le soin est de veiller à la sûreté publique, en faisant arrêter et punir les bandits et les voleurs. C'est le chef ou le capitaine des sbires, qui sont des archers. *Barigello, Capitan de' Birri :* Dictionnaire de la Crusca.

[28] Ancienne tour de Rome, qui servoit de prison : autrefois *Torre de Nona*, et aujourd'hui *Tordinone* ; ainsi appelée, par corruption, de *Torre dell' annona*, parce que les magasins publics de blé étoient dans ce lieu-là. Cette tour, située dans la rue de l'Ours, *dell' Orso*, assez près du pont Saint-Ange, fut démolie vers l'an 1690, et l'on bâtit à sa place un théâtre pour les comédiens et les spectacles. Ce théâtre étoit fameux par sa disposition, par ses décorations et par ses peintures, mais surtout par la commodité d'y représenter un combat naval sur le Tibre, qui étoit presque au niveau et en perspective de ce théâtre. Il a été consumé par le feu.

[29] Selon Nicot, on disoit autrefois : *Faire à Dieu jarbe de foarre ; Jarbe*, pour *gerbe*, de *garba ;* c'est-à-dire payer les dîmes à son curé en mauvaises gerbes, où il n'y a que de la paille, et point de grain. Ce proverbe a été corrompu en disant *faire barbe de paille à Dieu.* (Voyez Nicot dans ses *Proverbes*, p. 18, col. 2, et Pasquier, liv. VIII des *Recherches*, chap. 62 ; et Ménage, dans ses *Origines*.)

Les soldats, puis après, ennemis de la paix,
Qui de l'avoir d'autruy ne se saoulent jamais,
Troublerent la campagne, et saccageant nos villes,
Par force en nos maisons violerent nos filles;
D'où nasquit le bordeau qui s'eslevant debout,
A l'instant, comme un Dieu, s'estendit tout par tout,
Et rendit, Dieu mercy ces fiévres amoureuses,
Tant de galants pelez, et de femmes galeuses,
Que les perruques sont, et les drogues encor,
(Tant on en a besoin) aussi cheres que l'or.
Encore tous ces maux ne seroient que fleurettes,
Sans ce maudit honneur, ce conteur de sornettes,
Ce fier serpent, qui couve un venim sous des fleurs,
Qui noye jour et nuict nos esprits en nos pleurs.
Car pour ces autres maux, c'estoient légeres peines,
Que Dieu donna selon les foiblesses humaines.
Mais ce traistre cruel excedant tout pouvoir,
Nous fait suer le sang sous un pesant devoir;
De chimeres nous pipe, et nous veut faire accroire,
Qu'au travail seulement doit consister la gloire;
Qu'il faut perdre et sommeil, et repos, et repas,
Pour tascher d'acquerir un suject qui n'est pas,
Ou s'il est, qui jamais aux yeux ne se descouvre,
Et perdu pour un coup jamais ne se recouvre[30];
Qui nous gonfle le cœur de vapeur et de vent,
Et d'excez par luy-mesme il se perd bien souvent.
Puis on adorera ceste menteuse idole!
Pour oracle on tiendra ceste croyance folle,

[30] *Et perdu pour un coup jamais ne se recouvre.*]

Redire, cum perit, nescit pudor.
SÉNÈQUE, trag. d'Agamemnon, act. II, sc. I.

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus rentrer quand on en est dehors.
BOILEAU, sat. X.

Qu'il n'est rien de si beau que tomber bataillant[34] ;
Qu'aux despens de son sang il faut estre vaillant,
Mourir d'un coup de lance, ou du choc d'une picque,
Comme les paladins de la saison antique ;
Et respandant l'esprit, blessé par quelque endroit,
Que nostre ame s'envolle en paradis tout droit !
Ha, que c'est chose belle, et fort bien ordonnée,
Dormir dedans un lict la grasse matinée,
En dame de Paris, s'habiller chaudement,
A la table s'asseoir, manger humainement,
Se reposer un peu, puis monter en carrosse,
Aller à Gentilly[32] caresser une rosse,
Pour escroquer sa fille, et venant à l'effect,
Luy monstrer comme Jean à sa mere le faict.
Ha Dieu, pourquoy faut il que mon esprit ne vaille
Autant que cil qui mist les souris en bataille[33],
Qui sceut à la grenoüille apprendre son caquet;
Ou que l'autre, qui fist en vers un sopiquet[34] !
Je ferois[35], esloigné de toute raillerie,

[34] Allusion au mot célèbre : *Oportet imperatorem stantem mori.*

[32] Village près de Paris, sous Bicêtre.

[33] Homère, suivant l'opinion commune, a fait le poëme de la guerre des rats et des grenouilles, intitulé *la Batracho-myomachie ;* et ce poëme a été mis en vers françois par Boivin, garde de la Bibliothèque du roi.

[34] C'est Virgile, dans son poëme intitulé *Moretum*, ragoût composé de ces huit ingrédients : coriandre, ail, oignon, persil, rue, fromage, huile et vinaigre. Il faut écrire *saupiquet.* Joachim Du Bellay a traduit en vers françois le *Moretum* de Virgile.

[35] *Je ferois...*] C'est ainsi qu'il faut lire, suivant l'édition de 1608, qui est la première : *Je ferois... un poëme...* Il y a dans toutes les autres éditions : *Je serois;* mais c'est une faute d'impression.

Un poëme grand et beau de la poltronerie,
En despit de l'honneur, et des femmes qui l'ont,
D'effect souz la chemise, ou d'apparence au front;
Et m'asseure pour moy qu'en ayant leu l'histoire,
Elles ne seroient plus si sottes que d'y croire.
Mais quand je considere où l'ingrat nous réduit,
Comme il nous ensorcelle, et comme il nous séduit;
Qu'il assemble en festin au renard la cigoigne[36],
Et que son plus beau jeu ne gist rien qu'en sa troigne;
Celui le peut bien dire, à qui dès le berceau,
Ce malheureux honneur a tins le bec en l'eau;
Qui le traine à tastons, quelque part qu'il puisse estre:
Ainsi que fait un chien un aveugle son maistre,
Qui s'en va doucement apres lui pas à pas[37],
Et librement se fie à ce qu'il ne voit pas.
S'il veut que plus long-temps à ses discours je croye,
Qu'il m'offre à tout le moins quelque chose qu'on voye
Et qu'on savoure, afin qu'il se puisse sçavoir
Si le goust desment point ce que l'œil en peut voir[38].
Autrement quant à moy je lui fay banqueroute.
Estant imperceptible, il est comme la goutte,
Et le mal qui caché nous oste l'embonpoint,
Qui nous tuë à veu' d'œil, et que l'on ne voit point.
On a beau se charger de telle marchandise:
A peine en auroit-on un catrin[39] à Venise;

[36] Allusion à une fable d'Esope fort connue, traduite par La Fontaine, liv. I, fable 18.

[37] La cadence de ce vers est expressive pour marquer la démarche lente et douteuse d'un pauvre aveugle qui suit son chien.

[38] *Ce que l'œil en peut voir.*] On a mis mal à propos *ne peut voir*, dans les dernières éditions.

[39] Un catrin, ou plutôt un quadrin, *quadrino*, est une petite monnoie d'Italie.

Encor qu'on voye après courir certains cerveaux,
Comme apres les raisins courent les estourneaux.
Que font tous ces vaillans de leur valeur guerriere,
Qui touchent du penser l'estoile poussiniere[40],
Morguent[41] la destinée et gourmandent la mort,
Contre qui rien ne dure, et rien n'est assez fort?
Et qui tout transparens de claire renommée,
Dressent cent fois le jour en discours une armée,
Donnent quelque bataille, et tuant un chacun,
Font que mourir et vivre à leur dire n'est qu'un :
Relevez, emplumez, braves comme sainct George[42],
Et Dieu sçait cependant s'ils mentent par la gorge :
Et bien que de l'honneur ils facent des leçons,
Enfin au fond de sac ce ne sont que chansons.
Mais mon Dieu ! que ce traistre est d'une estrange [sorte!
Tandis qu'à le blasmer la raison me transporte,
Que de luy je mesdis, il me flatte, et me dit,
Que je veux par ces vers acquerir son crédit[43];

[40] La poussinière, ainsi nommée par le peuple, et les pléïades par les astronomes, est une constellation composée de sept étoiles, dont celle qui se fait remarquer au milieu est appelée proprement la *poussinière*. Rabelais, liv. I, chap. 53, a parlé de *l'étoile poussinière;* et l. IV, 43, *Deux jours après arrivasmes en l'isle de Ruasch. et vous jure par* l'étoile poussinière, *que je trouvay l'estat et la vie du peuple, estrange plus que je ne dis.*

[41] *Morguent....*] Regardent avec audace, insolence, curiosité. De là vient le nom du lieu où l'on expose les cadavres abandonnés.

[42] .... *Comme sainct George.*] (Voyez la note 38 sur la cinquième satire, page 58.) On a mis *comme* un *saint George* dans l'édition de 1642 et suivantes, mais c'est une faute. Rabelais, liv. I, chap. 41, à la fin : *Tous armés à l'advantaige, la lance au poing, montez comme saint George.*

[43] Cicéron se moquoit de ces philosophes qui mettoient leurs noms à des traités où ils condamnoient l'amour des

Que c'est ce que ma muse en travaillant pourchasse,
Et mon intention qu'estre en sa bonne grace;
Qu'en mesdisant de luy je le veux requerir,
Et tout ce que je fay que c'est pour l'acquerir.
Si ce n'est qu'on diroit qu'il me l'auroit fait faire,
Je l'irois appeler comme mon adversaire;
Aussi que le duel est icy deffendu[44];
Et que, d'une autre part, j'ayme l'individu.
Mais tandis qu'en colere à parler je m'arreste,
Je ne m'apperçoy pas que la viande est preste;
Qu'icy, non plus qu'en France, on ne s'amuse pas
A discourir d'honneur quand on prend son repas.
Le sommelier en haste est sorty de la cave :
Desja monsieur le maistre et son monde se lave.
Tresves avecq' l'honneur. Je m'en vais tout courant,
Décider au Tinel[45] un autre different.

louanges. *Ipsi illi philosophi etiam in illis libellis, quos de contemnendâ gloriâ scribunt, nomen suum inscribunt. In eo ipso in quo prædicationem nobilitatemque despiciunt, prædicari de se, ac nominari volunt.* Cic. *pro Archiâ poeta.* (Voyez ses *Tusculanes*, liv. I, et Val. Maxime, liv. VIII, chap. 14, n. 3; Pascal, dans ses *Pensées*, chap. 24 : « Ceux qui écrivent contre la gloire, » veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et ceux qui les » lisent, veulent avoir la gloire de l'avoir lu : Et moi qui écris » ceci, j'ai peut-être cette envie; et peut-être que ceux qui » le liront, l'auront aussy. »

Boileau, satire XI, vers 204, parlant du faux honneur : *Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.* (Voyez les remarques de Brossette sur ce vers de Boileau.)

[44] Par un édit du mois de juin 1602.

[45] Mot francisé par Regnier, de l'italien *tinello*, qui signifie la salle du commun, dans laquelle mangent les officiers et domestiques d'un grand seigneur : *Luogo, dove mangiano i cortigiani.* Rabelais, qui avoit aussi été à Rome, s'est servi du même mot dans l'ancien prologue du livre IV de son *Pantagruel.*

A M. LE MARQUIS DE CŒUVRES[1].

SATYRE VII.

Sotte et fascheuse humeur de la pluspart [des hommes,
Qui, suivant ce qu'ils sont, jugent ce que [nous sommes;
Et succrant d'un souris un discours ruineux,
Accusent un chacun des maux qui sont en eux!
Nostre mélancolique en sçavoit[2] bien que dire,
Qui nous pique en riant et nous flate sans rire,
Qui porte un cœur de sang dessous un front blesmy,
Et duquel il vaut moins[3] estre amy qu'ennemy.
Vous qui, tout au contraire, avez dans le courage[4]
Les mesmes mouvements qu'on vous lit au visage;
Et qui, parfait amy, vos amis espargnez,
Et de mauvais discours leur vertu n'esborgnez;

[1] Cette satire, pleine de charme et de grâce, dans laquelle Regnier s'accuse du penchant invincible qui l'entraîne vers l'amour, est imitée de la quatrième élégie, livre second, des *Amours d'Ovide*.

[2] *Sçavoit.*] Édition de 1642 et suivantes, *sçauroit*.

[3] *Il vaut mieux.*] Édition de 1608, *il vaut moins*. Cette leçon paroît meilleure et forme un plus beau sens que celle-ci : *il vaut mieux*, qui est dans toutes les autres éditions.

[4] *Dans le courage*, dans le cœur. Ce vers et les sept suivants contiennent une phrase qui n'est pas achevée.

Dont le cœur grand et ferme au changement ne
Et qui fort librement en l'orage s'employe : [ploye,
Ainsi qu'un bon patron, qui soigneux, sage et fort,
Sauve ses compagnons, et les conduit à bord[5].
Cognoissant doncq' en vous une vertu facile,
A porter les deffauts d'un esprit imbécille,
Qui dit sans aucun fard ce qu'il sent librement,
Et dont jamais le cœur la bouche ne desment :
Comme à mon confesseur, vous ouvrant ma pensée,
De jeunesse et d'amour follement insensée,
Je vous conte le mal où trop enclin je suis[6],
Et que prest à laisser, je ne veux et ne puis :
Tant il est mal-aisé d'oster avecq' l'estude[7],
Ce qu'on a de nature, ou par longue habitude.
Puis, la force me manque[8], et n'ay le jugement
De conduire ma barque en ce ravissement.
Au gouffre du plaisir la courante m'emporte :
Tout ainsi qu'un cheval, qui a la bouche forte,
J'obeis au caprice, et sans discrétion,
La raison ne peut rien dessus ma passion.
Nulle loy ne retient mon âme abandonnée,
Ou soit par volonté, ou soit par destinée,

[5] En termes de marine, *conduire à bord* est conduire du rivage au vaisseau. Regnier veut dire ici tout le contraire.

[6] *Je vous conte le mal où trop enclin je suis...*]

Confiteor, si quid prodest delicta fateri,
In mea nunc demens crimina fassus eo.
Odi : nec possum cupiens non esse, quod odi;
Heu! quàm quod studeas ponere, ferre grave est!
OVIDE, dans l'élégie citée.

[7] *Avecq' l'estude.*] Edition de 1608, *avecq' estude.*

[8] *Puis la force me manque....*]

Nam desunt vires ad me mihi jusque regendum :
Auferor, ut rapidâ concita puppis aquâ.
Idem.

En un mal évident je clos l'œil à mon bien :
Ny conseil, ny raison, ne me servent de rien.
Je choppe par dessein, ma faute est volontaire.
Je me bande les yeux quand le soleil m'esclaire :
Et, content de mon mal, je me tiens trop heureux,
D'estre comme je suis en tous lieux amoureux.
Et comme à bien aymer[9] mille causes m'invitent,
Aussi mille beautez mes amours ne limitent;
Et courant ça et là, je trouve tous les jours,
En des sujects nouveaux de nouvelles amours.
Si de l'œil du desir une femme j'avise,
Ou soit belle, ou soit laide, ou sage, ou mal aprise,
Elle aura quelque trait qui de mes sens vainqueur,
Me passant par les yeux me blessera le cœur.
Et c'est comme un miracle, en ce monde où nous som-
Tant l'aveugle appetit ensorcelle les hommes, [mes,
Qu'encore qu'une femme aux amours fasse peur,
Que le ciel, et Venus, la voyent à contrecœur :
Toutes fois, estant femme, elle aura ses délices,
Relevera sa grace avecq' des artifices,
Qui dans l'estat d'Amour la sçauront maintenir,
Et par quelques attraits les amans retenir.
Si quelqu'une est difforme, elle aura bonne grace,
Et par l'art de l'esprit embellira sa face :
Captivant les amans, de mœurs, ou de discours[10],
Elle aura du crédit en l'empire d'Amours.
En cela l'on cognoist que la nature est sage;
Que voyant les deffaux du fœminin ouvrage,

[9] *Et comme à bien aymer...*]

Non est certa meos quæ forma invitet amores :
Centum sunt causæ cur ego semper amem.

OVIDE, même élégie.

[10] *De mœurs ou de discours.*] Edition de 1608, *des mœurs ou du discours.*

Qu'il seroit, sans respect, des hommes mesprisé,
L'anima d'un esprit, et vif, et desguisé;
D'une simple innocence elle adoucit sa face,
Elle lui mist au sein, la ruse et la fallace[11];
Dans sa bouche, la foy qu'on donne à ses discours,
Dont ce sexe trahit les cieux, et les amours :
Et selon, plus ou moins, qu'elle estoit belle, ou
Sage elle sceut si bien user d'un bon remède, [laide,
Divisant de l'esprit, la grace, et la beauté,
Qu'elle les sépara d'un et d'autre costé,
De peur qu'en les joignant, quelqu'une eust l'avan-
Avecq'un bel esprit d'avoir un beau visage. [tage,
La belle du depuis ne le recherche point,
Et l'esprit rarement à la beauté se joint.
Or afin que la laide, autrement inutile,
Dessous le joug d'amour rendist l'homme servile,
Elle ombragea l'esprit d'un morne aveuglement,
Avecques le désir, troublant le jugement :
De peur que nulle femme, ou fust laide, ou fust bel-
Ne vescust sans le faire, et ne mourust pucelle. [le,
D'où vient que si souvent les hommes offusquez,
Sont de leurs appetits si lourdement mocquez,
Que d'une laide femme ils ont l'ame eschauffée,
Dressent à la laideur d'eux mesmes un trophée :
Pensant avoir trouvé la febve du gasteau,
Et qu'au sérail du Turc il n'est rien de si beau.
Mais comme les beautez, soit des corps, ou des ames,
Selon l'object des sens, sont diverses aux dames;
Aussi diversement les hommes sont domtez,
Et font divers effets les diverses beautez.
(Estrange providence, et prudente méthode
De nature qui sert un chacun à sa mode!)

[11] Tromperie, astuce.

Or moy, qui suis tout flame et de nuict et de jour,
Qui n'haleine que feu, ne respire qu'amour,
Je me laisse emporter à mes flames communes,
Et cours souz divers vents de diverses fortunes.
Ravy de tous objects, j'ayme si vivement,
Que je n'ay pour l'amour ny choix, ny jugement
De toute eslection mon ame est despourveuë,
Et nul object certain ne limite ma veuë.
Toute femme m'agrée, et les perfections,
Du corps ou de l'esprit, troublent mes passions.
J'ayme le port de l'une, et de l'autre la taille;
L'autre, d'un trait lascif [12] me livre la bataille;
Et l'autre, desdaignant [13], d'un œil sévère et doux,
Ma peine et mon amour, me donne mille coups.
Soit qu'une autre modeste à l'impourveu m'avise,
De vergongne et d'amour mon âme est toute éprise:
Je sens d'un sage feu mon esprit enflammer,
Et son honnesteté me constrainct de l'aymer.
Si quelque autre, affetée en sa douce malice,
Gouverne son œillade avecq' de l'artifice,
J'ayme sa gentillesse; et mon nouveau desir
Se la promet sçavante en l'amoureux plaisir.
Que l'autre parle livre [14], et face des merveilles :

[12] *D'un trait lascif...*]

Sive procax ulla est, capior, quia rustica non est.
OVIDE, *ibidem.*

[13] *Desdaignant....*]

Aspera si visa est, rigidasque imitata Sabinas
Velle, sed ex alto dissimulare, puto.
Idem.

[14] *Livre....*] Édition 1642, *parle libre.* C'est une faute. On dit encore populairement, *parler comme un livre.*

Sive est docta, placet raras dotata per artes.
Idem.

Amour, qui prend par tout, me prend par les oreilles ;
Et juge par l'esprit, parfaict en ses accords,
Des points plus accomplis que peut avoir le corps.
Si l'autre est, au rebours[15], des lettres nonchalante,
Je croy qu'au fait d'amour elle sera sçavante ;
Et que nature habile à couvrir son deffaut,
Luy aura mis au lict tout l'esprit qu'il luy faut.
Ainsi, de toute femme[16] à mes yeux opposée,
Soit parfaite en beauté, ou soit mal composée,
De mœurs, ou de façons[17], quelque chose m'en plaist;
Et ne sçay point comment, ny pourquoi, ny que c'est.
Quelque objet que l'esprit par mes yeux se figure,
Mon cœur, tendre à l'amour, en reçoit la pointure[18]:
Comme un miroir en soy toute image reçoit,
Il reçoit en amour quelque objet que ce soit.
Autant qu'une plus blanche, il ayme une brunette[19].
Si l'une a plus d'esclat, l'autre est plus sadinette[20],

[15] *Si l'autre est, au rebours....*]

Sive rudis, placida est simplicitate suâ.

OVIDE.

[16] *Ainsi de toute femme...*]

Denique quas totâ quisquam probat urbe puellas,
Noster in has omnes ambitiosus amor.

Idem.

[17] *De mœurs ou de façons....*]

Hæc melior specie, moribus illa placet.

Idem.

[18] *La pointure.*] C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *la peinture*, comme porte l'édition de 1625.

[19] *Autant qu'une plus blanche, il aime une brunette.*]

Candida me capiet, capiet me flava puella.

Idem.

[20] *Sadinette*], gentille, selon Borel, *Antiquit.*, où il cite le livre des Pardons S. Trotet.

Et plus vive de feu, d'amour et de desir,
Comme elle en reçoit plus, donne plus de plaisir.
Mais sans parler de moy [21], que toute amour em-
Voyant une beauté [22] folastrement accorte [23], [porte:
Dont l'abord soit facile, et l'œil plein de douceur;
Que semblable à Venus on l'estime sa sœur,
Que le ciel sur son front ait posé sa richesse,
Qu'elle ait le cœur humain, le port d'une déesse,
Qu'elle soit le tourment, et le plaisir des cœurs,
Que Flore souz ses pas face naistre des fleurs;
Au seul trait de ses yeux, si puissants sur les ames,
Les cœurs les plus glacez sont tous bruslans de flames:
Et fust-il de métail, ou de bronze, on de roc,
Il n'est moine si sainct qui n'en quittast le froc.
Ainsi, moy seulement souz l'amour je ne plie [24],
Mais de tous les mortels la nature accomplie [25],
Fleschit sous cest empire, et n'est homme ici bas

Et preschant en maintes sornettes,
Et qu'elles sont si sadinettes,
Frisques, si sades et si belles,
Il a mal fait de parler d'elles.

[21] *Mais sans parler de moy...*]

Ut taceam de me quia caussâ tangor ab omni :
Illic Hippolytum pone, Priapus erit.

OVIDE.

[22] *Voyant une beauté....*] Ce mot *voyant*, qui semble se rapporter au vers précédent, se rapporte au 12e vers de la page, et la construction se doit faire ainsi :

Les cœurs les plus glacez sont tous brûlans de flames,
Voyant une beauté. etc.

[23] Ce vers, et les dix suivants, ne sont qu'une paraphrase du vers d'Ovide qu'on vient de citer :

Illic Hippolytum pone, Priapus erit.

[24] Ainsi ce n'est pas moi seulement qui plie sous l'amour.

[25] *Accomplie*], entière.

Qui soit exempt d'amour, non plus que du trespas.
Ce n'est donc chose estrange (estant si naturelle),
Que ceste passion me trouble la cervelle,
M'empoisonne l'esprit, et me charme si fort,
Que j'aymeray, je croy, encore après ma mort.
Marquis, voyla le vent dont ma nef est portée,
A la triste mercy de la vague indomtée,
Sans cordes, sans timon, sans estoile, ny jour :
Reste ingrat et piteux de l'orage d'Amour,
Qui content de mon mal, et joyeux de ma perte,
Se rit de voir des flots ma poitrine couverte;
Et comme sans espoir flote ma passion,
Digne, non de risée, ains de compassion.
Cependant, incertain du cours de la tempeste,
Je nage sur les flots, et relevant la teste,
Je semble despiter, naufrage [26] audacieux,
L'infortune, les vents, la marine [27] et les cieux :
M'esgayant en mon mal, comme un mélancolique,
Qui répute à vertu son humeur frenetique,
Discourt de son caprice, en caquete tout haut.
Aussi comme à vertu j'estime ce deffaut,
Et quand tout par mal-heur jurerait mon dommage,
Je mourray fort content, mourant en ce voyage.

[26] *Naufrage*, substantif personnel, *naufragus*, celui qui a fait naufrage.

[27] *La marine* pour *la mer*. Vieux mot employé souvent par Marot.

A M. L'ABBÉ DE BEAULIEU[1]

NOMMÉ PAR SA MAJESTÉ A L'ÉVESCHÉ DU MANS.

SATYRE VIII.

Charles, de mes pechez j'ay bien fait pénitence.
Or toy, qui te cognois aux cas de conscience,
Juge si j'ay raison de penser estre absous.
J'oyois un de ces jours la messe à deux genoux,
Faisant mainte oraison, l'œil au ciel, les mains jointes,
Le cœur ouvert aux pleurs, et tout percé de pointes
Qu'un devot repentir eslançoit dedans moy,
Tremblant des peurs d'enfer, et tout bruslant de foy:
Quand un jeune frisé, relevé de moustache,
De galoche, de botte, et d'un ample pennache[2],
Me vint prendre et me dict, pensant dire un bon mot:

[1] Charles de Beaumanoir de Lavardin, fils de Jean, seigneur de Lavardin, maréchal de France, fut nommé à l'évêché du Mans en 1601, après la mort de Claude d'Angennes de Rambouillet, et mourut en 1637.

Cette satire est contre un importun. Horace en a fait aussi une sur le même sujet; elle est la neuvième du premier livre, et a servi de modèle à Regnier. Le P. Garasse, dans ses *Recherches des Recherches*, p. 526, donne de grandes louanges à la satire de Regnier, et ne fait pas difficulté de la mettre au dessus de celle d'Horace pour la naïveté et pour la finesse.

[2] *Pennache*], bouquet de plumes; ornement qu'on a porté

Pour un poëte du temps vous estes trop devot[3].
Moy, civil, je me leve et le bon jour luy donne.
(Qu'heureux est le folastre à la teste grisonne,
Qui brusquement eust dit, avecq' une sambieu[4] :
Ouy bien pour vous, monsieur, qui ne croyez en
Sotte discretion ! je voulus faire accroire [Dieu !)
Qu'un poëte n'est bisarre et fascheux qu'apres boire[5].
Je baisse un peu la teste, et tout modestement
Je luy fis à la mode un petit compliment.
Luy, comme bien apris, le mesme me sceut rendre,
Et ceste courtoisie, à si haut prix me vendre,
Que j'aimerois bien mieux, chargé d'age et d'ennuis,
Me voir à Rome pauvre entre les mains des Juifs[6].
Il me prit par la main, apres mainte grimace.
Changeant sur l'un des pieds à toute heure de place,
Et, dansant tout ainsi qu'un barbe encastelé[7],

encore long-temps après : témoin ces deux vers de Boileau dans sa troisième satire, composée en 1665 :

> Quand un des campagnards, relevant sa moustache,
> Et son feutre à grands poils, ombragé d'un panache.

Ces deux vers sont imités des vers 9 et 10 de cette satire.

[3] *Trop devot.*] 1642 et 1645, *tres-devot.*

[4] Espèce de jurement qu'on prononce aujourd'hui *sambleu.* Autrefois on disoit aussi *sangoy;* sur quoi on peut voir Pasquier, liv. VIII, chap. 2, de ses *Recherches.* Mais tous ces mots sont du genre masculin; c'est pourquoi, dans l'édition de 1666, on a mis *avecques un sambieu.*

[5] *Apres boire*], pour *après avoir bu.* Cette ancienne locution, quoique peu exacte, s'est conservée dans le style familier. La Fontaine l'a souvent employée.

[6] Les Juifs passent pour grands usuriers. Dans la première édition de 1608 on lisoit *des Juys*, suivant la prononciation de ce mot au temps de Regnier. Aujourd'hui on écrit et on prononce *Juif* et *Juifs.*

[7] Un cheval encastelé est, selon M. de Solleysel dans son *Parfait Maréchal,* celui dont les talons pressent si fort le pe-

Me dist, en remâchant un propos avalé :
Que vous estes heureux, vous autres belles ames,
Favoris d'Appollon, qui gouvernez les dames,
Et par mille beaux vers les charmez tellement,
Qu'il n'est point de beautez que pour vous seulement!
Mais vous les meritez : vos vertus non communes
Vous font digne, monsieur, de ces bonnes fortunes.
Glorieux de me voir si hautement loüé,
Je devins aussi fier qu'un chat amadoüé ;
Et sentant au palais mon discours se confondre,
D'un ris de sainct Medard[8] il me fallut respondre.
Je poursuis. Mais, amy, laissons le discourir,
Dire cent et cent fois : Il en faudroit mourir ;
Sa barbe pinçoter, cageoller la science,
Relever ses cheveux ; dire, En ma conscience[9] ;
Faire la belle main, mordre un bout de ses gants[10],

tit pied, qu'ils font boîter le cheval, ou du moins l'empêchent de marcher à son aise ; et ce défaut est plus ordinaire aux chevaux de légère taille, comme aux chevaux *barbes* et aux chevaux d'Espagne.

[8] *Ris de sainct Medard*], ris forcé. Grégoire de Tours, chap. 95 de *la Gloire des Confesseurs*, nous apprend que, saint Médard ayant le don d'apaiser la douleur des dents, on le représentoit exprès la bouche entr'ouverte, laissant un peu voir ses dents, pour faire souvenir, quand on y auroit mal, d'avoir recours à ce saint. Et comme, entr'ouvrant ainsi la bouche, il paroissoit rire, mais d'un ris forcé, de là est venu le proverbe du *rire de saint Médard*.

[9] .... *Il en faudroit mourir* ..... *En ma conscience.*] Ce sont de ces expressions passagères que le caprice ou le hasard introduisent de temps en temps, et qu'on emploie à tout propos tandis qu'elles sont à la mode. Dans les *Mémoires de Sully*, part. II, chap. 2, il est parlé de « ces cajoleurs de cour qui » semblent n'y être que pour faire des exclamations et des » admirations de tout ce qu'ils voyent et oyent, réitérer des » *Jésus sire*! et crier en voix dolente, *il en faut mourir* ! »

[10] .... *Mordre un bout de ses gants*]. 1608, 1612, *guents*.

Rire hors de propos, monstrer ses belles deuts,
Se carrer sur un pied, faire arser[11] son espée,
Et s'adoucir les yeux ainsi qu'une poupée :
Cependant qu'en trois mots je te feray sçavoir,
Où premier à mon dam ce fascheux me peut voir.
J'estois chez une dame, en qui, si la satyre
Permettoit en ces vers que je le peusse dire,
Reluit environné de la divinité,
Un esprit aussi grand que grande est sa beauté.
Ce fanfaron chez elle eut de moi cognoissance,
Et ne fut de parler jamais en ma puissance,
Luy voyant ce jour-là son chappeau de velours[12],
Rire d'un fascheux conte, et faire un sot discours :
Bien qu'il m'eust à l'abord doucement fait entendre
Qu'il estoit mon valet, à vendre et à despendre :
Et destournant les yeux : Belle, à ce que j'entends,
Comment ! vous gouvernez les beaux esprits du temps ;
Et faisant le doucet de parole et de geste,
Il se met sur un lict, lui disant : Je proteste
Que je me meurs d'amour quand je suis pres de vous ;
Je vous ayme si fort que j'en suis tout jaloux.
Puis rechangeant de note, il monstre sa rotonde[13] :

[11] *Arser*, redresser. Du temps de Rabelais on disoit *arresser*. (Voir *Gargantua*, liv. II, chap. 26.) Ce mot vient de l'italien *arricciare*, formé du latin *adrectiare*.

[12] Les gens du grand air portoient alors des chapeaux couverts ou doublés de velours. « Notez, dit Rabelais, liv. I, chap. 13, que des chapeaux, les uns sont ras, les autres à poil, les autres veloutez, les autres taffetassez, les autres satinisez. »

[13] Collet empesé et monté sur du laiton. Dans la satire intitulée *l'Inventaire d'un courtisan*, imprimée avec les œuvres de Regnier, dans les éditions de 1616, 1617, etc. :

La coquille d'un limaçon,
Pour bien lisser une rotonde.

Cest ouvrage est il beau ? que vous semble du monde ?
L'homme que vous sçavez m'a dit qu'il n'ayme rien.
Madame, à vostre avis, ce jourd'huy suis-je bien ?
Suis-je pas bien chaussé ? ma jambe est-elle belle ?
Voyez ce tafetas, la mode en est nouvelle ;
C'est l'œuvre de la Chine[14]. A propos, on m'a dit
Que contre les clainquants[15] le roy fait un édict.
Sur le coude il se met, trois boutons se délace :
Madame, baysez moi, n'ay-je pas bonne grace ?
Que vous estes fascheuse ! A la fin on verra,
Rozete, le premier qui s'en repentira[16].
D'assez d'autres propos il me rompit la teste.
Voilà quant et comment je cogneu ceste beste ;

[14] On appeloit taffetas de la Chine celui qui est rouge et blanc.

[15] Henri IV avoit fait trois édits contre les *clainquants* et dorures : le premier en 1594, le second en 1601, et le troisième en novembre 1606, publié et registré au Parlement le 9 janvier 1607. C'est de ce dernier édit que Regnier veut parler, et il peut servir de date à cette satire.

[16] ... *A la fin on verra, Rozete, le premier qui s'en repentira.*] L'abbé Desportes, oncle de Regnier, avoit fait une chanson ou villanelle, dont chaque couplet finissoit par ce refrain. Le petit-maître dont Regnier fait ici la peinture, se met à chanter ce refrain à la dame chez qui il étoit. Voici le premier couplet de la villanelle de Desportes, imprimée dans ses œuvres parmi les Bergeries :

Rozette, pour un peu d'absence,
Votre cœur vous avez changé :
Et moy, sçachant cette inconstance,
Le mien autre part j'ay rangé.
Jamais plus beauté si légère
Sur moy tant de pouvoir n'aura.
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Regnier a répété le même refrain dans la quatorzième satire.

Rozete, nous verrons qui s'en repentira.

Te jurant, mon amy, que je quittay[17] ce lieu
Sans demander son nom et sans lui dire adieu.
Je n'eus depuis ce jour de luy nouvelle aucune,
Si ce n'est ce matin que, de male fortune[18],
Je fus en ceste église où, comme j'ay conté,
Pour me persécuter Satan l'avoit porté.
Apres tous ces propos qu'on se dict d'arrivée,
D'un fardeau si pesant ayant l'ame grevée[19],
Je chauvy de l'oreille[20], et demourant pensif,
L'eschine j'allongeois comme un asne rétif,

[17] *Je quittay.*] Édition de 1608, *je quitté;* 1612 et suivantes, *j'ay quitté;* 1642 et autres, *je quittay.*

[18] Mauvaise fortune.

[19] Accablée, du latin *gravare.* Cette acception n'est plus d'usage.

[20] *Je chauvy de l'oreille...*]

> Dimitto auriculas, ut iniquæ mentis asellus,
> Quum gravius dorso subiit onus.
>
> HORACE, sat. I. sat. IX.

Le dictionnaire de l'académie explique le verbe *chauvir* par *dresser les oreilles*, et Regnier a dit : *Je chauvy de l'oreille*, pour exprimer le *dimitto auriculas* d'Horace; ce qui ne s'accorde point avec l'explication de l'académie, et confirme plutôt celle d'Oudin, dans son Dictionnaire françois italien, où *chauvir* est interprété, *chinare dimenando le orecchie.* Rabelais, dans le prologue du troisième livre, a dit : *chauvant les oreilles;* et dans le chap. 7 du livre v, attribué à Rabelais, on lit que l'asne, à qui l'on présenta de l'avoine, chauvoit de l'oreille, c'est-à-dire baissoit l'oreille en la secouant pour témoigner qu'on lui faisoit trop d'honneur de la lui vouloir cribler. On lit aussi dans *le Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Sommaire : Il n'en avoit qui chauvissoient les oreilles, comme asnes en appétit. Chauvir* ou *chauver* vient apparemment du latin *cadivus.* Pline a dit *poma cadiva,* des pommes qui d'elles-mêmes tombent de l'arbre. De *cadivus*, on peut, dans la basse latinité, avoir fait *cadivare,* comme de *captivus* on a fait *captivare.*

Minutant me sauver[21] de ceste tirannie.
Il le juge à respect : O ! sans ceremonie,
Je vous suply, dit-il, vivons en compagnons ;
Ayant, ainsi qu'un pot, les mains sur les roignons.
Il me pousse en avant, me présente la porte,
Et, sans respect des saincts, hors l'église il me porte,
Aussi froid qu'un jaloux qui voit son corrival[22].
Sortis, il me demande : Estes vous à cheval[23] ?
Avez vous point icy quelqu'un de vostre troupe?
Je suis tout seul, à pied. Lui, de m'offrir la croupe.
Moy, pour m'en depêtrer[24], lui dire tout expres[25] :
Je vous baise les mains, je m'en vais icy pres,
Chez mon oncle disner. O Dieu le galand homme!
J'en suis. Et moi pour lors, comme un bœuf qu'on as-
Je laisse cheoir la teste, et bien peu s'en fallut, [somme,
Remettant par despit en la mort mon salut,
Que je n'allasse lors, la teste la première,
Me jeter du Pont-Neuf à bas en la rivière.
Insensible il me traine en la court du Palais,

[21] *Minutant me sauver...*]

. . . . . Miserè discedere quærens, etc.
HORACE.

[22] *Corrival*, rival. Des corrivaux sont ceux qui recherchent une même personne en mariage. Troterel a fait une comédie sous ce titre, représentée en 1612.

[23] Les carrosses n'étant pas fort en usage du temps de Regnier, les gens de distinction alloient à cheval dans les rues.

[24] *Moy, pour m'en dépêtrer...*]

. . . . . Misere cupis, inquit, abire :
Jam dudum video. Sed nil agis ; usque tenebo,
Persequar. Hinc quo nunc iter est tibi ? Nil opus est te
Circumagi : quemdam volo visere, non tibi notum, etc.
HORACE, liv. I, sat. IX.

[25] *Lui dire tout expres.*] Édition 1642 et suivantes, *je lui dis tout exprès.*

Où trouvant par hazard quelqu'un de ses valets,
Il l'apelle et luy dit : Hola hau ! Ladreville,
Qu'on ne m'attende point, je vay disner en ville.
Dieu sçait si ce propos me traversa l'esprit !
Encor n'est-ce pas tout : il tire un long escrit
Que voyant je frémy. Lors, sans cageollerie :
Monsieur, je ne m'entends à la chicannerie,
Ce luy dis-je, feignant l'avoir veu de travers.
Aussi n'en est-ce pas, ce sont des meschans vers
(Je cogneu qu'il estoit veritable à son dire)
Que pour tuer le temps je m'efforce d'escrire ;
Et pour un courtisan, quand vient l'occasion,
Je montre que j'en sçay pour ma provision.
Il lit, et se tournant brusquement par la place,
Les banquiers estonnez admiroient sa grimace,
Et monstroient en riant qu'ils ne luy eussent pas
Presté sur son minois quatre doubles ducats
(Que j'eusse bien donnez pour sortir de sa patte).
Je l'escoute, et durant que l'oreille il me flatte,
(Le bon Dieu sçait comment) à chasque fin de vers,
Tout exprès je disois quelque mot de travers.
Il poursuit nonobstant d'une fureur plus grande,
Et ne cessa jamais qu'il n'eût fait sa légende.
Me voyant froidement ses œuvres advoüer,
Il les serre, et se met luy mesme à se loüer :
Doncq' pour un cavalier n'est-ce pas quelque chose ?
Mais, monsieur, n'avez-vous jamais veu de ma prose ?
Moy de dire que si, tant je craignois qu'il eust
Quelque procès-verbal qu'entendre il me fallust.
Encore, dittes moy en vostre conscience,
Pour un qui n'a du-tout acquis nulle science [26],
Cecy n'est-il pas rare ? Il est vray, sur ma foy,

[26] *Acquis nulle science.*] Première édition, 1608, *nul acquis*

Luy dis-je sousriant. Lors, se tournant vers moy,
M'accolle à tour de bras, et tout petillant d'aise,
Doux comme une espousée, à la jouë il me baise :
Puis me flattant l'espaule, il me fist librement
L'honneur que d'approuver mon petit jugement.
Apres ceste caresse il rentre de plus belle :
Tantost il parle à l'un, tantost l'autre l'appelle,
Tousjours nouveaux discours ; et tant fut-il humain,
Que tousjours de faveur il me tint par la main.
J'ay peur que sans cela, j'ay l'ame si fragile,
Que le laissant d'aguet [27], j'eusse peu faire gile ;
Mais il me fut bien force estant bien attaché,
Que ma discretion expiast mon peché.
Quel heur ce m'eust esté, si, sortant de l'église,
Il m'eust conduit chez luy, et, m'ostant la chemise,
Ce beau valet à qui ce beau maistre parla,
M'eust donné l'anguillade [28], et puis m'eust laissé là!
Honorable defaite, heureuse eschapatoire !
Encores de rechef me la falut-il boire.
Il vint à reparler dessus le bruict qui court,

de science. Ce mot *acquis* est substantif dans cette version : *Il n'a nul acquis, il a beaucoup d'acquis.*

[27] *D'aguet.*] Dans toutes les éditions, *du guet;* mais c'est une faute d'impression. *D'aguet,* adroitement, subtilement.

Craignant qu'on ne le voye, je passe outre d'aguet.
Sat. x.

[28] *L'anguillade...*] Édition de 1608, *anguillade* ; dans toutes les autres éditions avant 1642, *anguilade.* On fouettoit avec une peau d'anguille les jeunes Romains qui étoient en faute. Pline, liv. 9, chap. 23. De là sans doute est venu que, dans les écoles, on a donné le nom d'*anguille* à certaine courroie dont anciennement on frappoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir. Rabelais, liv. II, chap. 30 : *Adoncq le pastissier lui bailla l'anguillade, si bien que sa peau n'eust rien vallu à faire cornemuse.* Et dans un autre endroit : *Je le renvoyerois bien d'où il est venu, à grands coups d'anguillade.*

De la royne, du roy, des princes, de la court;
Que Paris est bien grand, que le Pont-Neuf s'acheve[29];
Si, plus en paix qu'en guerre un empire s'esleve.
Il vint à définir que c'estoit qu'amitié,
Et tant d'autres vertus, que c'en estoit pitié.
Mais il ne définit, tant il estoit novice,
Que l'indiscretion est un si fascheux vice,
Qu'il vaut bien mieux mourir de rage ou de regret
Que de vivre à la gesne avec un indiscret.
Tandis que ces discours me donnoient la torture,
Je sonde tous moyens pour voir si d'aventure
Quelque bon accident eust peu m'en retirer,
Et m'empescher enfin de me desesperer.
Voyant un président, je lui parle d'affaire;
S'il avoit des procès, qu'il estoit nécessaire
D'estre tousjours après ces messieurs bonneter;
Qu'il ne laissast pour moi de les soliciter;
Quant à luy, qu'il estoit homme d'intelligence,
Qui sçavoit comme on perd son bien par négligence :
Où marche l'interest qu'il faut ouvrir les yeux.
Ha! non, monsieur, dit-il, j'aymerois beaucoup [mieux[30]
Perdre tout ce que j'ay que vostre compagnie;
Et se mit aussi-tost sur la ceremonie.
Moy qui n'ayme à debatre en ces fadêses-là,

[29] Ce pont fut commencé en 1578, sous le règne d'Henri III, et ayant été discontinué, à cause des guerres civiles, Henri IV y fit travailler de nouveau en 1604, et il fut achevé en 1606. Cette date marque encore le temps auquel notre auteur composa cette satire.

[30] *Ha! non, monsieur, dit-il, j'aymerois beaucoup mieux.*]

. . . . . Dubius sum quid faciam, inquit :
Te ne relinquam, an rem? Me, sodes. Non faciam ille, etc.
HORACE, liv. I, sat. IX.

Un temps, sans luy parler, ma langue vacila.
Enfin je me remets sur les cageolleries,
Luy dis (comme le roy estoit aux Tuilleries) [31]
Ce qu'au Louvre on disoit qu'il feroit ce jourd'hui,
Qu'il devroit se tenir tousjours auprès de luy.
Dieu sçait combien alors il me dist de sottises,
Parlant de ses hauts faicts et de ses vaillantises;
Qu'il avoit tant servy, tant faict la faction,
Et n'avoit cependant aucune pension;
Mais qu'il se consoloit en ce qu'au moins l'histoire,
Comme on fait son travail, ne desroboit [32] sa gloire;
Et s'y met [33] si avant que je creu que mes jours
Devoient plustost finir que non pas son discours.
Mais comme Dieu voulut, après tant de demeu-
L'orloge du Palais vint à frapper onze heures; [res [34],
Et luy, qui pour la souppe avoit l'esprit subtil:
A quelle heure, monsieur, vostre oncle disne-t-il?
Lors bien peu s'en falut, sans plus long-tems atten-
Que de rage au gibet je ne m'allasse pendre. [dre,
Encor l'eussé-je fait, estant desespéré;

[31] *Luy dis (comme le roy.]* Dans toutes les éditions, ce vers et le suivant sont ponctués de cette manière :

Luy dis comme le roy estoit aux Tuilleries,
Ce qu'au Louvre on disoit qu'il feroit aujourd'hui.

C'est-à-dire, *Je lui dis que le roy étoit aux Tuileries, et je lui demandai ce qu'on disoit au Louvre que le roy feroit aujourd'hui.* Mais il m'a paru que ce qui précède et ce qui suit ces deux vers conduisoit à un autre sens : c'est pourquoi j'ai changé la ponctuation pour exprimer le sens de l'auteur, qui vraisemblablement a voulu dire que, comme le roi étoit aux Tuileries, Regnier, pour cajoler son importun, lui avoit demandé ce qu'on disoit au Louvre, et ce que le roi feroit aujourd'hui.

[32] *Desroboit*] 1608, 1642, 1667, *dérobroit* pour *déroberoit.*

[33] *Et s'y met.]* *Et s'y mit*, édition de 1642 et suivantes.

[34] *Demeures*, pour *retards;* n'est plus d'usage.

Mais je croy que le ciel, contre moy conjuré,
Voulut que s'accomplist ceste aventure mienne
Que me dist, jeune enfant, une bohemienne [35] :
Ny la peste, la faim, la verolle, la tous,
La fievre, les venins, les larrons, ny les lous,
Ne tueront cetuy-ci ; mais l'importun langage
D'un fâcheux : qu'il s'en garde estant grand, s'il est [sage.
Comme il continuoit ceste vieille chanson,
Voicy venir quelqu'un d'assez pauvre façon [36].
Il se porte au devant, luy parle, le cageolle ;
Mais cest autre, à la fin, se monta de parole :
Monsieur, c'est trop long-temps [37]... tout ce que vous [voudrez...
Voicy l'arrest signé... Non, Monsieur, vous vien- [drez...
Quand vous serez dedans, vous ferez à partie... [38]

[35] *Que me dist, jeune enfant, une Bohemienne.*]

. . . . Namque instat fatum mihi triste, Sabella
Quod puero cecinit, divinâ mota anus urnâ.
Hunc neque dira venena, nec hosticus auferret ensis,
Nec laterum dolor, aut tussis, nec tarda podagra :
Garrulus hunc quando consumet cunque ; loquaces,
Si sapiat vitet, simul atque adoleverit ætas.

HORACE.

[36] Un sergent.

. . . . . Casu venit obvius illi
Adversarius : et, quo tu, turpissime? magna
Exclamat voce.

HORACE, liv. I.

[37] *Monsieur, c'est trop long-temps.*] Dans ce vers et les deux suivants le sergent répond tout haut, et par ricochets, aux raisons que le personnage est censé lui alléguer tout bas pour se dispenser d'aller en prison. Ces interruptions n'étoient marquées que par des virgules dans l'impression ; je les ai fait distinguer par des points.

[38] Quand vous serez en prison, vous prendrez à partie celui qui vous y fait mettre.

Et moy, qui cependant n'estois de la partie,
J'esquive doucement, et m'en vais à grand pas,
La queuë en loup qui fuit, et les yeux contre bas,
Le cœur sautant de joye, et triste d'apparence.
Depuis aux bons sergens j'ay porté reverence,
Comme à des gens d'honneur par qui le ciel voulut
Que je receusse un jour le bien de mon salut.
Mais, craignant d'encourir vers toy le mesme vice
Que je blasme en autruy, je suis à ton service;
Et prie [39] Dieu qu'il nous garde, en ce bas monde
De faim, d'un importun, de froid et de soucy. [icy,

[39] *Prie.*] L'*e* final de ce mot *prie* est une voyelle muette qui ne se fait presque pas sentir dans la prononciation; ainsi, pour rendre ce vers régulier, il faut prononcer *et pri' Dieu.* Dans l'édition de 1655 et suivantes, on a corrigé, *priant Dieu.* (Voyez la note sur le vers 59 de la neuvième satire.)

A MONSIEUR RAPIN[1].

SATYRE IX.

Rapin, le favorit[2] d'Apollon et des muses,
Pendant qu'en leur mestier jour et nuict tu [t'amuses,
Et que d'un vers nombreux non encore [chanté[3],
Tu te fais un chemin à l'immortalité,
Moy, qui n'ay ny l'esprit, ny l'haleine assez forte
Pour te suivre de pres et te servir d'escorte,

[1] Nicolas Rapin, poëte françois, étoit né à Fontenai-le-Comte, en Poitou. Il mourut à Tours, dans un âge fort avancé, le 15 février 1608. La plupart des beaux-esprits de son temps lui consacrèrent des éloges funèbres.

Regnier composa l'épitaphe de Rapin, en forme de sonnet, que l'on trouvera dans ce volume.

[2] *Le favorit.*] Édition de 1642 et suivantes, *le favory.*

[3] *Et que d'un vers nombreux non encore chanté.*]

. . . . . Carmina non priùs
Audita, Musarum sacerdos,
Virginibus puerisque canto.

HORACE, liv. III.

A l'exemple de Baïf, Rapin entreprit de faire des vers mesurés, comme les anciens Grecs et Romains, en négligeant la rime; et c'est ce que Regnier prétend indiquer par le vers qui donne lieu à cette note. Rapin composa un grand nombre de poésies françaises et latines, qui ont été recueillies en grande partie en un vol. in-4°, 1610. Ses épigrammes latines méritent d'être particulièrement estimées.

Je me contenteray, sans me précipiter,
D'admirer ton labeur, ne pouvant l'imiter,
Et pour me satisfaire au desir qui me reste,
De rendre cest hommage à chascun manifeste.
Par ces vers j'en prens acte, afin que l'advenir
De moy, par ta vertu, se puisse souvenir;
Et que ceste mémoire à jamais s'entretienne,
Que ma muse imparfaite eut en honneur la tienne;
Et que si j'eus l'esprit d'ignorance abbatu,
Je l'eus au moins si bon, que j'aymay ta vertu.
Contraire à ces resveurs [4], dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux [5], arrogamment se vante
De reformer les vers [6], non les tiens seulement,

[4] *Contraire à ces resveurs.*] Malherbe.

[5] *Les plus vieux.*] On lit *le plus vieux* dans toutes les éditions avant celles de 1626.

[6] *De reformer les vers.*] Avant Malherbe, la poésie françoise étoit fort imparfaite; la plupart des vers qui avoient paru en cette langue étoient plutôt gothiques que françois. Malherbe entreprit de réformer notre poésie et de la rendre plus exacte, en l'assujettissant à des règles sévères, soit pour le tour et la cadence du vers, soit pour la netteté de l'expression, en quoi il a parfaitement réussi. Cette réforme déplut aux poètes de ce temps-là, accoutumés à l'ancienne licence, qui rendoit la composition des vers beaucoup plus facile. C'est pour la défense de cette liberté que Regnier composa cette satire.

Berthelot, son contemporain et son ami, se déchaîna aussi contre Malherbe, et fit une chanson en refrain qui finissoit ainsi :

Estre six ans à faire une ode,
Et faire des lois à sa mode,
Cela se peut facilement;
Mais de nous charmer les oreilles
Par sa merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

Le refrain de Berthelot étoit parodié sur une chanson où

UNIVERSITA Universi

Mais veulent déterrer les Grecs du monument [7],
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille [8],
Et leur dire en leur nez [9] qu'ils n'ont rien fait qui [vaille.
Ronsard en son mestier n'estoit qu'un apprentif [10],
Il avoit le cerveau fantastique et rétif :
Des Portes n'est pas net, du Bellay trop facile;
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville.
Il a des mots hargneux, bouffis et relevez,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvez.

Malherbe appeloit madame de Bellegarde *merveille des merveilles.*

[7] L'auteur de la *Vie de Malherbe* nous assure que ce poëte n'estimoit point du tout les Grecs, et qu'il s'étoit particulièrement déclaré ennemi du galimatias de Pindare. Pour les Latins, celui qu'il estimoit le plus étoit Stace, auteur de la *Thébaïde*, et ensuite Sénèque le tragique, Horace, Juvénal, Martial et Ovide.

[8] *Antiquaille,* pour *antiquité,* ne se prend aujourd'hui qu'en mauvaise part, et ce n'est point dans ce sens que Regnier l'emploie ici.

[9] *En leur nez.*] *A leur nez*, édition de 1608. Dans les éditions suivantes, avant celle de 1642, on lit : *en leur nez.*

[10] Ce vers et les cinq qui suivent contiennent le jugement que Malherbe faisoit de Ronsard, de Desportes, de du Bellay et de Belleau. Il est vrai que Malherbe traitoit ces poëtes avec beaucoup de mépris, et les décrioit en toutes occasions. Il avoit effacé plus de la moitié de son Ronsard, et en cotoit à la marge les raisons. Un jour, Ivrande, Racan, Colomby, et quelques autres de ses amis, le feuilletoient sur sa table; et Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé : *Pas plus que le reste*, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, et entre autres à Colomby, de lui dire que, si on trouvoit ce livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon ce qu'il n'auroit pas effacé : sur quoi il lui répondit qu'il disoit vrai; et tout à l'heure il acheva d'effacer le reste. *Vie de Malherbe*, page 24.

Comment! il nous faut donq'[11] pour faire une [œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se deffende.
Qui trouve quelque place entre les bons autheurs,
Parler comme à Sainct-Jean parlent les crocheteurs[12].
Encore je le veux, pourveu qu'ils puissent faire,
Que ce beau sçavoir entre en l'esprit du vulgaire :
Et quand les crocheteurs seront poëtes fameux,
Alors, sans me fascher, je parleray comme eux.
Pensent-ils[13], des plus vieux offençant la mémoire,
Par le mespris d'autruy s'acquerir de la gloire;

[11] *Il nous faut doncq'.*] *Nous faut-il donc*, édition de 1642 et suivantes. Maynard faisoit, dans le même temps, les mêmes plaintes que Regnier :

En cheveux blancs il me faut donc aller,
Comme un enfant, tous les jours à l'école?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole!

[12] C'est-à-dire, comme parlent les crocheteurs de la place de Grève, ou de la rue Saint-Jean, qui est tout proche de l'endroit où étoit autrefois l'église de ce nom, appelée pour cela *Saint-Jean en Grève*. Si notre auteur n'eût pas été gêné par la mesure du vers, il auroit dit sans doute : *Parler comme à la Grève parlent les crocheteurs*. Quand on demandoit à Malherbe son avis sur quelque mot françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au foin, et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage. *Vie de Malherbe*, p. 26.

[13] *Pensent-ils.*] Ce sentiment de Regnier est fort sage et habilement exprimé. Il donneroit à penser que notre auteur prévoyoit qu'on lui adresseroit un jour les mêmes reproches que l'on prodiguoit de son temps aux poëtes ses prédécesseurs. Jean de Meun, continuateur du *Roman de la Rose*, posoit les mêmes règles dans son *Codicile*, bien avant Regnier :

Nulz ne doit des aucteurs parler sinistrement,
Si leur dict ne contient erreur appertement;
Car tant estudierent pour nostre enseignement,
Qu'on doit leurs mots glozer moult favorablement.

Et pour quelque vieux mot estrange, ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers !
(Alors qu'une œuvre brille[14] et d'art et de science,
La verve quelquefois s'esgaye en la licence.)
Il semble en leurs discours hautains et genereux[15],
Que le cheval volant n'ait pissé[16] que pour eux ;
Que Phœbus à leur ton accorde sa vielle;
Que la mouche du Grec leurs levres emmielle[17];
Qu'ils ont seuls icy bas trouvé la pie au nit[18],
Et que des hauts esprits le leur est le zénit[19];

[14] *Alors qu'une œuvre brille.*]

Verùm, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

HORACE, *Art poétique.*

C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent;
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu, etc.

BOILEAU, *Art poétique*, chant I.

[15] *Généreux* ne se prend aujourd'hui qu'en bonne part. Il signifie, en cet endroit, *orgueilleux.*

[16] *N'ait pissé.*] On lit *pissé* dans l'édition de 1642 et dans les suivantes. On avoit mis *passé* dans toutes les autres, même pendant la vie de l'auteur. Mais l'expression que nous adoptons nous paroît plus conforme au cynisme énergique de Regnier.

[17] On doit entendre ceci de Pindare, sur les lèvres duquel, en son enfance, des abeilles se posèrent et firent leur miel : car Platon, dont on a écrit la même chose, n'a pas fait profession de poésie.

[18] *Trouver* ou *prendre la pie au nid*, se dit par dérision de ceux qui croient avoir fait une heureuse découverte, ou être venus à bout d'une chose qui leur paroissoit difficile, parce que, comme dit Nicot dans ses *Proverbes*, « le naturel de la pie est de faire son nid sur les plus hauts arbres qu'elle puisse trouver. »

[19] *Zénith,* terme d'astronomie qui signifie le point du ciel

Que seuls des grands secrets ils ont la cognoissance ;
Et disent librement que leur experience
A rafiné les vers fantastiques d'humeur,
Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur ;
Qu'eux tous seuls du bien dire ont trouvé la metode,
Et que rien n'est parfaict s'il n'est fait à leur mode.
Cependant leur sçavoir ne s'estend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue[20],
Espier si des vers la rime est breve ou longue,
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant[21],

qui répond directement à notre tête, opposé au *nadir*, qui répond à nos pieds. *Zénith* et *nadir* sont des mots arabes.

[20] *Une diphtongue.*] Ou une voyelle. Le concours vicieux de deux voyelles s'appelle *hiatus* ou *bâillement.*

> Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée,

dit Boileau dans son *Art poétique*, chant I, v. 107. De son temps même l'usage d'éviter les *hiatus* n'étoit pas encore assez généralement établi pour que cet auteur se dispensât d'en faire un précepte. Malherbe évita le premier cette faute d'harmonie, qui n'en étoit pas une avant lui, et que la délicatesse de son oreille lui indiqua. On n'en trouve qu'un seul exemple dans ses poésies ; c'est dans la vingt-troisième strophe de son poëme intitulé *les Larmes de saint Pierre*, qu'il avoit composé dans sa jeunesse :

> Je demeure en danger que l'ame qui est née
> Pour ne mourir jamais, meure éternellement.

Le bâillement est dans ces mots *qui est*, et c'est à quoi Regnier fait allusion : *Prendre garde qu'un* qui, etc. Ce vers est ainsi dans la première édition, faite en 1608. L'ignorance des imprimeurs l'avoit estropié dans les éditions suivantes, sous les yeux mêmes de l'auteur, en mettant : *Prendre garde que un, qui heurte*, etc., ce qui ne signifie rien. Ce vers fut rétabli dans l'édition de 1642. Nonobstant la critique de Regnier, la règle a prévalu.

[21] Ceci pourroit encore s'appliquer à l'*hiatus*, mais vrai-

Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laissent sur le verd[22] le noble de l'ouvrage.
Nul esguillon divin n'esleve leur courage[23];
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer : car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime, et rimer de la prose,
Que l'art lime, et relime, et polit de façon,
Qu'elle rend à l'oreille un agreable son;
Et voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase,
Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase[24],
Affectent leur discours tout si relevé d'art[25],

semblablement l'auteur a voulu indiquer une autre règle de Malherbe, ce qui est que quand, à la fin d'un mot, l'*e* muet, ou féminin, est précédé d'une autre voyelle (comme dans ces mots : *vie*, *prie*, *aimée*, etc.), il doit être élidé avec une autre voyelle au commencement du mot suivant, parce que cet *e* muet, ne se faisant presque point sentir dans la prononciation, n'a pas la valeur d'une syllabe entière, *et rend*, comme dit Regnier, *le vers trop languissant*. Regnier ne s'est jamais voulu assujettir à cette règle, ainsi qu'il paroît par ses poésies.

[22] *Et laissent sur le verd.*] Expression proverbiale, *négligent*, *abandonnent*, comme ceux qui laissent à terre, sur l'herbe, ce qu'il falloit ramasser.

[23] On a reproché à Malherbe de manquer un peu de ce feu qui fait les grands poëtes.

> Malherbe dans ses furies
> Marche à pas trop concertés.
>
> BOILEAU, *Ode sur la prise de Namur*, strophe 2, supprimée.

[24] *Enjolivent leur phrase.*] Édition de 1608 : *ageollivent leur frase*. Dans la plupart des éditions suivantes, les imprimeurs ont mis *ils attisent*, n'ayant pas entendu le sens d'*attifer*, qui est orner, charger d'*attifets*, d'ornements superflus. Tout ce passage de Regnier est un chef-d'œuvre de sens et de goût.

[25] Édition de 1642 et suivantes :

> Affectent des discours qu'ils relèvent par art.

Et peignent leur defaux de couleur et de fard.
Aussi je les compare à ces femmes jolies,
Qui, par les affiquets, se rendent embellies,
Qui gentes en habits, et sades[26] en façons,
Parmy leur point coupé tendent leurs hameçons;
Dont l'œil rit mollement avecque affeterie,
Et de qui le parler n'est rien que flaterie :
De rubans piolez[27] s'agencent proprement,
Et toute leur beauté ne gist qu'en l'ornement;
Leur visage reluit de ceruse et de peautre[28],
Propres en leur coiffure, un poil ne passe l'autre.
Où ces divins esprits[29], hautains et relevez,
Qui des eaux d'Hélicon ont les sens abreuvez;
De verve et de fureur leur ouvrage estincelle,
De leurs vers tout divins la grace est naturelle,

[26] Dans la première édition, 1608, on lit *sades*, qui a la même signification que *gentes*, c'est-à-dire *gentilles*, selon Borel, *Antiquités gauloises*, Nicot, etc. (Voyez satire VII, note 20.) Dans les éditions suivantes, on a mis *fades*, qui signifie tout le contraire. L'édition de 1642, et celles qui suivent, portent *doucettes en façons*. Dans le *Roman de la Rose*, on trouve *sade* dans la signification de *sapidus*, savoureux :

> Avocats et phisiciens (médecins)
> Sont tous liez de tels liens,
> Tant ont le gain et doux et sade,
> Qu'ils voudroyent pour un malade
> Qu'il y en eust plus de cinquante.

Clément Marot l'emploie dans le même sens.

[27] *Piolez*, moitié d'une couleur, moitié d'une autre, comme une pie. Borel, *Antiquités gauloises*.

[28] *De peautre*, de plâtre.

[29] *Où ces divins esprits.*] *Au lieu que, au contraire. Ces divins esprits*, c'est-à-dire Ronsard, du Bellay et les autres anciens poëtes dont il vient de parler.

Et sont, comme l'on voit, la parfaicte beauté,
Qui contente de soy, laisse la nouveauté
Que l'art trouve au Palais, ou dans le blanc d'Es-
[pagne[30].
Rien que le naturel sa grace n'accompagne :
Son front, lavé d'eau claire, esclate d'un beau teint,
De roses et de lys la nature la peint ;
Et laissant là Mercure, et toutes ses malices[31],
Les nonchalances sont ses plus grands artifices.
Or, Rapin, quant à moy, je n'ay point[32] tant
[d'esprit.
Je vay le grand chemin que mon oncle m'apprit :
Laissant là ces docteurs que les muses instruisent
En des arts[33] tout nouveaux ; et s'ils font, comme
[ils disent,
De ses fautes un livre aussi gros que le sien[34],
Telles je les croiray quand ils auront du bien ;
Et que leur belle muse, à mordre si cuisante,
Leur don'ra, comme à luy, dix mil escus de rente[35],
De l'honneur, de l'estime ; et quand par l'univers,

[30] Les marchandes du Palais, à Paris, vendoient particulièrement les nippes et les ajustements des femmes.

[31] Mercure étoit le dieu du mensonge et de l'artifice : *Fraudis furumque magister Mercurius.*

[32] *Je n'ay point.*] Première édition, *qui n'ay point.*

[33] *En des arts.*] Édition de 1642 et suivantes, *en des airs.*

[34] Malherbe disoit effectivement que, s'il vouloit se donner la peine de remarquer les fautes de l'abbé Desportes, il en feroit un livre aussi gros que les œuvres de cet abbé. *Parnasse réformé*, page 76. Peut-être en pourroit-on dire autant aujourd'hui des œuvres de Malherbe lui-même.

[35] Le raisonnement de Regnier, bon peut-être pour la satire, ne vaut rien dans sa conséquence : car, si Desportes avoit dix mille écus de rente, Regnier lui-même, dont le ta-

Sur le lut de David on chantera leurs vers[36];
Qu'ils auront joint l'utile avecq' le délectable,
Et qu'ils sçauront rimer une aussi bonne table.
On faict en Italie un conte assez plaisant[37],
Qui vient à mon propos, qu'une fois un paisant,
Homme fort entendu, et suffisant de teste,
Comme on peut aisément juger par sa requeste,
S'en vint trouver le pape, et le voulut prier,
Que les prestres du temps se peussent marier,
Afin, ce disoit-il, que nous puissions nous autres,
Leurs femmes carresser, ainsi qu'ils font les nostres[38].

lent étoit bien supérieur à celui de son oncle, mourut pauvre, et jamais on ne jugera de la valeur des œuvres d'un poëte par celle de son revenu. Le cardinal de Richelieu, qui donna à Godeau l'évêché de Grasse en échange de sa traduction du *Benedicite*, pour le plaisir de faire un calembour, laissa périr Maynard de misère, et persécuta l'auteur du *Cid*.

[36] Desportes avoit traduit en vers françois les Psaumes de David, qui furent imprimés à Paris, chez Langelier, en 1604, et mis en musique à plusieurs parties par Denis Caignet, musicien de M. de Villeroy. La musique fut imprimée chez Pierre Ballard, en 1607.

[37] La question qui fut agitée au concile de Trente, si l'on permettroit aux prêtres de se marier, avoit sans doute donné lieu à ce conte. Je ne crois pas qu'il se trouve ailleurs que dans Regnier.

[38] *Leurs femmes carresser, ainsi qu'ils font les nostres.*]

Corrumpit sine talione cœlebs.
MARTIAL, liv. II.

Le reste de la comparaison que Regnier fait dans les vers suivants se trouve à la fin de la même épigramme :

Nil securius est malo poetâ.

En voici une imitation françoise par de la Monnoie :

Colin, tu pilles Despréaux
Sans appréhender qu'il se vange;

Ainsi suis-je d'avis, comme ce bon lourdaut :
S'ils ont l'esprit si bon, et l'intellect si haut,
Le jugement si clair, qu'ils fassent un ouvrage,
Riche d'inventions, de sens et de langage,
Que nous puissions draper comme ils font nos escris.
Et voir, comme l'on dit, s'ils sont si bien appris :
Qu'ils monstrent de leur eau, qu'ils entrent en car-
Leur age deffaudra plustost que la matiere. [riere.
Nous sommes en un siècle où le prince est si grand,
Que tout le monde entier à peine le comprend.
Qu'ils facent, par leurs vers, rougir chacun de honte.
Et comme de valeur nostre prince surmonte
Hercule, Ænée, Achil'[39]; qu'ils ostent les lauriers
Aux vieux, comme le roy l'a fait aux vieux guerriers;
Qu'ils composent une œuvre, on verra si leur livre,
Apres mille et mille ans, sera digne de vivre,
Surmontant par vertu, l'envie et le destin,
Comme celuy d'Homere, et du chantre latin.
Mais, Rapin mon amy, c'est la vieille querelle.
L'homme le plus parfaict a manque[40] de cervelle;
Et de ce grand deffaut vient l'imbécilité,

Il ne peut te rendre le change,
Tes vers ne sont pas assez beaux.
Sans redouter le cocuage,
Un abbé dans son voisinage
Fait cocus force gens de bien;
Un aveugle éborgne sans crainte
De recevoir pareille atteinte;
Un mauvais rimeur ne craint rien.

[39] *Hercule, Ænée, Achil'.*] Première édition, *Ænée;* celles de 1612, 1613 et autres, *Ælée*, qui ne signifie rien; 1642 et suivantes, *Hercule, Ænée, Hector.*

[40] *Manque* est ici subtantif. *Avoir manque*, c'est *manquer.* On lit *manque* dans la première édition; dans la plupart des autres on a mis, *a manqué de cervelle*, mais la première leçon paroît la plus juste.

Qui rend l'homme hautain, insolent, effronté :
Et selon le sujet qu'à l'œil il se propose,
Suivant son appétit il juge toute chose.
Aussi, selon nos yeux, le soleil est luysant.
Moy-mesme en ce discours qui fais le suffisant,
Je me cognoy frappé, sans le pouvoir comprendre,
Et de mon ver-coquin[41] je ne me puis deffendre.
Sans juger, nous jugeons, estant nostre raison
Là haut dedans la teste, où, selon la saison
Qui regne en nostre humeur, les broüillars[42] nous [embroüillent,
Et de liévres cornus[43] le cerveau nous barboüillent.
Philosophes resveurs, discourez hautement :
Sans bouger de la terre allez au firmament;
Faites que tout le ciel branle à vostre cadence,
Et pesez vos discours mesme dans sa balance :
Cognoissez les humeurs qu'il verse dessus nous,
Ce qui se fait dessus, ce qui se fait dessous;
Portez une lanterne aux cachots de nature,
Sçachez qui donne aux fleurs ceste aimable peinture[44],
Quelle main sur la terre en broye[45] la couleur,

[41] *Et de mon ver-coquin.*] De mon caprice. Furetière le définit, une petite fureur qui saisit quelquefois l'esprit des hommes, et qui les rend capricieux, acariâtres, têtus, et incapables de raison. Le peuple croit qu'il y a effectivement un ver dans la tête des gens agités de cette passion.

[42] *Les broüillars.*] Première édition, *les brouillas.*

[43] *Et des liévres cornus.*] Toutes sortes d'idées fausses et chimériques. On dit aussi *des visions cornues.* Regnier donne ici les *liévres cornus* pour des *chimères.*

[44] *Sachez qui donne aux fleurs ceste aimable peinture.*]

Il donne aux fleurs leur aimable peinture.

RACINE, *Athalie*, act. I.

[45] *Broye*, de deux syllabes. (Voyez la note sur le vers 59 de cette satire.)

Leurs secrettes vertus, leurs degrez de chaleur;
Voyez germer à l'œil les semences du monde,
Allez mettre couver les poissons dedans l'onde,
Deschiffrez les secrets de nature et des cieux :
Vostre raison vous trompe, aussi bien que vos yeux.
Or ignorant de tout, de tout je me veux rire,
Faire de mon humeur moy-mesme une satyre,
N'estimer rien de vray, qu'au goust il ne soit tel,
Vivre, et comme chrestien adorer l'Immortel[46],
Où gist le seul repos, qui chasse l'ignorance :
Ce qu'on void hors de luy n'est que sotte apparence,
Piperie, artifice; encore, ô cruauté
Des hommes, et du temps! nostre meschanceté
S'en sert aux passions, et dessous une aumusse[47],
L'ambition, l'amour, l'avarice se musse[48].
L'on se couvre d'un froc pour tromper les jaloux;
Les temples aujourd'huy servent aux rendez-vous[49] :
Derriere les pilliers on oyt mainte sornette,
Et, comme dans un bal tout le monde y caquette.
On doit rendre, suivant et le temps et le lieu,

L'autre broye en riant le vermillon des moines.
BOILEAU, *Lutrin*, chant II.

[46] *Vivre, et comme chrestien adorer l'Immortel.*] 1615, 1617 et 1625 :

Vivre comme chrestien, adorer l'Immortel.

[47] *Et dessous une aumusse.*]

Dans la crasse du froc logea la vanité.
BOILEAU, chant VI.

[48] *Se musse, se cache.* Vieux mot françois encore en usage dans le patois normand et picard.

[49] *Les temples aujourd'huy servent aux rendez-vous.*]

Et puis dictes que les moustiers (églises)
Ne servent point aux amoureux.
Clément MAROT, épitre XLIII.

Ce qu'on doit à César, et ce qu'on doit à Dieu.
Et quant aux appétis de la sottise humaine,
Comme un homme sans goust, je les ayme sans peine;
Aussi bien rien n'est bon que par affection :
Nous jugeons, nous voyons, selon la passion.
Le soldat aujourd'huy ne resve que la guerre;
En paix le laboureur veut cultiver sa terre :
L'avare n'a plaisir qu'en ses doubles ducas;
L'amant juge sa dame un chef d'œuvre icy bas,
Encore qu'elle n'ait sur soy rien qui soit d'elle;
Que le rouge et le blanc par art la fasse belle,
Qu'elle ante en son palais ses dents tous les matins,
Qu'elle doive sa taille au bois de ses patins[50],
Que son poil, des le soir, frisé dans la boutique,
Comme un casque au matin sur sa teste s'aplique;
Qu'elle ait, comme un piquier[51], le corselet au dos,
Qu'à grand peine sa peau puisse couvrir ses os,
Et tout ce qui de jour la fait voir si doucette,
La nuit comme en dépost soit dessous la toillete :
Son esprit ulceré juge en sa passion,
Que son teint fait la nique à la perfection.
Le soldat tout-ainsi pour la guerre souspire,
Jour et nuict il y pense, et tousjours la desire;
Il ne resve la nuict que carnage et que sang :
La pique dans le poing, et l'estoc[52] sur le flanc,
Il pense mettre à chef quelque belle entreprise;
Que forçant un chasteau, tout est de bonne prise;

[50] Les femmes portoient alors, sous la semelle de leurs souliers, des espèces de patins pour s'exhausser, tels à peu près qu'on en porta plus tard en Angleterre pour se garantir de la boue.

[51] Quand les piques étoient encore d'usage dans nos armées, les piquiers portoient la cuirasse ou corselet.

[52] L'estoc étoit une épée longue et étroite.

Il se plaist aux trésors qu'il cuide[53] ravager,
Et que l'honneur luy rie au milieu du danger.
L'avare, d'autre part, n'ayme que la richesse,
C'est son roy, sa faveur, sa cour et sa maistresse[54];
Nul object ne luy plaist, sinon l'or et l'argent,
Et tant plus il en a, plus il est indigent.
Le paysant, d'autre soin se sent l'âme embrasée.
Ainsi l'humanité[55] sottement abusée,
Court à ses appétis qui l'aveuglent si bien,
Qu'encor qu'elle ait des yeux, si ne voit elle rien.
Nul chois hors de son goust ne regle son envie,
Mais s'aheurte[56] où sans plus quelque apas la convie,
Selon son appétit le monde se repaist,
Qui fait qu'on trouve bon seulement ce qui plaist.
O debile raison! où est ores ta bride?
Où ce flambeau qui sert aux personnes de guide?
Contre la passion trop foible est ton secours,
Et souvent, courtisane, apres elle tu cours;
Et savourant l'appas qui ton âme ensorcelle,
Tu ne vis qu'à son goust, et ne vois que par elle.
De là vient qu'un chacun, mesmes en son deffaut,
Pense avoir de l'esprit autant qu'il luy en faut,

[53] *Qu'il cuide*, qu'il croit; de *cuider*.

[54] *C'est son roy*, *sa faveur*, *sa cour et sa maistresse.*] Edition de 1608 et 1612 :

C'est son roy, sa faveur, la court et sa maistresse;

ainsi orthographié et ponctué. Edition de 1613 et suivantes, jusqu'à 1642 :

C'est son roy, sa faveur, la cour est sa maîtresse.

[55] *L'humanité.*] Employée ici comme collectif d'*humains*. C'est dans ce sens que Bossuet a dit : *L'humanité même s'en étonna.*

[56] *S'aheurte*, s'obstine.

Aussi rien n'est party[57] si bien par la nature,
Que le sens : car chacun en a sa fourniture.
Mais pour nous, moins hardis à croire à nos raisons,
Qui reglons nos esprits par les comparaisons
D'une chose avecq'l'autre, espluchons de la vie
L'action qui doit estre ou blasmée, ou suivie;
Qui criblons le discours, au chois se variant,
D'avecq' la fausseté, la verité triant, [vrages[58],
(Tant que l'homme le peut); qui formons nos ou-
Aux moûles si parfaits de ces grands personnages,
Qui depuis deux mille ans ont acquis le crédit
Qu'en vers rien n'est parfait que ce qu'ils en ont dit :
Devons-nous aujourd'huy pour une erreur nouvelle,
Que ces clercs dévoyez[59] forment en leur cervelle,
Laisser légerement la vieille opinion,
Et suivant leur avis, croire à leur passion? [cles[60],
Pour moy, les Huguenots pourroient faire mira-
Ressusciter les morts, rendre de vrais oracles,
Que je ne pourrois pas croire à leur verité.
En toute opinion je fuis la nouveauté.
Aussi doit-on plustost imiter nos vieux peres,
Que suivre des nouveaux les nouvelles chimeres.
De mesme, en l'art divin de la muse, doit on
Moins croire à leur esprit, qu'à l'esprit de Platon.

[57] *Party*, distribué, départi.

[58] *Nos ouvrages.*] Edition de 1642 et suivantes, *nos courages.* C'est une mauvaise correction.

[59] *Dévoyez*, hors de la voie, dérangé ; n'est plus d'usage dans ce sens.

[60] *Les huguenots pourroient faire miracles.*] « Sed licet nos, aut angelus de cœlo evangelizet vobis, præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit, etc. » Saint Paul, *Épître aux Galates*, chap. I, vers. 8 et 9.

Mais, Rapin, à leur goust, si les vieux sont pro-
[fanes ;
Si Virgile, le Tasse, et Ronsard, sont des asnes[61] :
Sans perdre en ces discours le temps que nous perdons,
Allons comme eux aux champs, et mangeons des
[chardons[62].

[61] L'événement a fait voir combien Regnier s'est trompé, et combien Malherbe a deviné juste : car depuis long-temps, et presque depuis le temps même de Regnier, on ne lit plus guère Ronsard, du Bellay, Belleau ni Desportes, qu'il place pourtant à côté d'Homère et de Virgile.

[62] *Allons comme eux aux champs, et mangeons des chardons.*]

Content de ses chardons, et secouant la tête :
Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête.
BOILEAU, satire VIII.

SATYRE X[1].

Ce mouvement de temps[2], peu cogneu des [humains,
Qui trompe nostre espoir, nostre esprit, et [nos mains,
Chevelu sur le front, et chauve par derriere,
N'est pas de ces oyseaux qu'on prend à la pantiere[3] :
Non plus que ce milieu[4], des vieux tant débatu,
Où l'on mist par despit à l'abry la vertu,
N'est un siége vaquant au premier qui l'occupe.

[1] Cette satire n'est point dans la première édition de 1608.

[2] *Ce mouvement de temps*, l'occasion. Dans le troisième vers, notre auteur personnifie ce *mouvement* de temps, en le faisant *chevelu sur le front, et chauve par derrière.* « L'occasion ha tous ses cheveulx au front : quand elle est oultrepassée, vous ne la pouvez plus révocquer. Elle est chauve par le derrière de la teste, et jamais plus ne retourne. » Rabelais, liv. I, chap. 37. Ausonne, épigramme XII, a fait une descripde l'*occasion.*

[3] *Pantière*, grand filet à prendre les oiseaux. On le tend dans un endroit de passage, et on y prend ordinairement beaucoup d'oiseaux à la fois quand ils volent par troupes. En latin, *panthera*, dont le jurisconsulte Ulpien fait mention à la fin de la loi 11 au Digeste, *De actionibus empti et venditi.* En quelques provinces on l'appelle *panthène.*

[4] *Non plus que ce milieu.*]

Souvent le plus mattois ne passe que pour dupe :
Où par le jugement il faut perdre son temps[5],
A choisir dans les mœurs ce milieu que j'entens.
Or j'excuse en cecy nostre foiblesse humaine,
Qui ne veut, ou ne peut, se donner tant de peine,
Que s'exercer l'esprit en tout ce qu'il faudroit,
Pour rendre par estude un lourdaut plus adroit.
Mais je n'excuse pas les censeurs de Socrate[6],
De qui l'esprit rongneux de soy-même se grate,
S'idolâtre, s'admire, et d'un parler de miel,
Se va préconisant cousin de larcanciel[7].
Qui baillent pour raisons des chansons et des bourdes,
Et, tous sages[8] qu'ils sont, font les fautes plus lourdes :
Et pour sçavoir gloser sur le magnificat,
Trenchent en leurs discours de l'esprit délicat,
Controllent un chacun, et par apostasie,
Veulent paraphraser dessus la fantasie.
Aussi leur bien ne sert qu'à monstrer le deffaut,
Et semblent se baigner quand on chante tout haut,

In medio virtus. . . . . .
. . . . . .
Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum.
HORACE.

[5] *Son temps.*] Édition de 1642 et suivantes, *le temps.*

[6] *Mais je n'excuse pas les censeurs de Socrate.*] Boileau, satire IV, a dit de même :

. . . . . Que l'homme le moins sage
Croit toujours avoir seul la sagesse en partage.

Ici Regnier commence à désigner le courtisan qui l'avoit retenu à souper.

[7] *Larcanciel.*] Ainsi écrit dans les premières éditions, pendant la vie de l'auteur, pour l'*arc-en-ciel.* Métaphore pour indiquer des gens qui se croient plus élevés que les autres.

[8] *Tous sages.*] *Tout-sages.* De même page 141 : *Et comme eux, tous sanglans.*

Qu'ils ont si bon cerveau qu'il n'est point de sottise
Dont par raison d'estat leur esprit ne s'advise.
Or il ne me chaudroit[9], insensez ou prudens,
Qu'ils fissent à leurs frais messieurs les intendans,
A chaque bout de champ, si, sous ombre de chere,
Il ne m'en falloit point payer la folle enchere.
Un de ces jours derniers, par des lieux destour-
Je m'en allois resvant, le manteau sur le nez, [nez[10],
L'ame bizarrement de vapeurs occupée,
Comme un poëte qui prend les vers à la pipée :
En ces songes profonds où flottoit mon esprit,
Un homme par la main hazardément me prit,
Ainsi qu'on pourroit prendre un dormeur par l'oreille,
Quand on veut qu'à minuict en sursaut il s'esveille.
Je passe outre d'aguet, sans en faire semblant,
Et m'en vois[11] à grands pas, tout froid et tout trem-
Craignant de faire encor', avec ma patience, [blant;
Des sottises d'autruy nouvelle pénitence[12].
Tout courtois il me suit, et d'un parler remis[13] :
Quoy, monsieur, est-ce ainsi qu'on traite ses amis?

[9] *Or il ne me chaudroit.*] *Il ne m'importeroit*, de l'ancien verbe *chaloir*, qui n'est plus en usage.

[10] *Un de ces jours derniers, par des lieux destournés.*]

Ibam fortè viâ sacrâ (sicut meus est mos)
Nescio quid meditans nugarum, totus in illis :
Accurrit quidam notus mihi nomine tantùm,
Arreptâque manu : Quid agis, etc.

HORACE, l. I.

[11] *Et m'en vois.*] 1642 et suivantes, *et m'en vais.* Correction moderne.

[12] Allusion à la satire VIII, où il a décrit l'ennui mortel que lui avoit causé ou importun.

[13] *D'un parler remis*, d'un ton doux et flatteur, *demissa voce.*

Je m'arreste, contraint, d'une façon confuse,
Grondant entre mes dents je barbotte [14] une excuse.
De vous dire son nom, il ne garit de rien,
Et vous jure au surplus qu'il est homme de bien,
Que son cœur convoiteux d'ambition ne creve,
Et pour ses factions qu'il n'ira point en Greve :
Car il aime la France, et ne souffriroit point,
Le bon seigneur qu'il est, qu'on la mist en pour-
Au compas du devoir il regle son courage. [point.
Et ne laisse en dépost pourtant son advantage.
Selon le temps il met ses partis en avant.
Alors que le roy passe, il gaigne le devant;
Et dans la gallerie [15], encor' que tu luy parles,
Il te laisse au roy Jean, et s'en court au roy Charles [16]:
Mesme aux plus avancez demandant le pourquoy,
Il se met sur un pied, et sur le quant à moy [17];
Et seroit bien fasché, le prince assis à table,
Qu'un autre en fust plus prés, ou fist plus l'agréable;
Qui plus suffisamment entrant sur le devis [18];
Fist mieux le philosophe, ou dist mieux son avis :

[14] *Je barbotte.*] Clément Marot a employé le même terme, auquel il donne la même acception, épître XXXI.

> Fait neuf grands tours; entre les dents barbotte,
> Tout à part lui, d'Argios une botte.

Aujourd'hui l'on dit populairement, et peut-être par corruption, *marmotter* pour *parler confusément.*

[15] *La gallerie.*] Du Louvre.

[16] Tel est le caractère d'un étourdi qui, ayant commencé un discours avec quelqu'un, le laisse là brusquement pour courir au premier venu.

[17] Monosyllabes.

[18] *Qui plus suffisamment entrant sur le devis.*] Edition de 1665 et suivantes, *Et plus suffisamment*; celle de 1617, *entrant dans le devis.*

Qui de chiens ou d'oiseaux eust plus d'expérience,
Ou qui décidast [19] mieux un cas de conscience :
Puis dittes, comme un sot, qu'il est sans passion.
Sans gloser plus avant sur sa perfection,
Avec maints hauts discours, de chiens, d'oyseaux, [de bottes;
Que les vallets de pied sont fort sujects aux crottes;
Pour bien faire du pain il faut [20] bien enfourner;
Si dom Pedre [21] est venu, qu'il s'en peut retourner :
Le ciel nous fist ce bien qu'encor' d'assez bonne [heure,
Nous vinsmes au logis où ce monsieur demeure,
Où, sans historier le tout par le menu,
Il me dict : vous soyez, monsieur, le bien venu.
Apres quelques propos, sans propos [22] et sans suite,
Avecq' un froid adieu je minutte ma fuitte,
Plus de peur d'accident que de discretion [23].
Il commence un sermon de son affection :

[19] *Décidast.*] L'édition de 1635 porte, *Dévidast;* les éditions suivantes, même celle de Brossette, ont adopté cette version; mais, quoiqu'elle ne soit pas inintelligible, j'ai préféré rétablir la première.

[20] *Il faut.*] 1655 et suivantes, *qu'il faut.*

[21] Dom Pedro Manriquez, connétable de Castille, allant en Flandre, traversa la France, et fit quelque séjour à Paris à la fin de 1603. La fierté de cet Espagnol ne fut pas au gré de la cour de France, où il fit mille fanfaronades. MATHIEU, *Histoire d'Henri IV,* tome II, fol. 292; *Mémoires de Sully,* part. II, chap. 26, page 524.

[22] *Sans propos.*] 1645, *sans raison.*

[23] *Que de discrétion.*] Toutes les éditions portent *que de discrétion;* Brossette a pris sur lui de corriger le texte de Regnier, en mettant *que par discrétion.* Certes le sens est aujourd'hui plus intelligible de cette manière; mais cette locution étoit-elle adoptée du temps de Regnier?

Me rid, me prend, m'embrasse, avec cérémonie :
Quoy, vous ennuyez-vous en nostre compagnie?
Non, non, ma foy, dit-il, il n'ira pas ainsi;
Et puis que je vous tiens, vous souperez icy.
Je m'excuse, il me force. O dieux! quelle injustice!
Alors, mais las! trop tard je cogneus mon supplice :
Mais pour l'avoir cogneu, je ne peus l'esviter,
Tant le destin se plait à me persécuter.
A peine à ces propos eut-il fermé la bouche,
Qu'il entre à l'estourdi un sot faict à la fourche[24],
Qui, pour nous saluer, laissant choir son chapeau,
Fist comme un entre-chat avec un escabeau,
Trebuchant par le cul s'en va devant-derriere,
Et grondant se fascha qu'on estoit sans lumiere.
Pour nous faire, sans rire, avaller ce beau saut,
Le monsieur sur la veuë excuse ce deffaut[25] :
Que les gens de sçavoir ont la visiere tendre.
L'autre se relevant devers nous vint se rendre,
Moins honteux d'estre cheut que de s'être dressé;
Et luy demandast-il s'il n'estoit point blessé.
Après mille discours dignes d'un grand volume,
On appelle un vallet, la chandelle s'allume :
On apporte la nappe, et met-on le couvert;
Et suis parmy ces gens comme un homme sans vert[26],

[24] *A l'estourdi un sot faict à la fourche.*] *A l'estourdie*, seroit mieux et sauveroit l'*hiatus*. *Faict à la fourche*, manière populaire d'indiquer un homme mal fait. Il faut remarquer comme inadmissible la rime de *fourche* avec *bouche*.

[25] Le maître du logis rejette ce malheur sur la foiblesse de la vue du pédant.

[26] *Sans vert*, pris au dépourvu. *Estre pris sans vert*, façon de parler tirée d'un jeu appelé *le jeu du verd*. Panurge, dans Rabelais, liv. III, chap. II, dit que « les dez sont *le verd du diable*. *Le diable me prendroit sans verd*, ajoute-t-il, *s'il me rencontroit sans dez.* »

Qui fait en rechignant aussi maigre visage, [ge[27].
Qu'un renard que Martin porte au Louvre en sa ca-
Un long-temps sans parler je regorgeois d'ennuy.
Mais n'estant point garand les sottises d'autruy,
Je creu qu'il me falloit d'une mauvaise affaire,
En prendre seulement ce qui m'en pouvoit plaire.
Ainsi considerant ces hommes et leurs soins,
Si je n'en disois mot, je n'en pensois pas moins;
Et jugé ce lourdaut, à son nez autentique,
Que c'estoit ce pédant [28], animal domestique,
De qui la mine rogue, et le parler confus,
Les cheveux gras et longs, et les sourcils touffus,
Faisoient par leur sçavoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au pédant d'Alexandre.
Lors je feus asseuré de ce que j'avois creu,
Qu'il n'est plus courtisan de la cour si recreu [29],
Pour faire l'entendu, qu'il n'ait, pour quoy qu'il [vaille
Un poëte, un astrologue [30], ou quelque pédantaille,
Qui durant ses amours, avec son bel esprit,
Couche de ses faveurs l'histoire par escrit.

[27] Aussi étonné qu'un renard en cage, que Martin ou quelque villageois porteroit au Louvre pour amuser les laquais.

[28] *Que c'estoit ce pédant.*] Dans cette description du pédant, Regnier a fait entrer presque toute la pièce du Caporali, poëte italien, intitulée *del Pedante.*

[29] *Recreu*, vieux mot françois, *fatigué, dérangé.*

[30] Du temps de Regnier, et long-temps auparavant, les astrologues et les devins étoient fort à la mode en France. La confiance que la reine Catherine de Médicis avoit eue en leurs vaines prédictions, et l'étude même que cette princesse avoit faite de leur art, avoient beaucoup contribué à mettre ces imposteurs en crédit.

Maintenant que l'on voit, et que je veux vous dire,
Tout ce qui se fist là digne d'une satyre;
Je croirois faire tort à ce docteur nouveau,
Si je ne lui donnois quelques traicts de pinceau.
Mais estant mauvais peintre, ainsi que mauvais poëte,
Et que j'ay la cervelle et la main maladroitte:
O muse[31], je t'invoque: emmielle-moi le bec,
Et bandes de tes mains les nerfs de ton rebec[32];
Laisse moy là Phœbus chercher son aventure,
Laisse moy son *b* mol, prends la clef de nature;
Et vien, simple, sans fard, nuë, et sans ornement,
Pour accorder ma fluste avec ton instrument.
Dy moy comme sa race, autrefois ancienne,
Dedans Rome accoucha d'une patricienne,
D'où nasquit dix Catons, et quatre-vingt préteurs,
Sans les historiens, et tous les orateurs.
Mais non, venons à luy, dont la maussade mine
Ressemble un de ces dieux des couteaux de la Chine[33];

[31] *O muse!...*] Dans les éditions de 1616, 1617 et 1645, on a mis mal à propos *or muse*. Rabelais, dans un sujet aussi grave que celui-ci, a fait une invocation pareille, liv. II, chap. 28, à la fin: « O qui pourra maintenant racompter » comment se porta Pantagruel contre les trois cens geants? » O ma muse, ma Calliope, ma Thalie, inspire moy à ceste » heure: restaure mes esperits! car voicy le pont aux asnes » de logique, voicy le trébuchet, voicy la difficulté de pou- » voir exprimer l'horrible bataille que feut faite. »

[32] *Rebec*, violon.

[33] On s'est servi pendant quelque temps de couteaux dont le manche étoit figuré en marmouzet, ou terminé par quelque figure extraordinaire, comme une tête de Maure, et d'autres semblables, et on appeloit ces couteaux *des couteaux de la Chine*. Cette mode duroit encore en France vers le commencement du siècle passé. Sygognes a dit, dans une épître en coq-à-l'âne:

Teste de manche de couteau,
Et dos courbé comme un bateau.

Et dont les beaux discours plaisamment estourdis,
Feroient crever de rire un sainct de paradis.
Son teint jaune, enfumé, de couleur de malade,
Feroit donner au diable et ceruze et pommade:
Et n'est blanc en Espaigne à qui ce cormoran[34]
Ne fasse renier la loy de l'Alcoran[35].
Ses yeux bordez de rouge, esgarez, sembloient estre
L'un à Montmartre, et l'autre au chasteau de Bices-
Toutesfois, redressant leur entre-pas tortu, [tre[36]:
Ils guidoient la jeunesse au chemin de vertu.
Son nez haut relevé sembloit faire la nique
A l'Ovide Nason, au Scipion Nasique,
Où maints rubiz balez[37], tous rougissants de vin,
Monstroient un *hac itur* à la pomme de pin[38];

[34] *Cormoran*, oiseau de rivière, dont la chair est fort noire.

[35] *Ne fasse renier la loy de l'Alcoran.*] Le blanc d'Espagne même ne sauroit le blanchir. La métaphore est un peu hardie. L'auteur personnifie la céruse, la pommade et le blanc d'Espagne. Les deux premières se donnent au diable, et le blanc d'Espagne renie la loi de Mahomet; jurement familier aux Espagnols, à cause de leur antipathie mortelle pour les Maures, qui ont occupé fort long-temps une partie de l'Espagne.

[36] Montmartre est au nord de Paris, et Bicêtre est au midi. Bicêtre a pris son nom d'un évêque de Wincester, en Angleterre, qui, en 1290, fit bâtir un château en cet endroit. Aujourd'hui c'est un hôpital et un lieu de réclusion.

[37] On écrit et on prononce aujourd'hui *rubis balais*. Villon appelle ces boutons colorés *des rubis de taverne*. Villon dit ailleurs, en parlant d'un roi d'Ecosse :

> Qui demy face eut, ce dit-on,
> Vermeille comme une amathiste.

L'améthiste est une pierre précieuse violette et pourpre. Les commentateurs ont pris ce nom pour celui d'un roi fabuleux de la même contrée.

[38] ... *A la Pomme de pin.*] Ancien et fameux cabaret de Pa-

Et preschant la vendange, asseuroient en leur trougne,
Qu'un jeune medecin vit moins qu'un vieux yvron-
[gne.
Sa bouche est grosse et torte, et semble en son porfil,
Celle-là d'Alison, qui retordant du fil,
Fait la moüe aux passans, et féconde en grimace,
Bave comme au prin-temps une vieille limace.
Un rateau mal rangé pour ses dents paroissoit [39] ;
Où le chancre et la roüille en monceaux s'amassoit
Dont pour lors je cogneus, grondant quelques paroles,
Qu'espert il en sçavoit crever ses éveroles [40] :
Qui me fist bien juger qu'aux veilles des bons jours,
Il en souloit rogner ses ongles de velours.
Sa barbe sur sa joüe esparse à l'avanture,
Où l'art est en colere avecque la nature,

ris proche le pont Notre-Dame. Rabelais parle de la Pomme de pin comme d'un cabaret célèbre : *Puis cauponizons és tabernes meritoires de la Pomme de pin, du Castel*, etc. Le poëte Villon en a fait mention dans son *Petit Testament*, couplet 14 : *Le trou de la Pomme de pin;* et dans son *Grand Testament :*

Aller, sans chausse, en eschappin,
Tous les matins quand il se liéve,
Au trou de la Pomme de pin.

Il en est aussi parlé dans les *Repues franches :*

L'ung fit emplir de belle eaue claire,
Et vint à la Pomme de pin.

Boileau, dans sa troisième satire, parle de Crenet, ou Creney, qui tenoit ce cabaret encore de son temps.

[39] *Pour ses dents.*] 1613 et suivantes, jusqu'en 1642, *par ses dents;* 1612, 1642 et suivantes, *pour.*

[40] *Qu'espert il en sçavoit crever ses éverolles.*] Nicot, au mot *Aërole*, dit que *plusieurs écrivent et prononcent* Eaurole, *ampoule; et à la vérité c'est comme une petite ampoule, ou bouteille, et vessie pleine d'eau.* Oudin, dans son *Dictionnaire françois-espagnol*, dit *Eaurole*, *Aerole*, qu'il explique par ces mots espagnols : *Calmaxarra*, *Limeta.*

En bosquets s'eslevoit, où certains animaux, [maux.
Qui des pieds [41], non des mains, lui faysoient mille
Quant au reste du corps, il est de telle sorte,
Qu'il semble que ses reins, et son espaule torte,
Facent guerre à sa teste, et par rebellion.
Qu'ils eussent entassé Osse sur Pélion [42] :
Tellement qu'il n'a rien en tout son attelage,
Qui ne suive au galop la trace du visage.
Pour sa robbe, elle fut autre qu'elle n'estoit
Alors qu'Albert-le-Grand [43] aux festes la portoit;
Mais tousjours recousant piéce à piéce nouvelle,
Depuis trente ans c'est elle, et si ce n'est pas elle :
Ainsi que ce vaisseau [44] des Grecs tant renommé,

[41] *Qui des pieds...*] Regnier a voulu indiquer sans équivoque ces animaux appelés *pediculi* en latin.

[42] *Pélion.*] Ce mot était écrit *Pellion* dans les éditions de 1612 et 1613, faites pendant la vie de l'auteur. *Ossa* et *Pélion*, montagnes de Thessalie, qui servirent aux géants pour escalader le ciel.

> Pour détrôner les dieux, leur vaste ambition
> Entreprit d'entasser Osse sur Pélion,

dit Boileau, *Traité du Sublime*, chap. VI.

[43] Fameux docteur de Paris qui florissoit sous le règne de saint Louis, et qui mourut à Cologne l'an 1280.

[44] C'est celui qui porta Thésée d'Athènes en l'île de Crète, pour aller combattre le Minotaure. Les Athéniens conservèrent ce vaisseau pendant plusieurs siècles, en substituant des planches neuves à celles qui tomboient en pourriture; ce qui donna enfin occasion aux philosophes de ce temps-là de disputer si ce vaisseau, ainsi radoubé et renouvelé, étoit le même, ou si c'en étoit un autre. PLUTARQUE, *Vie de Thésée.* Le sieur de Sigogne, qui vivoit du temps de Reguier, a imité cet endroit dans la satire *sur le Pourpoint d'un courtisan* :

> Piece sur piece on y reboute
> Tant de fois qu'on puisse estre en doute
> S'il reste rien du vieux pourpoint.
> Ainsi la nef pégasienne,

Qui survescut au temps qui l'avoit consommé.
Une taigne[45] affamée estoit sur ses épaules,
Qui traçoit en arabe une carte des Gaules[46].
Les piéces et les trous semez de tous costez,
Représentoient les bourgs, les monts et les citez.
Les filets séparez, qui se tenoient à peine,
Imitoient les ruisseaux coulans dans une plaine.
Les Alpes, en jurant, lui grimpoient au collet,
Et Savoy' qui plus bas ne pend qu'à un filet.
Les puces, et les poux, et telle autre quenaille[47],

Bien que changée à l'ancienne,
A sa forme qui ne meurt point.

[45] *Taigne*, ou plutôt *teigne* aujourd'hui : c'est un ver qui ronge les étoffes et les livres :

La teigne, qui prend nourriture
De la laine et de la teinture,
Ne vous peut desormais ronger;
Dans votre crasse et pourriture
Elle trouve sa sépulture,
Et s'étouffe au lieu de manger.
Satire intitulée *le Chapeau d'un courtisan.*

(Voyez la note 5 sur la satire v.)

[46] La description que Regnier fait dans les vers suivants semble être imitée du discours que tient frère Jean à Panurge, dans Rabelais, liv. III, chap. 28 : « Desja vois-je ton » poil grisonner en teste. Ta barbe, par les distinctions du » gris, du blanc, du tanné et du noir, me semble une map- » pemonde. Regarde ici : voila l'Asie. Icy sont Tigris et Eu- » phrates. Voila Africque. Icy est la montagne de la Lune. » Veois-tu les Palus du Nil? Deça est Europe. Veois-tu » Thélème? Ce toupet icy tout blanc, sont les monts » Hyperborées. »

[47] *Quenaille* paroît une prononciation picarde. On dit aussi *quenaille* dans l'Angoumois, comme le marquent les vers que cite Balzac, page 635 du tome II de ses Œuvres, in-fol. On a mis *canaille* dans l'édition de 1642 et dans les suivantes. Sans doute l'auteur a employé à dessein *quenaille* comme un terme burlesque et corrompu, afin de rendre plus plaisante

Aux plaines d'alentour se mettoient en bataille,
Qui les places d'autruy par armes usurpant,
Le titre disputoient au premier occupant.
Or dessous ceste robbe illustre et vénerable,
Il avoit un jupon, non celuy de constable[48];
Mais un qui pour un temps suivit l'arriere-ban,
Quand en premiere nopce il servit de caban[49]

l'application qu'il en fait aux plus vils insectes, et pour marquer qu'il les trouve même indignes de porter une injure qui ne convient qu'aux hommes. En effet, dans cette même satire, page 142, il se sert du mot *canaille* en parlant des hommes :

Qui vouloit mettre barre entre cette canaille.

[48] Sygognes commence ainsi une de ses épîtres en coq-à-l'âne :

Il n'est rien plus beau ni plus stable,
Qu'un teint de juppe de constable.

Le *jupon* étoit une espèce de grand pourpoint ou de petit justaucorps qui avoit de longues basques. FURETIÈRE. On l'appeloit ausssi *jupe*, que Monet définit une espèce de hoqueton, ou saïe ample, ondoyant ou volant. Il falloit que cet habillement fût une marque de distinction : témoin ce que notre auteur ajoute, que ce *jupon* n'étoit pas *celui de constable;* témoin ce passage de Rabelais, liv. 5, chap. 12 : « Frère Jean, impatient de ce qu'avoit desduit Grippeminaud, dist : *Hau, monsieur le diable* engipponné! *comment veux-tu qu'il responde d'ung cas lequel il ignore?* » Il l'appelle *engipponné*, à cause du jupon que portoit Grippeminaud, archiduc des chats-fourrés, ou gens de chicane. Molière nous en fournit une autre preuve dans son *Tartuffe*, acte v, scène 4, où l'on dit à M. Loyal :

Vous pourriez bien ici, sur votre noir jupon,
Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton.

L'auteur du *Moyen de parvenir*, contemporain de Regnier, a dit dans son dernier chapitre : *J'ai quasi juré comme un connestable, et pris Dieu partout.*

[49] *Caban*, espèce de manteau avec des manches. Ménage fait venir ce mot de *cappa*.

Au croniqueur Turpin[50], lors que par la campagne
Il portoit l'arbalestre au bon roy Charlemagne.
Pour asseurer si c'est, ou laine, ou soye, ou lin,
Il faut en devinaille estre maistre Gonin[51].
Sa ceinture honorable, ainsi que ses jartieres,
Furent d'un drap de Seau[52], mais j'entends des li-
[zieres[53],
Qui sur[54] maint cousturier joüerent maint rollet,
Mais pour l'heure présente ils[55] sangloient le mulet.
Un mouchoir et des gands, avecq' ignominie,

[50] Turpin, archevêque de Reims, accompagna Charlemagne dans la plupart de ses voyages; et, selon Trithème, il écrivit l'histoire de cet empereur, en deux livres. Dans la suite, un écrivain fabuleux et imposteur emprunta le nom de Turpin, qu'il mit à la tête d'un roman ridicule, auquel il donna le titre d'*Histoire de Charlemagne*, ce qui a fait dire à Hottoman (*Franco-Gallia*, c. v) que c'est l'ouvrage d'un ignorant qui a écrit des fables, et non pas une histoire. Le savant Huet (*Origine des Romans*) assure que le livre des faits de Charlemagne, attribué à l'archevêque Turpin, lui est postérieur de plus de deux cents ans. Il y en a des éditions faites à Paris en 1527 et en 1835.

[51] Brantôme, sur la fin du premier volume de ses *Dames galantes*, parle d'un maître Gonin, fameux magicien, ou soi-disant tel, qui, par des tours merveilleux de son art, divertissoit la cour de François Ier. Un autre maître Gonin, petit-fils du précédent, mais beaucoup moins habile, si l'on en croit Brantôme, vivoit sous Charles IX. Delrio, tome II de ses *Disquisitions magiques*, en rapporte un fait par où, s'il étoit véritable, il paroîtroit que le petit-fils ne cédoit en rien au grand-père.

[52] *Drap de Seau.*] Ainsi nommé d'une petite ville appelée le Seau, dans le Berri. C'est un gros drap dont l'usage est fort bon.

[53] *De lizieres*, dans toutes les éditions avant 1642.

[54] *Sur.*] *Chez*, édition de 1642 et suivantes.

[55] *Ils.*] *Elles*, la ceinture et les jarretières.

Ainsi que des larrons pendus en compagnie,
Lui pendoient au costé, qui sembloient, en lambeaux,
Crier, en se mocquant: vieux linges, vieux dra-
[peaux[56]!
De l'autre, brimballoit une clef fort honneste,
Qui tire à sa cordelle une noix d'arbaleste.
Ainsi ce personnage en magnifique artroy,
Marchant *pedetentim*[57], s'en vint jusques à moy,
Qui sentis à son nez, à ses lèvres décloses,
Qu'il fleurait bien plus fort, mais non pas mieux que
Il me parle latin, il allegue, il discourt, [roses[58].
Il reforme à son pied les humeurs de la court:
Qu'il a pour enseigner une belle maniere[59],
Qu'en son globe il a veu la matiere premiere;
Qu'Epicure est yvrongne, Hippocrate un bourreau,
Que Bartole et Jason ignorent le barreau;
Que Virgile est passable, encor' qu'en quelques pages
Il meritast au Louvre estre chiffé des pages;
Que Pline est inégal, Terence un peu joly:
Mais surtout il estime un langage poly[60].

[56] C'étoit le cri des revendeuses qui cherchoient à acheter de vieilles hardes, de vieux chiffons.

[57] *Pedetentim*], mot latin, *pied à pied, tout doucement.*

. . . . . Marchant à pas comptés,
Comme un recteur suivi des quatre facultés.

BOILEAU.

[58] Regnier a emprunté cette expression proverbiale de Rabelais, liv. I, chap. I: *Un... joly, petit, moisy livret, plus, mais non mieux sentant que roses.*

[59] *Qu'il a, pour enseigner.....*] Boileau a cité ce vers et les onze suivants comme un beau portrait du pédant. C'est dans sa cinquième réflexion critique sur Longin.

[60] *Mais sur tout il estime un langage poly.*]

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois:
En vérité, pour moi, j'aime le beau françois.

BOILEAU, satire III.

Ainsi sur chasque autheur il trouve de quoy mordre.
L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre;
L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit.
Or'[61] il vous prend Macrobe, et lui donne le foit.
Ciceron, il s'en taist, d'autant que l'on le crie
Le pain quotidien de la pédanterie.
Quant à son jugement, il est plus que parfait,
Et l'immortalité n'ayme que ce qu'il fait.
Par hazard disputant, si quelqu'un luy replique,
Et qu'il soit à *quia*: Vous estes herétique,
Ou pour le moins fauteur[62]; ou, vous ne sçavez point
Ce qu'en mon manuscrit j'ay noté sur ce point.
Comme il n'est rien de simple, aussi rien n'est du-
[rable.
De pauvre on devient riche, et d'heureux misérable.
Tout se change: qui fist qu'on changea de discours.
Après maint entretien, maints tours, et maints re-
Un valet, se levant le chapeau de la teste, [tours,
Nous vint dire tout haut que la souppe estoit preste[63],
Je cogneu qu'il est vray ce qu'Homère en escrit[64],
Qu'il n'est rien qui si fort nous resveille l'esprit;

[61] *Or'* pour *ore*, ou *ores*, maintenant.

[62] Accusation fort ordinaire en ce temps-là, depuis l'introduction du calvinisme.

[63] On servoit alors la soupe au repas du soir, usage que l'on ne pratique plus depuis long-temps. *Cœna*, au contraire, qui signifie le *soupé*, signifioit, selon Festus, le dîné, chez les anciens.

[64] *Ce qu'Homere en escrit.*] Ulysse, voyant Achille prêt à mener les Grecs au combat, lui représente qu'il n'est point à propos de les y mener à jeun, parce que, dit-il, le pain et le vin, μένος ἐστὶ καὶ ἄλκη. Regnier interprète lui-même *réveiller l'âme* par *réveiller l'esprit;* et c'est le sens des mots ἦτορ et θυμὸς, au livre IX de l'*Iliade*, vers 701; et dans l'*Odyssée*, soit au livre V, vers 95, soit au livre XIV, vers 111.

Car j'eus, au son des plats, l'ame plus alterée,
Que ne l'auroit un chien au son de la curée.
Mais comme un jour d'hyver[65], où le soleil reluit,
Ma joye, en moins d'un rien comme un éclair s'enfuit;
Et le ciel qui des dents me rid a la pareille,
Me bailla gentiment le liévre par l'oreille[66].
Et comme en une montre[67], où les passe-volans,
Pour se monstrer soldats, sont les plus insolens:
Ainsi, parmy ces gens, un gros vallet d'estable,
Glorieux de porter les plats dessus la table,
D'un nez de majordome, et qui morgue la faim,
Entra, serviette au bras, et fricassée en main;
Et sans respect du lieu, du docteur, ny des sauces,
Heurtant table et treteaux, versa tout sur mes chaus-
On le tance, il s'escuse; et moi tout résolu, [ses.
Puis qu'à mon dam le ciel l'avoit ainsi voulu,
Je tourne en raillerie un si fascheux mistere[68]:
De sorte que monsieur m'obligea de s'en taire.
Sur ce point on se lave, et chacun en son rang

Ulysse dit encore merveille sur le boire et le manger, vers 215 et suivants du livre VII de l'*Odyssée*.

[65] *Un jour d'hyver.*] Dans toutes les éditions on lisoit : *Un jour d'esté.* Il est visible que l'auteur ou les imprimeurs avoient mis ici *l'esté* pour *l'hyver;* faute qui, s'étant glissée dans la première édition, de 1608, s'est répandue dans toutes les éditions postérieures.

[66] *Rire des dents*, c'est se moquer. *Bailler le liévre par l'oreille*, signifie faire semblant de donner une chose, et l'ôter en même temps.

[67] La montre étoit ce qu'on appelle aujourd'hui une revue de troupes.

[68] Les mystères étoient des représentations morales, ou comédies sérieuses, que l'on faisoit suivre ordinairement de *farces*, ou comédies joyeuses.

Se met dans une chaire [69], ou s'assied sur un banc,
Suivant ou son mérite, ou sa charge, ou sa race.
Des niais [70], sans prier, je me mets en la place,
Où j'estois résolu, faisant autant que trois,
De boire et de manger, comme aux veilles des rois;
Mais à si beau dessein défaillant la matière,
Je fus enfin contraint de ronger ma litière :
Comme un asne affamé qui n'a chardons ny foin,
N'ayant pour lors dequoy me saouler au besoin.
Or entre tous ceux-là qui se mirent à table,
Il n'en estoit pas un [71] qui ne fust remarquable,
Et qui, sans esplucher, n'avallast l'éperlan [72].
L'un, en titre d'office exerçoit un berlan :
L'autre estoit des suivants de madame Lipée [73],
Et l'autre chevalier de la petite espée [74] :
Et le plus sainct d'entr'eux (sauf le droict du cordeau)
Vivoit au cabaret pour mourir au bordeau.
En forme d'eschiquier les plats rangez sur table,
N'avoient ny le maintien, ny la grace accostable;

[69] *Chaire*, sorte de siége en bois que la chaise a remplacé.

[70] *La place des niais*, la meilleure place.

[71] *Il n'en estoit pas un.*] 1642 et suivantes, *Il ne s'en trouva point.*

[72] *Éperlan*, petit poisson de mer ainsi nommé, selon Nicot, à cause de sa blancheur, qui imite celle de la perle. *Avaler l'éperlan* signifie manger goulûment, avaler les morceaux tout entiers, sans éplucher et sans mâcher.

[73] Un parasite.

[74] Un filou, un coupeur de bourse, parce que les filoux se servent de couteaux pour couper les bourses. Oudin, dans son Dictionnaire, au mot *Épée*, dit : *Compagnon, estafier, gentilhomme, officier de la courte espée*, It. *Taglia-borse*. Le même Oudin, dans son *Dictionnaire françois-espagnol*, et dans ses *Curiosités françoises*, aux mots *Espée* et *Gentilhomme*, marque, en termes exprès, que c'est un proverbe vulgaire.

Et bien que nos disneurs mangeassent en sergens,
La viande pourtant ne prioit point les gens.
Mon docteur de menestre[75], en sa mine altérée,
Avoit deux fois autant de mains que Briarée[76];
Et n'estoit, quel qu'il fust, morceau dedans le plat,
Qui des yeux et des mains n'eust un escheq et mat.
D'où j'apprins, en la cuitte, aussi bien qu'en la cruë,
Que l'ame se laissoit piper comme une gruë :
Et qu'aux plats, comme au lict, avec lubricité,
Le péché de la chair tentoit l'humanité.
Devant moy justement on plante un grand potage
D'où les mousches à jeun se sauvoient à la nage :
Le broüet estoit maigre, et n'est Nostradamus,
Qui, l'astrolabe[77] en main, ne demeurast camus,
Si par galenterie, ou par sottise expresse,
Il y pensoit trouver un estoile de gresse.
Pour moy, si j'eusse esté sur la mer de Levant[78],

[75] *Menestre.*] Le mot italien *minestra* signifie une soupe; d'où nous avons fait le proverbe, *un docteur de menestre.*

> L'ingrat époux lui fit tâter
> D'une menestre empoisonnée.
>
> SCARRON, satire contre un nommé Baron.

Ce vers et les vingt-sept suivants sont copiés d'une autre pièce du Caporali, intitulée : *Sopra la Corte.*

[76] *Briarée*, géant d'une énorme grandeur, à qui les poëtes ont donné cent bras et cinquante ventres. Sorel, dans le *Banquet des dieux*, inséré au troisième livre de son *Berger extravagant*, donne ingénieusement à ces dieux Briarée pour échanson.

[77] L'astrolabe est un instrument propre à observer la hauteur des astres, etc., et qui convient à un astrologue comme Michel Nostradamus.

[78] Comparaison magnifique d'un potage avec le golfe de Lépante, où l'armée navale des chrétiens confédérés remporta une célèbre victoire sur les infidèles, le 7 octobre

Où le vieux Louchaly[79] fendit si bien le vent,
Quand Sainct Marc s'habilla des enseignes de Trace[80];
Je la comparerois au golphe de Patrasse[81] :

1571. Du Bartas a fait sur cette victoire un poëme françois intitulé *Lépanthe*, traduit d'un poëme latin de Jacques VI, roi d'Ecosse.

[79] Louchali, Vecchiali, Ochiali, ou Uluzzali (car on trouve ce nom écrit de ces quatre manières), fameux corsaire, renégat, natif de Calabre, en Italie. Dès sa jeunesse il avoit été fait esclave par les Turcs, et avoit renoncé au christianisme pour recouvrer sa liberté. Il parvint à la vice-royauté d'Alger, et amassa de grandes richesses. On l'appeloit ordinairement le vieux Louchali. Pendant la guerre de Chypre, Louchali se joignit à l'armée navale des infidèles, et commanda l'aile gauche à la bataille de Lépante. Durant le combat, Louchali prit le large pour venir charger la flotte chrétienne par derrière et dans les flancs; mais ayant appris la mort de Haly, chef de la flotte des Ottomans, il s'enfuit à toutes rames, suivi de trente-deux galères. C'est pourquoi Regnier dit que *Louchali fendit si bien le vent;* et avec d'autant plus de raison que le vent étoit devenu contraire à l'armée navale des Turcs dès le commencement du combat.

[80] Sélim II, empereur des Turcs, ayant résolu de faire la conquête de l'île de Chypre, qui appartenoit aux Vénitiens, leur déclara la guerre en 1570. Les Vénitiens armèrent pour leur défense, et opposèrent aux infidèles une puissante ligue, formée par le pape avec tous les princes d'Italie et le roi d'Espagne. Les Turcs se rendirent maîtres de Chypre; mais ils perdirent la bataille de Lépante, où la flotte chrétienne, armée pour la défense des Vénitiens, remporta la victoire. Les enseignes et étendards des Turcs furent portés à Venise, dans l'église de Saint-Marc, patron de la ville et de la république. La Thrace étoit autrefois cette grande province que nous appelons aujourd'hui Romanie, où est la ville de Constantinople, capitale de l'empire des Turcs.

[81] Le golfe de Patrasse ou Patras est le golfe de Lépante. Ce golfe prend son nom de la ville de Patrazzo, dans la Morée, et de la ville de Lépante, dans l'Achaïe, lesquelles sont situées sur ce golfe. C'est dans le même endroit que César Auguste défit Marc Antoine et la reine Cléopâtre à la fameuse bataille d'Actium, qui décida de l'empire romain.

Pource qu'on y voyoit, en mille et mille parts,
Les moûches qui flottoient en guise de soldarts,
Qui morts, sembloient encor', dans les ondes salées,
Embrasser les charbons des galeres bruslées.
J'oy, ce semble quelqu'un de ces nouveaux doc-
Qui d'estoc et de taille estrillent les autheurs, [teurs,
Dire que ceste exemple[82] est fort mal assortie.
Homere, et non pas moy, t'en doit la garantie,
Qui dedans ses escrits, en de certains effets,
Les compare peut-estre aussi mal que je faits[83].
Mais retournons à table, où l'esclanche en cervelle[84],
Des dents et du chalan séparoit la querelle;
Et sur la nappe allant de quartier en quartier,
Plus dru qu'une navette au travers d'un mestier,
Glissoit de main en main, ou sans perdre advantage,
Ebréchant le cousteau, tesmoignoit son courage:
Et durant que brebis elle fut parmy nous,
Elle sceut bravement se deffendre des loups;
Et de se conserver elle mist si bon ordre,
Que morte de vieillesse elle ne sçavoit[85] mordre.
A quoy, gloutton oyseau, du ventre renaissant

[82] *Exemple* est à présent du genre masculin.

[83] Homère emploie souvent les mouches dans ses comparaisons. *Iliade*, livres IV, XVI, XVII, XIX, etc. Regnier n'est pas le seul critique qui l'en ait repris.

[84] *L'eclanche en cervelle*, c'est-à-dire en mauvaise humeur, ou fort dure; ou bien l'eclanche en mouvement, et passant de main en main, suspendoit la querelle des dents et du chalan, c'est-à-dire la peine qu'on avoit à mâcher le pain chalan, qui étoit fort dur. On appeloit, à Paris, *pain chalan*, une sorte de pain grossier.

[85] *Sçavoit.*] *Sçauroit*, dans toutes les éditions avant celle de 1642.

Du fils du bon Japet te vas-tu repaissant[86] ?
Assez, et trop long-temps[87], son poulmon tu gour-
[mandes.
La faim se renouvelle au change des viandes.
Laissant là ce larron, vien icy desormais,
Où la tripaille est fritte en cent sortes de mets.
Or durant ce festin damoyselle Famine,
Avec son nez étique, et sa mourante mine,
Ainsi que la cherté par edict l'ordonna,
Faisoit un beau discours dessus la Lezina[88] ;
Et nous torchant le bec, alléguoit Symonide[89] ;
Qui dict, pour estre sain, qu'il faut mascher à vuide.
Au reste, à manger peu, monsieur beuvoit d'autant,
Du vin qu'à la taverne on ne payoit contant ;

[86] Prométhée, fils de Japet, fut enchaîné sur le mont Caucase par ordre de Jupiter ; et tous les jours un aigle lui venoit manger le foie, qui recroissoit la nuit.

[87] Hémistiche bien répété depuis Regnier.

[88] Allusion à un ouvrage plaisant, composé en italien vers la fin du seizième siècle, et intitulé : *Della famosissima Compagnia della Lezina*, *Dialogo*, *Capitoli*, etc, par un nommé Vialardi. L'auteur de cette plaisanterie feint l'établissement d'une compagnie composée de plusieurs officiers dont les noms et les emplois sont conformes à leur institut, et le but de cet établissement est l'épargne la plus sordide. Il y a des statuts qui portent la lésine au plus haut point de raffinement, jusqu'à ordonner de porter la même chemise aussi long-temps que l'empereur Auguste étoit à recevoir des lettres d'Egypte, c'est-à-dire quarante-cinq jours ; de ne point jeter de sable sur les lettres fraîchement écrites, afin de diminuer d'autant le port de la lettre (*Ricordi*, 16 et 41), et plusieurs autres pratiques semblables.

On a fait aussi, en italien, *la Contra-Lezina*, et une comédie intitulée : *Nozze d'Antilezina*, ouvrage traduit en françois et imprimé à Paris, chez Saugrain, en 1604, in-12.

[89] *Symonide.*] Écrivez *Simonide*. C'étoit un poëte lyrique grec.

Et se faschoit qu'un Jean, blessé de la logique,
Luy barboüilloit l'esprit d'un *ergo* sophistique[90].
Esmiant, quant à moy, du pain entre mes doigts,
A tout ce qu'on disoit doucet je m'accordois :
Leur voyant de piot[91] la cervelle eschauffée,
De peur, comme l'on dict, de courroucer la fée[92].
Mais à tant d'accidents l'un sur l'autre amassez,
Sçachant qu'il en falloit payer les pots cassez,
De rage, sans parler, je m'en mordois la levre ;
Et n'est Job, de despit, qui n'en eust pris la chevre.
Car un limier boiteux, de galle damassé,
Qu'on avoit d'huile chaude et de souffre graissé :
Ainsi comme un verrat enveloppé de fange,
Quand sous le corcelet[93] la crasse luy demange,

[90] *Et se faschoit qu'un Jean.*] Le Monsieur, dans cette satire, est celui qui donne à manger. Jean est ce suivant de madame Lipée, c'est-à-dire un parasite. Comme tous les convives sont caractérisés, le caractère de ce Jean étoit de faire le raisonneur, le dialecticien; et c'est de quoi se plaint le Monsieur, qui, ne pouvant résoudre les arguments de cet ergoteur, appelle le Pédant à son secours (page 139).

[91] *Piot*, vieux mot françois synonyme de *boisson*, fort affectionné de Rabelais, et tirant peut-être son étymologie de πεῖν, *Boire*.

[92] On dit en proverbe qu'*il ne faut pas courroucer la fée*, et ce proverbe s'explique par cet autre : *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort*, c'est-à-dire qu'il faut laisser en repos ceux qui nous peuvent faire du mal.

Clément Marot emploie cette expression dans l'un de ses coq-à-l'âne :

> Il fait bon estre papelard,
> Et ne courroucer point les fées.

[93] Le *corselet* figurément est pris pour le ventre, comme l'armet ou le casque pour la tête, le contenant pour le contenu. La boue, dans laquelle les pourceaux ont coutume de se vautrer, fait sur eux une espèce de corselet ou de cuirasse.

Se bouchonne par tout : de mesme en pareil cas
Ce rongneux Las-d'aller[94] se frottoit à mes bas ;
Et fust pour estriller[95] ses galles et ses crottes,
De sa grace il graissa mes chausses pour mes bottes,
En si digne façon, que le frippier Martin,
Avec sa malle-tache[96], y perdroit son latin.

[94] *Las-d'aller* est un substantif, terme populaire : *Ce Las-d'aller rongneux*. Las-d'aller, dans Rabelais, liv. 1, chap. 38 et 45, est un des six pèlerins que Gargantua mangea en salade.

Dans la *Passion à personnages*, fol. 139, Nachor dit au valet Maucourant :

. . . . . Ça haut saoul-d'aller,
Maucourant, vien bientost parler
A monseigneur.

[95] *Fust pour estriller...*] *Voulant étriller*, ou bien, *soit qu'il voulût étriller*.

[96] *Malle-tache.*] Les commentateurs se sont épuisés en vaines conjectures pour interpréter la *male-tache* ou *mauvaise tache du fripier Martin*, en corrigeant, selon leur usage, le texte de l'auteur, pour le rendre favorable à leur interprétation. Brossette a fait maintes recherches à ce sujet, et rapporte des vers qu'il a lus sans les comprendre apparemment, car ils auraient dû l'éclairer sur le sens de l'expression de Regnier ; témoin cette strophe de la satire de Sygogne contre le pourpoint d'un courtisan :

Maintefois le maistre bravache
Eust appelé la male-tache,
Pour ce vieux chiffon dégresser ;
Mais faute d'un qui luy succede,
Il n'y a point eu de remede
Que son dos l'ait voulu laisser.

et la satire sur le bas de soie d'un courtisan, par le sieur de la Ronce :

Elles te firent mainte tache,
Où le crieur de male-tache
A bien perdu tout son latin.

Je trouve ces derniers vers de cette manière dans le *Cabinet satirique* :

Ainsi qu'en ce despit le sang m'eschauffoit l'ame,
Le monsieur, son pédant à son aide reclame,
Pour soudre l'argument; quand d'un sçavant parler
Il est qui fait la mouë aux chimeres en l'air.
Le pédant, tout fumeux de vin et de doctrine,
Respond, Dieu sait comment. Le bon Jean[97] se mu-
Et sembloit que la gloire, en ce gentil assaut, [tine,
Fust à qui parleroit, non pas mieux, mais plus haut.
Ne croyez, en parlant, que l'un ou l'autre dorme.
Comment! vostre argument, dist l'un[98], n'est pas en [forme.
L'autre, tout hors du sens : mais c'est vous, malau
Qui faites le sçavant, et n'estes pas congru : [tru[99],
L'autre : Monsieur le sot, je vous feray bien taire :
Quoy? comment, est-ce ainsi qu'on frape Despau- [tere[100]?

Elle te firent mainte tache
Où le crieur de pierre à tache
Eût bien perdu tout son latin.

La *male-tache du fripier Martin* me paroît être, d'après les citations ci-dessus, le nom d'une pierre à détacher, d'un savon à dégraisser inventé par le fripier Martin, et analogue aux ingrédients de même nature que nous voyons vendre sur les places publiques.

[97] ... *Le bon Jean.*] L'homme blessé de la logique, *le faiseur d'argumens.*

[98] C'est le pédant qui parle. Il faut remarquer le dialogue dans ce vers et dans les six vers suivans.

[99] Nous écrivons aujourd'hui *malotru*, mal bâti; du latin *male structus.* La Fontaine emploie cette expression, fable de la Fille.

[100] Le pédant reproche à l'autre qu'il *frappe Despautere*, c'est-à-dire qu'il pèche contre les règles de la grammaire; comme on disoit autrefois : *donner un soufflet à Ronsard*, quand on péchoit contre la pureté du langage. Ménage, dans sa *Requête des Dictionnaires* ·

Quelle incongruité! vous mentez par les dents.
Mais vous. Ainsi ces gens à se picquer ardents,
S'en vindrent du parler, à tic tac, torche, lorgne[101];
Qui, casse le museau; qui, son rival éborgne[102];
Qui, jette un pain, un plat, une assiette, un couteau;
Qui, pour une rondache[103], empoigne un escabeau.
L'un faict plus qu'il ne peut, et l'autre plus qu'il n'ose.
Et, pense[104], en les voyant, voir la metamorphose,
Où les Centaures saouz, au bourg Atracien[105],

Si bien que les petits grimauds,
Ne rencontrant point tous ces mots,
Suivant notre ordre alphabétique,
Qui retient l'orthographe antique,
Entrent aussi-tôt en courroux,
Et lors nous frappent à grands coups,
Soufflétant le dictionnaire,
Aussi-bien que le Despautere.

Jean Despautère, célèbre grammairien, mourut en 1520. Il a composé des livres de grammaire fort usités de son temps dans les colléges.

[101] *Tic, tac, torche, lorgne.*] Ces mots expriment le bruit que font plusieurs coups donnés et reçus dans une émeute. *Torche lorgne* signifie particulièrement, *à tors et à travers.* Rabelais, liv. I, chap. 19, fait dire à maître Janotus de Bragmardo, à la fin de sa harangue : *Mais nac petetin, petetac, ticque, torche lorgne.* Le même, au chapitre 29 du livre II : *En frappant torche lorgne dessus le géant.* Et au livre IV, chap. 56, où M. le Duchat fait observer que la plupart de ces mots sont pris de la célèbre chanson du musicien Jannequin, intitulée *la Bataille,* ou *Défaite des Suisses à la journée de Marignan.*

[102] *Qui, casse le museau, qui...*] *L'un* casse le museau; *l'autre* éborgne son rival, etc.

[103] *Rondache,* sorte de bouclier rond.

[104] *Et pense.*] Et je pense.

[105] C'est ce bourg de la Thessalie, *Atrax* ou *Atracia*, où les Lapithes et les Centaures se battirent aux noces de Piri-

Voulurent, chauds de reins, faire nopces de chien,
Et cornus du bon pere, encorner le Lapithe[106],
Qui leur fist à la fin enfiler la guérite,
Quand avecque des plats, des treteaux, des tisons,
Par force les chassant my-morts de ses maisons,
Il les fist gentiment, après la tragédie,
De chevaux devenir gros asnes d'Arcadie[107].
Nos gens en ce combat n'estoient moins inhumains,
Car chacun s'escrimoit et des pieds et des mains :
Et, comme eux, tous sanglants en ces doctes alarmes,
La fureur aveuglée en main leur mist des armes[108].
Le bon Jean crie, au meurtre! et ce docteur, Ha-
[rault[109]!

thoüs. Ovide a amplement décrit ce combat au douzième livre de ses *Métamorphoses*.

Un des dialogues de Lucien est intitulé *les Lapithes*, ou *le Banquet des philosophes*. Il se termine par une violente querelle que Lucien compare au combat des Lapithes. C'est l'original de Regnier.

[106] *Encorner le Lapithe.*] Piritoüs, roi des Lapithes.

Les cornes ayant passé de tout temps pour un symbole de force et de courage, Bacchus a été représenté cornu, parce que le vin donne de la force et du courage aux foibles et aux poltrons. Le *bon père*, dans ce vers, n'est autre que Bacchus. Ainsi, les Centaures *cornus du bon père*, et les Centaures *animez par le vin*, sont la même chose. Horace, apostrophant sa bouteille, ode 21 du livre III, lui dit : *Et addis cornua pauperi;* ce qu'Ovide, lib. I, *de Arte amandi*, a imité, lorsque parlant des effets du vin, il s'en explique en ces termes :

Tunc veniunt risus, tunc pauper cornua sumit.

[107] Les Centaures étoient moitié hommes, moitié chevaux.

[108] *La fureur aveuglée en main leur mist des armes.*]

Furor arma ministrat.

VIRGILE, *Æneide*, l. II.

[109] ... *Harault.*] Il faut lire *haro*. C'étoit un cri de justice qui avoit la force de faire arrêter celui qui le prononçoit et

Le monsieur dict, Tout-beau! l'on appelle Girault.
A ce nom, voyant l'homme et sa gentille trongne,
En mémoire aussi tost me tomba la Gascongne[110] :
Je cours à mon manteau, je descends l'escalier,
Et laisse avec ses gens monsieur le chevalier[111],
Qui vouloit mettre barre[112] entre ceste canaille.
Ainsi, sans coup ferir, je sors de la bataille,
Sans parler de flambeau, ni sans faire autre bruit.
Croyez qu'il n'estoit pas : O nuict, jalouse nuict[113] :
Car il sembloit qu'on eust aveuglé la nature ;

celui sur lequel on le crioit, jusqu'à ce que justice eût été rendue. La Fontaine emploie cette expression, *clameur de haro*.

[110] Ce vers de Regnier ne fait-il point allusion à l'anecdote de ce courtisan qui, en sortant des appartements du Louvre, et allant prendre son manteau à l'endroit où il l'avoit déposé, ne le trouva plus. Apprenant qu'un certain gentilhomme gascon, dont le nom se terminoit en *gnac*, venoit de sortir : *Ah!* s'écria-t-il, *s'il y a du gnac*, *mon manteau est perdu.*

[111] *Monsieur le chevalier.*] De la petite épée, duquel il est parlé plus haut (Voir note 74).

[112] *Mettre barre.*] Ces vers tirés de l'*Enfer* de Clément Marot serviront de commentaire. Il parle des plaideurs :

Encor (pour vrai) mettre on n'y peut tel ordre,
Que toujours l'un, l'autre ne veuille mordre,
Dont raison veut qu'ainsi on les embarre,
Et qu'entre deux soit mis distance et barre,
Comme aux chevaux en l'estable hargneux.

[113] *O nuict! jalouse nuict.*] C'est le commencement d'une chanson de Desportes, oncle de Regnier. Voici le premier couplet de cette chanson, qui a été long-temps en vogue :

O nuit, jalouse nuit, contre moi conjurée,
Qui renflames le ciel de nouvelle clairté.
T'ay-je donc aujourd'huy tant de fois désirée,
Pour être si contraire à ma félicité?

Furetière, dans son *Roman bourgeois*, p. 429, cite encore la même chanson au sujet d'une personne fâchée d'être interrompue par l'arrivée de la nuit : « A son geste et à son

Et faisoit un noir brun d'aussi bonne teinture,
Que jamais on en vit sortir des Gobelins[114].
Argus pouvoit passer pour un des Quinze-Vingts[115]
Qui pis-est, il pleuvoit d'une telle maniere,
Que les reins, par despit, me servoient de gouttiere :
Et du haut des maisons tomboit un tel dégout,
Que les chiens alterez pouvoient boire debout.
Alors me remettant sur ma philosophie,
Je trouve qu'en ce monde il est sot qui se fie,
Et se laisse conduire; et quant aux courtisants,
Qui, doucets et gentils, font tant les suffisants,
Je trouve, les mettant en mesme patenostre,
Que le plus sot d'entr'eux est aussi sot qu'un autre
Mais pource qu'estant là, je n'estois dans le grain[116].
Aussi que mon manteau la nuict craint le serain :
Voyant que mon logis estoit loin, et peut estre
Qu'il pourroit en chemin changer d'air et de mais-
Pour éviter la pluye, à l'abry de l'auvent, [tre[117];
J'allois doublant le pas, comme un qui fend le vent.

» regard parut assez son mécontentement : sans doute que » dans son ame elle dit plusieurs fois : *O nuit! jalouse nuit.* »

[114] Les Gobelins, maison située à l'extrémité du faubourg Saint-Marcel, et bâtie par Gobelin, fameux teinturier de la ville de Reims, sous le règne de François 1er. L'hôtel des Gobelins appartient au roi, et Colbert y établit, en 1667, une manufacture royale des meubles de la couronne. Les eaux de la rivière de Bièvre, qui y passe, ont, à ce qu'on prétend, une qualité particulière pour la teinture des laines.

[115] Pour un aveugle.

[116] *Dans le grain*] *A mon aise.* Métaphore empruntée des animaux que l'on nourrit de grain, et à qui on en donne moins qu'il ne leur en faut.

[117] Sous le règne de Henri IV, et même encore sous celui de Louis XIII, les jeunes débauchés se faisoient gloire de voler des manteaux la nuit dans les rues de Paris.

Quand bronchant lourdement en un mauvais passage,
Le ciel me fist joüer un autre personnage :
Car heurtant une porte, en pensant m'accoter,
Ainsi qu'elle obeyt, je vins à culbuter;
Et s'ouvrant à mon heurt[118], je tombay sur le ventre.
On demande que c'est : je me relève, j'entre;
Et voyant que le chien n'aboyoit point la nuict,
Que les verroux graissez ne faisoient aucun bruit[119],
Qu'on me rioit au nez, et qu'une chambriere
Vouloit monstrer ensemble et cacher la lumiere :
Je suis, je le voy bien[120]... Je parle. L'on respond;
Où, sans fleurs du bien dire[121], ou d'autre art plus [profond,

[118] *Heurt*, choc, de *heurter*.

[119] *Que les verroux graissez ne faisoient aucun bruit.*]

Cardine nunc tacito vertere posse fores.
TIBULLE, liv. I.

Horace, liv. I, ode 25, dit, au contraire, que la porte d'une vieille coquette, qui s'ouvroit autrefois si facilement, demeure à présent toujours fermée :

. . . . . Amatque
Janua limen,
Quæ prius multùm faciles movebat
Cardines.

[120] *Je suis, je le voy bien.*] Trois vers plus loin se trouve l'explication de celui-ci, dont le sens est suspendu, ce que j'ai marqué par des points. Dans l'édition de 1642 et dans les suivantes, on a mis : *J'y suis, je le vois bien.*

[121] *Où, sans fleurs du bien-dire.*] Les éditeurs ne comprenant pas cette façon de parler, l'ont changée pour la plupart, ainsi que Brossette et Lenglet-Dufresnoy, en mettant *ou sans fleurs de bien dire*, correction qui, ce me semble, n'éclaircit pas beaucoup le texte; aussi se sont-ils dispensés de tout commentaire. Il existe un petit livre imprimé à Paris, en 1598, chez Math. Guillemot, ayant pour titre : *Les fleurs du bien dire, recueillies ès cabinets des plus rares esprits de ce temps, pour exprimer les passions amoureuses, avec un amas des*

Nous tombasmes d'accord. Le monde je contemple,
Et me trouve en un lieu de fort mauvais exemple.
Toutesfois il falloit, en ce plaisant mal-heur,
Mettre, pour me sauver, en danger mon honneur.
Puis donc que je suis là, et qu'il est près d'une heure,
N'espérant pour ce jour de fortune meilleure,
Je vous laisse en repos jusques à quelques jours,
Que, sans parler Phœbus, je feray le discours
De mon giste, où pensant reposer à mon aise,
Je tombé[122] par mal-heur de la poisle en la braise.

plus beaux traits dont on use en amour; *redigez en forme de lieux communs pour s'en servir à propos.* Il me semble hors de doute que Regnier a voulu faire allusion à cet ouvrage, sans le secours duquel il est facile de se faire recevoir dans un lieu où, comme dit La Fontaine :

En beaux louis se content les fleurettes.

[122] *Je tombé.*] 1645, *je tombay;* 1526, 1655, 1667, *je tombe.*

SATYRE XI[1]

SUITE.

Voyez que c'est du monde, et des choses hu-
[maines !
Toujours à nouveaux maux naissent nou-
[velles peines[2] ;
Et ne m'ont les destins, à mon dam trop constans,
Jamais, après la pluye, envoyé le beau temps.

[1] C'est principalement au sujet de cette satire que Boileau avoit reproché à Regnier d'avoir prostitué les muses :

Heureux si, moins hardi dans ses vers pleins de sel,
Il n'avoit point traîné les muses au b....,
Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.

Mais on sait que Boileau, pour ne point commettre la même faute qu'il reprochoit à Regnier, changea les deux premiers vers de cette manière, tels qu'ils sont dans le second chant de son *Art poétique :*

Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur.

Sans vouloir justifier Regnier sur le choix du sujet de cette pièce, qui est extrêmement condamnable, on peut dire que le vice y est peint avec des couleurs bien capables d'en donner de l'horreur.

Cette satire ne parut point dans l'édition de 1608, et fut imprimée dans celle de 1612.

[2] *Tousjours à nouveaux maux naissent nouvelles peines.*] Cette pensée se retrouve plus loin dans la même satire.

Estant né pour souffrir, ce qui me reconforte,
C'est que, sans murmurer, la douleur je supporte;
Et tire ce bon-heur du mal-heur où je suis,
Que je fais, en riant, bon visage aux ennuis[3];
Que le ciel affrontant, je nazarde la lune,
Et voy, sans me troubler, l'une et l'autre fortune.
Pour lors bien m'en vallut : car contre ces assauts,
Qui font, lors que j'y pense, encor que je tressauts :
Pétrarque, et son remède[4], y perdant sa rondache,
En eust, de marisson[5], ploré comme une vache.
Outre que de l'object la puissance s'esmeut,
Moy qui n'ay pas le nez d'estre Jean qui ne peut[6],
Il n'est mal dont le sens la nature resveille[7],

Expectant curæque, catenatique labores.
MARTIAL, liv. I.

. . . . . Finis alterius mali,
Gradus est futuri.
SÉNÈQUE.

On dit bien vray : la mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois, avecques elle, sire.
MAROT, épître à François Ier.

[3] *Que je fais en riant, bon visage aux ennuis.*

Pars major lacrymas ridet, et intus habet.
MARTIAL.

[4] Pétrarque a fait un traité *De remediis bonæ et malæ fortunæ.*

[5] *Marisson.*] Vieux mot employé par Clément Marot, dans sa première ballade, pour *tristesse, chagrin.*

[6] *Jean qui ne peut*, terme du jeu de trictrac, détourné à un autre sens.

[7] Brossette, en cet endroit, corrompt le texte de Regnier, en substituant le mot *main* à *mal*, et lui donne ainsi un sens forcé et très obscène, tout en avouant qu'il est certaines choses qu'un commentateur doit ignorer. J'avoue, moi, que sa version ne me semble pas plus intelligible que le passage

Qui ribaut ne me prist ailleurs que par l'oreille.
Entré doncq' que je fus en ce logis d'honneur,
Pour faire que d'abord on me traitte en seigneur,
Et me rendre en amour d'autant plus agréable;
La bourse desliant, je mis piéce sur table;
Et guarissant leur mal du premier appareil,
Je fis dans un escu reluire le soleil[8].
De nuict dessus leur front la joye estincelante,
Monstroit en son midy que l'âme estoit contente.
Deslors, pour me servir, chacun se tenoit prest,
Et murmuroient tout bas : l'honneste homme que c'est!
Toutes, à qui mieux mieux, s'efforçoient de me plaire.
L'on allume du feu, dont j'avois bien affaire.
Je m'aproche, me sieds, et m'aidant au besoing,
Ja tout apprivoisé je mangeois sur le poing[9].
Quand au flambet du feu, trois vieilles rechignées
Vinrent à pas contez, comme des airignées[10] :
Chacune sur le cul au foyer s'accropit,

de Regnier. Il me semble qu'on peut l'éclaircir en tournant en prose sa phrase de cette manière : *Il n'est désir d'amour dont les sens excitent la nature, qui, libertin que je suis, ne me prît*, etc.; le reste est trop clair. Quoi qu'il en soit, un auteur a toujours tort de donner lieu à tant d'interprétations.

[8] Du temps de Regnier il y avoit des écus d'or qu'on appeloit *écus au soleil*, parce qu'ils avoient un soleil à huit rais.

[9] Quand les oiseaux de fauconnerie mangent volontiers sur le poing, c'est une marque qu'ils sont entièrement assurés ou affaités, c'est-à-dire apprivoisés. Pendant un temps ç'a été la mode en France, parmi les gens du bel air qui vouloient passer pour galants, *de porter tout le jour sur le poing un éprevier, sans propos* (Loys Guyon, *diverses Leçons*, liv. II, chap. 5); et ce temps étoit celui de la jeunesse de Regnier.

[10] *Airignées.*] On lit ainsi dans l'édition de 1615; il y a *érignées* dans celle de 1612, et *araignées* dans la plupart des autres.

Et sembloient, se plaignant, marmoter par despit.
L'une, comme un fantosme, affreusement hardie,
Sembloit faire l'entrée en quelque tragédie ;
L'autre, une Egyptienne, en qui les rides font
Contre-escarpes, rampards, et fosses sur le front ;
L'autre, qui de soy-mesme estoit diminutive,
Ressembloit, transparente, une lanterne vive[11],
Dont quelque paticier amuse les enfans,
Où des oysons bridez, guenuches, élefans, [beste,
Chiens, chats, lièvres, renards, et mainte estrange
Courent l'une après l'autre : ainsi dedans sa teste
Voyoit-on clairement au travers de ses os,
Ce dont sa fantaisie animoit ses propos :
Le regret du passé, du présent la misere,
La peur de l'advenir, et tout ce qu'elle espere
Des biens que l'hypocondre en ses vapeurs promet,
Quand l'humeur ou le vin luy barboüillent l'armet[12].
L'une se plaint des reins, et l'autre d'un côtaire[13] ;

[11] Ces sortes de lanternes étoient circulaires, en toile ou papier huilé. Entre la toile et la lumière, placée au milieu, des figures grotesques, en carton découpé, étoient fixées à un cercle mouvant, auquel on donnoit une impulsion qui le faisoit tourner. Les figures qu'il supportoit se dessinoient en ombres, en se promenant aux yeux des spectateurs. Avant l'établissement de la comédie en France, ces sortes de lanternes faisoient un des ornements du théâtre de ces temps grossiers où l'on jouoit les mystères, c'est-à-dire les histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Les pâtissiers s'emparèrent ensuite des lanternes vivantes, qu'ils exposoient dans leurs boutiques pour attirer les passants. On en voyoit encore, à la fin du siècle dernier, élevées comme des espèces de fanaux au-dessus des optiques ambulants.

[12] *L'armet.*] Pour la tête. L'armet étoit une arme défensive de cette partie du corps.

[13] *Côtaire.* On écrit *cautère.*

L'autre du mal des dents : et comme, en grand mys-
Avec trois brins de sauge, une figue d'antan[14], [tere,
Un *va-t'en si tu peux ;* un *si tu peux va-t'en*[15],
Escrit en peau d'oignon, entouroit sa machoire :
Et toutes, pour garir, se reforçoient de boire.
Or j'ignore en quel champ d'honneur et de vertu,
Ou dessous quels drapeaux elles ont combatu ;
Si c'estoit mal de sainct[16], ou de fièvre-quartaine ;
Mais je sçay bien qu'il n'est soldat ni capitaine,
Soit de gens de cheval, ou soit de gens de pié;
Qui dans la Charité[17] soit plus estropié.
Bien que maistre Denis[18], sçavant en la sculture,
Fist il, avec son art, quinaude[19] la nature ;

[14] *Figue d'antan.*] Vieille figue de l'année passée ; *ante annum.* Villon dit : *Mais où sont les neiges d'antan ?* Ballade *des Dames du temps jadis.*

[15] Monosyllabes. Rien de plus crédule ou superstitieux que les gens sans morale ou sans religion, tels que sont ces misérables qui ont foi, pour la plupart, à ces sortes de formules.

[16] *Mal de sainct.*] Il y a plusieurs maladies auxquelles le peuple a donné le non de quelque saint, comme *le mal de saint Jean*, qui est l'épilepsie; *le mal de saint Hubert*, qui est la rage; *le mal de saint Mein*, qui est la gale, etc.

[17] La Charité est un des hôpitaux de Paris.

[18] Il n'y a pas d'apparence que Regnier ait voulu parler d'un ancien sculpteur grec appelé Denys, *Dionysius*, duquel, au rapport de Pline, liv. XXXVI, chap. 10, on voyoit à Rome plusieurs ouvrages excellents. *Dionysius et Polycles, Timarchidis filii.*

Quelque temps avant Regnier il y avoit en France deux sculpteurs célèbres, Jean Gougeon et Germain Pilon, dont les ouvrages sont admirés encore aujourd'hui.

[19] Faire quelqu'un *quinaud*, c'est-à-dire camus, c'est s'en moquer, l'attraper.

Ou comme Michel l'Ange[20], eust-il le diable au corps,
Si ne pourroit-il faire avec tous ses efforts,
De ces trois corps tronquez une figure entiere,
Manquant à cet effect, non l'art, mais la matière.
En tout elle n'avoit seulement que deux yeux,
Encore bien flétris, rouges et chassieux;
Que la moitié d'un nez, que quatre dents en bouche,
Qui, durant qu'il fait vent, branlent sans qu'on les tou-
Pour le reste, il estoit comme il plaisoit à Dieu. [che.
En elles la santé n'avoit ny feu ny lieu :
Et chacune, à par-soy, représentoit l'idole,
Des fievres, de la peste, et de l'orde verolle.
A ce piteux spectacle, il faut dire le vray,
J'eus une telle horreur, que tant que je vivray,
Je croiray qu'il n'est rien au monde qui guarisse[21]
Un homme vicieux, comme son propre vice.
Toute chose depuis me fut à contre-cœur;
Bien que d'un cabinet sortist un petit cœur,
Avec son chapperon[22], sa mine de poupée,

[20] *Michel-l'Ange*, comme l'auteur l'a écrit, fait une équivoque; car il parle ici non pas d'un ange, mais du fameux Michel-Ange Buonarotti, excellent peintre, sculpteur et architecte. On prononce *Mikel-Ange*. Il mourut à Rome en 1564, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Regnier cite ici Michel-Ange parce que ce grand artiste, la plus vaste imagination qu'il y ait eue dans la peinture, avoit excellé dans ces figures terribles et désordonnées qu'il a si vivement représentées dans son *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, au Vatican.

[21] Cette maxime est très sensée. Dans un des dialogues de Lucien, intitulé *l'Asne de Lucien*, M. d'Ablancourt, son traducteur, a cité ainsi ces deux vers :

. . . . . Qu'il n'est rien qui punisse
Un homme vicieux comme son propre vice.

[22] *Chapperon*, sorte de coiffure usitée en ce temps-là.

Disant : J'ay si grand peur de ces hommes d'espée,
Que si je n'eusse veu qu'estiez un financier,
Je me fusse plustost laissé crucifier,
Que de mettre le nez où je n'ay rien affaire.
Jean mon mary, monsieur, il est apoticaire.
Sur tout, vive l'amour; et bran pour les sergens.
Ardez, voire, c'est-mon[23] : je me cognois en gens.
Vous estes, je voy bien, grand abbateur de quilles[24];
Mais au reste honneste homme, et payez bien les filles.
Cognoissez-vous?... mais non, je n'ose le nommer.
Ma foy, c'est un brave homme, et bien digne d'aymer.
Il sent tousjours si bon. Mais quoy! vous l'iriez dire.
Cependant, de despit, il semble qu'on me tire
Par la queuë un matou, qui m'escrit sur les reins,
Des griffes et des dents mille alibis forains[25] :
Comme un singe fasché j'en dy ma patenostre;

Marot dit d'une de ses maîtresses :

Elle vous avoit puis après....
Le chapperon fait en poupée.

[23] *Ardez, voire, c'est-mon*, sortes de dictons, ou manières de parler populaires, qui se retrouvent jusque dans Molière. Quelques uns se sont conservés en province.

[24] *Grand abbateur de quilles.*]

Garçon carré, garçon couru des filles,
Bon compagnon et beau joueur de quilles.
LA FONTAINE, conte des *Lunettes*.

Clément Marot; dans son épître à François 1er, sur un valet qui l'avoit volé :

Prisé, loué, fort estimé des filles,
Par les bordeaux, et beau joueur de quilles.

[25] *Alibis forains.*] Ce sont, au propre, de mauvaises raisons, de vaines défaites. Rabelais l'emploie dans ce sens, liv. II, chap. 21. Ce mot ici ne peut signifier autre chose que des caractères ou des lignes qui n'ont ni sens ni figures déterminés.

De rage je maugrée et le mien et le vostre,
Et le noble vilain[26] qui m'avoit attrapé.
Mais, monsieur, me dist-elle, aurez-vous point soupé?
Je vous pry'[27], notez l'heure; et bien, que vous en [semble?
Estes-vous pas d'avis que nous couchions ensemble?
Moy, crotté jusqu'au cul, et mouillé jusqu'à l'os,
Qui n'avois dans le lict besoin que de repos :
Je faillis à me pendre, oyant que ceste lice[28]
Effrontément ainsi me présentoit la lice.
On parle de dormir, j'y consens à regret.
La dame du logis me meine au lieu secret.
Allant, on m'entretient de Jeanne et de Macette;
Par le vray Dieu, que Jeanne estoit et claire et nette,
Claire comme un bassin, nette comme un denier.
Au reste, fors monsieur, que j'estois le premier.
Pour elle, qu'elle estoit niepce de dame Avoye;
Qu'elle feroit pour moy de la fauce monnoye;
Qu'elle eust fermé sa porte à tout autre qu'à moy;
Et qu'elle m'aymoit plus mille fois que le roy.
Estourdy de cacquet, je feignois de la croire.
Nous montons, et montans, d'un *c'est-mon*, et d'un [*voire*,
Doucement en riant j'apointois noz procez[29].
La montée étoit torte, et de fascheux accez;
Tout branloit dessous nous jusqu'au dernier estage.

[26] *Et le noble vilain.*] De la satire précédente.

[27] *Je vous pry'.*] Edition de 1642, *Je vous pri'.*

[28] La lice est une chienne de chasse. La Fontaine a employé ce mot. Il veut dire ici une femme sans pudeur.

[29] *J'apointois*, pour *je terminois*, *je vidois*. *Apointer*, pour *terminer*, se trouve souvent dans nos vieux auteurs. *Appointer* est aujourd'hui un terme de barreau qui a une autre signification.

D'eschelle en eschelon, comme un linot en cage,
Il falloit sauteller, et des pieds s'approcher[30],
Ainsi comme une chevre en grimpant un rocher.
Apres cent saubre-sauts nous vinsmes en la chambre,
Qui n'avoit pas le goust de musc, civette ou d'ambre,
La porte en étoit basse, et sembloit un guichet,
Qui n'avoit pour serrure autre engin[31] qu'un crochet,
Six douves de poinçon[32] servoient d'aix et de barre,
Qui bâillant grimassoient d'une façon bizarre;
Et pour se reprouver de mauvais entretien,
Chacune par grandeur se tenoit sur le sien[33];
Et loin l'une de l'autre, en leur mine altérée,
Monstroient leur saincte vie estroite et retirée.
Or, comme il plut au ciel, en trois doubles plié,
Entrant je me heurté la caboche[34] et le pié,
Dont je tombe en arriere, estourdi de ma cheute,
Et du haut jusqu'au bas je fis la cullebutte:
De la teste et du cul contant chaque degré.
Puis que Dieu le voulut, je prins le tout à gré.
Aussi qu'au même temps voyant choir ceste dame,
Par je ne scay quel trou je lui vis jusqu'à l'ame,
Qui fist, en ce beau sault, m'esclatant comme un fou,
Que je prins grand plaisir à me rompre le cou.

30 *S'approcher.*] Ne seroit-ce point *s'accrocher?* le sens paroîtroit l'indiquer; mais aucune édition ne porte cette correction, que je n'ai pas cru devoir me permettre.

31 *Engin*, vieux mot françois hors d'usage, qui signifie *machine*, *instrument*, d'où l'on a fait *ingénieur*, qui s'est conservé.

32 *Poinçon*, tonneau, mot encore en usage dans quelques provinces.

33 *Sur le sien*, sur le quant à soi, seul, sans approcher ses voisins.

34 *Caboche*, terme populaire, la tête; peut-être de *caput*.

Au bruit Macette vint : la chandelle on apporte ;
Car la nostre en tombant de frayeur estoit morte.
Dieu sçait comme on la veid et derriere et devant,
Le nez sur les carreaux, et le fessier au vent ;
De quelle charité l'on soulagea sa peine.
Cependant de son long, sans poulx, et sans haleine,
Le museau vermoulu, le nez escarboüillé,
Le visage de poudre et de sang tout soüillé,
Sa teste descouverte où l'on ne sçait que tondre,
Et lors qu'on lui parloit, qui ne pouvoit respondre ;
Sans collet, sans béguin, et sans autre affiquet[35],
Ses mules d'un costé, de l'autre son tocquet[36].
En ce plaisant mal-heur, je ne saurois vous dire
S'il en falloit pleurer ou s'il en falloit rire.
Apres cest accident, trop long pour dire tout,
A deux bras on la prend, et la met-on debout.
Elle reprend courage, elle parle, elle crie,
Et changeant en un rien sa douleur en furie,
Dict à Jeanne, en mettant la main sur le roignon :
C'est, malheureuse, toy, qui me porte guignon.
A d'autres beaux discours la collere la porte.
Tant que Macette peut, elle la reconforte.
Cependant je la laisse ; et, la chandelle en main,
Regrimpant l'escalier, je suis mon vieux dessein.
J'entre dans ce beau lieu, plus digne de remarque
Que le riche palais d'un superbe monarque.
Estant là, je furette aux recoins plus cachez,
Où le bon Dieu voulut que, pour mes vieux pechez,
Je sceusse le despit dont l'ame est forcenée,
Lors que, trop curieuse, ou trop endemenée[37],

[35] *Affiquet*, parure, ajustement.

[36] Le *tocquet* étoit la coiffure des femmes du commun.

[37] *Endemenée*, inquiète, agitée. Villon, dans sa troisième

Rodant de tous costez, et tournant haut et bas,
Elle nous fait trouver ce qu'on ne cherche pas.
Or, en premier item[38], sous mes pieds je rencontre
Un chaudron ébresché, la bourse d'une montre,
Quatre boëtes d'unguents, une d'alun bruslé,
Deux gants despariez, un manchon tout pelé;
Trois fiolles d'eau bleuë, autrement d'eau seconde,
La petite seringne, une esponge, une sonde,
Du blanc, un peu de rouge, un chiffon de rabat,
Un balet, pour brusler en allant au sabat;
Une vielle lanterne, un tabouret de paille,
Qui s'estoit sur trois pieds sauvé de la bataille;
Un barril défoncé, deux bouteilles sur-cu,
Qui disoient, sans goulet, nous avons trop vescu;
Un petit sac tout plein de poudre de mercure,
Un vieux chapperon gras de mauvaise teinture;
Et dedans un coffret qui s'ouvre avecq' enhan[39],
Je trouve des tisons du feu de la sainct Jean,
Du sel, du pain bénit, de la feugere, un cierge,
Trois dents de mort, pliez en du parchemin vierge;
Une chauve-souris, la carcasse d'un geay,
De la graisse de loup, et du beurre de may.
Sur ce point, Jeanne arrive, et faisant la doucette:
Qui vit ceans, ma foy, n'a pas besongne faite,
Tousjours à nouveau mal nous vient nouveau soucy;
Je ne sçay, quant à moy, quel logis c'est icy:

ballade, emploie ce terme dans ce même sens. Ce mot n'est plus d'usage. Nous avons conservé *se démener* pour se *tourmenter, s'agiter.*

[38] *Item*, terme de pratique conservé du latin, et qui signifie *de même.* Par ce mot commencent tous les articles d'un inventaire notarié.

[39] *Enhan*, ou plutôt *ahan*, terme qui exprime, par onomatopée, un effort accompagné de bruit.

Il n'est, par le vray Dieu, jour ouvrier ny feste,
Que ces carongnes-là ne me rompent la teste.
Bien, bien, je m'en iray sitost qu'il sera jour.
On trouve dans Paris d'autres maisons d'amour.
Je suis là, cependant, comme un que l'on nazarde[40].
Je demande que c'est? hé! n'y prenez pas garde,
Ce me respondit-elle; on n'auroit jamais fait.
Mais bran, bran, j'ay laissé là-bas mon attifet[41].
Tousjours apres soupper ceste vilaine crie.
Monsieur, n'est-il pas temps? couchons-nous, je vous [prie.
Cependant elle met sur la table les dras,
Qu'en bouchons tortillez elle avait sous les bras.
Elle approche du lict, fait d'une estrange sorte:
Sur deux treteaux boiteux se couchoit une porte,
Où le lict reposoit, aussi noir qu'un souillon.
Un garde-robe[42] gras servoit de pavillon;
De couverte un rideau qui fuyant (vert et jaune)
Les deux extremitez, estoit trop court d'une aune.
Ayant consideré le tout de point en point,

[40] Nazarder est, au propre, donner des chiquenaudes sur le nez. C'est dans ce sens que Clément Marot dit à Sagon

> Ça ce nez, que je le nazarde,
> Pour t'apprendre avecque deux doigts
> A porter honneur où tu dois.

Au figuré, il ne veut dire que se moquer, maltraiter par raillerie.

[41] *L'attifet* étoit une parure de tête des femmes de ce temps, d'où vient *attifer*, parer. Peut-être ici est-il employé figurément pour dire: *J'ai laissé là-bas ce qui m'embarrasse la tête, me tracasse.*

[42] *Un garde-robe.*] Ce mot est ici masculin. C'étoit une espèce d'enveloppe ou de rideau de toile que l'on étendoit sur les vêtements pour les conserver. Cette toile, qui étoit grasse à force d'avoir servi, servoit de pavillon, c'est-à-dire de rideaux au lit.

Je fis vœu ceste nuict de ne me coucher point,
Et de dormir sur pieds comme un coq sur la perche.
Mais Jeanne tout en rut, s'approche et me recherche
D'amour, ou d'amitié, duquel qu'il vous plaira.
Et moy : maudit soit-il, m'amour, qui le fera.
Polyenne pour lors me vint en la pensée[43],
Qui sceut que vaut la femme en amour offensée[44],
Lors que, par impuissance, ou par mespris, la nuict,
On fausse compagnie, ou qu'on manque au desduict.
C'est pourquoy j'eus grand peur qu'on me troussast [en malle[45],
Qu'on me foüetast, pour voir si j'avois point la galle,
Qu'on me crachast au nez, qu'en perche on me le mist,
Et que l'on me berçast si fort qu'on m'endormist;
Ou me baillant du *Jean, Jeanne vous remercie*[46],
Qu'on me tabourinast le cul d'une vessie.
Cela fut bien à craindre, et si je l'evité,
Ce fut plus par bon-heur que par dextérité.
Jeanne non moins que Circe, entre ses dents murmure,
Sinon tant de vengeance, au moins autant d'injure.
Or pour flatter enfin son mal-heur et le mien,

[43] L'aventure de Polyœnos et de Circé est décrite dans Pétrone.

[44] *Qui sceut que vaut la femme en amour offensée.*]

Notumque furens quid femina possit.

VIRGIL., *Æneid.* lib. v.

Quid sinat inausum feminæ preceps furor?

SÉNÈQUE, dans son *Hippolyte.*

[45] *Qu'on me troussast en malle.*] Oudin, dans ses *Curiosités françoises*, et le *Dictionnaire comique* de Leroux, prétendent que cette expression signifie emporter avec mauvais traitements, enlever de force.

[46] Allusion à quelque chanson ou à quelque jeu populaire qui me sont inconnus.

Je dis : quand je fais mal, c'est quand je paye bien ;
Et faisant réverence à ma bonne fortune,
En la remerciant, je le conté pour une.
Jeanne, rongeant son frein, de mine s'apaisa,
Et prenant mon argent, en riant me baisa :
Non, pour ce que j'en dis, je n'en parle pas, voire,
Mon maistre pensez-vous ? j'entends bien le grimoire ;
Vous estes honneste homme, et sçavez l'entre-gent.
Mais, monsieur, croyez-vous que ce soit pour l'argent?
J'en fais autant d'estat comme de chenevottes.
Non, ma foy, j'ay encore un demy-ceint, deux cottes,
Une robe de serge, un chaperon, deux bas,
Trois chemises de lin, six mouchoirs, deux rabats ;
Et ma chambre garnie auprès de Saint-Eustache.
Pourtant, je ne veux pas que mon mary le sçache.
Disant cecy, tousjours son lict elle brassoit,
Et les linceuls trop cours par les pieds tirassoit,
Et fist à la fin tant, par sa façon adroite,
Qu'elle les fist venir à moité de la coite[47].
Dieu sçait quels lacs d'amour, quels chiffres, quelles [fleurs,
De quels compartiments, et combien de couleurs,
Relevoient leur maintien, et leur blancheur naïfve,
Blanchie en un sivé[48], non dans une lescive.
Comme son lict est faict, que ne vous couchez-vous ?
Monsieur, n'est-il pas temps ? et moy de filer dous.
Sur ce point, elle vient, me prend et me détache,

[47] *Coite*, on écrit aujourd'hui *couette*. C'est le nom que l'on donne encore à un lit de plume dans plusieurs de nos provinces, du mot latin *culcita*.

[48] La *blancheur blanchie* est une battologie, ou répétition vicieuse. L'auteur avait sans doute écrit *blanchis*, faisant rapporter ce participe à *linceuls*, ou draps. L'eau de *sivé* est probablement une eau de marais ou d'égout. Je n'ai retrouvé

Et le pourpoint du dos par force elle m'arrache,
Comme si nostre jeu fust au roi despoüillé.
J'y resiste pourtant, et d'esprit embroüillé,
Comme par compliment je tranchois de l'honneste,
N'y pouvant rien gaigner, je me gratte la teste.
A la fin je pris cœur, résolu d'endurer
Ce qui pouvoit venir, sans me desesperer.
Qui fait une follie, il la doit faire entiere,
Je détache un soulier, je m'oste une jartiere :
Froidement toutesfois ; et semble en ce coucher,
Un enfant qu'un pedant contraint se détacher,
Que la peur tout ensemble esperonne et retarde :
A chacune esguillette[49] il se fasche, et regarde,
Les yeux couvers de pleurs, le visage d'ennuy,
Si la grace du ciel ne descend point sur luy.
L'on heurte sur ce point, Catherine on appelle.
Jeanne, pour ne respondre, esteignit la chandelle.
Personne ne dit mot. L'on refrappe plus fort,
Et faisoit-on du bruit pour réveiller un mort.
A chaque coup de pied toute la maison tremble,
Et semble que le feste[50] à la cave s'assemble.
Bagasse, ouvriras-tu? C'est c'estuy-ci, c'est-mon.
Jeanne, ce temps-pendant, me faisoit un sermon.
Que diable aussi, pourquoy? que voulez-vous qu'on [fasse?

ce terme que dans Villon, qui l'écrit *cive*, en lui donnant le même sens que Regnier :

> Dont l'un est noir, l'autre plus verd que cive,
> Où nourrices essangent leurs drappeaulx.
>
> Ballade XII du *Grand Testament*.

[49] *Esguillette*, le haut-de-chausses tenoit au pourpoint par des lacets nommés aiguillettes, que l'on nouoit ensemble. Le costume de l'Avare, conservé au théâtre dans cette pièce de Molière, peut donner une idée de cet ajustement.

[50] Le *faite*, le haut de la maison : *fastigium*.

Que ne vous couchiez-vous ? Ces gens, de la menace
Venant à la priere, essayoient tout moyen.
Ore ilz parlent soldat, et ores citoyen.
Ils contre-font le guet, et de voix magistrale !
Ouvrez, de par le roy. Au diable un qui devale[51] !
Un chacun, sans parler, se tient clos et couvert. [vert,
Or, comme à coups de pieds l'huis s'estoit presque ou-
Tout de bon le guet vint. La quenaille[52] fait Gille,
Et moy, qui jusques là demeurois immobile,
Attendant estonné le succez de l'assaut,
Ce pensé-je, il est temps que je gaigne le haut.
Et troussant mon pacquet, de sauver ma personne.
Je me veux r'habiller, je cherche, je tastonne,
Plus estourdy de peur que n'est un hanneton.
Mais quoy ? plus on se haste et moins avance t'on.
Tout, comme par despit, se trouvoit sous ma patte.
Au lieu de mon chappeau je prends une savatte ;
Pour mon pourpoint ses bas, pour mes bas son collet;
Pour mes gands ses souliers, pour les miens un ballet.
Il sembloit que le diable eust fait ce tripotage.
Or Jeanne me disoit, pour me donner courage,
Si mon compere Pierre est de garde aujourd'huy, [nuy.
Non, ne vous faschez point, vous n'aurez point d'en-
Cependant, sans délay, messieurs frappent en maistre.
On crie : patience ; on ouvre la fenestre.
Or, sans plus m'amuser apres le contenu,
Je descends doucement, pied chaussé, l'autre nu ;
Et me tapis d'aguet derriere une muraille.
On ouvre, et brusquement entra cette quenaille,
En humeur de nous faire un assez mauvais tour.
Et moy, qui ne leur dis ny bon soir, ny bon jour[53],

[51] *Au diable un qui devale.*] Au diable si pas un descend.
[52] *Quenaille.*] Édition de 1642 et suivantes, *canaille.*
[53] Monosyllabes.

Les voyant tous passez, je me sentis alaigre,
Lors, dispos du talon, je vais comme un chat maigre,
J'enfile la venelle, et tout léger d'effroy,
Je cours un fort long temps sans voir derriere moy;
Jusqu'à tant que, trouvant du mortier, de la terre,
Du bois, des estançons, maints platras, mainte pierre,
Je me sentis plustost au mortier embourbé,
Que je ne m'aperceus que je fusse tombé.
On ne peut esviter ce que le ciel ordonne.
Mon ame cependant de colere frissonne;
Et prenant, s'elle eust peu, le destin à party,
De despit, à son nez, elle l'eust dementy;
Et m'asseure qu'il eust reparé mon dommage.
Comme je fus sus pieds, enduit comme une image,
J'entendis qu'on parloit; et marchant à grands pas,
Qu'on disoit: hastons-nous, je l'ai laissé fort bas.
Je m'aproche, je voy, désireux de cognoistre;
Au lieu d'un médecin, il lui faudroit un prestre,
Dict l'autre, puisqu'il est si proche de sa fin.
Comment, dict le valet, estes vous medecin?
Monsieur, pardonnez moy, le curé je demande.
Il s'encourt, et disant, à Dieu me recommande[54],
Il laisse là monsieur, fasché d'estre déceu.
Or comme, allant tousjours, de prés je l'aperceu;
Je cogneu que c'estoit notre amy; je l'approche,
Il me regarde au nez, et riant me reproche:
Sans flambeau, l'heure induë! et de près me voyant,
Fangeux comme un pourceau, le visage effroyant,
Le manteau sous le bras, la façon assoupie:
Estes-vous travaillé de la licantropie[55]?

[54] *Me recommande.*] Il faut lire, *vous recommande*, puisque ce valet parle au médecin.

[55] Expression convenable à un médecin. La lycanthropie

Dist-il en me prenant pour me taster le pous.
Et vous, dis-je, monsieur, quelle fièvre avez vous ?
Vous qui tranchez du sage, ainsi parmi la ruë !
Faites vous sus un pied toute la nuict la gruë ?
Il voulut me conter comme on l'avoit pipé,
Qu'un valet, du sommeil, ou du vin occupé,
Sous couleur d'aller voir une femme malade,
L'avoit galentement payé d'une cassade.
Il nous faisait bon voir tous deux bien estonnez,
Avant jour par la ruë, avecq' un pied de nez ;
Luy, pour s'estre levé, esperant deux pistoles,
Et moy, tout las d'avoir receu tant de bricolles.
Il se met en discours, je le laisse en riant,
Aussi que je voyois aux rives d'Oriant,
Que l'aurore s'ornant de saffran et de roses,
Se faisant voir à tous, faisoit voir toutes choses :
Ne voulant, pour mourir, qu'une telle beauté
Me vist, en se levant, si sale et si croté,
Elle qui ne m'a veu qu'en mes habits de feste.
Je cours à mon logis, je heurte, je tempeste,
Et croyez à frapper que je n'estois perclus.
On m'ouvre, et mon valet ne me recognoist plus.
Monsieur n'est pas ici ; que diable ! à si bonne heure !
Vous frappez comme un sourd. Quelque temps je de-
Je le vois, il me voit, et demande, estonné, [meure.
Si le moine bourru[56] m'avoit point promené.

est une maladie, ou fureur, qui fait croire à ceux qui en sont atteints qu'ils sont transformés en loups. Ils sortent de leurs maisons, et courent les rues et les champs en hurlant et en se jetant, comme des furieux, sur ceux qu'ils rencontrent : c'est pourquoi le peuple les appelle *loups garoux*.

[56] *Le moine bourru*, fantôme qu'on fait craindre au peuple, lequel s'imagine que c'est une âme en peine qui court les rues pendant les Avents de Noël, et qui maltraite les passants. FURETIÈRE.

Dieu ! comme estes vous fait ? il va : moi de le suivre ;
Et me parle en riant, comme si je fusse yvre :
Il m'allume du feu, dans mon lict je me mets,
Avec vœu, si je puis, de n'y tomber jamais,
Ayant à mes despens appris ceste sentence :
Qui gay fait une erreur, la boit à repentence ;
Et que quand on se frotte avecq' les courtisans,
Les branles de sortie en sont fort desplaisans.
Plus on penetre en eux, plus on sent le remeugle[57],
Et qui, troublé d'ardeur, entre au bordel aveugle,
Quand il en sort il a[58] plus d'yeux, et plus aigus ;
Que Lyncé l'Argonaute ou le jaloux Argus[59].

[57] L'auteur avait écrit *remeugle*, pour rimer avec *aveugle*, quoiqu'on dise *rémugle*, comme on lit dans l'édition de 1613, et dans toutes celles qui sont venues après. *Rémugle*, odeur de renfermé.

[58] *Quand il en sort, il a.*] La césure auroit été plus régulière si l'auteur avoit mis : *Il a, quand il en sort.*

[59] Suivant l'histoire fabuleuse, Argus avoit cent yeux ; et Lyncée avoit la vue si perçante qu'il voyoit à travers une muraille. (Voyez Erasme, *Adag.* LV, chil. 2.) Lyncée fut un des Argonautes, c'est-à-dire des héros qui allèrent avec Jason à la conquête de la toison d'or. Regnier a dit *Lyncé* pour *Lyncée*, comme Ronsard et d'autres ont dit *Orphé, Proté*, *Thésé*, pour *Orphée*, *Protée*, *Thésée.*

SATYRE XII[1]

A MONSIEUR FREMINET.

On dit que le grand peintre[2] ayant fait un ouvrage,
Des jugemens d'autruy tiroit cest avantage,
Que selon qu'il jugeoit qu'ils estoient vrais [ou faux,
Docile à son profit, réformoit ses défaux.
Or c'estoit du bon temps que la hayne et l'envie,
Par crimes supposez n'attentoient à la vie;
Que le vray du propos estoit cousin germain[3]
Et qu'un chacun parloit le cœur dedans la main.
Mais que serviroit-il maintenant de prétendre
S'amender par ceux-là qui nous viennent reprendre,
Si selon l'interest tout le monde discourt,

[1] Dans cette satire, qui étoit la dixième et dernière de l'édition faite en 1608, Regnier fait son apologie. Comme il convient d'avoir censuré les vices des hommes, il veut bien que les hommes censurent aussi les siens.

Martin Fréminet, né à Paris en 1567, étoit peintre ordinaire du roi Henri IV, pour lequel il commença à peindre la chapelle de Fontainebleau, et il la continua sous Louis XIII. Ces deux rois lui donnèrent successivement des marques de leur estime, et Louis XIII l'honora de l'ordre de Saint-Michel. Il mourut en 1619, laissant un fils de même nom, Martin Fréminet, qui étoit aussi un peintre habile.

[2] *Le grand peintre.*] Apelle. Regnier, adressant cette satire à un peintre, débute par un exemple tiré de l'histoire d'un peintre, et du peintre le plus fameux de l'antiquité.

[3] Que la vérité étoit d'accord avec les paroles.

Et si la vérité n'est plus femme de court;
S'il n'est bon courtisan, tant frisé peut-il estre,
S'il a bon apetit, qu'il ne jure à son maistre,
Dés la pointe du jour, qu'il est midy sonné,
Et qu'au logis du roy tout le monde a disné?
Estrange effronterie en si peu d'importance!
Mais de ce costé-là je leur donrois[4] quittance,
S'ils vouloient s'obliger d'espargner leurs amis,
Où, par raison d'estat[5], il leur est bien permis.
Cecy pourroit suffire à refroidir une ame
Qui n'ose rien tenter pour la crainte du blasme;
A qui la peur de perdre enterre le talent:
Non pas moy, qui me ry d'un esprit nonchalent,
Qui, pour ne faillir point, retarde de bien faire.
C'est pourquoi maintenant je m'expose au vulgaire,
Et me donne pour butte aux jugements divers.
Qu'un chacun taille, rongne[6] et glose sur mes vers:
Qu'un resveur insolent d'ignorance m'acuse,
Que je ne suis pas net, que trop simple est ma muse,
Que j'ai l'humeur bizarre, inesgal le cerveau,
Et, s'il luy plaist encor', qu'il me relie en veau.
Avant qu'aller si viste, au moins je le suplie

[4] *Donrois.*] Du temps de notre poëte, et long-temps auparavant, le bel usage étoit pour *dourois*, *lairrois*, au lieu de *donnerois*, *laisserois*, etc., comme on le voit écrit en plusieurs endroits de l'*Amadis de Gaule*, de Des Essars, l'écrivain le plus poli de son temps, dans Marot et dans Rabelais. Ronsard, dans son *Abrégé de l'art poétique*, chapitre de l'*H*, regarde ces abréviations comme des licences permises. *Tu accourciras aussi (je dis, autant que tu y seras contraint) les verbes trop longs, comme* dònra *pour* donnera, sautra *pour* sautera, etc. Vaugelas et l'Académie ont condamné ces licences.

[5] *Par raison d'estat.*] Dans les choses où l'état n'est point intéressé.

[6] *Rongne.*] Édition de 1608, *roigne.*

Sçavoir que le bon vin ne peut estre sans lie ;
Qu'il n'est rien de parfait en ce monde aujourd'huy ;
Qu'homme, je suis sujet à faillir comme luy ;
Et qu'au surplus, pour moy, qu'il se face paroistre
Aussi vray que pour luy je m'efforce de l'estre.
Mais sçais-tu, Fréminet, ceux qui me blasmeront?
Ceux qui dedans mes vers leurs vices trouveront ;
A qui l'ambition la nuict tire l'oreille,
De qui l'esprit avare en repos ne sommeille,
Tousjours s'alembiquant après nouveaux partis,
Qui pour Dieu, ny pour loy, n'ont que leurs appetis ;
Qui rodent toute nuict, troublez de jalousie,
A qui l'amour lascif regle la fantaisie,
Qui préfèrent, vilains, le profit à l'honneur,
Qui par fraude ont ravy les terres d'un mineur.
Telles sortes de gens vont après les poëtes [7],
Comme après les hiboux vont criant les chuettes [8].
Leurs femmes vous diront : Fuyez ce mesdisant,
Fâcheuse est son humeur, son parler est cuisant.

[7] Voici le seul vers où Regnier ait fait poëte de trois syllabes ; partout ailleurs il ne le fait que de deux.

[8] Si par *chouette* on vouloit signifier un oiseau de nuit, le sens de ce vers seroit faux ; car ce ne sont pas les chouettes qui vont criant après les hiboux, mais ce sont les autres oiseaux qui crient après les hiboux et les chouettes. Nos anciens dictionnaires françois m'apprennent que, du temps de Regnier, *chouette* ou *chuette* signifioit une espèce de corneille, le petit choucas, qui, pour user des termes de Belon, est *la plus petite espèce du genre corbin*. En latin *monedula*, parce que cet oiseau aime extrêmement à cacher l'or et l'argent, d'où est venu le proverbe : *Larron comme une chouette*. Marot dit, dans son épître à celui qui avoit calomnié son épître sur le vol de son valet :

Quel qu'il soit il n'est point poëte,
Mais fils aîné d'une chouette,
Ou aussi larron pour le moins.

Quoy, monsieur, n'est-ce pas cest homme à la satyre,
Qui perdroit son amy plustost qu'un mot pour rire[9] ?
Il emporte la piece; et c'est là, de par-Dieu,
(Ayant peur que ce soit celle-là du milieu[10])
Où le soulier les blesse; autrement je n'estime
Qu'aucune eust volonté de m'accuser de crime.
Car pour elles, depuis qu'elles viennent au point
Elles ne voudroient pas que l'on ne le sceust point.
Un grand contentement mal-aisément se celle[11].
Puis c'est des amoureux la règle universelle,
De déferer si fort à leur affection,

Il faut donc conserver le vers de Regnier tel qu'il est dans la première édition de 1608 :

Comme après les hiboux vont criant les chouettes ;

ou mettre *chuettes*, comme on lit dans les éditions de 1612 et 1613, faites pendant la vie de l'auteur, et non remplacer ce mot par celui de *fauvettes*, ainsi que La Monnoie le propose.

[9] *Qui perdroit son amy plustost qu'un mot pour rire.*]

Omnes hi metuunt versus, odere poetas.
Fænum habet in cornu : longe fuge : dummodo risum
Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.
HORACE, liv. I.

Lædere nunquam velimus, longeque absit propositum illud : Potius amicum quam dictum perdidi. QUINTIL., lib. VI, cap. 3.

Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
Et qui, pour un bon mot, va perdre vingt amis.
BOILEAU, sat. IX.

[10] *Ayant peur que ce soit.*] On n'ose presque pas indiquer ici le huitain qui est au livre III de Rabelais, chap. 8.

[11] *Un grand contentement malaisément se celle.*]

L'allégresse du cœur s'augmente à se répandre.
MOLIÈRE, *Ecole des Femmes.*

Qu'ils estiment honneur leur folle passion [12].
Et quant est de l'honneur de leurs maris [13], je pense
Qu'aucune à bon escient n'en prendroit la deffence,
Sçachant bien qu'on n'est pas tenu, par charité,
De leur donner un bien qu'elles leur ont osté.
Voilà le grand-mercy que j'auray de mes peines.
C'est le cours du marché des affaires humaines,
Qu'encores qu'un chacun vaille icy bas son pris,
Le plus cher toutesfois est souvent à mespris.
Or, amy, ce n'est point une humeur de médire
Qui m'ait [14] fait rechercher cette façon d'escrire :
Mais mon pere m'apprit [15] que, des enseignements,
Les humains aprentifs formoient leurs jugements ;
Que l'exemple d'autruy doibt rendre l'homme sage :
Et guettant à propos les fautes au passage,
Me disoit : considere [16] où cest homme est réduict
Par son ambition. Cest autre toute nuict

[12] *Qu'ils estiment honneur.*] C'est ainsi qu'il faut lire suivant l'édition de 1608, et non pas *qu'ils estiment l'honneur*, comme dans les éditions de 1612 et 1613, et dans la plupart des anciennes.

[13] *Et quant est de l'honneur de leurs maris.*] Marot, épître au roi, pour avoir été dérobé :

> Quand tout est dit, aussi mauvaise bague,
> (Ou peu s'en faut) que femme de Paris
> Saulve l'honneur d'elles et leurs maris.

[14] *Qui m'ait fait rechercher.*] On mettroit aujourd'hui *qui m'a.*

[15] *Mais mon pere m'apprit.*]

> . . . . . Insuevit pater optimus hoc me,
> Ut fugerem, exemplis vitiorum quæque notando.
> Cum me hortaretur, parce, frugaliter, atque
> Viverem uti contentus eo quod mi ipse parasset.
>
> HORACE, liv. I.

[16] *Me disoit : considere.*]

> Nonne vides Albi ut male vivat filius? utque
> Barrus inops? magnum documentum, ne patriam rem

Boit avec des putains, engage son domaine.
L'autre sans travailler, tout le jour se promeine.
Pierre le bon enfant aux dez a tout perdu.
Ces jours le bien de Jean par décret fut vendu.
Claude ayme sa voisine, et tout son bien luy donne.
Ainsi me mettant l'œil[17] sur chacune personne,
Qui valloit quelque chose, ou qui ne valloit rien,
M'apprenoit doucement, et le mal et le bien;
Affin que fuyant l'un, l'autre je recherchasse,
Et qu'aux despens d'autruy sage je m'enseignasse.
Sçais-tu si ces propos me sçeurent esmouvoir,
Et contenir mon ame en un juste devoir!
S'ils me firent penser à ce que l'on doit suivre,
Pour bien et justement en ce bas monde vivre!
Ainsi que d'un voisin le trespas[18] survenu,
Fait résoudre un malade en son lict détenu
A prendre malgré luy tout ce qu'on luy ordonne,
Qui, pour ne mourir point, de crainte se pardonne[19].

Perdere quis velit. A turpi meretricis amore
Cum deterreret : Sectani dissimilis sis.

HORACE, liv. I.

[17] *Ainsi me mettant l'œil.*]

. . . . . Sic me
Formabat puerum dictis; et, sive jubebat
Ut facerem quid : Habes auctorem quo facias hoc,
Unum ex judicibus selectis objiciebat;
Sive vetabat : An hoc inhonestum et inutile factu
Necne sit addubites, flagret rumore malo cum
Hic atque ille?

HORACE, liv. I.

[18] *Ainsi que d'un voisin le trespas.*]

. . . . . Avidos vicinum funus ut ægros
Examinat, mortisque metu sibi parcere cogit.

HORACE, liv. I.

[19] Ce vers ne rend pas bien le sens de celui d'Horace :

Mortisque metu sibi parcere cogit;

c'est-à-dire, *l'oblige à se ménager, afin de ne pas mourir.*

De mesme les esprits [20] debonnaires et doux,
Se façonnent prudents par l'exemple des foux;
Et le blasme d'autruy leur fait ces bons offices,
Qu'il leur aprend que c'est de vertus et de vices.
Or, quoy que j'aye fait, si m'en sont-ils restez [21],
Qui me pourroient par l'âge à la fin estre ostez,
Ou bien de mes amis avec la remonstrance,
Ou de mon bon démon suivant l'intelligence.
Car, quoy qu'on puisse faire, estant homme on ne peut
Ny vivre comme on doit ny vivre comme on veut.
En la terre icy bas il n'habite point d'anges:
Or les moins vicieux méritent des loüanges,
Qui, sans prendre l'autruy, vivent en bon chrestien,
Et sont ceux qu'on peut dire et saincts et gens de bien [22].
Quand je suis à par moy [23], souvent je m'estudie,

[20] *De mesme les esprits.*]

Sic teneros animos aliena opprobria sæpe
Absterrent vitiis. Ex hoc ego sanus ab illis
Perniciem quæcumque ferunt; mediocribus, et queis
Ignoscas, vitiis teneor; fortassis et istinc
Largiter abstulerit longa ætas, liber amicus,
Consilium proprium.

HORACE, liv. I.

[21] *Si m'en sont-ils restez. Si m'en est-il resté* (des vices) *qui me pourroient*, etc.

[22] Monosyllabes, à cause de l'élision qui se fait dans ce mot *dire*.

[23] *A par moy*]. En mon particulier, *à part moy;* c'est ainsi qu'il faut écrire; cette correction a été faite dans les éditions qui ont paru depuis 1642. (Voyez la note 18 de la satire suivante.)

. . . . . Neque enim cum lectulus, aut me
Porticus excepit, desum mihi: rectius hoc est;
Hoc faciens, vivam melius: sic dulcis amicis
Occurram: hoc quidam non belle: numquid ego illi
Imprudens olim faciam simile? Hæc ego mecum
Compressis agito labris: Ubi quid datur oti,
Illudo chartis. Hoc est mediocribus illis
Ex vitiis unum.

HORACE, liv. I.

(Tant que faire se peut) après la maladie[24]
Dont chacun est blessé : je pense à mon devoir,
J'ouvre les yeux de l'ame, et m'efforce de voir
Au travers d'un chacun ; de l'esprit je m'escrime,
Puis dessus le papier mes caprices je rime,
Dedans une satyre, où, d'un œil doux-amer,
Tout le monde s'y voit, et ne s'y sent nommer.
Voyla l'un des pechez où mon ame est encline.
On dit que pardonner est une œuvre divine.
Celuy m'obligera qui voudra m'excuser ;
A son goust toutesfois chacun en peut user.
Quant à ceux du mestier, ils ont dequoy s'ébatre :
Sans aller sur le pré, nous nous pouvons combatre,
Nous monstrant seulement de la plume ennemis.
En ce cas là, du roy les duëls sont permis :
Et faudra que bien forte ils facent la partie,
Si les plus fins d'entr'eux s'en vont sans repartie.
Mais c'est un satyrique, il le faut laisser là.
Pour moi j'en suis d'avis, et cognois à cela
Qu'ils ont un bon esprit. Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires[25].

[24] *Souvent je m'estudie... après la maladie.*] Expression vicieuse et barbare, pour dire *j'étudie la maladie.*

[25] C'est un proverbe espagnol : *De cosario a cosario no se llevan que los barriles :* De corsaire à corsaire il n'y a que des barils d'eau à prendre.

> Qu'eût-il fait ? C'eût été lion contre lion ;
> Et le proverbe dit : Corsaires à corsaires,
> L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.
>
> LA FONTAINE, liv. IV.

> Apprenez un mot de Regnier.
> Notre célèbre devancier :
> Corsaires attaquant corsaires,
> Ne font pas, dit-il, leurs affaires.
>
> BOILEAU, épigr. XXVII.

SATYRE XIII[1].

MACETTE.

La fameuse Macette, à la cour si connuë,
Qui s'est aux lieux d'honneur en crédit [maintenuë,
Et qui depuis dix ans[2], jusqu'en ses der-
A soustenu le prix en l'escrime[3] d'amours; [niers jours,
Lasse en fin de servir au peuple de quintaine[4],

[1] Dans cette satire sont décrits les discours pernicieux que Macette, vieille hypocrite, tient à la maîtresse de Regnier pour la séduire. Ovide a fait une satire sur le même sujet; c'est la huitième du livre I de ses *Amours*, et notre auteur en a imité quelques vers. Properce en a fait aussi une, qui est la cinquième du livre IV.

De toutes les satires de Regnier, celle-ci est la mieux versifiée, celle dont les vers sont les plus soutenus, les plus nombreux, enfin les plus naturels et les plus beaux; d'ailleurs elle est purgée de ces expressions populaires dont Regnier sembloit faire ses délices. En un mot, si l'on juge de cette pièce indépendamment de son sujet, qui n'est ni fort noble, ni fort édifiant, elle doit passer pour la plus belle satire de Regnier; aussi, quand elle parut, elle fut reçue avec des applaudissements qui alloient à l'admiration, et peut-être eût-elle été capable toute seule de donner à Regnier la grande réputation qu'il conserve encore aujourd'hui parmi nous, et qu'il portera sans doute à la postérité.

[2] *Depuis dix ans.*] Depuis l'âge de dix ans.

[3] ..... *En l'escrime d'amours.*] Édition de 1645, *aux escrimes.*

[4] *Quintaine.*] Voyez la note 22 de la satire V.

N'estant passe-volant, soldat, ny capitaine,
Depuis les plus chetifs jusques aux plus fendans,
Qu'elle n'ait desconfit et mis dessus les dents;
Lasse, di-je, et non soule[5], en fin s'est retirée,
Et n'a plus autre objet que la voute etherée.
Elle qui n'eust, avant que plorer son délit,
Autre ciel pour objet que le ciel de son lict;
A changé de courage[6], et confitte en destresse,
Imite avec ses pleurs la saincte pécheresse[7],
Donnant des sainctes loix[8] à son affection;
Elle a mis son amour à la devotion.
Sans art elle s'habille, et simple en contenance,
Son teint mortifié presche la continence.
Clergesse[9] elle fait jà la leçon aux prescheurs[10]:
Elle lit sainct Bernard, la Guide des Pécheurs[11],

[5] *Lasse, dis-je, et non soule.*]

Et lassata viris, sed non satiata recessit.
JUVÉNAL, sat. VI.

[6] *Courage*, cœur, conduite, amour, dans nos vieux auteurs; aujourd'hui ce mot a une autre signification.

[7] La Madeleine.

[8] *Des sainctes loix.*] On n'a commencé à mettre *de saintes loix* que dans l'édition de 1642.

[9] *Clergesse.*] Oudin explique fort bien ce mot en espagnol par *muger docta*, et en italien par *donna saccente*, *ò dotta*, femme savante. Selon Borel, on a dit *clergeresse* pour *savante*, comme on dit *clerc* pour *savant*, parce qu'il n'y avoit autrefois que les gens d'église qui étudiassent. (Voyez la note sur le dernier vers de la satire III.)

[10] *Prescheurs* pour *prédicateurs*. Villon emploie la même expression.

[11] *La Guide des pécheurs*, titre d'un ouvrage de Louis de Grenade, dominicain espagnol.

Les Meditations de la mere Therese[12],
Sçait que c'est qu'hypostase, avecque synderese[13];
Jour et nuict elle va de convent en convent[14],
Visite les saincts lieux, se confesse souvent,
A des cas reservez grandes intelligences;
Sçait du nom de Jésus toutes les indulgences[15];
Que valent chapelets, grains benits enfilez,
Et l'ordre du cordon des peres Récollez.
Loin du monde elle fait sa demeure et son giste :
Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau beniste.
En fin c'est un exemple, en ce siecle tortu,
D'amour, de charité, d'honneur et de vertu.
Pour beate par tout le peuple la renomme,
Et la gazette mesme a des-ja dit à Rome,
La voyant aymer Dieu, et la chair maistriser,
Qu'on n'attend que sa mort pour la canoniser.
Moy mesme, qui ne croy de léger[16] aux merveilles,
Qui reproche[17] souvent mes yeux et mes oreilles,
La voyant si changée en un temps si subit,
Je creu qu'elle l'estoit d'ame comme d'habit;
Que Dieu la retiroit d'une faute si grande;
Et disois à par moy[18] : mal vit qui ne s'amende.

[12] Sainte Thérèse, fondatrice de l'ordre des carmélites, n'étoit pas encore canonisée ; elle ne le fut qu'en 1622.

[13] *Hypostase*, terme de théologie ; *syndérèse*, terme de dévotion.

[14] *Convent.*] Cette ancienne manière d'écrire conservoit son analogie latine de *conventus*.

[15] Cette dévotion avoit alors toute la ferveur de la nouveauté.

[16] *De léger*, légèrement.

[17] *Reproche*, récuse.

[18] *Et disois à par moy.*] Voyez la note 23 de la satire précédente.

Ja des-ja[19] tout desvot, contrit et pénitent,
J'estois, à son exemple, esmeu d'en faire autant :
Quand, par arrest du ciel qui hait l'hypocrisie,
Au logis d'une fille, où j'ay ma fantasie[20],
Ceste vieille chouette[21], à pas lents et posez,
La parole modeste, et les yeux composez,
Entra par reverence, et resserrant la bouche,
Timide en son respect, sembloit sainte Nitouche,
D'un *Ave Maria* luy donnant le bon-jour,
Et de propos communs, bien esloignez d'amour,
Entretenoit la belle en qui j'ay la pensée
D'un doux imaginer[22] si doucement blessée,

[19] *Ja des-ja.*] Je ne connois point d'autre exemple de cette battologie.

[20] Après ce vers, dans la première édition de cette satire, 1612, il y en avoit trois que l'auteur retrancha dans l'édition de 1613 ; les voici :

N'ayant pas tout-à-fait mis fin à ses vieux tours,
La vieille me rendit tesmoin de ses discours.
Tapi dans un recoin, et couvert d'une porte,
J'entendis son propos, etc.

Dans l'édition de 1613, Regnier remplaça ces trois vers par dix-neuf autres qui lui parurent nécessaires pour donner une juste étendue et plus de vraisemblance à sa narration. Ils commencent par celui-ci :

Cette vieille chouette, etc.,

et finissent au vers 65 :

Enfin, me tapissant au recoin d'une porte,
J'entendis, etc.

Fantaisie, pour *inclination*, se trouve aussi dans Clément Marot.

[21] *Ceste vieille chouette.*] Voyez la note 8 de la satire XII.

[22] *D'un doux imaginer.*] Ces infinitifs rendus substantifs étoient anciennement aussi communs qu'ils sont rares aujourd'hui dans notre langue. Je ne pense pas qu'elle ait gagné à les abandonner.

Qu'aymans et bien aymez, en nos doux passe-temps,
Nous rendons en amour jaloux les plus contens.
Enfin, comme en caquet ce vieux sexe fourmille,
De propos en propos, et de fil en esguille,
Se laissant emporter au flus de ses discours,
Je pense qu'il falloit que le mal eust son cours.
Feignant de m'en aller, d'aguet je me recule,
Pour voir à quelle fin tendoit son préambule :
Moy, qui voyant son port si plein de saincteté,
Pour mourir[23], d'aucun mal ne me feusse doubté.
Enfin me tapissant[24] au recoin d'une porte,
J'entendy son propos qui fut de cette sorte :
Ma fille, Dieu vous garde[25] et vous vueille benir ;
Si je vous veux du mal, qu'il me puisse advenir ;
Qu'eussiez vous tout le bien dont le ciel vous est chi-
L'ayant je n'en seroy plus pauvre ny plus riche : [che[26];
Car n'estant plus du monde au bien je ne pretens,
Ou bien si j'en desire, en l'autre je l'attens,
D'autre chose icy bas, le bon Dieu je ne prie :

[23] *Pour mourir*, sorte d'affirmation, de serment. On dit encore aujourd'hui : *Que je meure si cela n'est pas.*

[24] *Tapissant*, du verbe *tapir*.

Fors me sermoni testem dedit. Illa monebat
Talia. Me duplices occuluere fores.

OVIDE, *Amorum* lib. I.

[25] Molière, *Ecole des femmes*, acte II, scène 5, a imité le discours de Macette. C'est Agnès qui parle :

. . . . Le lendemain, étant sur notre porte,
Une vieille m'aborde, en parlant de la sorte :
Mon enfant, le bon Dieu, etc.

[26] *Qu'eussiez vous tout le bien...*]

Tam felix esses, quam formosissima, vellem.
Non ego, te facta divite, pauper ero.

OVIDE, *Amorum* lib. I.

A propos, sçavez vous[27], on dit qu'on vous marie.
Je sçay bien vostre cas : un homme grand, adroit,
Riche, et Dieu sçait s'il a tout ce qu'il vous faudroit.
Il vous ayme si fort ! aussi pourquoy, ma fille,
Ne vous aimeroit-il ? vous estes si gentille,
Si mignonne et si belle, et d'un regard si doux,
Que la beauté plus grande est laide auprès de vous.
Mais tout ne respond pas au traict de ce visage
Plus vermeil qu'une rose et plus beau qu'un rivage.
Vous devriez, estant belle, avoir de beaux habits,
Esclater de satin, de perles, de rubis.
Le grand regret que j'ay ! non pas, à Dieu ne plaise,
Que j'en ay' de vous voir[28] belle et bien à vostre aise :
Mais pour moy je voudroy que vous eussiez au moins
Ce qui peut en amour satisfaire à vos soins ;
Que cecy fust de soye et non pas d'estamine.
Ma foy les beaux habits servent bien à la mine.
On a beau s'agencer et faire les doux yeux,
Quand on est bien parée, on en est tousjours mieux :
Mais, sans avoir du bien, que sert la renommée ?
C'est une vanité confusément semée
Dans l'esprit des humains, un mal d'opinion,
Un faux germe avorté dans nostre affection.
Ces vieux contes d'honneur dont on repaist les dames,
Ne sont que des appas pour les débiles ames,
Qui, sans chois de raison, ont le cerveau perclus.

[27] *A propos, sçavez vous...*]

Scis, hera, te, mea lux, juveni placuisse beato :
Hæsit, et in vultu constitit usque tuo.
Et cur non placeas? nulli tua forma secunda est.
Me miseram ! dignus corpore cultus abest.

OVIDE, *Amorum* lib. I.

[28] *Que j'en ay' de vous voir*, abréviation alors usitée en poésie.

L'honneur est un vieux sainct que l'on ne chomme
Il ne sert plus de rien, sinon d'un peu[29] d'excuse, [plus.
Et de sot entretien pour ceux là qu'on amuse,
Ou d'honneste refus quand on ne veut aymer.
Il est bon en discours pour se faire estimer :
Mais au fonds, c'est abus sans excepter personne.
La sage le sçait vendre[30] où la sotte le donne.
Ma fille, c'est par là qu'il vous en faut avoir.
Nos biens, comme nos maux, sont en nostre pouvoir[31].
Fille qui sçait son monde a saison oportune.
Chacun est artisan de sa bonne fortune[32].
Le mal-heur, par conduite, au bon-heur cedera.
Aydez-vous seulement, et Dieu vous aydera.
Combien, pour avoir mis leur honneur en sequestre,
Ont elles en velours eschangé leur limestre[33],

[29] *D'un peu.*] Édition de 1613 et quelques autres, *qu'un peu.*

[30] *Le sçait vendre.*] Lenglet Dufresnoy propose pour correction :

La sage se sait vendre où la sotte se donne.

Il n'a pas fait attention que *le* se rapporte à *honneur*, et que l'on peut bien dire *vendre son honneur*. D'ailleurs je me conforme au texte de toutes les éditions de Regnier, qui s'accordent sur ce passage.

[31] Les quatorze vers suivants manquent dans l'édition de 1613, faite pendant la vie de l'auteur, et dans celle de 1626.

[32] Ce mot sentencieux si célèbre a pour son auteur Appius Cœcus, qui avoit dit dans un poëme :

Fabrum esse suæ quemque fortunæ.

SALUSTE, *in Orat.* I *ad Cæsarem.*

Tite-Live a fait allusion à cette maxime, lib. XXXIX, lorsque, parlant de Caton, il dit : *In hoc viro tanta vis animi, ingenii fuit, ut quocumque loco natus esset, fortunam sibi ipse facturus videretur.* Plaute, *in Trinummo : Nam sapiens quidem Pol ipse fingit fortunam sibi.*

[33] *Ont elles en velours eschangé leur limestre.*] Dans la première édition de cette satire, il y avoit :

Et dans les plus hauts rangs eslevé leurs maris?
Ma fille, c'est ainsi que l'on vit à Paris;
Et la vefve, aussi bien[34] comme la mariée,
Celle est chaste, sans plus, qui n'en est point priée[35].
Toutes, au fait[36] d'amour, se chaussent en un poinct;
Et Jeanne que tu vois[37], dont on ne parle point,

Ont elles aux atours eschangé le limestre.

Oudin, dans son *Dictionnaire espagnol*, au mot *Limista*, a dit *fin drap du limestre*. Et dans le *Dictionnaire* de Duez, *limestre* est expliqué par *specie di rascia, ó panno*. Ménage, *Dictionnaire étymologique*, nous apprend que ce sont serges drapées, croisées, qui se font à Rouen, et à Darnetal, proche de Rouen, et qui se faisoient aussi autrefois en Espagne. Elles se font de fine laine d'Espagne. « On dit, ajoute-t-il, que les serges de » Limestre ont été ainsi appelées du nom de celui qui en a » fait le premier, ce qui est dit sans preuve. » Rabelais, livre IV, chapitre 6, fait dire à Dindenaud; « De la toison de » ces moutons seront faits les fins draps de Rouen; les lous- » chets des balles de Limestre, auprès d'elles, ne sont que » bourre. » Et au livre II, chap. 12 : « Mais maintenant le » monde est tout détravé de louchetz des balles de Lucestre.» Sur quoi l'exact commentateur de Rabelais rapporte la conjecture de Ménage sur *Limestre*, et ajoute que peut-être ce mot *Limestre*, comme parle Dindenaud, liv. IV, chap. 6, est une corruption de *Lucestre*, ceux de sa sorte étant sujets à en commettre de semblables. Et comme le comté de Leicester, en Angleterre, fournit d'excellentes laines, et qu'il se peut qu'à Rouen on les employoit à ces serges du temps de Rabelais, je m'imagine, dit-il, que *Leicestre*, et par corruption *Lucestre*, pourroit bien être le vrai nom de ces serges.

[34] *Et la vefve, aussi bien.*] Éditions de 1616, 1617 et 1645 : *Et aussi bien la vefve.*

[35] *Celle est chaste, sans plus, qui n'en est point priée.*]

Ludite, formosæ : casta est quam nemo rogavit.
OVIDE, *Amorum* lib. I.

[36] *Au fait.*] Éditions de 1642, 1652, 1665, 1667 : *En fait.*

[37] Dans les mêmes éditions on lit : *Jeanne, que vous voyez*, et cette leçon est meilleure; car Macette ne tutoie point ailleurs la personne à qui elle parle.

Qui fait si doucement la simple et la discrete,
Elle n'est pas plus sage[38], ains elle est plus secrete.
Elle a plus de respect, non moins de passion,
Et cache ses amours sous sa discretion.
Moy mesme[39], croiriez-vous, pour estre plus âgée,
Que ma part, comme on dit, en fust desja mangée?
Non ma foy, je me sents et dedans et dehors,
Et mon bas peut encor user deux ou trois corps.
Mais chasque âge a son temps. Selon le drap la robe.
Ce qu'un temps on a trop, en l'autre on le desrobe.
Estant jeune, j'ay seu bien user des plaisirs[40] :
Ores[41] j'ay d'autres soins en semblables desirs.
Je veux passer mon temps et couvrir le mystere.

[38] *Sage.*] Édition de 1612, *chaste. Ains* pour *mais* est aboli depuis long-temps.

[39] *Moy mesme.*] Tout ce passage est imité du *Roman de la Rose*, vers 13,136 et suivants, édition de Meon :

Par diex ! si me plest-il encores
Quant je m'i suis bien porpensée,
Moult me delete en ma pensée,
Et me resbaudissent li membre,
Quant de mon bon tems me remembre,
Et de la jolivete vie,
Dont mes cueurs a si grant envie.
Tout me rajuvenist li cors
Quant g'i pense et quant ge l'recors ;
Tous les biens du monde me fait
Quant me suvient de tout le fait ;
Qu'au moins aige ma joie eue,
Combien qu'il m'aient déceue.
June dame n'est point oiseuse
Quant el maine vie joyeuse ;
Meismement cele qui pense
D'aquerre à faire sa dépense.

[40] *Plaisirs.*] Properce, liv. IV, élégie 5, fait dire à une Macette de son temps :

Dum vernat sanguis, dum rugis integer annus,
Utere, ne quis eat liber amore dies.

[41] *Ores*, pour *maintenant*, n'est plus d'usage.

On trouve bien la cour[42] dedans un monastere ;
Et apres maint essay en fin j'ay reconnu
Qu'un homme comme un autre est un moine tout nu.
Puis, outre le sainct vœu qui sert de couverture,
Ils sont trop obligez au secret de nature,
Et sçavent plus discrets apporter en aymant,
Avecque moins d'esclat, plus de contentement.
C'est pourquoy desguisant les boüillons de mon ame,
D'un long habit de cendre envelopant ma flame,
Je cache mon dessein aux plaisirs adonné.
Le peché que l'on cache est demi pardonné.
La faute seullemens ne gist en la deffence[43].
Le scandale, l'opprobre[44], est cause de l'offence.
Pourveu qu'on ne le sçache, il n'importe comment.
Qui peut dire que non, ne pèche nullement.
Puis, la bonté du ciel nos offences surpasse.
Pourveu qu'on se confesse, on a tousjours sa grace.
Il donne quelque chose à nostre passion,
Et qui jeune n'a pas grande devotion,
Il faut que, pour le monde, à la feindre il s'exerce.
C'est entre les devots un estrange commerce,
Un trafic par lequel, au joly temps qui court,
Toute affaire fascheuse est facile à la cour.
Je sçay bien que vostre âge encore jeune et tendre,
Ne peut, ainsi que moy, ces mysteres comprendre :
Mais vous devriez, ma fille, en l'âge où je vous voy,
Estre riche, contente, avoir fort bien dequoy ;
Et pompeuse en habits, fine, accorte et rusée,

[42] *On trouve bien la cour*, on trouve qu'il vous fait la cour.

[43] *En la deffence.*] Il y a *qu'en la deffence* dans l'édition de 1642, et dans toutes celles qui l'ont suivie.

[44] *Le scandale, l'opprobre.*] Première édition : *Le scandale et l'opprobre.*

Reluire de joyaux, ainsi qu'une espousée.
Il faut faire vertu de la nécessité.
Qui sçait vivre icy bas n'a jamais pauvreté.
Puis qu'elle vous deffend des dorures l'usage,
Il faut que les brillants soient en vostre visage ;
Que vostre bonne grace en acquiere pour vous.
Se voir du bien, ma fille, il n'est rien de si doux.
S'enrichir de bonne heure est une grand' sagesse[45].
Tout chemin d'acquerir se ferme à la vieillesse,
A qui ne reste rien, avec la pauvreté,
Que regret espineux d'avoir jadis esté.
Où, lors qu'on a du bien, il n'est si décrepite,
Qui ne trouve (en donnant) couvercle à sa marmite.
Non, non, faites l'amour, et vendez aux amans
Vos accueils, vos baisers et vos embrassemens.
C'est gloire, et non pas honte, en ceste douce peine,
Des acquests de son lict accroistre son domaine.
Vendez ces doux regards, ces attraicts, ces appas :
Vous mesme vendez vous, mais ne vous livrez pas.
Conservez vous l'esprit, gardez vostre franchise ;
Prenez tout, s'il se peut, ne soyez jamais prise.
Celle qui par amour s'engage en ces mal-heurs,
Pour un petit plaisir a cent mille douleurs.
Puis, un homme au desduit ne vous peut satisfaire ;
Et quand, plus vigoureux, il le pourroit bien faire,
Il faut tondre sur tout, et changer à l'instant.
L'envie en est bien moindre, et le gain plus contant[46].
Sur tout soyez de vous la maistresse et la dame.
Faites, s'il est possible, un miroir de vostre ame,
Qui reçoit tous objects, et tout contant les pert :

[45] Ceci est encore imité d'un passage du *Roman de la Rose*, qui suit celui que j'ai cité plus haut.

[46] *Contant*, lisez *comptant*.

Fuyez ce qui vous nuit, aymez ce qui vous sert.
Faites profit de tout, et mesme de vos pertes ;
A prendre sagement ayez les mains ouvertes,
Ne faites, s'il se peut, jamais présent ny don,
Si ce n'est d'un chabot[47] pour avoir un gardon.
Par fois on peut donner pour les galands attraire.
A ces petits présents je ne suis pas contraire :
Pourveu que ce ne soit que pour les amorcer.
Les fines, en donnant, se doivent efforcer
A faire que l'esprit et que la gentillesse
Face estimer les dons, et non pas la richesse.
Pour vous, estimez plus qui plus vous donnera.
Vous gouvernant ainsi, Dieu vous assistera.
Au reste, n'espargnez ny Gaultier ny Garguille[48].
Qui se trouvera pris, je vous pri' qu'on l'estrille.
Il n'est que d'en avoir : le bien est tousjours bien,
Et ne vous doit chaloir[49] ny de qui, ny combien.
Prenez à toutes mains, ma fille, et vous souvienne,
Que le gain a bon goust, de quelque endroit qu'il [vienne[50].
Estimez vos amans selon le revenu :

[47] *Chabot*, petit poisson d'eau douce à grosse tête plate, fort peu estimé; le gardon est, au contraire, recherché des gourmets.

[48] N'épargnez ni les uns ni les autres.

Gaultier et Garguille étoient deux bouffons qui jouoient dans les farces avant que le théâtre françois se fût perfectionné. Leurs noms ont passé en proverbe, pour signifier des personnes méprisables et sans distinction. L'auteur du *Moyen de parvenir* a dit au même sens: *Venez, mes amis, mais ne m'amenez ni Gaultier ni Guillaume.* Mais cette façon de parler est encore plus ancienne: car on trouve *Gaultier* et *Garguille* dans le premier des contes imprimés sous le nom de Bonaventure des Periers, dont la permission d'imprimer est de l'an 1557 : *Riez seulement, et ne vous chaille si ce fut Gaultier, ou si ce fut Garguille.*

[49] *Chaloir*, vieux mot, *inquiéter*, *embarrasser*.

[50] C'est un mot de Vespasien.

Qui donnera le plus qu'il soit le mieux venu.
Laissez la mine à part, prenez garde à la somme[51].
Riche vilain vaut mieux que pauvre gentil-homme.
Je ne juge, pour moy, les gens sur ce qu'ils sont,
Mais selon le profit et le bien qu'ils me font.
Quand l'argent est meslé l'on ne peut reconnoîstre
Celuy du serviteur d'avec celuy du maistre.
L'argent d'un cordon-bleu n'est pas d'autre façon
Que celui d'un fripier ou d'un aide à maçon.
Que le plus et le moins y mette difference,
Et tienne seullement la partie en souffrance,
Que vous restablirez du jour au lendemain;
Et tousjours retenez le bon bout à la main,
De crainte que le temps ne destruise l'affaire.
Il faut suivre de près le bien que l'on differe,
Et ne le differer qu'entant que l'on le peut,
Ou se puisse aisément restablir quand on veut[52].

. . . . . Lucri bonus est odor ex re
Qualibet.

JUVÉNAL, sat. XIV.

Les commentateurs de Juvénal font remonter ce mot jusqu'à Ennius, et même jusqu'à Euripide.

Dieu d'amour peut beaucoup, mais monnoie est plus forte :
L'argent est toujours bon, de quelque part qu'il sorte.

Espadon satirique, sat. I.

51 *Laissez la mine à part, prenez garde à la somme.*]

Aurum spectato, non quæ manus afferat aurum.
Versibus auditis, quid nisi verba feres ?
Qui versus, coæ dederit nec munera vestis,
Ipsius tibi sit surda sine arte lyra.

PROPERCE, liv. IV.

L'on n'y regarde plus; soit sot ou gentilhomme,
Massette de Regnier, on prend garde à la somme.

Espadon satirique, sat. I.

52 Le sens de ces deux vers est embarrassé, c'est pourquoi l'édition de 1642 les a ainsi corrigés :

Tous ces beaux suffisans, dont la cour est semée,
Ne sont que triacleurs et vendeurs de fumée.
Ils sont beaux, bien peignez, belle barbe au menton :
Mais quand il faut payer, au diantre le teston ;
Et faisant des mourans[53], et de l'ame saisie,
Ils croyent qu'on leur doit pour rien la courtoisie.
Mais c'est pour leur beau nez. Le puits n'est pas [commun :
Si j'en avois un cent, ils n'en auroient pas un.
Et ce poëte croté[54], avec sa mine austere,
Vous diriez à le voir que c'est un secretaire.
Il va mélancholique et les yeux abaissez,
Comme un sire qui plaint ses parens trespassez.
Mais Dieu sçait, c'est un homme aussi bien que les [autres.
Jamais on ne luy voit aux mains des patenostres.
Il hante en mauvais lieux : gardez-vous de cela ;
Non, si j'estoy de vous', je le planteroy là.
Et bien, il parle livre[55], il a le mot pour rire :

Et ne le differer qu'entant que l'on le peut
Aisément restablir aussi tost qu'on le veut.

Ce changement a été adopté par toutes les éditions suivantes, excepté celle de 1645, qui a gâté le sens, en mettant :

Et ne le differant qu'entant que l'on le peut,
On se puisse aisément restablir quand on veut.

53 J'ai mis *mourants* au lieu de *mouvants*, qui étoit dans toutes les éditions, et qui ne signifioit rien. Cette correction est de Brossette.

54 *Ce poëte crotté*, c'est Regnier lui-même.

Ecce, quid iste tuus, præter nova carmina vates
Donat ? amatoris millia multa leges.

OVIDE, *Amorum* lib. I.

55 *Il parle livre*, il parle de livres, il parle savamment. Editions de 1616 et 1617 : *Et bien, il parle libre ;* mauvaise leçon, qui a sans doute inspiré à celui qui a donné l'édition

Mais au reste, apres tout, c'est un homme à satyre.
Vous croiriez à le voir qu'il vous deust[56] adorer.
Gardez, il ne faut rien pour vous des-honorer.
Ces hommes mesdisans ont le feu sous la lèvre,
Ils sont matelineurs[57], prompts à prendre la chèvre,
Et tournent leurs humeurs en bizarres[58] façons;
Puis ils ne donnent rien si ce n'est des chansons.
Mais, non, ma fille, non : qui veut vivre à son aise,
Il ne faut simplement un amy qui vous plaise,
Mais qui puisse au plaisir joindre l'utilité.
En amours, autrement, c'est imbécilité.
Qui le fait à crédit n'a pas grande resource[59] :
On y fait des amis, mais peu d'argent en bourse.
Prenez moy ces abbez, ces fils de financiers,
Dont, depuis cinquante ans[60], les peres usuriers,
Volans à toutes mains, ont mis en leur famille
Plus d'argent que le roy n'en a dans la Bastille[61].

de 1642 de mettre : *Il parle librement;* et cette prétendue correction a été suivie dans toutes les éditions qui sont venues depuis (Voyez la note 14 sur la satire VII).

[56] *Deust*] Dans l'édition de 1642 on lit : *veut;* mais ce changement affoiblit l'expression.

[57] On prononçoit, et même on écrivoit *matelineus*, mot formé de *Matelin*, dit par corruption de *Maturin*, saint auquel, par allusion à *matto*, l'on a coutume de vouer les fous.

[58] *Bizarres.*] Édition de 1612, *bijarres.*

[59] *Resource.*] On n'a commencé à mettre *ressource* que dans l'édition de 1642.

[60] *Depuis cinquante ans.*] Ce ne fut que sous le règne de Henri II que Catherine de Médicis attira à la cour des banquiers italiens qui administrèrent les finances.

[61] Un auteur contemporain de Regnier nous apprend que le trésor des rois de France a été gardé tantôt au Temple, puis au Louvre, après dans une tour près de la chambre du trésor, en la cour du Palais, et à présent (1611) il est gardé,

C'est là que vostre main peut faire de beaux coups.
Je sçay de ces gens là qui languissent pour vous :
Car estant ainsi jeune, en vos beautez parfaites,
Vous ne pouvez sçavoir tous les coups que vous faites ;
Et les traits de vos yeux haut et bas eslancez,
Belle, ne voyent pas tous ceux que vous blessez.
Tel s'en vient plaindre à moy qui n'ose le vous dire :
Et tel vous rit de jour, qui toute nuict souspire,
Et se plaint de son mal, d'autant plus véhément,
Que vos yeux sans dessein le font innocemment.
En amour l'innocence est un sçavant mistere,
Pourveu que ce ne soit une innocence austere,
Mais qui sçache par art, donnant vie et trespas,
Feindre avecques douceur qu'elle ne le sçait pas[62].
Il faut aider ainsi la beauté naturelle.
L'innocence autrement est vertu criminelle :
Avec elle il nous faut et blesser et garir,

dit-il, dans la Bastille Saint-Antoine. MIRAUMONT, *Mémoire sur les cours et justices estant dans l'enclos du Palais*, chapitre des *Trésoriers de France*, page 508. Henri IV avoit sept millions d'or dans la Bastille en 1604. *Mémoires de Sully*, partie II, chap. 39. Et en 1610, qui est l'année en laquelle ce grand roi mourut, il avoit, disent les *Mémoires de Sully*, « Quinze millions huit cent soixante et dix mille livres d'argent comptant dans les chambres voûtées, coffres et caques, étant en la Bastille, outre dix millions qu'on en avoit tirés pour bailler au trésorier de l'épargne. » Partie IV, chap. 51, p. m. 374.

Un rare écrivain comme toi
Devroit enrichir sa famille
D'autant d'argent que le feu roi
En avoit mis dans la Bastille.

MAYNARD, épigramme à Malherbe.

62 *Feindre avecques douceur qu'elle ne le sait pas.*]

Erubuit, decet alba quidem pudor ora : sed iste,
Si simules, prodest ; verus obesse solet.

OVIDE, *Amorum* lib. I.

Et parmy les plaisirs faire vivre et mourir.
Formez vous des desseins dignes de vos merites.
Toutes basses amours sont pour vous trop petites.
Ayez dessein aux dieux : pour de moindres beautez,
Ils ont laissé jadis les cieux des-habitez.
Durant tous ces discours, Dieu sçait l'impatience !
Mais comme elle a tousjours l'œil à la deffiance,
Tournant deçà delà, vers la porte où j'estois,
Elle vist en sursaut comme je l'escoutois.
Elle trousse bagage, et faisant la gentille :
Je vous verray demain ; à Dieu, bon soir, ma fille.
Ha vieille, dy-je lors, qu'en mon cœur je maudis,
Est-ce là le chemin pour gaigner paradis ?
Dieu te doint pour guerdon[63] de tes œuvres si sainctes,
Que soient avant ta mort tes prunelles esteintes,
Ta maison descouverte, et sans feu tout l'hyver,
Avecque tes voisins jour et nuict estriver[64] ;
Et traîner sans confort[65], triste et desesperée,
Une pauvre vieillesse, et toujours alterée[66].

[63] *Guerdon*, récompense. Mot souvent employé par nos vieux auteurs.

[64] On prononce *étriver*. Disputer, être en querelle, en procès. L'adjectif *tribax*, dont Sidonius a fait le superlatif *trebacissimus* pour *tribacissimus*, très rusé, chicaneur, suppose le verbe latin barbare *tribare*, d'où se dérive *étriver*.

[65] *Confort*, consolation, soutien, soulagement.

[66] L'ivrognerie est un vice qu'on reproche ordinairement aux vieilles qu'on veut injurier. Ovide termine ainsi son élégie contre la vieille Dypsas :

Vox erat in cursu, cum me mea prodidit umbra :
At nostræ vix se continuere manus,
Quin albam raramque comam, lacrymosaque vino
Lumina, rugosas distraherentque genas.
Di tibi dent nudosque lares, inopemque senectam,
Et longas hyemes, perpetuamque sitim.

Vieille, qui n'as onc ploré tes péchez,
De tes yeux noirs de vin trop empeschez.

RABELAIS, épître à la vieille.

SATYRE XIV[1].

J'ay pris, cent et cent fois la lanterne en la [main[2],
Cherchant en plein midy, parmy le genre [humain,
Un homme qui fût homme et de fait et de mine,
Et qui pût des vertus passer par l'étamine.
Il n'est coin et recoin que je n'aye tenté,
Depuis que la nature icy bas m'a planté :
Mais tant plus je me lime, et plus je me rabote,
Je croy qu'à mon avis tout le monde radote,
Qu'il a la teste vuide et sens dessus dessous,
Ou qu'il faut qu'au rebours je sois l'un des plus fous;
C'est de notre folie un plaisant stratagesme,
Se flattant de juger les autres par soy-mesme.
Ceux qui pour voyager s'embarquent dessus l'eau,
Voyent aller la terre, et non pas leur vaisseau :
Peut-être ainsi trompé que faussement je juge;

[1] Cette satire parut pour la première fois dans l'édition de 1613, avec les trois suivantes. Le dessein de l'auteur est de faire voir dans celle-ci que tous les hommes sont fous, et qu'en agissant contre la raison, ils ne laissent pas d'agir suivant leur raison. De là, par l'argument des contraires, il prend occasion de louer un grand ministre d'état, qu'il ne nomme point, quoi qu'il lui adresse directement son discours. C'étoit apparemment le duc de Sully, Maximilien de Béthune.

[2] C'est ce que faisoit Diogène, fameux philosophe d'Athènes.

Toutefois, si les fous ont leur sens pour refuge,
Je ne suis pas tenu de croire aux yeux d'autrui :
Puis j'en sçay pour le moins autant ou plus que lui.
  Voilà fort bien parlé si l'on me vouloit croire.
Sotte présomption, vous m'enyvrez sans boire !
Mais aprés, en cherchant, avoir autant couru,
Qu'aux avents de Noël fait le moine bourru[3],
Pour retrouver un homme envers qui la satyre,
Sans flater ne trouva que mordre et que redire,
Qui sçust d'un choix prudent toute chose éplucher,
Ma foy, si ce n'est vous, je n'en veux plus chercher.
Or ce n'est point pour être élevé de fortune :
Aux sages, comme aux fous, c'est chose assez com-
[mune ;
Elle avance un chacun sans raison et sans choix :
Les fous sont aux échets les plus proches des rois[4].
  Aussi mon jugement sur cela ne se fonde,
Au compas des grandeurs je ne juge le monde ;
L'éclat de ces clinquans ne m'ébloüit les yeux.
Pour être dans le ciel je n'estime les dieux,
Mais pour s'y maintenir et gouverner de sorte
Que ce tout en devoir reglément se comporte,
Et que leur providence également conduit
Tout ce que le soleil en la terre produit.
Des hommes tout ainsi je ne puis reconnoistre
Les grands, mais bien ceux-là qui meritent de l'être,

[3] *Qu'aux avents de Noël fait le moine bourru.*] Voyez la note 56 sur la satire XI.

[4] Ce vers est cité dans le *Ménagiana* de la Monnoye, t. III, p. 183, où l'on fait dire à Ménage : « *Poëta regius*, en bon françois, signifie *le fou du roi.* » De la Monnoye ajoute : « A ce compte, Faustus Andrelinus, qui prenoit tout ensemble la qualité de *poeta regius* et de *regineus*, étoit le fou du roi et de la reine. »

Et de qui le merite indomptable en vertu,
Force les accidens et n'est point abbattu.
Non plus que de farceurs je n'en puis faire conte ;
Ainsi que l'un descend, on voit que l'autre monte,
Selon ou plus ou moins que dure le roollet[5],
Et l'habit fait sans plus le maître ou le vallet.
De mesme est de ces gens dont la grandeur se jouë :
Aujourd'huy gros, enflez sur le haut de la rouë,
Ils font un personnage, et demain renversez :
Chacun les met au rang des péchez effacez.
La faveur est bizarre, à traitter indocile,
Sans arrêt, inconstante, et d'humeur difficile ;
Avec discretion il la faut caresser[6] ;
L'un la perd bien souvent pour la trop embrasser,
Ou pour s'y fier trop, l'autre par insolence,
Ou pour avoir trop peu ou trop de violence,
Ou pour se la promettre ou se la dénier :
Enfin c'est un caprice étrange à manier.
Son amour est fragile et se rompt comme un verre[7],
Et fait aux plus matois donner du nez en terre.
Pour moi, je n'ai point veu, parmy tant d'avancez,
Soit de ces tems ici, soit des siécles passez,

[5] *Roollet.* On dit aujourd'hui *le rôle d'un comédien.*

[6] Martial a dit :

Fortunam reverenter habe.

[7] *Son amour est fragile et se rompt comme un verre.*]

Fortuna vitrea est : tum cum splendet, frangitur.
PUBLIUS MIMUS.

Mais leur gloire tombe par terre ;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.
GODEAU, ode à Louis XIII.

Ces vers ont été pillés par Corneille dans ses stances de *Polyeucte.*

Homme[8] que la fortune ait tasché d'introduire,
Qui durant le bon vent ait sçu se bien conduire.
Or d'être cinquante ans aux honneurs eslevé[9]
Des grands et des petits dignement aprouvé,
Et de sa vertu propre aux malheurs faire obstacle :
Je n'ay point veu de sots avoir fait ce miracle.
Aussy, pour discerner le bien d'avec le mal[10],
Voir tout, connoître tout, d'un œil toujours égal :
Manier dextrement les desseins de nos princes,
Répondre à tant de gens de diverses provinces :
Estre des étrangers pour oracle tenu,
Prévoir tout accident avant qu'être avenu;
Détourner par prudence une mauvaise affaire :
Ce n'est pas chose aisée, ou trop facile à faire.
Voila comme on conserve avec le jugement[11]
Ce qu'un autre dissipe et perd imprudement.
Quand on se brûle au feu que soi-même on attise,
Ce n'est point accident, mais c'est une sottise.
Nous sommes du bonheur de nous-même artisans,
Et fabriquons nos jours ou fascheux ou plaisans.
La fortune est à nous, et n'est mauvaise ou bonne
Que selon qu'on la forme ou bien qu'on se la donne.
A ce point le malheur, ami, comme ennemi[12],

[8] Il eût été plus régulier de dire : *D'homme, je n'ai point vu d'homme.*

[9] Ceci ne peut guère convenir qu'au duc de Sully, lequel, étant né en 1559, s'étoit attaché dès sa jeunesse à Henri de Bourbon, alors roi de Navarre, et ensuite roi de France, qui l'honora de sa confiance la plus intime, et le combla de biens et d'honneurs.

[10] *Et le bien et le mal.*] Dans l'édition de 1642 et dans les éditions suivantes, on a mis : *le bien d'avec le mal.*

[11] *Avec le jugement.*] L'édition de 1642 et les suivantes, *avecque jugement.*

[12] On n'a jamais dit que le *malheur* fût *ami;* il a toujours

Trouvant au bord d'un puits un enfant endormi,
En risque d'y tomber, à son aide s'avance,
En lui parlant ainsi, le réveille et le tance:
Sus, badin, levez-vous; si vous tombiez dedans,
De douleur vos parens, comme vous imprudens,
Croyans en leur esprit que de tout je dispose,
Diroient en me blâmant que j'en serois la cause.
Ainsi nous séduisant d'une fausse couleur,
Souvent nous imputons nos fautes au malheur,
Qui n'en peut mais. Mais quoi! l'on le prend à partie,
Et chacun de son tort cherche la garentie;
Et nous pensons bien fins, soit véritable, ou faux,
Quand nous pouvons couvrir d'excuses nos défauts:
Mais ainsi qu'aux petits, aux plus grands personnages
Sondez tout jusqu'au fond: les fous ne sont passages.
Or c'est un grand chemin jadis assez frayé,
Qui des rimeurs françois ne fut onc essayé [13]:
Suivant les pas d'Horace, entrant en la carriere,
Je trouve des humeurs de diverse maniere,
Qui me pourroient donner sujet de me moquer:
Mais qu'est-il de besoin de les aller choquer?
Chacun, ainsi que moi, sa raison fortifie,
Et se forme à son goût une philosophie;

signifié la mauvaise fortune. L'auteur pouvoit mettre, *l'heur*, *le destin*, *la fortune*, qui se prennent ou en bonne ou en mauvaise part, suivant les épithètes qui les déterminent. La Fontaine s'est emparé de ce sujet dans la fable intitulée *la Fortune et le jeune enfant*.

[13] Le discours préliminaire de cette édition donne un démenti formel à cette assertion de Regnier; et ce sont probablement ces vers qui ont fait avancer à plusieurs de nos biographes que Regnier étoit notre plus ancien satirique. Cependant on pourroit au moins conclure de ces deux vers que les poëtes satiriques qui l'ont précédé étoient fort peu connus de son temps.

Ils ont droit en leur cause[14], et de la contester
Je ne suis chicaneur, et n'ayme à disputer.
Gallet[15] a sa raison, et qui croira son dire,
Le hazard pour le moins luy promet un empire ;
Toutesfois, au contraire, étant leger et net,
N'ayant que l'esperance et trois dez au cornet,
Comme sur un bon fond de rente et de receptes[16],
Dessus sept ou quatorze il assigne ses dettes[17],

[14] *En leur cause.*] Édition de 1642, 1652 et 1667, *de leur cause.*

[15] Gallet, fameux joueur de dés, vivoit du temps de Reguier. Sur la foi de la tradition et de Ménage dans ses *Origines*, les commentateurs de Boileau ont dit que Gallet fit bâtir l'hôtel de Sully, et qu'il le perdit au jeu. C'est le duc de Sully, surintendant des finances sous Henri IV, qui avoit fait bâtir l'hôtel qui porte son nom. Il est vrai que Gallet avoit une maison tout auprès, dans laquelle étoit un cabaret qu'on appeloit aussi l'hôtel de Sully, et Gallet la vendit pour payer ses créanciers. C'est ce qui a causé l'erreur que je signale, et dans laquelle je suis tombé moi-même. On trouve encore le nom de Gallet dans les vers d'un ballet intitulé *le Sérieux et le grotesque*, dansé par Louis XIII en 1627. C'est dans un récit *pour les Falotiers de Rouen.*

Là, ceux qui prètent le collet
Aux chances que livre Gallet,
Après quelques faveurs, souffrent mille disgraces;
Et ne rencontrent volontiers
Que l'hôpital, dont les portiers
Ce sont les digolis, les taupes et les Maces.

[16] *Ou de receptes.*] Édition de 1642 et suivantes, *et de receptes.*

[17] Au jeu de la chance, ou des trois dés, les chances les plus difficiles à amener, ou qui viennent plus rarement, sont celles de *sept* et de *quatorze;* et quand le joueur emprunte de l'argent pour jouer, *il assigne la dette* à en payer une certaine partie toutes les fois qu'il lui viendra *sept* ou *quatorze.* Boileau a désigné ce jeu, satire IV, vers 75 :

Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.

Et trouve sur cela qui lui fournit dequoy [18],
Ils ont une raison qui n'est raison pour moy [19],
Que je ne puis comprendre, et qui bien l'examine :
Est-ce vice ou vertu qui leur fureur domine?
L'un alléché d'espoir de gagner vingt pour cent,
Ferme l'œil à sa perte, et librement consent
Que l'autre le dépoüille et ses meubles engage [20] ;
Même, s'il est besoin, baille son heritage.
Or le plus sot d'entr'eux [21], je m'en raporte à luy,
Pour l'un il perd son bien, l'autre celuy d'autruy.
Pourtant c'est un traffic qui suit toûjours sa route,

Regnier fait ici la peinture de deux fous : d'un joueur, qui croit s'enrichir au jeu, et d'un usurier qui lui prête volontiers de grosses sommes pour jouer, parce qu'il en tire vingt pour cent d'intérêt. La raison du joueur consiste dans l'espérance de gagner; la raison de l'usurier dans le profit immense qu'il tire de son argent.

[18] *Et trouve sur cela qui lui fournit dequoy.*] C'est-à-dire, *et trouve sur cela* (un usurier) *qui lui fournit de quoy* (vivre). Le poëte condamne et la raison du joueur, et la raison de l'usurier. *Ils ont une raison qui n'est raison pour lui.* Il ne peut comprendre leur conduite ; mais, quoiqu'il la traite de fureur, il ne sait néanmoins si, à cause de la bonne foi réciproque qu'il y reconnoît, il la doit appeler vice ou vertu.

[19] *Ils ont une raison qui n'est raison pour moy.*]

> Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi.
>
> CORNEILLE, *le Cid*, act. II.

[20] C'est l'usurier qui engage ses meubles, et même ses fonds, pour trouver l'argent qu'il prête au joueur.

[21] C'est encore l'usurier, parce qu'il perd véritablement son bien, au lieu que le joueur ne perd que celui d'autrui.

> Insanit veteres statuas Damasippus emendo.
> Integer est animi Damasippi creditor? esto.
> Accipe quod numquam reddas mihi, si tibi dicam :
> Tunc insanus eris, si acceperis?
>
> HORACE, liv. II.

Où, bien moins qu'à la place, on a fait banqueroute[22];
Et qui dans le brelan[23] se maintient bravement,
N'en déplaise aux arrêts de nostre parlement[24].
Pensez-vous, sans avoir ses raisons toutes prêtes,
Que le sieur de Provins persiste en ses requêtes,
Et qu'il ait, sans espoir d'être mieux à la court,
A son long balandran changé son manteau court[25] :
Bien que, depuis vingt ans, sa grimace importune
Ait à sa défaveur obstiné la fortune?
Il n'est pas le Cousin[26], qui n'ait quelque raison.

[22] Ce commerce, d'usurier à joueur, ne laisse pas de subsister, entre les parties, plus inviolablement que celui qui se fait à la place entre marchands. On a vu bien des joueurs se ruiner, mais on en voit peu qui fassent banqueroute pour les dettes du jeu; ce sont même, entre joueurs, *dettes d'honneur*, et privilégiées sur toutes les autres.

[23] On lit *brelan* dans la première édition de cette satire, 1613, et c'est ainsi qu'il est dans Nicot, imprimé en 1606. Les éditions de 1616 et 1617 portent *barlan*, mot que je n'ai point vu ailleurs. Il y a *berlan* dans toutes les éditions suivantes; mais l'on ne dit plus que *brelan*, qui s'entend ici de ces académies où l'on s'assemble pour jouer aux cartes et aux dés.

[24] Peu de temps avant que Regnier publiât cette satire, le roi Louis XIII avoit donné deux déclarations portant défenses de tenir brelans : l'une du 30 mai 1611, vérifiée au parlement le 23 juin suivant, et l'autre du 20 décembre 1612, aussi vérifiée le 24 janvier 1613. Le 13 juin 1614, le parlement rendit encore un arrêt solennel pour réitérer les défenses de tenir des brelans et académies.

[25] Le sieur de Provins, pour se donner l'air d'un homme d'épée, avoit changé son manteau court en un long balandran, tel que les gens de guerre en portoient : car le balandran étoit une espèce de manteau ou de surtout. Boileau, en citant cet endroit dans son discours sur la satire, a pris le sens de Regnier à rebours.

[26] *Le Cousin.*] Autre fou, ainsi nommé parce que, parlant d'Henri IV, il disoit *le roi mon cousin;* en quoi il ressembloit

De peur de réparer, il laisse sa maison :
Que son lit ne défonce, il dort dessus la dure ;
Et n'a, crainte du chaud, que l'air pour couverture ;
Ne se pouvant munir encontre tant de maux,
Dont l'air intemperé fait guerre aux animaux,
Comme le chaud, le froid, les frimas et la pluye,
Mil autres accidens[27], bourreaux de nôtre vie,
Luy, selon sa raison, sous eux il s'est soumis,
Et, forçant la nature, il les a pour amis.
Il n'est point enrumé pour dormir sur la terre ;
Son poulmon enflamé ne tousse le caterre ;
Il ne craint ny les dents ny les défluxions,
Et son corps a, tout sain, libres ses fonctions.
En tout indifferent, tout est à son usage.
On dira qu'il est fou, je croi qu'il n'est pas sage.
Que Diogene aussi fust un fou de tout point,
C'est ce que le Cousin comme moy ne croit point.
Ainsi cette raison est une étrange bête,
On l'a bonne, selon qu'on a bonne la tête,
Qu'on imagine bien du sens comme de l'œil,
Pour grain ne prenant paille, ou Paris pour Corbeil.
Or suivant ma raison et mon intelligence,
Mettant tout en avant et soin et diligence,
Et criblant mes raisons pour en faire un bon chois,
Vous êtes à mon gré l'homme que je cherchois.

à Triboulet, qui cousinoit François Ier, comme on voit p. 212 du *Recueil des plaisantes nouvelles*, imprimé à Lyon, l'an 1555.

[27] *Mil autres accidens.*] Toutes les éditions portent, *Et mil autres accidens ;* mais ce demi vers a une syllabe de trop : c'est pourquoi, dans l'édition de 1642 et dans les trois suivantes, on a mis : *Et mille autre accidens*, pour conserver la mesure du vers aux dépens des règles de la grammaire. La syllabe *et* étant ici de trop, il est visible qu'il faut lire : *Mille autres accidens*, ou plutôt *mil*, comme l'auteur l'avoit écrit.

Afin donc qu'en discours le temps je ne consomme,
Ou vous êtes le mien, ou je ne veux point d'homme.
Qu'un chacun en ait un ainsy qu'il lui plaira.
Rozette, nous verrons qui s'en repentira[28].
Un chacun en son sens selon son choix abonde.
Or m'ayant mis en goût des hommes et du monde,
Réduisant brusquement le tout en son entier,
Encor faut-il finir par un tour du métier[29].
On dit que Jupiter, roy des dieux et des hommes,
Se promenant un jour en la terre où nous sommes,
Receut en amitié deux hommes apparens,
Tous deux d'âge pareils, mais de mœurs differens[30].
L'un avoit nom Minos, l'autre avoit nom Tantale :
Il les élève au ciel, et d'abord leur étale,
Parmy les bons propos, les graces et les ris,
Tout ce que la faveur départ aux favoris :
Ils mangeoient à sa table, avaloient l'ambroisie[31],

[28] Voyez la note 16 sur la huitième satire.

[29] Par un trait de satire. Cela fait comprendre que la fable allégorique qui suit, de Minos et de Tantale, indiquoit deux personnes de la cour, dont celle qui est déguisée sous le nom de Minos étoit sans doute le sage ministre à qui Regnier adresse cette satire.

[30] *De mœurs differens.*] 1645, *d'humeurs differens.*

[31] *L'ambroisie*, mets exquis, qui, selon les anciens, étoit la nourriture de leurs dieux. Regnier semble ici prendre l'ambroisie pour une liqueur. Athénée produit deux passages, l'un de Sapho, l'autre d'Anaxandride, par où il paroît que l'ambroisie est prise pour la boisson des dieux. Alcman est cité au même endroit touchant le nectar pris pour leur viande; d'où il s'ensuivroit que l'ambroisie seroit leur breuvage. Aussi Muret, sur le dixième sonnet du livre 1er des *Amours de Ronsard*, dit que le nectar et l'ambroisie se prennent l'un pour l'autre par les poëtes. Cependant Homère a distingué fort nettement l'ambroisie du nectar, *Odyssée*, liv. v, vers 92.

Et des plaisirs du ciel soûloient leur fantaisie,
Ils étoient comme chefs de son conseil privé ;
Et rien n'étoit bien fait qu'ils n'eussent approuvé.
Minos eut bon esprit, prudent, accort et sage[32],
Et sçut jusqu'à la fin jouer son personnage :
L'autre fut un langard[33], révelant les secrets
Du ciel et de son maître aux hommes indiscrets.
L'un, avecque prudence, au ciel s'impatronise ;
Et l'autre en fut chassé comme un peteux d'église[34].

[32] Pour confirmer le parallèle de Minos et du duc de Sully, on peut mettre ici ce que dit Moréri, que ce seigneur mourut *avec l'éloge d'avoir été bon gentilhomme, sage, discret, et très exact à tenir ce qu'il avoit promis ;* éloge qui lui avoit été donné par Henri IV dans une lettre que ce roi lui écrivoit de sa main le 10 avril 1603. *Mémoires de Sully*, part. II, chap. 15, p. 243.

[33] *Langard*, bavard, grand parleur. Expression employée par Clément Marot.

> Quærit aquas in aquis, et poma fugacia captat
> Tantalus : hoc illi garrula lingua dedit.
>
> OVIDE.

> Sic aret mediis taciti vulgator in undis.
>
> OVIDE, liv. III des *Amours*.

[34] *Et l'autre en fut chassé comme nn peteux d'église.*]

> Si, dis-je, cette dame Elise,
> Comme de vrais peteurs d'église,
> Les eût chassés de son état.
>
> SCARRON, *Virgile travesti*, liv. I.

SATYRE XV[1].

Ouy, j'escry rarement[2], et me plais de le faire,
Non pas que la paresse en moy soit ordinaire,
Mais si-tôt que je prens la plume à ce dessein,
Je croy prendre en galère une rame en la [main;
Je sens au second vers que la muse me dicte,
Que contre sa fureur ma raison se dépite[3].
Or si par fois j'escry, suivant mon ascendant,
Je vous jure, encor est-ce à mon corps défendant.
L'astre qui de naissance à la muse me lie,
Me fait rompre la tête après cette folie,
Que je reconnois bien : mais pourtant, malgré moi,
Il faut que mon humeur fasse joug à sa loy;
Que je demande en moi ce que je me dénie,

[1] L'auteur se plaint de la verve poétique qui le contraint à faire des vers malgré lui, toutes les fois qu'elle s'empare de son esprit; mais il ajoute que son humeur libre, et incapable du moindre déguisement, l'oblige aussi à dire la vérité avec franchise, à rendre justice au mérite, à blâmer le vice et à louer la vertu.

[2] *Ouy, j'escry rarement.*]

Sic raro scribis, ut toto non quater anno
Membranam poscas.

HORACE, liv. II.

[3] *Que contre sa fureur ma raison se dépite.*] Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1642, on lisoit : *Et contre*, etc. Les poëtes un peu exacts n'approuveront pas cette rime *dicte*, *dépite;* peut-être étoit-elle d'usage alors.

De mon ame et du ciel, étrange tyrannie !
Et qui pis est, ce mal, qui m'afflige au mourir,
S'obstine au récipez [4], et ne se veut guerir;
Plus on drogue ce mal, et tant plus il s'empire,
Il n'est point d'ellebore assez en Anticyre [5];
Revesche à mes raisons, il se rend plus mutin;
Et ma philosophie y perd tout son latin.
Or pour être incurable, il n'est pas nécessaire,
Patient en mon mal, que je m'y doive plaire ;
Au contraire, il m'en fasche, et m'en déplaît si fort,
Que durant mon accez je voudrois être mort :
Car lors qu'on me regarde, et qu'on me juge un poëte,
Et qui par conséquent a la tête mal-faite,
Confus en mon esprit, je suis plus désolé,
Que si j'étois maraut, ou ladre ou verolé.
Encor si le transport dont mon ame est saisie
Avoit quelque respect durant ma frénésie,
Qu'il se réglât selon les lieux moins importans,
Ou qu'il fist choix des jours, des hommes ou du temps,

[4] *S'obstine aux récipez.*] Aux remèdes, aux ordonnances des médecins, qui commencent par le mot latin *recipe* (prenez), ou seulement *R* par abréviation. Clément Marot, en donnant un remède contre la peste, dit :

Recipe, assis sur un banc,
De Méance le bon jambon,
Avec la pinte de vin blanc,
Ou de clairet, mais qu'il soit bon.

[5] *Il n'est point d'ellebore assez en Anticyre.*] Les premières éditions portent *elebore*, *Anticire*, mauvaise orthographe. L'ellébore est une plante dont les anciens médecins se servoient pour purger le cerveau et pour guérir de la folie. Cette plante croissoit particulièrement dans l'île d'Anticyre ; c'est pourquoi on y envoyoit les fous. *Naviget Anticyram*, dit Horace, satire 3, livre II ; et dans la même satire :

Danda est ellebori multo pars maxima avaris :
Nescio an Anticyram ratio illis destinet omnem.

Et que lors que l'hyver me renferme en la chambre,
Aux jours les plus glacez de l'engourdy novembre,
Apollon m'obsedât, j'aurois en mon malheur
Quelque contentement à flater ma douleur.
Mais aux jours les plus beaux de la saison nouvelle,
Que Zephyre en ses rets surprend Flore la belle ;
Que dans l'air les oyseaux, les poissons en la mer,
Se plaignent doucement du mal qui vient d'aimer[6] :
Ou bien lors que Cèrés de fourment[7] se couronne,
Ou que Bacchus soupire amoureux de Pomone;
Ou lors que le saffran, la dernière des fleurs,
Dore le scorpion[8] de ses belles couleurs ;
C'est alors que la verve insolente m'outrage,
Que la raison forcée obeït à la rage,
Et que, sans nul respect des hommes ou du lieu,
Il faut que j'obeïsse aux fureurs de ce dieu[9] :
Comme en ces derniers jours les plus beaux de l'année,
Que Cybele[10] est par-tout de fruits environnée,
Que le paysant recüeille, emplissant à milliers,
Greniers, granges, chartis[11], et caves et celiers;
Et que Junon[12], riant d'une douce influence,

[6] *Mer, aimer*, cette rime est appelée *normande*, parce que les Normands, aussi bien que les Gascons, prononcent les finales des infinitifs en *er*, comme si on les écrivoit *air*. *Mal d'aimer*, pour *mal d'amour*.

[7] On disoit autrefois *fourment*, et ce n'est que depuis l'édition de 1642 qu'on met *froment*.

[8] Le safran ne fleurit qu'au mois d'octobre, pendant lequel le soleil entre dans le signe du scorpion.

[9] *De ce dieu.*] D'Apollon. Avant l'édition de 1642, il y avoit: *qu'il faut*.

[10] La terre.

[11] *Chartis.*] C'est le lieu où l'on met à couvert les charrettes. Nicot et Monet écrivent *chareti*.

[12] Junon, déesse de l'air.

Rend son œil favorable aux champs qu'on ensemence;
Que je me résoudois[13], loin du bruit de Paris,
Et du soin de la cour ou de ses favoris,
M'égayer au repos que la campagne donne;
Et sans parler curé, doyen, chantre ou Sorbonne;
D'un bon mot faire rire[14], en si belle saison,
Vous, vos chiens, et vos chats, et toute la maison[15],
Et là, dedans ces champs que la riviere d'Oise[16],
Sur des arenes d'or en ses bords[17] se dégoise,

[13] *Résoudois.*] Édition de 1626, *resoudrois;* édition de 1652 et suivantes, *resolvois.*

[14] Regnier étoit fertile en bons mots et en reparties vives et plaisantes. On en voit une preuve naïve, quoique grossière, dans ce sixain gravé sous le portrait de Gros Guillaume, acteur de la Comédie Italienne du temps de Regnier :

Tel est dans l'hôtel de Bourgoigne
Gros Guillaume avecque sa troigne,
Enfariné comme un meusnier.
Son minois et sa rhétorique
Valent les bons mots de Reignier
Contre l'humeur mélancolique.

[15] Ces paroles s'adressent à un ami de Regnier, chez qui il étoit à Royaumont, dont il est parlé page 205, et cet ami étoit vraisemblablement l'abbé même de Royaumont, Philippe Hurault de Chiverny, évêque de Chartres, lieu de la naissance de Regnier. Cette conjecture est préparée par les vers précédents, où Regnier dit qu'étant allé à la campagne pour y jouir du repos et de la liberté, il ne vouloit entendre parler ni de curé, ni de doyen, ni de chantre, ni de Sorbonne, sujets ordinaires de conversation qui n'étoient point de son goût, et dont il avoit la tête rompue chez ce prélat.

[16] *Que la riviere d'Oise.*] *Où la rivière d'Oise*; cette expression seroit plus réguliére.

[17] *En ses bords.*] *En ses bras*, dans les éditions de 1616 et 1617.

(Séjour jadis si doux à ce roy[18] qui deux fois
Donna Sidon en proye à ses peuples françois)
Faire maint soubre-saut, libre de corps et d'ame,
Et froid aux appétis d'une amoureuse flamme,
Estre vuide d'amour comme d'ambition,
Des galands de ce temps horrible passion.
Mais à d'autres revers ma fortune est tournée.
Dés le jour que Phœbus nous montre la journée,
Comme un hibou qui fuit la lumière et le jour,
Je me leve, et m'en vay dans le plus creux séjour
Que Royaumont[19] recelle en ses forêts secrettes,
Des renards et des loups les ombreuses retraites;
Et là, malgré mes dents, rongeant et ravassant[20],

[18] Saint Louis alla deux fois dans la Terre-Sainte pour y faire la guerre aux Sarrasins. Sidon, aujourd'hui Seide, ville de Phénicie.

[19] *Royaumont*, abbaye de bernardins près de la rivière d'Oise, à huit lieues de Paris. Elle avoit été fondée vers l'an 1230, par saint Louis, qui travailla lui-même, à ce qu'on dit, au bâtiment de l'église. Il fit de grands biens à cette abbaye, dans laquelle il se retiroit souvent pour s'y donner tout entier aux œuvres de piété. Il y servoit les malades, mangeoit au réfectoire avec les religieux, et couchoit dans une chambre du dortoir. On y voyoit la chapelle où ce saint roi faisoit ses prières, et le lieu où il prenoit la discipline dans la sacristie. C'est dans cette même église que Regnier a été enterré. Il mourut à Rouen; mais son corps, ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut porté à Royaumont, comme il l'avoit ordonné.

[20] *Ravassant.*] Dans l'édition de 1642 et suivantes, on lit *rêvassant*, mot qui a succédé à *ravassant*, de *ravasser*, qu'on employoit du temps de Regnier et de Rabelais, qui s'en est servi très fréquemment. *Pantagruel soy retirant*, dit-il, liv. III, chap. 36, *aperceut par la gallerie Panurge, en maintien d'un resveur ravassant*, etc.

Tant plus songeards, en resvant ravassez.

Bonaventure DES PERIERS, dans un sonnet qui est à la fin de ses *Nouvelles récréations*.

Polissant les nouveaux, les vieux rapetassant,
Je fay des vers, qu'encor qu'Apollon les avouë.
Dedans la cour, peut-être, on leur fera la mouë;
Ou s'ils sont, à leur gré, bien faits et bien polis,
J'aurai pour récompense : Ils sont vrayment jolis.
Mais moi, qui ne me regle aux jugemens des hommes,
Qui dedans et dehors connais ce que nous sommes,
Comme, le plus souvent, ceux qui sçavent le moins
Sont temerairement et juges, et témoins,
Pour blâme, ou pour loüange, ou pour froide parole,
Je ne fay de léger banqueroute à l'école [prend
Du bon homme Empédocle[21], où son discours m'ap-
Qu'en ce monde il n'est rien d'admirable et de grand,
Que l'esprit dédaignant une chose bien grande,
Et qui, roi de soy-même, à soy-même commande[22].
Pour ceux qui n'ont l'esprit si fort, ny si trempé[23],
Afin de n'être point de soy-même trompé,
Chacun se doit connoître, et par un exercice,
Cultivant sa vertu, déraciner son vice;
Et censeur de soy-même, avec soin corriger
Le mal qui croît en nous, et non le négliger;
Eveiller son esprit troublé de rêverie.
Comme donc je me plains de ma forcenerie,
Que par art je m'efforce à regler ses accez,
Et contre mes défauts que j'intente un procez :
Comme on voit, par exemple, en ces vers où j'accuse
Librement le caprice où me porte la muse,

[21] Ancien philosophe et poëte, comme étoient ces anciens sages, qui mettoient en vers les maximes de leur philosophie, pour les imprimer dans la mémoire plus facilement.

[22] Cette sentence est attribuée aussi à Platon.

[23] On appelle *trempé* l'acier rougi au feu et plongé dans l'eau pour l'endurcir. C'est de là qu'est tirée cette expression figurée.

Qui me repaît de baye[24] en ses fous passe-temps,
Et, malgré moy, me fait aux vers perdre le temps;
Ils devroient à propos tâcher d'ouvrir la bouche,
Mettant leur jugement sur la pierre de touche,
S'étudier de n'être en leurs discours tranchans,
Par eux-mêmes jugez ignares, ou méchans;
Et ne mettre, sans choix, en égale balance,
Le vice, la vertu, le crime, l'insolence.
Qui me blâme aujourd'hui, demain il me loüera,
Et peut-être aussi-tôt il se désavoüera.
La loüange est à prix, le hazard la débite
Où le vice[25] souvent vaut mieux que le mérite:
Pour moy, je ne fais cas, ny ne me puis vanter,
Ny d'un mal, ny d'un bien, que l'on ne peut ôter.
Avec proportion se départ[26] la loüange,
Autrement c'est pour moy du baragoin étrange.
Le vray me fait dans moy reconnoître le faux,
Au poids de la vertu je juge les défaux.
J'assigne[27] l'envieux cent ans après la vie,
Où l'on dit qu'en amour se convertit l'envie.
Le juge sans reproche est la postérité.
Le temps qui tout découvre, en fait la verité,

[24] *De baye.*] De vent; parce que *bayer,* terme populaire, signifie regarder en tenant la bouche ouverte. On dit encore proverbialement, *bayer aux corneilles.*

[25] *Où le vice.*] Dans l'édition de 1642 et suivantes, on a mis: *Et le vice.*

[26] *Avec proportion se départ.*] Se doit départir.
Regnier, satire 1, page 6, a dit, en parlant à Henri IV:

Tout extrême louange est pour lui trop petite.

Il semble qu'il soit revenu à des sentiments plus modérés.

[27] *J'assigne.*] On lit *j'assine* dans l'édition de 1613, et dans les deux suivantes, de 1614 et 1616. On commence à voir *j'assigne* dans celle de 1617.

Puis la montre à nos yeux ; ainsi dehors la terre
Il tire les trésors, et puis les y resserre.
Donc moy, qui ne m'amuse à ce qu'on dit icy,
Je n'ay de leurs discours ny plaisir ny soucy ;
Et ne m'émeus non plus, quand leur discours fourvoye,
Que d'un conte d'Urgande[28] et de Ma Mère l'Oye.
Mais puisque tout le monde est aveugle en son fait,
Et que dessous la lune il n'est rien de parfait,
Sans plus se contrôler, quant à moy[29] je conseille
Qu'un chacun doucement s'excuse à la pareille.
Laissons ce qu'en rêvant ces vieux fous ont écrit ;
Tant de philosophie embarasse l'esprit.
Qui se contraint au monde, il ne vit qu'en torture.
Nous ne pouvons faillir suivant notre nature.
Je t'excuse, Pierrot, de même excuse moy,
Ton vice est de n'avoir ny Dieu, ny foy, ny loy.
Tu couvres tes plaisirs avec l'hypocrisie ;
Chupin se taisant veut couvrir sa jalousie[30] ;
Rison[31] accroît son bien d'usure et d'intérêts ;
Selon ou plus ou moins, Jan[32] donne ses arrêts,

[28] Urgande, fameuse magicienne dont il est parlé dans le roman d'*Amadis*.

[29] *Quant à moy*.] L'édition de 1613 nous fait voir que l'auteur avoit écrit *quand à moy*, ce qui n'est plus d'usage.

[30] *Chupin se taisant veut couvrir sa jalousie*.] Dans les premières éditions il y a : *Chupin se faisant*, qui ne signifie rien. On a mis dans l'édition de 1642 : *Chupin, en se taisant, couvre sa jalousie ;* vers où la césure est beaucoup mieux marquée que dans celui de notre auteur.

[31] *Rison* est l'anagramme de *Rosni ;* mais il n'y a pas la moindre apparence que le poëte ait voulu désigner M. de Rosni, surintendant des finances, dont il avoit parlé si avantageusement dans la satire VI. Dans les éditions de 1617 et 1645, il y a *Raison* au lieu de *Rison*.

[32] On a commencé à mettre *Jean* dans l'édition de 1642.

Et comme au plus offrant débite la Justice.
Ainsi, sans rien laisser, un chacun a son vice.
Le mien est d'être libre, et ne rien admirer,
Tirer le bien du mal, lors qu'il s'en peut tirer,
Sinon adoucir tout par une indifference,
Et vaincre le malheur avec la patience;
Estimer peu de gens, suivre mon vercoquin[33],
Et mettre à même taux le noble et le coquin.
D'autre part, je ne puis voir un mal sans m'en plaindre,
Quelque part que ce soit, je ne me puis contraindre,
Voyant un chicaneur, riche d'avoir vendu
Son devoir à celuy qui dût être pendu;
Un avocat instruire en l'une et l'autre cause[34];
Un Lopet[35], qui partis dessus partis propose;
Un médecin remplir les limbes d'avortons;
Un banquier qui fait Rome[36] icy pour six testons;
Un prélat, enrichy d'interêt et d'usure,

[33] *Mon vercoquin.*] Mon humeur, mon caprice. (Voyez la note 41 sur la satire IX.)

[34] Ce sont les procureurs, et non pas les avocats, qui font l'instruction des procès, et il arrive quelquefois à des procureurs trop avides d'occuper pour les deux parties; témoin le fameux Rolet, qui occupoit pour l'appelant et pour l'intimé, suivant ce qui est rapporté dans le *Roman Bourgeois* de Furetière.

[35] *Lopet* est le nom renversé de *Paulet*, qui étoit un fameux partisan sous le règne d'Henri IV. Charles Paulet a rendu son nom immortel par l'édit que le roi fit publier, en 1604, pour l'hérédité des offices, moyennant le soixantième denier de droit annuel. Ce droit fut nommé *la paulette*, du nom de ce partisan, qui en fut l'inventeur et le premier traitant. Selon M. de Thou, le marquis de Rosni fut l'auteur de l'établissement de ce droit. *Hist. Thuan.*, édition de Genève, p. 1134 et 1135.

[36] *Qui fait Rome.*] Qui fabrique des signatures et expéditions de la cour de Rome.

Plaindre son bois saisy pour n'être de mesure[37],
Un Jan[38], abandonnant femmes, filles, et sœurs,
Payer mêmes en chair jusques aux rôtisseurs;
Rousset[39] faire le prince, et tant d'autre mystère :
Mon vice est, mon amy, de ne m'en pouvoir taire.
Or des vices où sont les hommes attachez,
Comme les petits maux[40] font les petits péchez;
Ainsi les moins mauvais sont ceux dont tu retires
Du bien, comme il advient le plus souvent des pires,
Au moins estimez tels : c'est pourquoi, sans errer,
Au sage bien souvent on les peut désirer,
Comme aux prescheurs l'audace à reprendre le vice,
La folie aux enfans, aux juges l'injustice.
Vien doncq', et regardant ceux qui faillent le moins,
Sans aller rechercher ny preuve, ny témoins;

[37] La mesure du bois qui se vend à Paris, tant pour bâtir que pour brûler, a été réglée par les anciennes ordonnances, particulièrement par celle de Charles VI du 10 septembre 1439, et par un arrêt du parlement du 12 octobre 1579.

[38] L'édition de 1642 et les suivantes ont mis *Jean*.

[39] *Rousset.*] On lit *Rosset* dans l'édition de 1642 et dans les suivantes. Rosset étoit un des médecins d'Henri IV. Nous voyons dans les *Mémoires de Sulli*, édit. de 1652, tome II, p. 133, une lettre écrite de la main de ce roi, le 3 novembre 1598, par laquelle il ordonne au marquis de Rosni, surintendant des finances, de faire délivrer aux sieurs Marescot, Martin et *Rosset*, médecins, à chacun cent écus, pour être venus voir le roi à Monceaux pendant sa maladie. Ce Rosset, dont parle ici Regnier, pourroit être François de Rosset, dont nous avons un volume d'histoires tragiques, des recueils de poésies de divers auteurs, la première traduction de la seconde partie de *Don Quichotte*, etc. Lenglet Dufresnoy trouve cette dernière conjecture de Brossette peu probable. « Un poëte faire le prince! dit-il; je doute que cela soit. »

[40] *Les petits maux.*] Edition de 1642 et suivantes : *Des petits maux.*

Informons[41] de nos faits, sans haine et sans envie,
Et jusqu'au fond du sac épluchons nôtre vie.
De tous ces vices là, dont ton cœur, entaché,
S'est veu[42], par mes écrits si librement touché,
Tu n'en peux retirer que honte et que dommage.
En vendant la justice, au ciel tu fais outrage,
Le pauvre tu détruis, la veuve et l'orphelin,
Et ruynes chacun avecq' ton patelin[43].
Ainsi conséquemment de tout dont je t'offence[44],
Et dont je ne m'attens d'en faire pénitence :
Car parlant librement, je prétens t'obliger
A purger tes défauts, tes vices corriger.
Si tu le fais, enfin, en ce cas je merite,
Puisqu'en quelque façon mon vice te profite.

[41] *Informons.*] Dans t utes les éditions qui ont précédé celle de 1642, on lit *informans ;* mais c'est une faute.

[42] *S'est veu.*] C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *n'est veu*, qu'on trouve dans toutes les éditions qui on précédé celle de 1642.

[43] Avec ton *patelinage*, mot employé par Rabelais, liv. III, chap. 33 : *Je ne ris oncques tant que je feis à ce patelinage.* C'est la farce de *Patelin* qui a introduit ces termes dans notre langue.

Toutes ces manières de parler proverbiales ont été introduites dans notre langue par la farce de *Patelin.* On ne connoît ni l'auteur de cet ouvrage, ni l'époque pendant laquelle il écrivoit. Il en existe une édition, sans date, de Pierre le Caron, qui imprimoit à Paris en 1474 (*Histoire de l'imprimerie à Paris*, par De la Caille). Tous les écrivains des premières années du seizième siècle parlent avec éloge de cette vieille comédie, qui a été remise en scène par Brueys en 1706.

[44] *Ainsi conséquemment de tout dont je t'offence.*] C'est-à-dire : *Il en est de même de tous les autres vices, dont le récit que je fais t'offense.*

SATYRE XVI[1].

N'avoir crainte de rien, et ne rien esperer,
Amy, c'est ce qui peut les hommes bien [heurer[2];
J'ayme les gens hardis[3], dont l'ame non [commune,
Morgant les accidens, fait tête à la fortune
Et voyant le soleil de flamme reluisant,
La nuit au manteau noir les astres conduisant,
La lune se masquant de formes differentes,
Faire naître les mois en ses courses errantes,
Et les cieux se mouvoir par ressors discordans,
Les uns chauds, temperez, et les aùtres ardens;

[1] Le sujet de cette satire est expliqué dans les deux premiers vers. Elle étoit la dix-huitième dans les précédentes éditions.

Elle parut pour la première fois dans l'édition de 1652, faite par Jean et Daniel Elsevier, à Leyden.

[2] *Bien heurer*, rendre heureux.

[3] *J'ayme les gens hardis.*] Tout ce commencement est imité des deux premières strophes de cette belle ode d'Horace, qui est la troisième du livre III :

Justum et tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni,
Mente quatit solida: neque Auster,
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus.
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Qui ne s'émouvant point[4], de rien n'ont l'ame attainte,
Et n'ont, en les voyant, esperance, ny crainte.
Même si, pêle mêle avec les élemens,
Le ciel d'airain tomboit jusques aux fondemens,
Et que tout se froissât d'une étrange tempête,
Les éclats sans frayeur leur fraperoient la tête.
Combien moins les assauts de quelque passion,
Dont le bien et le mal n'est qu'une opinion ?
Ny les honneurs perdus, ny la richesse acquise,
N'auront sur leur esprit[5], ny puissance, ny prise.
Dy-moy, qu'est-ce qu'on doit plus cherement aymer,
De tout ce que nous donne ou la terre ou la mer;
Ou ces grands diamans, si brillans à la veuë,
Dont la France se voit à mon gré trop pourveuë;
Ou ces honneurs cuisans, que la faveur départ,
Souvent moins par raison, que non pas par hazard;
Ou toutes ces grandeurs après qui l'on abbaye,
Qui font qu'un président dans les procez s'égaye ?
De quel œil, trouble, ou clair, dy-moy, les doit-on
Et de quel appétit au cœur les recevoir ? [voir ?

[4] *Qui ne s'émouvant point.*] Cette longue période forme une phrase incorrecte, en ce que le quatrième vers se rapporte à l'*ame non commune*, tandis que le onzième se rapporte aux *gens hardis*. Ces sortes de négligences échappent souvent à nos meilleurs écrivains.

[5] *Leur esprit.*] Dans toutes les éditions il y a : *son esprit ;* mais c'est une faute, car ce vers se rapporte aux *gens hardis*, dont il est parlé dans le troisième vers : ainsi il faut mettre *leur esprit*, et non pas *son esprit*. La faute est venue sans doute de ce que l'auteur, pleiu de l'idée du beau vers d'Horace qu'il venoit de traduire :

Impavidum ferient ruinæ.

ne se souvenoit pas qu'il avoit commencé sa période par le pluriel, en disant *j'aime les gens hardis*, quoique Horace, son modèle, eût commencé la sienne par un singulier.

Je trouve, quant à moi, bien peu de difference
Entre la froide peur et la chaude esperance :
D'autant que même doute également assaut
Nôtre esprit, qui ne sçait au vrai ce qu'il lui faut.
Car étant la fortune en ses fins incertaine,
L'accident non prévu nous donne de la peine.
Le bien inesperé nous saisit tellement,
Qu'il nous gêle le sang, l'ame et le jugement,
Nous fait fremir le cœur, nous tire de nous mêmes.
Ainsi diversement saisis des deux extrêmes,
Quand le succez du bien au desir n'est égal,
Nous nous sentons troublez du bien comme du mal;
Et trouvant même effet en un sujet contraire,
Le bien fait dedans nous ce que le mal peut faire.
Or donc, que gagne-t'on de rire ou de pleurer?
Craindre confusément, bien, ou mal esperer?
Puisque même le bien, excédant nôtre attente,
Nous saisissant le cœur, nous trouble, et nous tour-
[mente;
Et nous désobligeant nous même en ce bonheur,
La joie et le plaisir nous tient lieu de douleur.
Selon son rôlle, on doit joüer son personnage.
Le bon sera méchant, insensé l'homme sage,
Et le prudent sera de raison devêtu,
S'il se montre trop chaud à suivre la vertu.
Combien plus celui-là, dont l'ardeur non commune
Eléve ses desseins jusqu'au ciel de la lune,
Et se privant l'esprit de ses plus doux plaisirs,
A plus qu'il ne se doit laisse aller ses desirs?
Va donc, et d'un cœur sain voyant le Pont-au-
[Change[6],
Desire l'or brillant sous mainte pierre estrange ;

[6] *Pont au-Change*, un des ponts de Paris, sur lequel plu-

Ces gros lingots d'argent, qu'à grands coups de mar-
[teaux,
L'art forme en cent façons de plats et de vaisseaux ;
Et devant que le jour aux gardes se découvre,
Va, d'un pas diligent, à l'Arcenac[7], au Louvre ;
Talonne un president, suy-le comme un valet ;
Mesme, s'il est besoin, estrille son mulet[8].
Suy jusques au conseil les maistres des requestes ;
Ne t'enquiers curieux s'ils sont hommes ou bestes,
Et les distingue bien : les uns ont le pouvoir
De juger finement un procez sans le voir ;
Les autres comme dieux, près le soleil résident,
Et, démons de Plutus, aux finances président ;
Car leurs seules faveurs peuvent, en moins d'un an,
Te faire devenir Chalange, ou Montauban[9].
Je veux encore plus : démembrant ta province,
Je veux, de partisan que tu deviennes prince :
Tu seras des badauts en passant adoré,
Et sera jusqu'au cuir ton carosse doré ;
Chacun en ta faveur mettra son esperance ;
Mille valets sous toy desoleront la France ;

sieurs boutiques d'orfèvres et de joailliers étoient établies lorsqu'il étoit couvert de maisons.

[7] *A l'Arcenac.*] Henri IV se retiroit souvent à l'Arsenal pour y travailler avec quelques uns de ses ministres, principalement avec le duc de Sulli.

[8] Du temps de Regnier, la voiture ordinaire des magistrats et des médecins étoit une mule. Il indique ici quelque plaideur qui, pour faire sa cour à son juge, s'étoit abaissé jusqu'à panser sa mule. M. Tardieu, lieutenant criminel de Paris, si fameux par son avarice, exigeoit des plaideurs qui le venoient solliciter qu'ils menassent sa mule à l'abreuvoir : car il la pansoit lui-même, ne voulant point avoir de domestique à sa charge.

[9] *Chalange ou Montauban*, riches partisans.

Tes logis tapissez en magnifique arroy[10],
D'éclat aveugleront ceux-là mesme du roy.
Mais si faut-il, enfin, que tout vienne à son conte,
Et soit avec l'honneur, ou soit avec la honte,
Il faut, perdant le jour, esprit, sens, et vigueur,
Mourir comme Enguerrand, ou comme Jacques [Cœur[11];
Et descendre là-bas, où, sans choix de personnes,
Les écuelles de bois s'égalent aux couronnes[12].
En courtisant pourquoy perdrois je tout mon temps,
Si de bien et d'honneur mes esprits sont contens ?
Pourquoy d'ame et de corps faut il que je me peine,
Et qu'etant hors du sens, aussi bien que d'haleine,

[10] *Arroy*, vieux mot qui signifie *équipage*, inusité aujourd'hui, quoique nous ayons conservé son composé *désarroi*, désordre, désastre.

[11] *Enguerrand, Jacques Cœur.*] Ces deux favoris sont célèbres dans notre histoire par leurs richesses et par leur disgrâce. Enguerrand de Marigny, surintendant des finances sous Philippe-Auguste, fut condamné, en 1315, à être attaché au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait dresser lui-même. Jacques Cœur, aussi principal ministre et argentier de Charles VII, fut condamné, comme coupable de plusieurs crimes, par arrêt du 19 mai 1453, et banni du royaume. Il se retira à l'île de Chypre, où il amassa encore une immense fortune par ses relations commerciales; mais il ne put obtenir de rentrer dans sa patrie.

[12] Diogène, content de son tonneau et de son écuelle de bois, méprisoit les richesses d'Alexandre-le-Grand. Voyez le chapitre 30 du livre II de Rabelais, où cet auteur feint que, dans les enfers, « Alexandre le Grand repetassoit de vieilles chausses, et ainsi gagnoit sa pauvre vie. » Il ajoute plus bas que « Diogènes se prélassoit en magnificence avec une grand'robe de pourpre, et un sceptre en sa dextre, et faisoit enrager Alexandre le Grand quand il n'avoit bien repetassé ses chausses, et le payoit en grands coups de bâton. » Il n'est pas impossible que cette plaisanterie de Rabelais soit l'original de la pensée de Regnier.

Je suive un financier, soir, matin, froid et chaud,
Si j'ai du bien pour vivre autant comme il m'en faut?
Qui n'a point de procez, au Palais n'a que faire.
Un president pour moi n'est non plus qu'un notaire.
Je fais autant d'état du long comme du court,
Et mets en la vertu ma faveur et ma court.
Voila le vrai chemin, franc de crainte et d'envie,
Qui doucement nous meine en cette heureuse vie,
Que, parmi les rochers et les bois desertez,
Jeusne, veille, oraison, et tant d'austeritez,
Ces hermites jadis, ayant l'esprit pour guide,
Chercherent si longtemps dedans la Thébaïde.
Adorant la vertu, de cœur, d'ame et de foy,
Sans la chercher si loin, chacun l'a dedans soy,
Et peut, comme il lui plaît, lui donner la teinture,
Artisan de sa bonne ou mauvaise aventure.

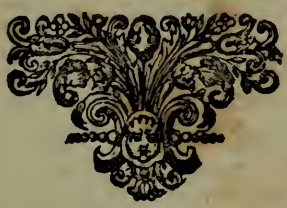

EPISTRES

DISCOURS AU ROY.

EPISTRE I[1].

Il estoit presque jour, et le ciel sousriant,
Blanchissoit de clairté les peuples d'Orient ;
L'aurore aux cheveux d'or, au visage de [roses,
Desja, comme a demy descouvroit toutes choses ;
Et les oyseaux perchez en leur feüilleux séjour,
Commençoient, s'esveillant, à se plaindre d'amour :
Quand je vis en sursaut[2] une beste effroyable[3],
Chose estrange à conter, toutesfois véritable !
Qui plus qu'une hydre affreuse à sept gueules meu- [glant,

[1] Dans ce discours allégorique, l'auteur loue Henri le Grand d'avoir dissipé la ligue, et étouffé les guerres civiles qui désoloient le royaume de France. Cette pièce parut dès la première édition, en 1608.

[2] *Quand je vis en sursaut.*] Quand je songeai que je voyois en sursaut, avec frayeur.

[3] La ligue.

Avoit les dents d'acier, l'œil horrible et sanglant;
Et pressoit à pas torts une nymphe fuyante[4],
Qui, réduite aux abbois, plus morte que vivante,
Haletante de peine, en son dernier recours,
Du grand Mars des François[5] imploroit le secours,
Embrassoit ses genoux, et l'appellant aux armes,
N'avoit autre discours que celuy de ses larmes.
Ceste nymphe estoit d'age, et ses cheveux meslez,
Flottoient au gré du vent, sur son dos avalez.
Sa robe étoit d'azur, où cent fameuses villes
Eslevoient leurs clochers sur des plaines fertiles
Que Neptune arrosoit de cent fleuves espars,
Qui dispersoient le vivre aux gens de toutes pars.
Les villages espais fourmillaient par la plaine,
De peuple et de bestail la campagne étoit pleine,
Qui, s'employant[6] aux arts, mesloient diversement,
La fertile abondance avecque l'ornement.
Tout y reluisoit d'or, et sur la broderie
Esclattoit le brillant de mainte pierrerie.
La mer aux deux costez cest ouvrage bordoit,
L'Alpe de la main gauche en biais s'espandoit,
Du Rhin jusqu'en Provence; et le mont qui partage

[4] *Une nymphe fuyante.*] La France. Malherbe avoit de l'aversion pour les fictions poétiques, et après avoir lu cette pièce, il demanda à Regnier en quel temps cela étoit arrivé, disant qu'il avoit toujours demeuré en France depuis cinquante ans, et qu'il ne s'étoit point aperçu que la France se fût enlevée hors de sa place. *Vie de Malherbe*, page 14.

Malgré toute l'autorité de Malherbe, cette allégorie ne me semble ni obscure ni déplacée.

[5] Henri le Grand.

[6] *S'employant.*] C'est ainsi qu'on lit dans la première édition, de 1608; dans celles de 1612 et 1613 il y a : *s'employoient.*

D'avecque l'espagnol le françois héritage[7],
De Leucate[8] à Bayonne en cornes se haussant,
Monstroit son front pointu de neiges blanchissant.
Le tout étoit formé d'une telle maniere,
Que l'art ingénieux excédoit la matiere.
Sa taille estoit auguste, et son chef couronné,
De cent fleurs de lis d'or estoit environné.
Ce grand prince voyant le soucy qui la greve[9],
Touché de piété, la prend, et la releve;
Et de feux estouffant ce funeste animal,
La délivra de peur aussi-tost que de mal;
Et purgeant le venim dont elle estoit si pleine,
Rendit en un instant la nymphe toute saine.
Ce prince, ainsi qu'un Mars, en armes glorieux,
De palmes ombrageoit son chef victorieux,
Et sembloit de ses mains au combat animées,
Comme foudre jetter la peur dans les armées.
Ses exploits achevez en ses armes vivoient:
Là les champs de Poictou d'une part s'eslevoient,
Qui superbes sembloient s'honorer en la gloire
D'avoir premiers chanté sa première victoire[10].
Dieppe, de l'autre part, sur la mer s'allongeoit,
Où par force il rompoit le camp qui l'assiegeoit,
Et poussant plus avant ses trouppes espanchées,

[7] Les Pyrénées.

[8] *De Leucate.*] Toutes les éditions faites pendant la vie de l'auteur portent *l'Aucate* avec une apostrophe. Leucate, village de France près de Perpignan, sur la Méditerranée.

[9] *Qui la greve.*] Qui l'afflige, l'inquiète; du latin *gravare*. N'est plus d'usage dans ce sens. L'infinitif *grever* est encore employé en jurisprudence.

[10] Allusion à la bataille de Coutras, gagnée par Henri IV, alors roi de Navarre, sur le duc de Joyeuse, le 20 octobre 1587.

Le matin en chemise il surprit les tranchées [11].
Là Paris délivré de l'espagnole main [12],
Se deschargeoit le col de son joug inhumain.
La campagne d'Ivry [13] sur le flanc cizelée,
Favorisoit son prince au fort de la meslée;
Et de tant de ligueurs par sa dextre vaincus,
Au dieu de la bataille appendoit les escus [14].
Plus haut estoit Vendosme, et Chartres, et Pontoise,
Et l'Espagnol desfait à Fontaine-Françoise [15],
Où la valeur du foible emportant le plus fort,
Fist voir que la vertu ne craint aucun effort.
Plus bas, dessus le ventre, au naïf contrefaite,
Estoit, prés d'Amiens, la honteuse retraite

[11] Henri IV, s'étant campé sous le canon de Dieppe avec quatre mille cinq cents hommes, empêcha la prise de cette place, et battit le duc de Mayenne, qui vouloit l'attaquer avec dix-huit mille hommes dans ses retranchements. Ce fut un mardi matin, 20 septembre 1589, six semaines après la mort de Henri III.

[12] Le roi d'Espagne s'étant déclaré ouvertement pour la ligue le 8 mars 1590, Henri IV assiégea Paris au mois de mai suivant, et cette ville fut remise au pouvoir de Sa Majesté par le comte de Brissac, qui en étoit gouverneur, le 22 mars 1594.

[13] La bataille d'Ivry, près de Mantes, fut gagnée par le roi sur le duc de Mayenne, le 14 mars 1590. Du Bartas a fait un cantique sur la victoire d'Ivry.

[14] *Au dieu de la bataille appendoit les escus.*] Au dieu des batailles consacroit les boucliers.

[15] Ville de Bourgogne, près de laquelle Henri IV, avec environ deux cents chevaux, défit quinze mille hommes commandés par le duc de Mayenne et par le connétable de Castille, le 3 juin 1595. Cette victoire acheva de déconcerter la ligue : le duc de Mayenne et le duc de Nemours son frère, qui en étoient les chefs, furent contraints d'avoir recours à la clémence du roi.

Du puissant archiduc[16], qui craignant son pouvoir,
Creut que c'estoit en guerre assez que de le voir.
Deça, delà, luitoit mainte trouppe rangée,
Mainte grande cité gémissoit assiégée,
Où, si-tôt que le fer l'en rendoit[17] possesseur,
Aux rebelles vaincus il usoit de douceur :
Vertu rare au vainqueur, dont le courage extresme
N'a gloire en la fureur qu'à se vaincre soi-mesme !
Le chesne et le laurier[18] cest ouvrage ombrageoit,
Où le peuple devot sous ses lois se rangeoit;
Et de vœuz et d'encens, au ciel faisoit priere,
De conserver son prince en sa vigueur entiere.
Maint puissant ennemy, domté par sa vertu,
Languissoit dans les fers sous ses pieds abbatu,
Tout semblable à l'envie, à qui l'estrange rage
De l'heur de son voisin enfielle le courage[19];
Hideuse, bazanée, et chaude de rancœur[20],
Qui ronge ses poulmons, et se masche le cœur.
Après quelque priere, en son cœur prononcée,

[16] La ville d'Amiens ayant été surprise par les Espagnols, Henri IV en forma le siége. L'archiduc d'Autriche parut pour la secourir avec une armée de dix-huit mille hommes de pied et de quatre mille chevaux, mais il fut vigoureusement repoussé; les assiégés capitulèrent, et cette place revint au pouvoir du roi en 1597.

[17] *L'en rendoit.*] Il faut lire ainsi, comme il y a dans la première édition, et non pas *s'en rendoit*, qui est dans toutes les autres.

[18] La couronne de chêne étoit décernée à celui qui avoit sauvé la vie à ses concitoyens, *ob cives servatos.*

[19] *Enfielle le courage.* Remplit le cœur de fiel et d'amertume.

[20] *Rancœur.* Vengeance. Inusité aujourd'hui. *Rancune* l'a remplacé incomplétement.

La nymphe, en le quittant, au ciel s'est eslancée,
Et son corps dedans l'air demeurant suspendu,
Ainsi comme un milan, sur ses ailes tendu,
S'arreste en une place, où changeant de visage[21],
Un bruslant aiguillon lui picque le courage :
Son regard estincelle, et son cerveau tremblant,
Ainsi comme son sang, d'horreur se va troublant :
Son estomac pantois[22] sous la chaleur frissonne,
Et chaude de l'ardeur qui son cœur empoinçonne,
Tandis que la faveur précipitoit son cours,
Veritable prophete elle fait ce discours :
Peuple, l'objet piteux du reste de la terre,
Indocile à la paix, et trop chaud à la guerre,
Qui fécond en partis, et léger en dessins,
Dedans ton propre sang soüilles tes propres mains ;
Entens ce que je dis, attentif à ma bouche,
Et qu'au plus vif du cœur ma parole te touche.
Depuis qu'irréverant envers les immortels,
Tu tasches de mespris l'Eglise et ses autels ;
Qu'au lieu de la raison gouverne l'insolence,
Que le droit alteré n'est qu'une violence ;
Que par force le faible est foulé du puissant,
Que la ruse ravit le bien à l'innocent ;
Et que la vertu sainte en public mesprisée[23],

[21] *Où, changeant de visage.*]

. . . . . Subito non vultus, non color unus,
Non comptæ mansere comæ; sed pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument : majorque videri,
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore dei.

VIRGILE, *Enéide*, liv. VI, parlant de la sibylle.

[22] *Pantois*, palpitant, haletant. Hors d'usage.

[23] Regnier dit ici de la vertu ce qu'il avoit dit de la science, satire III, page 28.

Sert aux jeunes de masque, aux plus vieux de risée,
(Prodige monstrueux !) et sans respect de foy,
Qu'on s'arme ingratement au mespris de son roy;
La justice et la paix, tristes et désolées,
D'horreur se retirant, au ciel s'en sont volées :
Le bonheur aussi-tost à grands pas les suivit,
Et depuis, le soleil de bon œil ne te vit.
Quelque orage tousjours qui s'esleve à ta perte,
A, comme d'un broüillas ta personne couverte,
Qui, tousjours prest à fondre, en échec te retient,
Et malheur sur malheur à chaque heure te vient.
On a veu tant de fois la jeunesse trompée,
De tes enfans passez au tranchant de l'espée;
Tes filles sans honneur errer de toutes parts,
Ta maison et tes biens saccagez des soldarts[24];
Ta femme insolemment d'entre tes bras ravie;
Et le fer tous les jours s'attacher à ta vie.
Et cependant, aveugle en tes propres effets,
Tout le mal que tu sens, c'est toi qui te le fais[25];
Tu t'armes à ta perte, et ton audace forge
L'estoc dont, furieux, tu te coupes la gorge.
Mais quoy! tant de malheurs te suffisent-ils pas?
Ton prince, comme un Dieu, te tirant du trespas,
Rendit de tes fureurs les tempestes si calmes,
Qu'il te fait vivre en paix à l'ombre de ses palmes.
Astrée en sa faveur demeure en tes citez,
D'hommes et de bestail les champs sont habitez[26] :

Si la science pauvre, affreuse et mesprisée,
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée.

[24] *Soldarts.*] A moins que la rime ne l'exige, Regnier se sert partout ailleurs du mot de *soldat.*

[25] Vers composé de monosyllabes.

[26] *D'hommes et de bestail les champs sont habitez.*]

Le paysant n'ayant peur des bannieres estranges,
Chantant coupe ses bleds, riant fait ses vendanges[27];
Et le berger guidant son troupeau bien nourry,
Enfle sa cornemeuse en l'honneur de Henry.
Et toy seul, cependant, oubliant tant de graces,
Ton aise trahissant, de ses biens tu te lasses.
Vien, ingrat, respon-moy : quel bien esperes-tu,
Après avoir ton prince en ses murs combatu?
Après avoir trahi, pour de vaines chimeres,
L'honneur de tes ayeux, et la foy de tes peres?
Aprés avoir, cruel, tout respect violé,
Et mis à l'abandon ton pays désolé.
Attens-tu que l'Espagne, avec son jeune prince[28],
Dans son monde nouveau te donne une province,
Et qu'en ces trahisons, moins sage devenu,
Vers toy par ton exemple il ne soit retenu?
Et qu'ayant démenti ton amour naturelle,
A luy plus qu'à ton prince il t'estime fidele?
Peut-estre que ta race, et ton sang violent,
Issu, comme tu dis, d'Oger, ou de Roland[29],

Tutus bos etenim rura perambulat,
Nutrit rura Ceres, almaque Faustitas.

HORACE, liv. IV.

[27] Ces deux vers sont ainsi parodiés dans le *Traité de la poésie pastorale* de M. l'abbé Genet, de l'académie françoise, p. 244 :

Partout le villageois entonnant tes louanges,
Riant coupe ses bleds, chantant fait ses vendanges.

[28] Philippe III, qui succéda à Philippe II son père, en 1598.

[29] Cette apostrophe indique probablemnt quelque prince de la maison de Lorraine, peut-être le duc de Mercœur (Philippe-Emmanuel), qui refusoit de reconnoître Henri IV. Les Guises appuyoient leurs prétentions à la couronne de France sur leur prétendue descendance directe de Charlemagne, et raitoient Hugues-Capet et sa postérité d'usurpateurs.

Ne te veut pas permettre, encore jeune d'âge,
Qu'oysif en ta maison se rouille ton courage;
Et rehaussant ton cœur, que rien ne peut ployer,
Te fait chercher un roi qui te puisse employer;
Qui, la gloire du ciel, et l'effroy de la terre, [guerre;
Soit, comme un nouveau Mars, indomptable à la
Qui sçache, en pardonnant, les discords estouffer,
Par clémence aussi grand comme il est par le fer.
Cours tout le monde entier de province en province:
Ce que tu cherches loin habite en nôtre prince.
Mais quels exploits si beaux a faits ce jeune roy,
Qu'il faille pour son bien que tu faulses ta foy,
Trahisses ta patrie, et que d'injustes armes
Tu la combles de sang, de meurtres et de larmes?
Si ton cœur convoiteux est si vif et si chaud,
Cours la Flandre, où jamais la guerre ne défaut[30];
Et plus loing, sur les flancs d'Austriche et d'Alemagne
De Turcs et de turbans enjonche la campagne[31];
Puis, tout chargé de coups, de vieillesse et de biens,
Revien en ta maison mourir entre les tiens.
Tes fils se mireront en si belles despoüilles:
Les vieilles au foyer en fillant leurs quenoüilles,
En chanteront le conte; et brave en arguments,
Quelque autre Jean de Mun en fera des romans[32].

[30] Famianus Strada dit, au commencement de son *Histoire de la guerre de Flandre : Plane ut in alias terras peregrinari Mars, ac circumferre bellum; hic armorum sedem fixisse videatur.* Et plus bas : *Nusquam*, dit-il, *militia aut ingeniosior, aut affluentior, aut diuturnior : plane ut aperto hic ludo accurrentes undique populos erudire Mars ad bellum videatur.*

[31] C'est ce que fit le duc de Mercœur, qui se retira en Allemagne, et commanda contre les Turcs l'armée de l'empereur Rodolphe II.

[32] Jean de Meun, ainsi nommé parce qu'il étoit natif de

Ou si, trompant ton roy, tu cours autre fortune,
Tu trouveras, ingrat, toute chose importune.
A Naples[33], en Sicille, et dans ces autres lieux
Où l'on t'assignera, tu seras odieux;
Et l'on te fera voir, avec ta convoitise,
Qu'après les trahisons les traistres on mesprise.
Les enfans estonnez s'enfuiront te voyant,
Et l'artisan mocqueur, aux places t'effroyant,
Rendant par ses brocards ton audace flétrie,
Dira : Ce traistre-icy nous vendit sa patrie[34],
Pour l'espoir d'un royaume en chimeres conçeu;
Et pour tous ses desseins du vent il a reçeu.
Ha! que ces paladins[35] vivant dans mon histoire,
Non comme toy touchez d'une bastarde gloire,
Te furent differens, qui, courageux par tout,
Tindrent fidellement mon enseigne debout;
Et qui, se respandant ainsi comme un tonnerre,
Le fer dedans la main firent trembler la terre;

Meun-sur-Loire, et surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux, a été le continuateur du *Roman de la Rose*.

33 *A Naples.*] Regnier auroit-il été prophète? Ravaillac étoit, dit-on, l'un de ces ligueurs réfugiés à Naples en 1608.

34 *Ce traistre-icy nous vendit sa patrie.*]

Vendidit hic auro patriam.

VIRGILE, *Enéide*, liv. VI.

35 J'ai conservé *paladins*, qui se trouve dans les éditions de 1608 et 1612, préférablement à *palatins*, qu'on lit dans celle de 1613, et qui de là a passé dans toutes les suivantes. Le mot *preux*, qui est dans le vers 206, semble confirmer la leçon de *paladins*, tous termes d'ancienne chevalerie. Ce sont les seigneurs françois qui, du temps des croisades, s'armèrent pour la délivrance de la Terre-Sainte. Regnier oppose cette ligue, formée par les princes chrétiens contre les infidèles, à la ligue formée par les François contre Henri IV, leur légitime souverain.

Et tant de roys payens sous la crois desconfis,
Asservirent vaincus aux pieds du crucifix,
Dont les bras retroussez, et la teste panchée,
De fers honteusement au triomphe attachée,
Furent de leur valeur tesmoins si glorieux,
Que les noms de ces preux en sont escrits aux cieux !
Mais si la piété de ton cœur divertie,
En toy, pauvre insensé, n'est du tout amortie :
Si tu n'as tout-à-fait rejetté[36] loin de toy
L'amour, la charité, le devoir et la foy ;
Ouvre tes yeux sillez, et voy de quelle sorte,
D'ardeur précipité, la rage te transporte,
T'enveloppe l'esprit, t'esgarant insensé,
Et juge l'avenir par le siécle passé.
Si-tôt que cette nymphe, en son dire enflamée,
Pour finir son propos eut la bouche fermée ;
Plus haute s'eslevant dans le vague[37] des cieux,
Ainsi comme un esclair disparut à nos yeux ;
Et se monstrant déesse en sa fuite soudaine[38],
La place elle laissa de parfum toute pleine,
Qui tombant en rosée aux lieux les plus prochains,
Reconforta le cœur et l'esprit des humains.
Henry, le cher suject de nos saintes prieres,
Que le ciel réservoit à nos peines dernieres,
Pour restablir la France au bien non limité

[36] *Rejetté.*] Ce mot est dans la première édition ; dans toutes les autres on a mis mal à propos *retiré.*

[37] *Le vague.*] Éditions de 1613 et 1645, *dans la vague.*

[38] *Et se monstrant déesse.*] L'édition de 1645 a changé ainsi ce vers :

Et de ses vestemens, tout ainsi qu'une reine.

Ambrosiæque comæ divinum vertice odorem
Spiravere ; pedes vestis defluxit ad imos,
Et vera incessu patuit dea.

VIRGILE, *Enéide*, liv. I.

Que le destin promet à son éternité :
Aprés tant de combats, et d'heureuses victoires,
Miracles de nos temps, honneur de nos histoires,
Dans le port de la paix, grand prince, puisses-tu,
Malgré tes ennemis, exercer ta vertu !
Puisse estre à ta grandeur le destin si propice,
Que ton cœur de leurs traicts rebouche[39] la malice !
Et s'armant contre toy, puisses-tu d'autant plus,
De leurs efforts domter le flus et le reflus ;
Et comme un saint rocher oposant ton courage,
En escume venteuse en dissiper l'orage ;
Et brave t'eslevant par dessus les dangers,
Estre l'amour des tiens, l'effroy des étrangers !
Attendant que ton fils[40], instruit par ta vaillance,
Dessous tes estendars sortant de son enfance,
Plus fortuné que toy, mais non pas plus vaillant,
Aille les Othomans jusqu'au Caire assaillant ;
Et que, semblable à toy, foudroyant les armées,
Il cueille avecq' le fer les palmes Idumées[41].
Puis, tout flambant de gloire, en France revenant,
Le ciel même là-haut de ses faicts s'étonnant,
Qu'il espande à tes pieds les despouilles conquises,
Et que de leurs drapeaux il pare nos églises.
Alors rajeunissant au récit de ses faits,
Tes desirs et tes vœux, en ses œuvres parfaits,

[39] *Rebouche* pour *rebrousse* se trouve dans Clément Marot. Il a aujourd'hui une autre signification.

[40] Le jeune dauphin, né en 1601, ensuite roi sous le nom de Louis XIII.

[41] *Les palmes Idumées.*] L'Idumée est une province de la Palestine fertile en palmiers.

Primus Idumæas referam tibi, Mantua, palmas.
VIRGILE, *Géorgiques*, liv. III.

Tu ressentes d'ardeur ta vieillesse eschauffée,
Voyant tout l'univers nous servir de trophée.
  Puis, n'estant plus icy chose digne de toy,
Ton fils du monde entier restant paisible roy,
Sous tes modelles saincts, et de paix, et de guerre,
Il régisse, puissant en justice, la terre,
Quand après un long-temps, ton esprit glorieux
Sera des mains de Dieu couronné dans les cieux.

EPISTRE II[1].

A MONSIEUR DE FORQUEVAUS[2].

Puisque le jugement nous croist par le dom-
[mage,
Il est temps, Forquevaus, que je devienne
[sage ;
Et que par mes travaux j'apprenne à l'avenir,
Comme, en faisant l'amour, on se doit maintenir.
Après avoir passé tant et tant de traverses,
Avoir porté le joug de cent beautez diverses,
Avoir, en bon soldat, combatu nuit et jour,
Je dois être routier[3] en la guerre d'amour ;

[1] Le sujet de cette épître l'avoit fait comprendre dans les satires par tous les éditeurs de Regnier qui ont précédé Brossette (voyez le Discours préliminaire) ; mais nous avons cru devoir suivre l'ordre indiqué par ce commentateur. Il seroit aussi difficile d'excuser Regnier sur le choix de son sujet que sur la manière dont il est traité. Cet ouvrage ne peut donner qu'une fort mauvaise opinion de sa délicatesse et de ses mœurs ; et l'exemple d'Horace, satire 2, liv. 1, ne rend pas son imitateur moins blâmable.

[2] M. de Forquevaus n'est connu que par un recueil de satires qu'il fit imprimer en 1619, avec le titre d'*Espadon satirique*, par le sieur de Forquevaus, et qui fut réimprimé en 1623 et 1626, sous le nom du sieur Desternod.

[3] Un routier est un soldat. Dans notre vieux langage françois, *route* vouloit dire *compagnie* ou *régiment*, d'où l'on a formé *déroute*, qui s'est conservé, pour exprimer un corps de troupes débandé, sans ordre. On dit encore, dans le style

Et comme un vieux guerrier blanchi dessous les ar-
Sçavoir me retirer des plus chaudes alarmes [mes,
Détourner la fortune, et, plus fin que vaillant,
Faire perdre le coup au premier assaillant ;
Et, sçavant devenu par un long exercice,
Conduire mon bonheur avec de l'artifice,
Sans courir comme un fol saisi d'aveuglement,
Que le caprice emporte, et non le jugement.
Car l'esprit, en amour, sert plus que la vaillance,
Et tant plus on s'efforce, et tant moins on avance.
Il n'est que d'être fin, et de soir, ou de nuit,
Surprendre, si l'on peut, l'ennemy dans le lit.
Du temps que ma jeunesse, à l'amour trop ardente,
Rendoit d'affection mon ame violente,
Et que de tous côtez, sans choix, ou sans raison,
J'allois comme un limier après la venaison,
Souvent, de trop de cœur, j'ay perdu le courage ;
Et, piqué des douceurs d'un amoureux visage,
J'ai si bien combattu, serré flanc contre flanc,
Qu'il ne m'en est resté une goutte de sang[4],
Or'[5] sage à mes despens, j'esquive la bataille,
Sans entrer dans le champ j'attends que l'on m'assaille,
Et pour ne perdre point le renom que j'ai eu[6],

familier, *un vieux routier*, pour indiquer un homme expérimenté et rusé.

[4] *Qu'il ne m'en est resté une goutte de sang.*] Il y a un *hiatus* dans l'hémistiche. L'auteur pouvoit aisément sauver cette négligence, en mettant *Qu'il ne m'en est resté nulle goutte*, etc.

[5] *Or'*, pour *ores*, maintenant.

[6] Notre poëte fait rimer le mot *eu* avec *jeu*, qui est à la fin du vers suivant. Les deux mêmes rimes sont répétées page 236, ce qui fait connoître qu'on prononçoit alors *j'ai eu*, et non pas *j'ai ú*, comme on le prononce aujourd'hui. On retrouve encore les mêmes rimes ci-après dans le Dialogue.

D'un bon mot du vieux temps je couvre tout mon jeu ;
Et, sans être vaillant, je veux que l'on m'estime.
Ou si par fois encor j'entre en la vieille escrime,
Je goûte le plaisir sans en être emporté
Et prens de l'exercice au prix de ma santé.
Je resigne aux plus forts ces grands coups de maîtrise.
Accablé sous le faix, je fuy toute entreprise;
Et sans plus m'amuser aux places de renom,
Qu'on ne peut emporter qu'à force de canon,
J'ayme un amour facile, et de peu de défense [7].
Si je voy qu'on me rit, c'est là que je m'avance,
Et ne me veux chaloir du lieu, grand, ou petit.
La viande ne plaît que selon l'appétit.
Toute amour a bon goût, pourvû qu'elle récrée ;
Et s'elle est moins loüable, elle est plus assurée :
Car quand le jeu déplaît, sans soupçon, ou danger
De coups, ou de poison, il est permis changer.
Aimer en trop haut lieu une dame hautaine,
C'est aimer en soucy le travail, et la peine,
C'est nourrir son amour de respect, et de soin.
Je suis saoul de servir le chapeau dans le poing ;
Et fuy plus que la mort l'amour d'une grand' dame [8].
Toûjours, comme un forçat, il faut être à la rame,
Naviger jour et nuit, et sans profit aucun,
Porter tout seul le faix de ce plaisir commun.

[7] *J'ayme une amour facile et de peu de défense.*]

Namque parabilem amo Venerem, facilemque.

HORACE, liv. I.

[8] *Et fuy plus que la mort l'amour d'une grand' dame.*]

. . . . . Matronam nullam ego tango.

Idem.

. . . . . Quare, ne pœniteat te,
Desine matronas sectari.

Idem.

Ce n'est pas, Forquevaus, cela que je demande ;
Car si je donne un coup, je veux qu'on me le rende,
Et que les combatans, à l'égal colérez,
Se donnent l'un à l'autre autant de coups fourez.
C'est pourquoy je recherche une jeune filette[9],
Experte dès long-temps à courir l'éguillette[10] ;
Qui soit vive et ardente au combat amoureux,
Et pour un coup reçu qui vous en rende deux.
La grandeur en amour est vice insupportable,
Et qui sert hautement est toujours miserable :
Il n'est que d'être libre, et en deniers contans
Dans le marché d'amour acheter du bon temps,

[9] Telle étoit la Quartilla de Pétrone : telle cette Alix, dont il semble que Regnier ait eu en vue l'épitaphe, qui commence ainsi dans Clément Marot :

Ci gît, qui est une grand'perte, etc.

[10] « De maniere que si nature ne leur eust arrosé le front d'un peu de honte, vous les voyrriez, comme forcenées, *courir l'aguillette.* » RABELAIS, livre III, chapitre 32. Les habitants de Beaucaire, en Languedoc, avoient institué une course où les prostituées du lieu, et celles qui y viendroient à la foire de la Madeleine, courroient en public la veille de cette foire; et celle des filles qui auroit le mieux couru auroit pour récompense quelques paquets d'aiguillettes, sorte de lacets. L'auteur des remarques sur Rabelais cite Jean Michel, de Nîmes, page 39, édition d'Amsterdam, 1700, de son *Embarras de la foire de Beaucaire*, qui parle de cette course comme d'un usage qui se pratiquoit encore de son temps. Pasquier, dans ses *Recherches*, liv. VIII, chapitre 36, donne une autre origine de cette façon de parler. Il dit qu'anciennement on avoit défendu aux femmes publiques de porter *ceintures dorées;* et qu'en même temps on voulut « qu'elles eussent quelque signal sur elles pour les distinguer et reconnoistre d'avec le reste des prudes femmes, qui fut de *porter une esguillette sur l'épaule;* coustume que j'ai vû, dit-il, encore se pratiquer dedans Tholoze, par celles qui avoient confiné leurs vies au Chastel Verd, qui est le bordeau de la ville. »

Et pour le prix commun choisir sa marchandise ;
Ou si l'on n'en veut prendre, au moins on en devise,
L'on taste, l'on manie, et sans dire combien,
On se peut retirer, l'objet n'en coûte rien.
Au savoureux trafic de cette mercerie,
J'ai consumé les jours les plus beaux de ma vie,
Marchand des plus rusez, et qui, le plus souvent,
Payoit ses créanciers de promesse et de vent.
Et encore n'était le hazard et la perte,
J'en voudrois pour jamais tenir boutique ouverte :
Mais le risque[11] m'en fasche, et si fort m'en déplaît,
Qu'au malheur que je crains, je postpose[12] l'acquêt :
Si bien que, redoutant la verolle et la goutte,
Je bannis ces plaisirs, et leur fais banqueroutte,
Et resigne aux mignons, aveuglez en ce jeu,
Avecque les plaisirs, tous les maux que j'ai eu[13],
Les boutons du printemps, et les autres fleurettes,
Que l'on cueille au jardin des douces amourettes.
Le mercure et l'eau fort me sont à contre cœur,
Je hay l'eau de gayac, et l'etouffante ardeur
Des fourneaux enfumez où l'on perd sa substance,
Et où l'on va tirant un homme en quintescence ;
C'est pourquoi tout à coup je me suis retiré,
Voulant dorénavant demeurer asseuré ;
Et comme un marinier échapé de l'orage,
Du havre seurement contempler le naufrage.
Ou si parfois encor je me remets en mer,
Et qu'un œil enchanteur me contraigne d'aimer,

[11] *Le risque.*] Dans l'édition de 1642 on a commencé à mettre *le risque* en place de *la risque*, ce mot étant devenu masculin.

[12] *Je postpose.*] Pour *je mets aprés.* Mot presque latin.

[13] *Que j'ay eu.*] Il falloit écrire : *que j'ay eus,* et non pas que *j'ay eu.* (Voyez la note 6)

Combattant mes esprits par une douce guerre,
Je veux en seureté naviger sur la terre :
Ayant premierement visité le vaisseau,
S'il est bien calfeutré, ou s'il ne prend point l'eau.
Ce n'est pas peu de cas de faire un long voyage,
Je tiens un homme fou qui quitte le rivage,
Qui s'abandonne aux vents, et pour trop présumer,
Se commet aux hazards de l'amoureuse mer.
Expert en ses travaux, pour moi je la déteste,
Et la fuy tout ainsi comme je fuy la peste.
Mais aussi, Forquevaus, comme il est malaisé
Que nôtre esprit ne soit quelquesfois abusé
Des appas enchanteurs de cet enfant volage,
Il faut un peu baisser le cou sous le servage,
Et donner quelque place aux plaisirs savoureux ;
Car c'est honte de vivre, et de n'être amoureux[14].
Mais il faut, en aimant, s'aider de la finesse,
Et sçavoir rechercher une simple maîtresse,
Qui, sans vous asservir, vous laisse en liberté,
Et joigne le plaisir avec la seureté ;
Qui ne sçache que c'est que d'être courtisée.
Qui n'ait de mainte amour la poitrine embrasée,
Qui soit douce et nicette, et qui ne sçache pas,
Apprentive au métier, que valent les appas ;
Que son œil et son cœur parlent de même sorte,
Qu'aucune affection hors de soi ne l'emporte ;
Bref, qui soit toute à nous, tant que la passion
Entretiendra nos sens en cette affection.
Si par fois son esprit, ou le nôtre se lasse,
Pour moi, je suis d'avis que l'on change de place,

[14] *Car c'est honte de vivre et de n'être amoureux.*]
Miserarum est, neque amori dare ludum.
HORACE, liv. III.

Qu'on se range autre part, et sans regret aucun
D'absence, ou de mépris, que l'on aime un chacun :
Car il ne faut jurer aux beautez d'une dame[15],
Ains changer, par le temps, et d'amour et de flame.
C'est le change qui rend l'homme plus vigoureux,
Et qui jusqu'au tombeau le fait être amoureux.
Nature se maintient pour être variable,
Et pour changer souvent son état est durable :
Aussi l'affection dure éternellement :
Pourvû, sans se lasser, qu'on change à tout moment.
De la fin d'une amour l'autre naît plus parfaite,
Comme on voit un grand feu naître d'une bluette.

[15] Cette expression est imitée du latin :

. . . . . Jurare in verba magistri.
HORACE.

EPISTRE III[1].

Perclus d'une jambe, et des bras,
Tout de mon long entre deux dras,
Il ne me reste que la langue
Pour vous faire cette harangue.
Vous sçavez que j'ay pension[2],
Et que l'on a prétention,
Soit par sottise, ou par malice,
Embarrassant le bénéfice,
Me rendre, en me torchant le bec
Le ventre creux comme un rebec[3].
On m'en baille en discours de belles,
Mais de l'argent, point de nouvelles ;
Encore, au lieu de payement,
On parle d'un retranchement,
Me faisant au nez grise mine :
Que l'abbaye est en ruine,
Et ne vaut pas, beaucoup s'en faut,
Les deux mille francs qu'il me faut ;

[1] Cette épître, en vers de huit syllabes, étoit la satire XIX dans les éditions qui ont précédé celle-ci. Le poëte y décrit les divers caprices et les idées extravagantes qui lui passoient par l'esprit pendant une maladie qui le retenoit au lit : *velut ægri somnia*. Cette épître tient un peu du caractère de celle du *coq-à-l'âne*, de Clément Marot. A Lyon, Jamet.

[2] Le roi lui avoit accordé une pension de deux mille livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay.

[3] *Rebec*, violon.

Si bien que je juge, à son dire,
Malgré le feu Roy nostre sire,
Qu'il désireroit volontiers
Laschement me réduire au tiers.
Je laisse à part ce fascheux conte :
Au printemps que la bile monte
Par les veines dans le cerveau,
Et que l'on sent au renouveau,
Son esprit fécond en sornettes,
Il fait mauvais se prendre aux poëtes.
Toutesfois je suis de ces gens,
De toutes choses négligens,
Qui vivant au jour la journée,
Ne controllent leur destinée,
Oubliant, pour se mettre en paix,
Les injures et les bien-faits ;
Et s'arment de philosophie.
Il est pourtant fou qui s'y fie ;
Car la dame Indignation
Est une forte passion.
Estant donc en mon lit malade,
Les yeux creux, et la bouche fade,
Le teint jaune comme un épy,
Et non pas l'esprit assoupy,
Qui dans ces caprices s'égaye,
Et souvent se donne la baye [4]
Se feignant, pour passer le temps,
Avoir cent mille écus contans,
Avec cela large campagne :
Je fais des châteaux en Espagne ;
J'entreprens partis sur partis.

[4] *Donner la baye*, en terme populaire, signifie donner le change, attraper.

Toutesfois je vous avertis,
Pour le sel[5], que je m'en déporte,
Que je n'en suis en nulle sorte,
Non plus que du droit annuël[6] :
Je n'aime point le casuël.
J'ay bien un avis d'autre étoffe,
Dont du Luat[7] le philosophe
Désigne rendre au consulat,

[5] La ferme des gabelles.

[6] Le droit annuel est la finance que les officiers paient pour jouir de l'hérédité de leurs offices; et quand ils ont négligé de payer ce droit pendant leur vie, l'office tombe aux parties casuelles, et il appartient au roi, à l'exclusion de leurs héritiers.

[7] Ange Cappel, fils de Jacques Cappel, avocat général sous les rois François Ier, Henri II, etc. Cet Ange Cappel, sieur Du Luat, secrétaire du roi, étoit connu, dès l'an 1578, par sa traduction françoise du traité de Senèque, *De Clementiâ*. Il traduisit divers autres ouvrages de Senèque, et entre autres son *Traité de la colère*, en 1585, ce qui acquit au traducteur le titre de philosophe, et servit en même temps à le distinguer de son frère le médecin, nommé Guillaume Cappel. Du Luat étoit attaché à M. de Rosny, ensuite duc de Sully, comme on le voit dans deux lettres écrites par Henri IV à M. de Rosny, le 17 mars 1594, où il paroît que le sieur Le Luat avoit été employé à porter des lettres de la part de ce ministre à Sa Majesté. *Mémoires de Sully*, t. 1er, chap 46, p. 385, édition de 1652. Dans une autre lettre écrite de la main du roi au même ministre, le 12 septembre 1598, on lit : « J'ay été averti que ceux qui vous veulent mal font courre un bruit que vous faites composer par Le Luat un livre par lequel on me conseille que pour mettre tel ordre en mon royaume, et en mes affaires et finances, qu'il seroit besoin, qu'il faut que je chasse M. le connétable, M. le chancelier, et ceux qui les ont ci-devant maniées;.... ce que je vous ay bien voulu mander, et vous prier de m'écrire ce qui en est, vous en enquerant bien particulierement du dit Le Luat, etc. »

Dans les Œuvres de Nicolas Rapin, ami de Regnier, impri-

Le nez fait comme un cervelat[8] ;
Si le conseil ne s'y oppose,
Vous verrez une belle chose.
Mais laissant là tous ces projets,
Je ne manque d'autres sujets,
Pour entretenir mon caprice
En un fantastique exercice ;
Je discours des neiges d'antan,
Je prends au nid le vent d'autan[9],
Je pete contre le tonnerre,

mées en 1610, in-4°, à Paris, on lit, page 83, deux épigrammes latines en vers rétrogrades contre Ange Cappel, sieur Du Luat. La première de ces épigrammes fait comprendre que Du Luat s'étoit ingéré de donner un avis à la cour pour taxer les gens de robe, et qu'il s'étoit même enrichi dans le traité qu'il en avoit fait, ce qui sert d'explication à cet endroit de Regnier :

J'ai bien un avis d'autre étoffe,
Dont Du Luat le philosophe
Designe rendre au consulat
Le nez fait comme un cervelat, etc.

Voici l'épigramme de Rapin :

Auspiciis facis hoc dextris nec numine lævo,
Angele, mirandas fers modo divitias.
Judicio bona mens recto nec gratia lucri
Sordida compellit te dare consilium.
Litigiis fora sic purgas, nec crescere fiscum
Sanguine vis, tractas dum male pragmaticos
Lex nova nec nova res stabit, nec sæcula parvi
Postera te facient patria in historia.

Ces vers, lus en rétrogradant, donnent un sens tout contraire.

[8] Comme vraisemblablement le prevôt des marchands et les échevins étoient compris dans la taxe dont on vient de parler, ils demandoient d'en être déchargés ; mais Du Luat prétendoit faire avoir un pied de nez au consulat.

[9] Le vent du midi.

Aux papillons je fais la guerre,
Je compose almanachs nouveaux,
De rien je fais brides à veaux[10];
A la Saint-Jean je tends aux grues,
Je plante des pois par les rues,
D'un bâton je fais un cheval,
Je voy courir la Seine à val,
Et beaucoup de choses, beau sire,
Que je ne veux et n'ose dire.
Aprés cela, je peinds en l'air,
J'apprends aux ânes à voler,
Du bordel je fais la chronique,
Aux chiens j'apprens la rhetorique;
Car, enfin, ou Plutarque ment[11],
Ou bien ils ont du jugement.
Ce n'est pas tout, je dis sornettes,
Je dégoise des chansonnettes,
Et vous dis, qu'avec grand effort,
La nature pâtit très-fort:
Je suis si plein que je regorge.
Si une fois je rens ma gorge,
Eclattant ainsi qu'un petard,
On dira : Le diable y ait part.
Voila comme le temps je passe.
Si je suis las, je me délasse,
J'écris, je lis, je mange et boy,
Plus heureux cent fois que le roy
(Je ne dis pas le roy de France),
Si je n'étois court de finance.

[10] Les veaux ne portent point de brides. Ce sont par conséquent des choses inutiles, sans but.

[11] Voyez Plutarque, traité 39, intitulé *Que les bêtes brutes usent de la raison;* et dans celui-ci : *Quels animaux sont les plus avisés?*

Or, pour finir, voila comment
Je m'entretiens bisarrement.
Et prenez-moy les plus extrêmes
En sagesse, ils vivent de mêmes,
N'étant l'humain entendement
Qu'une grotesque seulement.
Vuidant les bouteilles cassées,
Je m'embarrasse en mes pensées;
Et quand j'y suis bien embroüillé,
Je me couvre d'un sac moüillé.
Faute de papier, *bona sere*[12],
Qui a de l'argent, si le serre.
Votre serviteur à jamais,
Maître Janin du Pont-Alais[13].

[12] *Bona sere.*] Pour *buona sera*, en italien : bon soir, adieu.

[13] Regnier s'est appliqué ce nom, comme un homme qui a été le Momus de son temps. Maître Jean du Pont-Alais, dans les premières années du règne de François Ier, gagnoit sa vie à divertir le peuple. On peut voir ce qu'en dit Marot, épître 1, du *Coq-à-l'asne*; Bèze, dans son *Passavant*, page 19; l'auteur des *Contes* imprimés sous le nom de Bonaventure des Périers, conte 30, et Duverdier dans sa *Bibliothèque*.

ELEGIES

ELEGIE I[1].

Non, non, j'ai trop de cœur pour lâchement [me rendre.
L'Amour n'est qu'un enfant dont l'on se [peut défendre;
Et l'homme qui fléchit sous sa jeune valeur,
Rend, par ses lâchetez, coupable son malheur.
Il se défait soi-même, et soi-même s'outrage,
Et doit son infortune à son peu de courage.
Or moi, pour tout l'éfort qu'il fasse à me dompter[2],

[1] C'est Henri IV qui parle dans cette pièce. Regnier prête ici sa plume à ce prince pour flatter une nouvelle passion dont il étoit épris; et il exprime sa tendresse avec autant de respect que de vivacité.

Les imprimeurs avoient placé mal à propos cette élégie au rang des satires, où elle étoit la dix-septième dans les précédentes éditions.

[2] Il auroit été plus régulier de dire :

Or moy, pour quelque effort qu'il fasse à me dompter;

ou

Or moy, pour tout l'effort qu'il fait, etc.

Rebelle à sa grandeur, je le veux effronter[3];
Et bien qu'avec les dieux on ne doive débattre;
Comme un nouveau Titan si le veux-je combattre.
Avec le désespoir je me veux asseurer.
C'est salut aux vaincus, de ne rien espérer[4]. [prises,
Mais hélas! c'en est fait, quand les places sont
Il n'est plus temps d'avoir recours aux entreprises;
Et les nouveaux desseins d'un salut prétendu,
Ne servent plus de rien lors que tout est perdu.
Ma raison est captive, en triomphe menée,
Mon ame, déconfite, au pillage est donnée,
Tous mes sens m'ont laissé seul et mal-averti,
Et chacun s'est rangé du contraire parti;
Et ne me reste plus[5] de la fureur des armes,
Que des cris, des sanglots, des soupirs et des larmes,

[3] On dit *affronter*, comme on l'a mis dans l'édition de 1642 et dans les suivantes. Il y a *effronter* dans toutes les anciennes éditions.

[4] *C'est salut aux vaincus de ne rien espérer.*

Una salus victis, nullam sperare salutem.
VIRGILE, *Enéide*, liv. II.

Vers qui a été souvent imité ou traduit.

Rabelais l'a ainsi traduit : *Et n'y a meilleur remède de salut à gens estommis et recrus, que de n'espérer salut aucun.* Liv. I, chap. 43.

Malherbe, dans une chanson:

Le seul remède en ma disgrace,
C'est qu'il n'en faut point espérer.

Racan, dans ses *Bergeries* :

Le salut des vaincus est de n'en point attendre.

Racine, dans *Bajazet*, act. I, sc. 3 :

Mon unique espérance est de n'en point avoir.

[5] *Et ne me reste plus.*] Il vaudroit mieux dire : *Il ne me reste plus.*

Dont je suis si troublé, qu'encor ne sçai-je pas,
Où, pour touver secours, je tournerai mes pas :
Aussi pour mon salut que doy-je plus attendre,
Et quel sage conseil en mon mal puis-je prendre,
S'il n'est rien ici bas de doux et de clément,
Qui ne tourne visage à mon contentement?
S'il n'est astre éclairant en la nuit solitaire,
Ennemi de mon bien, qui ne me soit contraire,
Qui ne ferme l'oreille à mes cris furieux ?
Il n'est pour moi là haut ny clemence, ny dieux.
Au ciel, comme en la terre, il ne faut que j'attende
Ny pitié, ny faveur, au mal qui me commande ;
Car encor que la dame en qui seule je vy
M'ait avecque douceur sous ses loix asservy ;
Que je ne puisse croire, en voyant son visage,
Que le ciel l'ait formé si beau pour mon dommage,
Ny moins qu'il soit possible en si grande beauté,
Qu'avecque la douceur loge la cruauté[6] ;
Pourtant toute esperance en mon esprit chancelle :
Il suffit, pour mon mal, que je la trouve belle.
Amour, qui pour objet n'a que mes déplaisirs,
Rend tout ce que j'adore ingrat à mes désirs.
Toute chose en aimant est pour moi difficile,
Et comme mes soupirs ma peine est infertile.
D'autre part, sçachant bien qu'on n'y doit aspirer,
Aux cris j'ouvre la bouche, et n'ose soûpirer ;
Et ma peine étouffée avecque le silence,
Estant plus retenuë, a plus de violence.
Trop heureux si j'avois en ce cruel tourment,

[6] C'est à peu près la pensée que Clément Marot avoit exprimée dans sa trente-neuvième chanson :

O cruauté logée en grand' beauté,
O grand' beauté logée en cruauté.

Moins de discretion, et moins de sentiment,
Ou, sans me relâcher à l'éfort du martire,
Que mes yeux, ou ma mort, mon amour pussent
Mais ce cruel enfant, insolent devenu, [dire !
Ne peut être à mon mal plus long-temps retenu,
Il me contraint aux pleurs, et par force m'arrache
Les cris qu'au fond du cœur la réverence cache.
Puis donc que mon respect peut moins que sa dou-
Je lasche mon discours[7] à l'éfort du malheur ; [leur,
Et, poussé des ennuis dont mon ame est atteinte,
Par force je vous fais cette piteuse plainte[8],
Qu'encore ne rendrois-je en ces derniers éforts,
Si mon dernier soupir ne la jettoit dehors[9].
Ce n'est pas, toutefois, que pour m'écouter plaindre,
Je tâche par ces vers à pitié vous contraindre,
Ou rendre par mes pleurs votre œil moins rigoureux :
La plainte est inutile à l'homme malheureux. [meure,
Mais puis qu'il plaît au ciel par vos yeux que je
Vous direz que, mourant, je meurs à la bonne heu-
Et que d'aucun regret mon trépas n'est suivy, [re[10],
Sinon de n'être mort le jour que je vous vy

[7] *Mon discours.*] Dans toutes les anciennes éditions, même dans celle de 1613, faite pendant la vie de l'auteur, il y a *ton discours*. ce qui est une faute qu'on a voulu corriger dans l'édition de 1642, en mettant : *ce discours.* Dans celle de 1645 on a mis *mon discours*, qui est la bonne leçon.

[8] *Par force je vous fais cette piteuse plainte.*] Il s'adrese à sa dame.

[9] *Ne la jettoit dehors.*] C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *ne la jette*, comme portent toutes les éditions avant celle de 1642.

[10] *Vous direz que, mourant, je meurs à la bonne heure.*] Vous direz que ma mort vous est indifférente ; car cette façon de parler, *à la bonne heure*, est un signe d'indifférence. Peut-être aussi Regnier a-t-il voulu dire *au bon moment*, *à propos.*

Si divine, et si belle, et d'attraits si pourvuë.
Oui, je devois mourir des traits de vôtre vuë,
Avec mes tristes jours mes miseres finir,
Et par feu, comme Hercule, immortel devenir[11].
J'eusse, brûlant là-haut en des flammes si claires,
Rendu de vos regards tous les dieux tributaires,
Qui servant, comme moi, de trophée à vos yeux,
Pour vous aimer en terre eussent quitté les cieux.
Eternisant par tout cette haute victoire,
J'eusse engravé là-haut leur honte et vôtre gloire :
Et comme, en vous servant, aux pieds de vos autels,
Ils voudroient pour mourir, n'être point immortels,
Heureusement ainsi j'eusse pû rendre l'ame,
Après si bel effet d'une si belle flâme,
Aussi bien tout le temps que j'ay vécu depuis,
Mon cœur, gêné d'amour, n'a vécu qu'aux ennuis.
Depuis, de jour en jour s'est mon ame enflamée,
Qui n'est plus que d'ardeur et de peine animée.
Sur mes yeux égarez ma tristesse se lit,
Mon âge, avant le temps, par mes maux s'envieillit,
Au gré des passions mes amours sont contraintes,
Mes vers brûlans d'amour ne resonnent que plaintes,
De mon cœur tout flétri l'allegresse s'enfuit ;
Et mes tristes pensers, comme oyseaux de la nuit,
Volant dans mon esprit, à mes yeux se présentent,
Et comme ils font du vrai, du faux ils m'épouven-
Et tout ce qui repasse en mon entendement, [tent[12],
M'apporte de la crainte et de l'étonnement.
Car, soit que je vous pense ingrate, ou secourable,

[11] Hercule se brûla lui-même sur le mont Œta.

[12] Ils m'épouvantent du faux comme du vrai. Voyez la note 5 sur la satire v.

La playe[13] de vos yeux est toûjours incurable ;
Toûjours faut-il, perdant la lumiere et le jour,
Mourir dans les douleurs, ou les plaisirs d'amour.
Mais tandis que ma mort est encore incertaine,
Attendant qui des deux mettra fin à ma peine,
Ou les douceurs d'amour, ou bien vôtre rigueur,
Je veux sans fin tirer les soûpirs de mon cœur ;
Et, devant que mourir ou d'une ou d'autre sorte,
Rendre, en ma passion si divine et si forte,
Un vivant témoignage à la posterité,
De mon amour extrême, et de vôtre beauté ;
Et, par mille beaux vers que vos beaux yeux m'in-
[spirent,
Pour vôtre gloire atteindre où les sçavants aspirent,
Et rendre memorable aux siècles à venir
De vos rares vertus le noble souvenir.

[13] *Playe* est ici de deux syllabes, contre l'usage présent. Ce mot est employé dans la signification active, c'est-à-dire *la plaie que vos yeux m'ont faite.* Virgile a dit de même : *la plaie d'Ulysse*, pour *la plaie qu'Ulysse avait faite :*

. . . . . Pelias et vulnere tardus Ulyssis.
Æneid., l. II.

Voyez Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, liv. IX, chap 12.

ELEGIE ZELOTYPIQUE II [1].

Bien que je sçache au vray tes façons et tes [ruses [2],
J'ai tant et si long temps excusé tes excuses ;
Moi-même je me suis mille fois démenty,
Estimant que ton cœur, par douceur diverty,
Tiendroit ses laschetez à quelque conscience :
Mais enfin ton humeur force ma patience.
J'accuse ma foiblesse, et sage à mes despens,
Si je t'aymay jadis, ores je m'en repens ; [conte,
Et brisant tous ces nœuds, dont j'ai tant fait de
Ce qui me fut honneur, m'est ores une honte.
Pensant m'oster l'esprit, l'esprit tu m'as rendu,
J'ai regagné sur moy ce que j'avois perdu.
Je tire un double gain d'un si petit dommage ;

[1] Cette pièce et celle qui suit parurent pour la première fois dans l'édition de 1613. Elle sont imitées d'Ovide, du moins en partie, et contiennent les plaintes et les reproches d'un amant jaloux : c'est ce que signifie *zélotypique*.

On peut voir les élégies III et IV du livre II de Desportes.

[2] *Bien que je sçache au vray.*]

Multa diuque tuli : vitiis patientia victa est.
Cede fatigato pectore, turpis amor.
Scilicet asserui jam me, fugique catenas,
Et quæ depuduit ferre, tulisse pudet.
Vicimus, et domitum pedibus calcamus amorem
Venerunt capiti cornua sera meo.

OVIDE, *Amorum* lib. III.

Si ce n'est que trop tard je suis devenu sage.
Toutesfois, le bonheur nous doit rendre contens,
Et, pourveu qu'il nous vienne, il vient tousjours à [temps.
Mais j'ay donc supporté de si lourdes injures !
J'ay donc creu de ses yeux les lumieres parjures,
Qui, me navrant le cœur, me promettoient la paix,
Et donné de la foy à qui n'en eut jamais !
J'ay donc leu d'autre main ses lettres contrefaites,
J'ai donc sçeu ses façons, recogneu ses deffaites,
Et comment elle endort de douceur sa maison,
Et trouve à s'excuser quelque fausse raison :
Un procez, un accord, quelque achat, quelques
Visites de cousins, de freres, et de tantes; [ventes,
Pendant qu'en autre lieu, sans femmes et sans bruit,
Sous prétexte d'affaire elle passe la nuit.
Et cependant, aveugle en ma peine enflamée,
Ayant sceu tout cecy, je l'ay toûjours aimée.
Pauvre sot que je suis ! ne devoy-je à l'instant
Laisser là ceste ingrate et son cœur inconstant ?
Encor serait-ce peu, si, d'amour emportée,
Je n'avois à son teint, et sa mine affectée,
Leu de sa passion les signes évidens,
Que l'amour imprimoit en ses yeux trop ardens.
Mais qu'est-il de besoin d'en dire davantage ?
Iray-je rafraîchir sa honte et mon dommage ?
A quoy de ses discours diray-je le deffaut ?
Comme pour me piper, elle parle un peu haut,
Et comme bassement, à secrettes volées,
Elle ouvre de son cœur les flames récelées ;
Puis, sa voix rehaussant en quelques mots joyeux,
Elle pense charmer les jaloux curieux,
Fait un conte du roy, de la reine et du Louvre ;
Quand, malgré que j'en aye, amour me le découvre,

Me déchiffre aussi-tost son discours indiscret,
(Hélas ! rien aux jaloux ne peut estre secret !)
Me fait voir de ses traits l'amoureux artifice,
Et qu'aux soupçons d'amour trop simple est sa malice ?
Ces heurtemens de pieds[3] en feignant de s'asseoir,
Faire sentir ses gands, ses cheveux, son mouchoir,
Ces rencontres de mains, et mille autres caresses,
Qu'usent à leurs amans les plus douces maistresses[4],
Que je tais par honneur, craignant qu'avec le sien,
En un discours plus grand, j'engageasse le mien ?
Cherche donc quelque sot, au tourment insensible,
Qui souffre ce qu'il m'est de souffrir impossible ;
Car pour moi j'en suis las (ingrate) et je ne puis
Durer plus longuement en la peine où je suis.
Ma bouche incessamment aux plaintes est ouverte.
Tout ce que j'aperçois semble jurer ma perte,
Mes yeux toûjours pleurans, de tourment esveillez,
Depuis d'un bon sommeil ne se sont veuz sillez.
Mon esprit agité fait guerre à mes pensées,
Sans avoir reposé vingt nuits se sont passées,
Je vais comme un lutin deça delà courant,
Et ainsi que mon corps, mon esprit est errant.
Mais tandis qu'en parlant du feu[5] qui me surmon-
Je despeins en mes vers ma douleur et ta honte ; [te,
Amour dedans le cœur m'assaut si vivement,

[3] *Ces heurtemens de pieds.*]

Quid juvenum tacitos inter convivia nutus,
Verbaque compositis dissimulata notis.

Idem.

[4] Il auroit été plus régulier de dire :

Que font à leurs amans les plus douces maistresses ?

[5] *Du feu.*] Il y avoit *au feu* dans toutes les éditions.

Qu'avecque tout desdain, je perds tout jugement.
Vous autres, que j'emploie à l'espier sans cesse,
Au logis, en visite, au sermon, à la messe,
Connoissant que je suis amoureux et jaloux,
Pour flatter ma douleur que ne me mentez-vous?
Ha! pourquoi m'estes vous, à mon dam, si fidelles?
Le porteur est fascheux de fascheuses nouvelles.
Déferez à l'ardeur de mon mal furieux,
Feignez de n'en rien voir, et vous fermez les yeux.
Si dans quelque maison, sans femme elle s'arreste,
S'on lui fait au palais quelque signe de teste,
S'elle rit à quelqu'un, s'elle appelle un vallet,
S'elle baille, en cachette, ou reçoit un poullet;
Si dans quelque recoin quelque vieille incognuë,
Marmotant un pater, luy parle et la saluë;
Déguisez-en le fait, parlez-m'en autrement:
Trompant ma jalousie et vostre jugement,
Dites moi qu'elle est chaste, et qu'elle en a la gloire;
Car bien qu'il ne soit vrai, si ne le puis-je croire?
De contraires efforts mon esprit agité[6],
Douteux s'en court de l'une à l'autre extrémité.
La rage de la hayne, et l'amour me transporte;
Mais j'ay grand peur enfin que l'amour soit plus forte.
Surmontons par mespris ce desir indiscret;
Au moins, s'il ne se peut, l'aymeray-je à regret.
Le bœuf n'aime le joug que toutesfois il traine;
Et, meslant sagement mon amour à la hayne,
Donnons luy ce que peut, ou que doit recevoir,

[6] *De contraires efforts mon esprit agité.*]

Luctantur, pectusque leve in contraria tendunt,
Hac amor, hac odium; sed puto vincet amor.
Odero, si potero: si non, invitus amabo:
Nec juga taurus amat; quæ tamen odit, habet.

OVIDE, *ibidem.*

Son merite égalé justement au devoir.
En conseiller d'estat, de discours je m'abuse.
Un amour violent aux raisons ne s'amuse.
Ne sçay-je que son œil, ingrat à mon tourment,
Me donnant ce desir, m'osta le jugement ?
Que mon esprit blessé nul bien ne se propose,
Qu'aveugle, et sans raison, je confonds toute chose,
Comme un homme insensé qui s'emporte au parler,
Et dessigne avec l'œil mille chasteaux en l'air ?
C'en est fait pour jamais, la chance en est jettée.
D'un feu si violent mon âme est agitée,
Qu'il faut, bon-gré, mal-gré, laisser faire au destin ;
Heureux ! si par la mort j'en puis estre à la fin.
Et si je puis, mourant en cette frénésie,
Voir mourir mon amour avecq' ma jalousie !
Mais Dieu ! que me sert-il de pleurs me consom-
Si la rigueur du Ciel me contraint de l'aimer ? [mer[7],
Où le Ciel nous incline, à quoi sert la menace ?
Sa beauté me rappelle où son défaut me chasse[8]:
Aimant et desdaignant par contraires efforts,
Les façons de l'esprit et les beautez du corps.
Ainsi je ne puis vivre avec elle, et sans elle. [belle !
Ha ! Dieu ! que fusses-tu ou plus chaste, ou moins
Ou pusses-tu connoistre et voir par mon trespas
Qu'avecque ta beauté mon humeur ne sied pas !

[7] *Consommer.*] On dit aujourd'hui *consumer* dans cette acception.

[8] *Sa beauté me rappelle où son défaut me chasse*]

Nequitiam fugio, fugientem forma reducit,
Aversor morum crimina, corpus amo.
Sic ego nec sine te, nec tecum vivere possum,
Et videor voti nescius esse mei.
Aut formosa fores minus, aut minus improba, vellem :
Non facit ad mores tam bona forma malos.

Idem.

Mais si ta passion est si forte, et si vive,
Que des plaisirs des sens ta raison soit captive,
Que ton esprit blessé ne soit maistre de soy ;
Je n'entends en cela te prescrire une loy :
Te pardonnant par moy cette fureur extresme,
Ainsi, comme par toi, je l'excuse en moi-mesme.
Car nous sommes tous deux, en nostre passion,
Plus dignes de pitié que de punition.
Encore, en ce malheur où tu te précipites,
Dois-tu par quelque soin t'obliger tes merites,
Connoistre ta beauté, et qu'il te faut avoir,
Avecque ton amour, égard à ton devoir.
Mais, sans discrétion, tu vas à guerre ouverte ;
Et, par sa vanité[9] triomphant de ta perte,
Il montre tes faveurs, tout haut il en discourt,
Et ta honte et sa gloire entretiennent la court.
Cependant, me jurant tu m'en dis des injures.
O Dieux ! qui sans pitié punissez les parjures,
Pardonnez à ma dame, ou changeant vos effects,
Vengez plutost sur moy les péchés qu'elle a faicts.
S'il est vrai sans faveur que tu l'écoutes plaindre,
D'où vient, pour son respect, que l'on te voit contrain-
Que tu permets aux siens lire en tes passions, [dre ?
De veiller jour et nuict dessus tes actions ;
Que tousjours d'un vallet ta carrosse est suivie,
Qui rend, comme espion, compte exact de ta vie ;
Que tu laisse un chacun[10] pour plaire à ses soupçons,
Et que, parlant de Dieu, tu nous faits des leçons,
Nouvelle Magdelaine au desert convertie;

[9] L'auteur parle de son rival, que par mépris il affecte de ne point nommer.

[10] *Que tu laisse*]. Il falloit écrire *que tu laisses;* c'est pourquoi on a mis *que tu laisses chacun* depuis l'édition de 1642.

Et jurant que ta flâme est du tout amortie,
Tu prétends finement par cette mauvaitié[11],
Luy donner plus d'amour, à moi plus d'amitié;
Et me cuidant tromper[12], tu voudrois faire accroire,
Avecque faux serments, que la neige fust noire?
Mais comme tes propos, ton art est découvert,
Et chacun, en riant, en parle à cœur ouvert;
Dont je creve de rage, et voyant qu'on te blasme,
Trop sensible en ton mal[13], de regret je me pasme,
Je me ronge le cœur, je n'ay point de repos.
Et voudrois estre sourd, pour l'estre à ces propos.
Je me hay de te voir ainsi mésestimée.
T'aymant si dignement, j'ayme ta renommée;
Et si je suis jaloux, je le suis seulement
De ton honneur, et non de ton contentement.
Fay tout ce que tu fais[14], et plus s'il se peut faire;

[11] *Mauvaitié.*] *Mauvaistié* dans l'édition de 1642 et les suivantes, et c'est ainsi qu'on l'écrivoit toujours quand ce mot étoit en usage.

[12] *Et me cuidant tromper.*] *En me pensant tromper;* correcrion nouvelle dans la même édition de 1642 et dans celles qui ont suivi.

[13] *En ton mal.*] C'est ainsi qu'on lit dans les anciennes éditions. Celles de 1652, 1655, 1667, etc., portent : *à ton mal*, qui est la bonne leçon; 1642 et 1645, *à mon mal.*

[14] *Fay tout ce que tu fais.*]

Non ego, ne pecces, cum sis formosa, recusem;
Sed ne sit misero scire necesse mihi.
Nec te nostra jubet fieri censura pudicam:
Sed tantum, ut tentes dissimulare, rogat.
Non peccat, quæcumque potest peccasse negare,
Solaque famosam culpa professa facit.
Quis furor est, quæ nocte latent, in luce fateri?
Et quæ clam facias, facta referre palam?
. . . . . .
Quæ facis, hæc facito : tantum fecisse negato, etc.

Idem,

Mais choisi pour le moins ceux qui se peuvent taire.
Quel besoin peut-il estre, insensée en amour,
Ce que tu fais la nuict, qu'on le chante[15] le jour?
Ce que fait un tout seul, tout un chacun[16] le sçache?
Et monstres[17] en amour ce que le monde cache?
Mais puisque le destin à toy m'a sçeu lier,
Et qu'oubliant ton mal, je ne puis t'oublier,
Par ces plaisirs d'amour[18] tout confits en délices,
Par tes appas, jadis à mes vœuz si propices,
Par ces pleurs, que mes yeux et les tiens ont versez,
Par mes soûpirs, au vent, sans profit dispersez,
Par les dieux, qu'en pleurant tes sermens appellerent,
Par tes yeux, qui l'esprit, par les miens, me volerent,
Et par leurs feux si clairs, et si beaux à mon cœur,
Excuse, par pitié, ma jalouse rancœur;
Pardonne, par mes pleurs, au feu qui me commande:
Si mon péché fut grand, ma repentance est grande;
Et voy, dans le regret dont je suis consommé,
Que j'eusse moins failly, si j'eusse moins aimé.

[15] *Qu'on le chante.*] Édition de 1642 et suivantes, *qu'on le conte.*

[16] *Tout un chacun le sçache.*] Édition de 1642, *tout que chacun;* 1652 et suivantes, *que tout chacun.*

[17] *Et monstres.*] Édition de 1642 et celles qui ont suivi, *et montrer.*

[18] *Par ces plaisirs d'amour.*]

Parce per ô lecti socialia jura, per omnes,
Qui dent fallendos se tibi sæpe, deos.
Perque tuam faciem, magni mihi numinis instar.
Perque tuos oculos, qui rapuere meos.
Quidquid eris, mea semper eris, etc.

Idem.

ELEGIE III.

SUR LE MESME SUJET.

Aymant comme j'aymois, que ne devais-je [craindre?
Pouvois-je estre asseuré qu'elle se deust [contraindre?
Et que, changeant d'humeur au vent qui l'emportoit,
Elle eust, pour moy, cessé d'estre ce qu'elle estoit?
Que laissant d'estre femme, inconstante et légere,
Son cœur, traistre à l'Amour, et sa foy mensongere,
Se rendant en un lieu, l'esprit plus arresté
Peust, au lieu du mensonge, aimer la verité?
Non, je croyois tout d'elle, il faut que je le die,
Et tout m'estoit suspect horsmis la perfidie.
Je craignois tous ses traits que j'ay sçus du depuis,
Ses jours de mal de teste, et ses secrettes nuits;
Quand se disant malade, et de fiévre enflammée,
Pour moy tant seulement sa porte estoit fermée.
Je craignois ses attraits, ses ris, et ses courroux,
Et tout ce dont Amour allarme les jaloux.
Mais la voyant jurer avec tant d'assurance,
Je l'advouë, il est vray, j'estois sans défiance.
Aussi, qui pourroit croire, aprés tant de sermens,
De larmes, de souspirs, de propos véhémens

Dont elle me juroit que jamais de sa vie
Elle ne permettroit d'un autre estre servie;
Qu'elle aymoit trop ma peine, et qu'en ayant pitié,
Je m'en devois promettre une ferme amitié;
Seulement pour tromper le jaloux populaire,
Que je devois, constant, en mes douleurs me taire,
Me feindre tousjours libre, ou bien me captiver,
Et quelqu'autre perdant, seule la conserver?
Cependant, devant Dieu, dont elle a tant de crainte,
Au moins comme elle dit, sa parole estoit feinte;
Et le ciel luy servit, en cette trahison,
D'infidele moyen pour tromper ma raison.
Et puis il est des dieux[1] témoins de nos paroles!
Non, non, il n'en est point, ce sont contes frivoles,
Dont se repaist le peuple, et dont l'antiquité
Se servit pour tromper nostre imbecilité.
S'il y avoit des dieux, ils se vengeroient d'elle
Et ne la voiroit-on si fiere ny si belle.
Ses yeux s'obscurciroient, qu'elle a tant parjurez,
Son teint seroit moins clair, ses cheveux moins dorez;
Et le ciel, pour l'induire à quelque pénitence,
Marqueroit sur son front son crime et leur vengeance.

[1] *Et puis il est des dieux.*]

Esse Deos credamne? fidem jurata fefellit,
Et facies illi, quæ fuit ante, manet.
Quam longos habuit, nondum perjura, capillos,
Tam longos, postquam numina læsit, habet.
Candida, candorem roseo suffusa rubore,
Ante fuit: niveo lucet in ore rubor.
Pes erat exiguus: pedis est aptissima forma;
Longa, decensque fuit; longa, decensque manet.
Argutos habuit, radiant ut sidus ocelli,
Per quos mentita est perfida sæpe mihi.
Scilicet æterno falsum jurare puellis
Di quoque concedunt: formaque numen habet.

OVIDE, liv. III.

Ou s'il y a des dieux[2], ils ont le cœur de chair :
Ainsi que nous, d'amour ils se laissent toucher;
Et, de ce sexe ingrat excusant la malice,
Pour une belle femme ils n'ont point de justice.

[2] *Ou s'il y a des dieux.*]

Aut si quis Deus est, teneras amat ille puellas;
Et nimium solas omnia posse jubet.

ELEGIE IV[1].

IMPUISSANCE.

Quoy! ne l'avois-je assez en mes vœux desirée?
N'estoit-elle assez belle, ou assez bien parée?
Estoit-elle à mes yeux sans grace et sans [appas?
Son sang étoit-il point issu d'un lieu trop bas?
Sa race, sa maison, n'estoit-elle estimée,
Ne valoit-elle point la peine d'estre aimée?
Inhabile au plaisir, n'avoit-elle dequoy?
Estoit-elle trop laide, ou trop belle pour moy?
Ha! cruel souvenir! cependant je l'ay euë
Impuissant que je suis, en mes bras toute nuë,

[1] Cette pièce est imitée d'Ovide, livre III des *Amours*, élégie VII, qui commence ainsi : *At non formosa est*, etc. On ne rapportera point ici les vers d'Ovide, parce qu'ils sont trop licencieux. Elle fut publiée pour la première fois dans l'édition de 1613, qui fut l'année de la mort de Regnier, mais elle fut imprimée sur une copie très défectueuse, comme on le verra dans les remarques, ce qui fait présumer que la copie étoit d'une main étrangère et ignorante, et que l'auteur, peut-être prévenu par la mort, n'avoit point vu les épreuves. Une petite pièce en stances sur le même sujet, et commençant par ce vers,

Un jour le malheureux Lysandre,

a été attribuée faussement à Pierre Corneille. Elle se trouve dans les œuvres de Cantenac, et elle est de cet auteur.

Et n'ay peu, le voulant tous deux également,
Contenter nos desirs en ce contentement.
Au surplus, à ma honte, Amour, que te diray-je?
Elle mit en mon col ses bras plus blancs que neige,
Et sa langue mon cœur par ma bouche embrasa,
Bref, tout ce qu'ose Amour, ma déesse l'osa[2];
Me suggerant la manne en sa lévre amassée,
Sa cuisse se tenait en la mienne enlassée,
Les yeux luy petilloient d'un désir langoureux,
Et son ame exhalloit maint soûpir amoureux,
Sa langue, en begayant, d'une façon mignarde,
Me disoit: mais, mon cœur, qu'est-ce qui vous retarde?
N'aurois-je point en moy quelque chose qui peust
Offenser vos désirs, ou bien qui vous dépleust?
Ma grace, ma façon, ha! Dieu, ne vous plaist-elle?
Quoi! n'ay-je assez d'amour, où ne suis-je assez belle?
Cependant, de la main animant ses discours,
Je trompois, impuissant, sa flamme, et mes amours;
Et comme un tronc de bois, charge lourde et pesante,
Je n'avois rien en moy de personne vivante.
Mes membres languissans, perclus, et refroidis,
Par ses attouchemens n'étoient moins engourdis.
Mais quoy! que deviendrai-je en l'extresme vieillesse,
Puisque je suis rétif au fort de ma jeunesse[3]?
Et si, las[4]! je ne puis et jeune et vigoureux

[2] Il y a grande apparence que ce vers n'est pas de Regnier. Dans la première édition, faite en 1613, il manquoit ici un vers qui n'avoit point été rétabli dans les éditions suivantes, et ce n'a été que dans celle de 1642 qu'on a rempli cette lacune par le vers dont il s'agit.

[3] Ce vers a encore été inséré dans l'édition de 1642 à la place de celui de Regnier, qui manquoit dans toutes les éditions précédentes.

[4] *Las!* pour *hélas!* Le vers auroit été plus harmonieux, et

Savourer la douceur du plaisir amoureux?
Ha! j'en rougis de honte, et dépite mon âge,
Age de peu de force, et de peu de courage,
Qui ne me permet pas en cest accouplement,
Donner ce qu'en amour peut donner un amant.
Car, Dieux! ceste beauté par mon défaut trompée,
Se leva le matin de ses larmes trempée,
Que l'amour de dépit écouloit par ses yeux,
Ressemblant à l'Aurore, alors qu'ouvrant les cieux,
Elle sort de son lit[5], hargneuse[6] et dépitée,
D'avoir, sans un baiser, consommé la nuitée;
Quand, baignant tendrement la terre de ses pleurs,
De chagrin et d'amour elle enjette[7] ses fleurs.
Pour flatter mon deffaut, mais que me sert la gloire[8],
De mon amour passée inutile mémoire;
Quand aimant ardemment, et ardemment aimé,
Tant plus je combattois, plus j'estois animé :
Guerrier infatigable en ce doux exercice,
Par dix ou douze fois je rentrois en la lice,
Où vaillant et adroit, après avoir brisé[9],
Des chevaliers d'amour j'étois le plus prisé?
Mais de cest accident je fais un mauvais conte,

exempt de l'équivoque que font ces mots : *et si las*, s'il avoit été ainsi tourné : *Hélas! si je ne puis.*

[5] Les poëtes ont feint que, Tithon, mari de l'Aurore, étant fort âgé, cette déesse se levoit tous les matins avant le jour.

[6] *Hargneuse.*] Les nouvelles éditions, depuis 1642, ont substitué *honteuse* à *hargneuse*, terme bas et populaire.

[7] *Enjette*, du verbe composé *enjetter*, qui est hors d'usage, et dont nous n'avons retenu que le simple, *jeter*.

[8] *Mais que me sert la gloire.*] Dans l'édition de 1643 on a mis : *de quoy me sert la gloire*, correction qui a été adoptée par toutes les éditions suivantes.

[9] *Après avoir brisé.*] Il faut sous-entendre *plusieurs lances*.

Si mon honneur passé m'est ores une honte[10];
Et si le souvenir trop prompt de m'outrager,
Par le plaisir receu ne me peut soulager.
O ciel! il falloit bien qu'ensorcelé je feusse,
Ou trop ardent d'amour, que je ne m'apperceusse,
Que l'œil d'un envieux[11] nos desseins empeschoit,
Et sur mon corps perclus son venim espanchoit!
Mais qui pourroit atteindre au point de son merite?
Veu que toute grandeur pour elle est trop petite,
Si par l'égal, ce charme a force contre nous,
Autre que Jupiter n'en peut estre jaloux.
Luy seul, comme envieux d'une chose si belle,
Par l'émulation seroit seul digne d'elle.
Hé quoy, là haut au ciel mets-tu les armes bas?
Amoureux Jupiter, que ne viens-tu ça-bas
Jouir d'une beauté sur les autres aimable?
Assez de tes amours n'a caqueté la fable.
C'est ores que tu dois, en amour vif et promt;
Te mettre encore un coup les armes sur le front[12];
Cacher ta déité dessous un blanc plumage[13];
Prendre le feint semblant d'un satyre sauvage,
D'un serpent, d'un cocu[14]; et te répandre encor,
Alambiqué d'amour, en grosses gouttes d'or;
Et puisque sa faveur, à moy seul octroyée,
Indigne que je suis, fust si mal employée,

[10] *M'est ores une honte.*] Édition de 1642 et suivantes, *maintenant est ma honte.*

[11] *Envieux.*] Dans la première édition, de 1613, on lisoit *ennuieux*, faute qui avoit éte répétée six vers plus loin.

[12] Jupiter prit la figure d'un taureau pour enlever Europe.

[13] Il se changea en cygne pour tromper Léda, femme de Tyndare.

[14] Autres métamorphoses de Jupiter, qui sont décrites dans Ovide, livre VI, vers 101 et suiv.

Faveur qui de mortel m'eust fait égal aux dieux,
Si le ciel n'eust esté sur mon bien envieux !
Mais encor tout bouillant en mes flames premieres,
De quels vœuz redoublez, et de quelles prieres
Iray-je derechef les dieux sollicitant,
Si d'un bien-fait nouveau j'en attendois autant?
Si mes deffauts passez leurs beautez[15] mescontentent,
Et si de leurs bienfaicts je croy qu'ils se repentent?
Or quand je pense, ô dieux ! quel bien m'est ad-
[venu,
Avoir veu dans un lit ses beaux membres à nu,
La tenir languissante entre mes bras couchée,
De mesme affection la voir estre touchée,
Me baiser haletant d'amour et de desir,
Par ses chatouillemens réveiller le plaisir?
Ha dieux ! ce sont des traits si sensibles aux ames,
Qu'ils pouroient l'Amour mesme eschauffer de leurs
flames,
Si plus froid que la mort ils ne m'eussent trouvé,
Des mysteres d'amour amant trop réprouvé,
Je l'avois, cependant, vive d'amour extresme;
Mais si je l'eus ainsi, elle ne m'eust de mesme;
O malheur ! et de moy elle n'eust seulement
Que des baisers d'un frere, et non pas d'un amant.
En vain, cent et cent fois, je m'efforce a luy plaire,
Non plus qu'à mon desir je n'y puis satisfaire;
Et la honte, pour lors, qui me saisit le cœur,
Pour m'achever de peindre, esteignit ma vigueur.
Comme elle recognut, femme mal-satisfaite,
Quelle perdoit son temps, du lict elle se jette,
Prend sa juppe, se lace, et puis en se mocquant,
D'un ris et de ces mots elle m'alla piquant:

[15] *Beautez.*] *Bontez* paroîtroit plus juste.

Non, si j'estois lascive, ou d'amour occupée [16],
Je me pourois fascher d'avoir esté trompée;
Mais puisque mon desir n'est si vif, ny si chaud,
Mon tiède naturel m'oblige à ton défaut.
Mon amour satisfaicte ayme ton impuissance,
Et tire de ta faute assez de récompence,
Qui tousjours dilayant, m'a fait, par le desir,
Esbattre plus long-temps à l'ombre du plaisir.
Mais estant la douceur par l'effort divertie,
La fureur à la fin rompit sa modestie;
Et dit en esclatant : pourquoy me trompes-tu?
Ton impudence à tort a vanté ta vertu [17].
Si en d'autres amours ta vigueur s'est usée,
Quel honneur reçois-tu de m'avoir abusée?
Assez d'autres propos le despit luy dictoit
Le feu de son desdain par sa bouche sortoit.
Enfin, voulant cacher ma honte et sa colere,
Elle couvrit son front d'une meilleure chere;

[16] Ce vers et les sept suivants sont une paraphrase du commencement de la lettre de Circé à Polyænos, dans Petrone : « Si libidinosa essem, quererer decepta : nunc etiam languori tuo gratias ago. In umbra voluptatis diutius lusi. »

[17] Ce qui suit est imité de la réponse de Polyænos à Circé : « Fateor me, Domina, sæpe peccasse : nam et homo sum, et adhuc juvenis; nunquam tamen ante hunc diem usque ad mortem deliqui. Habes confitentem reum. Quidquid jusseris, merui. Proditionem feci, hominem occidi, templum violavi. In hæc facinora quære supplicium. Sive occidere placet, ferro meo venio : sive verberibus contenta es, curro nudus ad Dominam. Illud unum memento : non me, sed instrumenta peccasse. Paratus miles arma non habui. Quis hoc turbaverit, nescio : forsitan animus antecessit corporis moram. Forsitan dum omnia concupisco, voluptatem tempore consummavi. Non invenio quod feci.... Summa tamen excusationis meæ, hæc est : placebo tibi, si me culpam emendare permiseris. »

Se conseille au miroir, ses femmes appela,
Et se lavant les mains, le faict dissimula.
Belle, dont la beauté si digne d'estre aymée,
Eust rendu des plus morts la froideur enflamée,
Je confesse ma honte, et, de regret touché,
Par les pleurs que j'espands j'accuse mon péché :
Péché d'autant plus grand, que grande est ma jeu-
Si homme j'ay failly, pardonnez-moy, décesse. [nesse.
J'avouë estre fort grand le crime que j'ay fait,
Pourtant jusqu'à la mort, si n'avoy-je forfait,
Si ce n'est à present[5]; qu'à vos pieds je me jette;
Que ma confession vous rende satisfaicte.
Je suis digne des maux que vous me prescrirez.
J'ay meurtry, j'ay volé, j'ay des vœuz parjurez,
Trahy les dieux benins. Inventez à ces vices[18],
Comme estranges forfaicts, des estranges supplices,
O beauté, faictes en tout ainsi qu'il vous plaist.
Si vous me commandez, à mourir je suis prest.
La mort me sera douce, et d'autant plus encore
Si je meurs de la main de celle que j'adore.
Avant qu'en venir là, au moins souvenez-vous
Que mes armes, non moy, causent vostre courroux,
Que champion d'amour entré dedans la lice,
Je n'eus assez d'haleine à si grand exercice;
Que je ne suis chasseur jadis tant approuvé,
Ne pouvant redresser un deffaut retrouvé.
Mais d'où viendroit ceci? seroit ce point, maîtresse,
Que mon esprit, du corps précedast la paresse?

[18] Dans toutes les éditions avant celle de 1642, ce vers étoit ainsi :

Trahy les dieux : venins, inventez à ces vices;

aute grossière, qui fait comprendre à quel point la première copie étoit corrompue.

Ou que, par le desir trop prompt et violent,
J'allasse, avec le temps, le plaisir consommant?
Pour moy, je n'en sçay rien; en ce fait tout m'abuse,
Mais enfin, ô beauté, recevez pour excuse[19],
S'il vous plaist derechef que je rentre en l'assaut,
J'espere avec usure amender mon deffaut.

[19] *Pour excuse.*] Édition de 1642 et suivantes, *mon excuse.* L'une et l'autre leçon peuvent être admises.

ELEGIE V[1].

L'homme s'oppose en vain contre la destinée,
Tel a dompté sur mer la tempeste obstinée,
Qui, deceu dans le port esprouve en un in-
[stant
Des accidens humains le revers inconstant,
Qui le jette au danger, lors que moins il y pense.
Ores, à mes dépens j'en fais l'expérience :
Moy, qui tremblant encor du naufrage passé,
Du bris de mon navire au rivage amassé,
Bastissois un autel aux dieux légers des ondes ;
Jurant mesme la mer, et ses vagues profondes,
Instruit à mes despens, et prudent au danger,
Que je me garderois de croire de léger :
Sçachant qu'injustement il se plaint de l'orage,
Qui remontant sur mer fait un second naufrage.
Cependant ay-je à peine essuyé mes cheveux,
Et payé dans le port l'offrande de mes vœux,
Que d'un nouveau desir le courant me transporte,
Et n'ay pour l'arrester la raison assez forte.
Par un destin secret mon cœur s'y voit contraint,
Et par un si doux nœud si doucement estreint,
Que, me trouvant épris d'une ardeur si parfaite,
Trop heureux en mon mal, je benis ma défaite,

Cette élégie fut composée pour Henri IV.

Et me sens glorieux, en un si beau tourment
De voir que ma grandeur serve si dignement.
Changement bien étrange en une amour si belle!
Moy, qui rangeois au joug la terre universelle;
Dont le nom glorieux aux astres eslevé,
Dans le cœur des mortels par vertu s'est gravé,
Qui fis de ma valeur le hazard tributaire,
A qui rien, fors l'amour, ne pût estre contraire,
Qui commande par tout, indomptable en pouvoir,
Qui sçay donner des loix, et non les recevoir:
Je me vois prisonnier aux fers d'un jeune maistre,
Où je languis esclave, et fais gloire de l'estre;
Et sont à le servir tous mes vœux obligez,
Mes palmes, mes lauriers en myrthes sont changez,
Qui, servant de trophée aux beautez que j'adore,
Font, en si beau sujet, que ma perte m'honore.
Vous, qui dès le berceau de bon œil me voyez,
Qui du troisième ciel mes destins envoyez[2],
Belle et sainte planette, astre de ma naissance,
Mon bonheur plus parfait, mon heureuse influence,
Dont la douceur préside aux douces passions,
Vénus, prenez pitié de mes affections;
Soyez-moy favorable, et faites à cette heure,
Plustost que découvrir mon amour, que je meure:
Et que ma fin témoigne, en mon tourment secret,
Qu'il ne vécut jamais un amant si discret;
Et qu'amoureux constant, en un si beau martyre,
Mon trépas seulement mon amour puisse dire,
Ha, que la passion me fait bien discourir!
Non, non, un mal qui plaist ne fait jamais mourir.

[2] L'auteur apostrophe Vénus, qui est la troisième des planètes.

Dieux ! que puis-je donc faire au mal qui me tour-
La patience est foible, et l'amour violente; [mente?
Et me voulant contraindre en si grande rigueur,
Ma plainte se dérobe, et m'échape du cœur.
Semblable à cet enfant, que la mere en colere
Après un châtiment veut forcer à se taire?
Il s'efforce de crainte à ne point soûpirer,
A grand peine ose-t-il son haleine tirer:
Mais nonobstant l'effort, dolent en son courage,
Les sanglots, à la fin, débouchent le passage :
S'abandonnant aux cris, ses yeux fondent en pleurs,
Et faut que son respect défere à ses douleurs.
De mesme, je m'efforce au tourment qui me tue,
En vain de le cacher mon respect s'évertue :
Mon mal, comme un torrent, pour un temps retenu,
Renversant tout obstacle, est plus fier devenu,
Or puis que ma douleur n'a pouvoir de se taire,
Et qu'il n'est ny desert, ny rocher solitaire,
A qui de mon secret je m'osasse fier;
Et que jusqu'à ce point je me dois oublier
Que de dire ma peine en mon cœur si contrainte,
A vous seule, en pleurant, j'adresse ma complainte.
Aussi puisque vostre œil m'a tout seul asservy,
C'est raison que luy seul voye comme je vy :
Qu'il voye que ma peine est d'autant plus cruelle,
Que, seule en l'univers, je vous estime belle :
Et si de mes discours vous entrez en courroux,
Songez qu'ils sont en moy, mais qu'ils naissent de
Et que ce seroit estre ingrate en vos défaites, [vous,
Que de fermer les yeux aux playes que vous faites.
Donc, beauté plus qu'humaine, objet de mes plai-
Délices de mes yeux et de tous mes desirs, [sirs,
Qui regnez sur les cœurs d'une contrainte aimable,

Pardonnez à mon mal, hélas ! trop veritable ;
Et lisant dans mon cœur que valent vos attraits ;
Le pouvoir de vos yeux, la force de vos traits,
La preuve de ma foy, l'aigreur de mon martyre,
Pardonnez à mes cris de l'avoir osé dire.
Ne vous offencez point de mes justes clameurs,
Et si, mourant d'amour, je vous dis que je meurs.

POÉSIES DIVERSES

PLAINTE [1].

STANCES.

En quel obscur séjour le ciel m'a-t-il réduit?
Mes beaux jours sont voilez d'une effroya-
[ble nuit;
Et dans un mêsme intant comme l'herbe [fauchée,
Ma jeunesse est sechée.

Mes discours sont changez en funèbres regrets;
Et mon ame d'ennuis est si fort éperdue,
Qu'ayant perdu ma dame en ces tristes forêts,
Je crie, et ne sçay point ce qu'elle est devenuë.

O bois! ô prez, ô monts! qui me fustes jadis,
En l'avril de mes jours, un heureux paradis,
Quand de mille douceurs la faveur de ma dame
Entretenoit mon ame:

Or', que la triste absence, en l'enfer où je suis,
D'un piteux souvenir me tourmente et me tuë;
Pour consoler mon mal et flatter mes ennuis,
Hélas, respondez-moi, qu'est-elle devenuë?

[1] Cette pièce, qui contient des regrets sur l'absence d'une

Où sont ces deux beaux yeux? que sont-ils devenus?
Où sont tant de beautez, d'Amours et de Vénus
Qui regnoient dans sa veuë, ainsi que dans mes
Les soucis et les peines? [veines

Hélas! fille de l'air[2], qui sens ainsi que moy
Dans les prisons d'Amour ton ame détenuë,
Compagne de mon mal, assiste mon émoy,
Et responds à mes cris, qu'est-elle devenuë?

Je voy bien en ce lieu, triste et desesperé,
Du naufrage d'amour ce qui m'est demeuré :
Et bien que loin d'icy le destin l'ait guidée,
Je m'en forme l'idée.

Je voy dedans ces fleurs les tresors de son teint,
La fierté de son ame en la mer toute émeuë :
Tout ce qu'on voit icy vivement me la peint :
Mais il ne me peint pas ce qu'elle est devenuë.

Las! voici bien l'endroit où premier je la vy,
Où mon cœur de ses yeux si doucement ravy,
Rejettant tout respect, découvrit à la belle
Son amitié fidelle.

Je revoy bien le lieu, mais je ne revoy pas
La reyne de mon cœur, qu'en ce lieu j'ai perduë,

maîtresse, parut pour la première fois dans un recueil imprimé en 1611, à Rouen, chez Raphaël du Petit-Val, intitulé *le Temple d'Apollon*, ou *Nouveau recueil des plus excellents vers de ce temps*, page 5, qui est la première du recueil. Elle fut ensuite insérée parmi les autres œuvres de Regnier dans l'édition de 1642, avec quelques légers changements.

[2] *Fille de l'air.*] L'écho.

O bois! ô prés[3]! ô monts! ses fideles esbats,
Hélas! respondez-moy, qu'est-elle devenuë?

Durant que son bel œil ces lieux embellissoit,
L'agreable printemps sous ses pieds florissoit,
Tout rioit aupres d'elle, et la terre parée
Estoit énamourée.

Ores que le malheur nous en a sçeu priver,
Mes yeux tousjours moüillez d'une humeur continuë,
Ont changé leurs saisons en la saison d'hyver,
N'ayant sceu découvrir ce qu'elle est devenuë.

Mais quel lieu fortuné si longtemps la retient?
Le soleil qui s'absente, au matin nous revient,
Et par un tour réglé sa chevelure blonde
Eclaire tout le monde.

Si-tost que sa lumiere à mes yeux se perdit,
Elle est, comme un esclair, pour jamais disparuë;
Et quoy que j'aye fait, malheureux et maudit.
Je n'ay peu découvrir ce qu'elle est devenuë.

Mais, Dieux! j'ay beau me plaindre, et tousjours sous-
[pirer,
J'ay beau de mes deux yeux deux fontaines tirer,
J'ay beau mourir d'amour et de regret pour elle:
Chacun me la récelle.

O bois! ô prez! ô monts! ô vous qui la cachez!
Et qui contre mon gré l'avez tant retenuë:
Si jamais de pitié vous vous vistes touchez,
Hélas! respondez-moi, qu'est-elle devenuë?

[3] *O bois!*] Édition de 1642, *O ciel!*

Fut-il jamais mortel si malheureux que moy?
Je lis mon infortune en tout ce que je voy;
Tout figure ma perte, et le ciel et la terre
A l'envy me font guerre.

Le regret du passé cruellement me point,
Et rend l'objet présent ma douleur plus aiguë :
Mais las! mon plus grand mal est de ne sçavoir point,
Entre tant de malheurs, ce qu'elle est devenuë.

Ainsi de toutes parts je me sens assaillir;
Et voyant que l'espoir commence à me faillir,
Ma douleur se rengrège, et mon cruel martyre
S'augmente et devient pire.

Et si quelque plaisir s'offre devant mes yeux,
Qui pense consoler ma raison abbatuë,
Il m'afflige, et le ciel me seroit odieux,
Si là-haut j'ignorois ce qu'elle est devenuë.

Gesné de tant d'ennuis, je m'estonne comment,
Environné d'Amour, et du fascheux tourment
Qu'entre tant de regrets son absence me livre,
Mon esprit a peu vivre.

Le bien que j'ay perdu me va tiranisant,
De mes plaisirs passez mon ame est combattuë;
Et ce qui rend mon mal plus aigre et plus cuisant,
C'est qu'on ne peut sçavoir ce qu'elle est devenuë.

Et ce cruel penser qui sans cesse me suit,
Du trait de sa beauté me pique jour et nuit,
Me gravant en l'esprit la miserable histoire
D'une si courte gloire.

Et ces biens, qu'en mes maux encor il me faut voir,
Rendroient d'un peu d'espoir mon âme entretenuë,
Et m'y consolerois, si je pouvois sçavoir
Ce qu'ils sont devenus, et qu'elle est devenuë[4].

Plaisirs si tost perdus, helas! où estes-vous?
Et vous, chers entretiens, qui me sembliez si doux,
Où estes-vous allez? hé, où s'est retirée
Ma belle Cytherée?

Ha! triste souvenir d'un bien si-tost passé!
Las! pourquoy ne la voy-je, ou pourquoy l'ay-je
Ou pourquoy mon esprit d'angoisses oppressé, [veuë;
Ne peut-il découvrir ce qu'elle est devenuë.

En vain, hélas! en vain la vas-tu dépeignant
Pour flatter ma douleur, si le regret poignant
De m'en voir séparé d'autant plus me tourmente,
Qu'on me la représente.

Seulement au sommeil j'ai du contentement,
Qui la fait voir présente à mes yeux toute nuë,
Et chatoüille mon mal d'un faux ressentiment;
Mais il ne me dit pas ce qu'elle est devenuë.

Encor ce bien m'afflige, il n'y faut plus songer,
C'est se paistre du vent, que la nuit s'alléger
D'un mal qui tout le jour me poursuit et m'outrage
D'une impiteuse rage.

Retenu dans des nœuds qu'on ne peut deslier,
Il faut, privé d'espoir, que mon cœur s'évertuë,

[4] Édition de 1642 :

Ce qu'ils sont devenus, ce qu'elle est devenuë.

Ou de mourir bien-tost, ou bien de l'oublier,
Puisqu'on ne peut sçavoir ce qu'elle est devenuë.

Coment, que je l'oublie ! ha ! dieux ! je ne le puis.
L'oubly n'efface point les amoureux ennuis
Que ce cruel tyran a gravez dans mon ame
En des lettres de flame.

Il me faut par la mort finir tant de douleurs.
Ayons donc à ce point l'ame bien résoluë ;
Et finissant nos jours, finissons nos malheurs,
Puisqu'on ne peut sçavoir ce qu'elle est devenuë.

Adieu donc, clairs soleils, si divins et si beaux,
Adieu l'honneur sacré des forests et des eaux,
Adieu monts, adieu prez, adieu campagne verte,
De vos beautez déserte.

Las ! recevez mon ame en ce dernier adieu.
Puisque de mon malheur ma fortune est vaincuë,
Miserable amoureux, je vay quitter ce lieu,
Pour sçavoir aux enfers ce qu'elle est devenuë.

Ainsi dit Amiante, alors que de sa voix
Il entama les cœurs des rochers et des bois,
Pleurant et soupirant la perte d'Yacée,
L'objet de sa pensée.

Afin de la trouver, il s'encourt au trespas.
Et comme sa vigueur peu à peu diminuë,
Son ombre pleure, crie, en descendant là-bas :
Esprits, hé ! dites-moy, qu'est-elle devenuë ?

ODE[5].

Jamais ne pourray-je bannir
Hors de moy l'ingrat souvenir
De ma gloire si tost passée?
Tousjours pour nourrir mon soucy,
Amour, cet enfant sans mercy,
L'offrira-t-il à ma pensée?

Tyran implacable des cœurs,
De combien d'ameres langueurs
As-tu touché ma fantasie?
De quels maux m'as-tu tourmenté?
Et dans mon esprit agité,
Que n'a point fait la jalousie?

Mes yeux aux pleurs accoutumez,
Du sommeil n'estoient plus fermez;
Mon cœur frémissoit sous la peine :
A veu' d'œil mon teint jaunissoit,
Et ma bouche qui gémissoit,
De souspirs estoit toujours pleine.

Aux caprices abandonné,
J'errois d'un esprit forcené,
La raison cedant à la rage :

[5] Cette ode fut aussi imprimée pour la première fois dans le même recueil de 1611, et fut insérée dans l'édition de 1642. L'auteur y exprime les regrets d'un homme usé par les plaisirs, qui invective contre les peines de l'amour.

Mes sens, des desirs emportez,
Flottoient confus de tous costez,
Comme un vaisseau parmy l'orage.

Blasphémant la terre et les cieux,
Mesmes je m'estois odieux,
Tant la fureur troubloit mon âme :
Et bien que mon sang amassé,
Autour de mon cœur fust glacé,
Mes propos n'estoient que de flâme.

Pensif, frénétique, et resvant,
L'esprit troublé, la teste au vent,
L'œil hagard, le visage blesme :
Tu me fis tous maux éprouver;
Et sans jamais me retrouver,
Je m'allois cherchant en moy-mesme.

Cependant, lorsque je voulois,
Par raison enfraindre tes loix,
Rendant ma flame refroidie :
Pleurant, j'accusay ma raison,
Et trouvay que la guérison
Est pire que la maladie.

Un regret pensif et confus
D'avoir esté, et n'estre plus[6],
Rend mon ame aux douleurs ouverte;
A mes dépens, las! je voy bien,
Qu'un bon-heur comme estoit le mien
Ne se connoist que par la perte.

[6] Édition de 1642 :
D'avoir esté, sans estre plus.

CONTRE UN AMOUREUX TRANSI [7]

STANCES.

Pourquoy perdez-vous la parole,
Aussi-tost que vous rencontrez
Celle que vous idolatrez,
Devenant vous-mesme une idole?
Vous estes là sans dire mot,
Et ne faites rien que le sot.

Par la voix Amour vous suffoque,
Si vos souspirs vont au devant;
Autant en emporte le vent,
Et vostre déesse s'en mocque :
Vous jugeant de mesme imparfaict
De la parole et de l'effect.

Pensez-vous la rendre abatuë
Sans vostre fait lui déceler?
Faire les doux yeux sans parler,
C'est faire l'amour en tortuë.
La belle fait bien de garder
Ce qui vaut bien le demander.

[7] Cette pièce ne parut qu'en 1616, après la mort de Regnier, et elle ne contenoit que les cinq premières stances.

Voulez-vous, en la violence
De vostre longue affection,
Monstrer une discrétion?
Si on la voit par le silence,
Un tableau d'amoureux transi
Le peut bien faire tout ainsi.

Souffrir mille et mille traverses,
N'en dire mot, prétendre moins,
Donner ses tourments pour tesmoins
De toutes ses peines diverses,
Des coups n'estre point abatu;
C'est d'un asne avoir la vertu.

L'effort fait plus que le merite[8],
Car pour trop mériter un bien,
Le plus souvent on n'en a rien;
Et dans l'amoureuse poursuite,
Quelquesfois l'importunité
Fait plus que la capacité.

J'approuve bien la modestie,
Je hay les amans effrontez.
Evitons les extrémitez.
Mais des dames une partie,
Comme estant sans élection,
Juge en discours l'affection.

En discourant à sa maistresse,
Que ne promet l'amant subtil?
Car chacun, tant pauvre soit-il,

[8] Les sept stances suivantes furent ajoutées dans l'édition de 1642.

Peut estre riche de promesse.
« Les grands, les vignes, les amans
» Trompent tousjours de leurs sermens. »

Mais vous ne trompez que vous mesme,
En faisant le froid à dessein.
Je crois que vous n'estes pas sain :
Vous avez le visage blesme.
Où le front a tant de froideur,
Le cœur n'a pas beaucoup d'ardeur.

Vostre belle, qui n'est pas lourde,
Rit de ce que vous en croyez.
Qui vous void, pense que soyez
Ou vous muët, ou elle sourde.
Parlez, elle vous oira bien[9];
Mais elle attend, et n'entend rien.

Elle attend d'un desir de femme,
D'ouyr de vous quelques beaux mots.
Mais s'il est vray qu'à nos propos
On reconnoist quelle est nostre ame;
Elle vous croit, à cette fois,
Manquer d'esprit comme de voix.

Qu'un honteux respect ne vous touche :
Fortune aime un audacieux.
Pensez, voyant Amour sans yeux,
Mais non pas sans mains, ny sans bouche,
Qu'après ceux qui font des présens,
L'Amour est pour les bien-disans.

[9] *Elle vous oira bien.*] Édition de 1667 et suivantes, *elle vous orra.*

LOUANGES DE MACETTE[10].

Belle et savoureuse Macette,
Vous estes si gente et doucette,
Et avez si doux le regard,
Que si vos vertus et merites
N'étoient en mes œuvres décrites,
Je croirois mériter la hard.

Ouy, je croirois qu'on me deût pendre,
Si je ne m'éforçois de rendre,
Avec de doubles interests,
Vostre nom autant en estime,
Au mont des muses, par ma rime,
Comme il l'est dans les cabarets.

Puis vostre amour, qui s'abandonne,
Ne refusa jamais personne,
Tant elle est douce à l'amitié.
Aucun respect ne vous retarde;
Et fût-il crieur de moutarde,
Vous en avez toûjours pitié.

[10] Regnier n'est point l'auteur de cette pièce, mais on l'a insérée dans le recueil de ses œuvres, parce qu'elle figure avec la satire XIII, dont la fameuse Macette est l'héroïne. Elle fut imprimée dans l'édition de 1652.

Vostre poil, que le temps ne change,
Est aussi doré qu'une orange,
Et plus qu'un chardon frisotté ;
Et vostre tresse non confuse,
Semble à ces mesches d'arquebuse,
Qu'un cadet porte à son costé.

Vostre face est plus reluisante
Que n'est une table d'attente,
Où l'on assiet de la couleur ;
Et vostre œil a telle étincelle,
Que le soleil n'est, auprès d'elle,
Qu'un cierge de la Chandeleur.

La muse autour de vostre bouche,
Volant ainsi comme une mouche,
De miel vous embrène le bec :
Et vos paroles nompareilles
Resonnent doux à nos oreilles,
Comme les cordes d'un rebec.

Les Graces, d'amour eschauffées,
Nuds pieds, sans juppes, décoiffées,
Si tiennent toutes par la main ;
Et d'une façon sadinette
Se branslent à l'escarpolette,
Sur les ondes de vôtre sein.

Vénus, autour de vos œillades,
En cotte fait mille gambades ;
Et les Amours, comme poussins,
Ou comme oysons hors de la muë,
Qui ont mangé de la ciguë,
Semblent dancer les matassins.

Votre œil chaud à la picorée,
L'esbat de Vénus la dorée,
Ne laisse rien passer sans flus ;
Et vostre mine de poupée
Prend les esprits à la pipée,
Et les appétits à la glus.

Je ne m'estonne donc, Macette,
Estant si gente et si doucette,
Vostre œil si saint et si divin,
Si vous avez tant de pratique ;
Et s'il n'est courtaut de boutique
Qui chez vous ne prenne du vin.

Car, sans nulle misericorde,
Je serois digne de la corde,
Si d'un caprice fantastic
Je n'allois chantant vos loüanges ;
Priant Dieu, les saints, et les anges,
Qu'ils vous conservent au public.

Ce n'est pas pourtant qu'il me chaille,
Que chez vous la vendange faille ;
Mais je craindrois doresnavant,
Que vostre vin, qui se disperse,
Veu le long temps qu'il est en perce,
Se sentist un peu de l'évent.

STANCES[11].

Si vostre œil tout ardent d'amour et de lu-
[miere,
De mon cœur votre esclave est la flamme
[premiere
Que comme un astre saint je révère à genoux,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

Si vous que la beauté rend ores si superbe,
Devez, comme une fleur qui flestrit dessus l'herbe,
Esprouver des saisons l'outrage et le courroux,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

Voulez-vous que vostre œil en amour si fertile
Vous soit de la nature un présent inutile ?
Si l'Amour comme un dieu se communique à tous,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

Attendez-vous qu'un jour un regret vous saisisse ?
C'est à trop d'interests imprimer un supplice.
Mais puisque nous vivons en un âge si doux,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

Si vostre grand' beauté toutes beautés excelle,
Le ciel pour mon malheur ne vous fist point si belle :

[11] Ces stances charmantes, et les deux pièces qui suivent, sont imprimées pour la première fois dans les œuvres de Regnier. Elles sont tirées du *Parnasse satirique*. (Note de l'édition de 1822.)

S'il semble en son dessein avoir pitié de nous,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

Si j'ai, pour vous aymer, ma raison offensée,
Mortellement blessé d'une flesche[12] insensée
Sage en ce seul esgard que j'en bénys les coups,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

La douleur, m'estrangeant de toute compagnie,
De mes jours malheureux a la clarté bannie ;
Et si dans ce malheur pour vous je me résous,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

Fasse le ciel qu'enfin vous puissiez recognoistre
Que mon mal a de vous son essence et son estre.
Mais, Dieu ! puisqu'il est vray, yeux qui m'estes si [doux,
Pourquoy ne m'aymez-vous ?

COMPLAINTE[13].

STANCES.

Vous qui violentez nos volontez subjettes,
Oyez ce que je dis, voyez ce que vous faites :
Plus vous la fermerez plus ferme elle sera,
Plus vous la forcerez plus elle aura de force,

[12] *Mortellement blessé d'une flesche.*]
Mortellement atteint d'une flèche empennée.
LA FONTAINE, fable de *l'Oiseau blessé d'une flèche.*

[13] Cette complainte est une sorte de concession que fit

Plus vous l'amortirez plus elle aura d'amorce,
Plus elle endurera plus elle durera.

Cachez-la, serrez-la, tenez-la bien contraincte,
L'attache de nos cœurs d'une amoureuse estraincte
Nous couple beaucoup plus qu'elle ne nous desjoinct;
Nos corps sont désunis, nos ames enlacées,
Nos corps sont séparés et non point nos pensées :
Nous sommes désunis et ne le sommes point.

Vous me faictes tirer profit de mon dommage;
En croissant mon tourment vous croissez mon cou-
En me faisant du mal vous me faictes du bien; [rage;
Vous me rendez content me rendant miserable;
Sans vous estre obligé je vous suis redevable;
Vous me faictes beaucoup et ne me faictes rien.

Regnier au mauvais goût de son temps, pendant lequel plusieurs sortes de vers ridicules étoient encore en faveur. La première strophe et la troisième sont des exemples de ce qu'on nommoit alors *vers couronnés*. Clément Marot en a composé de cette espèce :

Dieu des amours, d'amour me garde;
Me gardant, donne-moi bonneur :
En me bien-heurant prends ta darde,
En la prenant navre son cœur, etc.

La neuvième strophe est en vers rapportés. L'épitaphe de Clément Marot, par Jodelle, est de ce genre :

Quercy, la cour, le Piedmont, l'univers
Me fit, me tint, m'enterra, me cogneut, etc.

c'est-à-dire : *Quercy me fit, la cour me tint, le Piémont m'enterra, l'univers me connut.*

Regnier étoit digne, par son talent, de mépriser de semblables bagatelles, qui n'ont d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. Il ne faut donc considérer ces stances que comme un ouvrage de sa jeunesse, dans lequel il aura voulu, peut-être, essayer ses forces dans ce genre d'escrime.

Ce n'est pas le moyen de me pouvoir distraire.
L'ennemi se rend fort voyant son adversaire :
Au fort de mon malheur je me roidis plus fort.
Je mesure mes maux avecques ma constance :
J'ai de la passion et de la patience :
Je vis jusqu'à la mort, j'aime jusqu'à la mort.

Bandez-vous contre moi : que tout me soit contraire
Tous vos efforts sont vains : et que pouvez-vous faire ?
Je sens moins de rigueur que je n'ai de vigueur.
Comme l'or se rafine au milieu de la flamme
Je despite ce feu où j'épure mon âme
Et vais contre-carrant ma force et ma langueur.

Le palmier généreux, d'une constante gloire
Tousjours s'opiniastre à gagner la victoire ;
Qui ne se rend jamais à la mercy du poids,
Le poids le fait plus fort, et l'effort le renforce,
Et surchargeant sa charge ou renforce sa force.
Il esleve le faix en eslevant son bois.

Et le fer refrappé sous les mains résonnantes
Deffie des marteaux les secousses battantes,
Est battu, combattu et non pas abattu ;
Ne craint beaucoup le coup, se rend impénétrable,
Se rend, en endurant, plus fort et plus durable ;
Et les coups redoublés redoublent sa vertu.

Par le contraire vent en soufflantes bouffées
Le feu va ratisant ses ardeurs étouffées :
Il bruit au bruit du vent, souffle au soufflet venteux,
Murmure, gronde, craque à longues hallenées ;
Il tonne, estonne tout de flammes entonnées :
Ce vent disputé bouffe et bouffit despiteux.

Le faix, le coup, le vent, roidit, durcit, embraze
L'arbre, le fer, le feu par antiperistaze[14].
On me charge, on me bat, on m'esvente souvent;
Roidissant, durcissant et bruslant en mon ame,
Je fais comme la palme et le fer et la flamme
Qui despite le faix et le coup et le vent.

Le faix de mes travaux esleve ma constance,
Le coup de mes malheurs endurcit ma souffrance,
Le vent de ma fortune attise mes desirs.
Toi, pour qui je pastis, subject de mon attente,
O ame de mon ame, sois contente et constante,
Et joyeuse jouïs de mes tristes plaisirs.

Nos deux corps sont à toy, je ne suis plus que d'ombre;
Nos ames sont à toy, je ne sers que de nombre :
Las ! puisque tu es tout et que je ne suis rien
Je n'ay rien en t'ayant ou j'ay tout au contraire.
Avoir et rien et tout, comme se peut-il faire ?
C'est que j'ay tous les maux et je n'ay point de bien.

J'ay un ciel de désirs, un monde de tristesse,
Un univers de maux, mille feux de détresse :
J'ay un ciel de sanglots et une mer de pleurs;
J'ay mille jours d'ennuy, mille jours de disgrace,
Un printemps d'espérance et un hiver de glace,
De souspirs un automne, un esté de chaleurs.

Clair soleil de mes yeux, si je n'ay ta lumiere,
Une aveugle nuée évite ma paupiere,

[14] *Le faix. l'arbre.*] Le faix roidit l'arbre, le coup durcit le fer, le vent embrase le feu.

Une pluye de pleurs découle de mes yeux.
Les clairs éclairs d'amour, les esclats de son foudre
Entrefendent mes nuicts et m'écrasent en poudre :
Quand j'entonne mes cris lors j'étonne les cieux.

Vous qui lisez ces vers, larmoyez tous mes larmes :
Souspirez mes souspirs vous qui lisez mes carmes :
Car vos pleurs et mes pleurs amortiront mes feux :
Vos souspirs, mes souspirs animeront ma flamme ;
Le feu s'esteint de l'eau et le souffle l'enflamme.
Pleurez, pleurez toujours et ne souspirez plus.

Tout moite, tout venteux, je pleure, je souspire
Pour, esteignant mon feu, amortir le martyre :
Mais l'humeur est trop loing et le soufle trop près.
Le feu s'esteint soudain, soudain il se renflamme.
Si les eaux de mes pleurs amortissent ma flamme
Les vents de mes desirs les tarissent après.

La froide salamandre, au chaud antipathique,
Met parmy le brasier sa froideur en pratique
Et la bruslante ardeur n'y nuit que point ou peu.
Je dure dans le feu comme la salamandre ;
Le chaud ne la consomme, il ne me met en cendre,
Elle ne craint la flamme et je ne crains le feu.

Mais elle est sans le mal et moy sans le remède.
Moi extrêmement chaud, elle extrêmement froide :
Si je porte mon feu elle porte son glas ;
Loing ou près de la flamme elle ne craint la flamme ;
Ou près ou loing du feu j'ay du feu dans mon ame ;
Elle amortit son feu, moi je ne l'esteins pas.

Belle ame de mon corps, bel esprit de mon ame,

Flamme de mon esprit et chaleur de ma flamme,
J'ennuie tous les vifs, j'ennuie tous les morts.
Ma vie, si tu veux, ne peut estre ravie,
Veu que ta vie est plus la vie de ma vie
Que ma vie n'est pas la vie de mon corps.

Je vis par et pour toy, ainsi que pour moy-mesme;
Tu vis par et pour toy, ainsi que pour toy-mesme :
Nous n'avons qu'une vie et n'avons qu'un trespas.
Je ne veux pas ta mort, je désire la mienne;
Mais ma mort est ta mort, et ma vie est la tienne;
Aussi je veux mourir et je ne le veux pas.

STANCES POUR LA BELLE CLORIS.

Cloris, le bien qui m'importune
Ne change ma condition :
Le changement de ma fortune
Ne finit pas ma passion.

Mon amour est trop légitime
Pour se rendre à ce changement :
Et vous quitter seroit un crime
Digne d'un cruel chatiment.

Vous avez dessus moy, madame,
Un pouvoir approuvé du temps;
Car les vœux que j'ay dans mon ame
Servent d'exemple aux plus contents.

Quelque force dont on essaye
D'assujettir ma volonté,
Je bénirai toujours la playe
Que je sens par votre beauté.

Je veux que mon amour fidelle
Vous oblige autant à m'aymer,
Comme la qualité de belle
Vous faict ici-bas estimer.

Mon âme à vos fers asservie,
Et par amour et par raison,
Ne peut consentir que ma vie
Sorte jamais de sa prison.

N'adorant ainsi que vos chaisnes
Je me plais si fort en ce lien,
Qu'il semble que parmy mes peines
Mon âme gouste quelque bien.

Vos vœux, où mon âme se fonde,
Me seront à jamais si chers,
Que mes vœux seront en ce monde
Aussi fermes que des rochers.

Ne croyez donc pas que je laisse
Vostre prison qui me retient,
Car jamais un effet ne cesse
Tant que la cause le maintient.

DIALOGUE.

CLORIS ET PHILIS.

CLORIS.

Philis, œil de mon cœur, et moitié de moi-
[mesme,
Mon amour, qui te rend le visage si bles-
[me?
Quels sanglots, quels souspirs, quelles nouvelles
Noyent de tes beautez les graces et les fleurs? [pleurs,

PHILIS.

Ma douleur est si grande, et si grand mon martyre,
Qu'il ne se peut, Cloris, ny comprendre ny dire,

CLORIS.

Ces maintiens égarez, ces pensers esperdus,
Ces regrets et ces cris par ces bois espandus,
Ces regards languissans, en leur flammes discrettes,
Me sont de ton amour les paroles secrettes.

PHILIS.

Ha! Dieu, qu'un divers mal diversement me point!
J'ayme; hélas! non, Cloris, non, non, je n'ayme
[point.

PHILIS.

La honte ainsi dément ce que l'amour décelle,
La flame de ton cœur par tes yeux estincelle,

Et ton silence mesme, en ce profond malheur,
N'est que trop éloquent à dire ta douleur.
Tout parle en ton visage ; et, te voulant contraindre.
L'amour vient, malgré toi, sur ta lèvre se plaindre,
Pourquoy veux-tu, Philis, aimant comme tu fais,
Que l'amour se démente en ses propres effets ?
Ne sçais-tu que ces pleurs, que ces douces œillades,
Ces yeux, qui se mourant, font les autres malades,
Sont théâtres du cœur, où l'amour vient joüer
Les pensers que la bouche a honte d'avoüer ?
N'en fais donc point la fine, et vainement ne cache
Ce qu'il faut, malgré toy, que tout le monde sçache ;
Puisque le feu d'amour, dont tu veux triompher,
Se montre d'autant plus qu'on le pense étouffer.
L'Amour est un enfant nud, sans fard et sans crainte,
Qui se plaist qu'on le voye, et qui fuit la contrainte.
Force donc tout respect, ma chere fille, et croy
Que chacun est sujet à l'Amour comme toy.
En jeunesse j'aimay, ta mere fit de mesme,
Licandre aima Lisis, et Félisque Philesme[15] ;
Et si l'âge esteignit leur vie et leurs soûpirs,
Par ces plaines[16] encore on en sent les zéphirs.
Ces fleuves sont encor tout enflez de leurs larmes,
Et ces prez tout ravis de tant d'amoureux charmes :
Encore oit-on l'éco redire leurs chansons,
Et leurs noms sur ces bois gravez en cent façons.
Mesmes que penses-tu ? Bérénice la belle,
Qui semble contre Amour si fiére et si cruelle,
Me dit tout franchement, en pleurant, l'autre jour,

[15] La cadence demandoit que ce vers fût tourné ainsi :

Licandre aima Lisis, Félisque aima Philesme.

[16] *Par ces plaines.*] Toutes les éditions portent : *par ces plaintes.*

Qu'elle estoit sans amant, mais non pas sans amour.
Telle encor qu'on me voit, j'ayme de telle sorte,
Que l'effet en est vif, si la cause en est morte.
Es cendres d'Alexis Amour nourrit le feu
Que jamais par mes pleurs éteindre je n'ay peu.
Mais comme d'un seul trait nostre ame fut blessée,
S'il n'avoit qu'un désir, je n'eus qu'une pensée.

PHILIS.

Ha ! n'en dis davantage, et de grace, ne rends
Mes maux plus douloureux, ny mes ennuis plus [grands.

CLORIS.

D'où te vient le regret dont ton ame est saisie ?
Est-ce infidelité, mépris, ou jalousie ?

PHILIS.

Ce n'est ny l'un, ny l'autre, et mon mal rigoureux
Excede doublement le tourment amoureux.

CLORIS.

Mais ne peut-on sçavoir le mal qui te possede ?

PHILIS.

A quoy serviroit-il, puis qu'il est sans remede ?

CLORIS.

Volontiers les ennuis s'alégent au discours.

PHILIS.

Las ! je ne veux aux miens ny pitié, ny secours.

CLORIS.

La douleur que l'on cache est la plus inhumaine.

PHILIS.

Qui meurt en se taisant, semble mourir sans peine.

CLORIS.

Peut-estre en la disant te pourrois-je guerir.

PHILIS.

Tout remede est fâcheux alors qu'on veut mourir.

CLORIS.

Au moins avant la mort dis où le mal te touche.

PHILIS.

Le secret de mon cœur ne va point en ma bouche.

CLORIS.

Si je ne me déçois, ce mal te vient d'aimer?

PHILIS.

Cloris, d'un double feu je me sens consumer.

CLORIS.

La douleur, malgré-toy, la langue te dénouë.

PHILIS.

Mais faut-il, à ma honte, hélas, que je l'avouë?
Et que je die un mal pour qui jusques ici
J'eus la bouche fermée, et le cœur si transi,
Qu'étouffant mes souspirs, aux bois, au prez, aux
Je ne pûs ny n'osay discourir de mes peines? [plaines,

CLORIS.

Avec toi mourront donc tes ennuis rigoureux!

PHILIS.

Mon cœur est un sépulcre honorable pour eux.

CLORIS.

Je croy lire en tes yeux quelle est ta maladie.

PHILIS.

Si tu la vois, pourquoi veux-tu que je la die?
Auray-je assez d'audace à dire ma langueur?
Ha! perdons le respect, où j'ay perdu le cœur.
J'ayme, j'aime, Cloris; et cet enfant d'Eryce[17],
Qui croit que c'est pour moy trop peu que d'un su-
[plice,
De deux traits qu'il tira des yeux de deux amans,
Cause en moy ces douleurs, et ces gémissemens:
Chose encor inoüie, et toutefois non feinte,
Et dont jamais bergere à ces bois ne s'est plainte!

CLORIS.

Seroit-il bien possible?

PHILIS.

A mon dam tu le vois.

CLORIS.

Comment! qu'on puisse aimer deux hommes à la fois!

PHILIS.

Mon malheur en ceci n'est que trop veritable;
Mais las! il est bien grand, puisqu'il n'est pas croyable.

[17] L'Amour, fils de Vénus, surnommée Erycine, du mont Éryx, en Sicile, où cette déesse avoit un temple.

CLORIS.

Qui sont ces deux bergers dont ton cœur est espoint?

PHILIS.

Amynte et Philémon ; ne les connais-tu point?

CLORIS.

Ceux qui furent blessez, lors que tu fus ravie?

PHILIS.

Ouy, ces deux dont je tiens et l'honneur et la vie.

CLORIS.

J'en sçay tout le discours, mais dy-moy seulement
Comme amour par leurs yeux charma ton jugement?

PHILIS.

Amour tout dépité de n'avoir point de flesche
Assez forte pour faire en mon cœur une bresche,
Voulant qu'il ne fût rien dont il ne fût vainqueur,
Fit par les coups d'autruy cette playe en mon cœur :
Quand ces bergers navrez, sans vigueur et sans armes,
Tout moites de leur sang, comme moy de mes larmes,
Près du satyre mort, et de moy, que l'ennuy
Rendoit en apparence aussi morte que lui,
Firent voir à mes yeux, d'une piteuse sorte,
Qu'autant que leur amour leur valeur estoit forte.
Ce traître, tout couvert de sang et de pitié,
Entra dedans mon cœur sous couleur d'amitié,
Et n'y fut pas plustost, que morte, froide, et blesme,
Je cessay, toute en pleurs, d'estre plus à moi mesme.
J'oubliay pere et mere, et troupeaux, et maison.
Mille nouveaux desirs saisirent ma raison.
J'erray deçà, delà, furieuse, insensée;
De pensers en pensers s'égara ma pensée;

Et comme la fureur etoit plus douce en moy,
Réformant mes façons, je leur donnois la loy.
J'accommodois ma grace, agençois mon visage,
Un jaloux soin de plaire excitoit mon courage,
J'allois plus retenuë, et composois mes pas,
J'apprenois à mes yeux à former des appas;
Je voulois sembler belle, et m'éforçois à faire
Un visage qui pust également leur plaire :
Et lors qu'ils me voyoient par hazard tant soit peu,
Je frissonnois de peur craignant qu'ils eussent veu
(Tant j'estois en amour innocemment coupable)
Quelque façon en moy qui ne fust agreable.
Ainsi, tousjours en transe, en ce nouveau soucy,
Je disois à part-moy, las! mon Dieu! qu'est-ceci?
Quel soin, qui de mon cœur s'estant rendu le maistre,
Fait que je ne suis plus ce que je soulois être?
D'où vient que jour et nuit je n'ay point de repos,
Que mes soûpirs ardens traversent mes propos;
Que loin de la raison tout conseil je rejette,
Que je sois, sans sujet, aux larmes si sujette?
Ha! sotte, répondois-je après, en me tançant,
Non, ce n'est que pitié que ton ame ressent
De ces bergers blessez; te fasches-tu, cruelle,
Aux doux ressentimens d'un acte si fidele?
Serois-tu pas ingrate en faisant autrement?
Ainsi je me flattois en ce faux jugement,
Estimant en ma peine, aveugle et langoureuse,
Estre bien pitoyable, et non pas amoureuse.
Mais, las! en peu de temps je connus mon erreur,
Tardive connoissance à si prompte fureur!
J'aperceus, mais trop tard, mon amour véhémente.
Les connoissant amans, je me connus amante;
Aux rayons de leur feu, qui luit si clairement,
Helas! je vis leur flamme, et mon embrasement,

Qui croissant par le temps, s'augmenta d'heure en [heure;
Et croistra, ç'ay-je peur, jusqu'à tant que je meure.
Depuis, de mes deux yeux le sommeil se bannit.
La douleur de mon cœur mon visage fannit.
Du soleil, à regret, la lumiere m'éclaire,
Et rien que ces bergers au cœur ne me peut plaire.
Mes flèches et mon arc me viennent à mépris,
Un choc continuel fait guerre à mes esprits,
Je suis du tout en proye à ma peine enragée,
Et pour moy, comme moy, toute chose est changée.
Nos champs ne sont plus beaux, ces prez ne sont plus [verts,
Ces arbres ne sont plus de feüillages couverts,
Ces ruisseaux sont troublez des larmes que je verse,
Ces fleurs n'ont plus d'émail en leur couleur diverse,
Leurs attraits si plaisans sont changez en horreur,
Et tous ces lieux maudits n'inspirent que fureur,
Icy, comme autrefois, ces pastis ne fleurissent,
Comme moy, de mon mal, mes troupeaux s'amaigris- [sent,
Et mon chien m'abbayant, semble me reprocher,
Que j'ay ore à mépris ce qui me fust si cher.
Tout m'est à contre-cœur, hormis leur souvenance.
Hélas! je ne vis point, sinon lorsque j'y pense,
Ou lors que je les vois, et que vivante en eux,
Je puise dans leurs yeux un venin amoureux.
Amour, qui pour mon mal me rend ingénieuse,
Donnant trêve à ma peine ingrate et furieuse,
Les voyant, me permet l'usage de raison,
Afin que je m'efforce après leur guerison;
Me fait panser leurs maux; mais las! en vain j'essaye
Par un mesme appareil pouvoir guérir ma playe!
Je sonde de leurs coup l'etrange profondeur,

Et ne m'étonne point pour en voir la grandeur.
J'étuve de mes pleurs leurs blessures sanglantes,
Hélas! à mon malheur, blessures trop blessantes,
Puisque vous me tuez, et que mourant par vous,
Je souffre en vos douleurs, et languis de vos coups!

CLORIS.

Brûlent-ils comme toy d'amour démesurée?

PHILIS.

Je ne sçay; toutefois, j'en pense estre assurée.

CLORIS.

L'amour se persuade assez légèrement.

PHILIS.

Mais ce que l'on desire, on le croit aisément.

CLORIS.

Le bon amour, pourtant, n'est point sans défiance.

PHILIS.

Je te diray sur quoy j'ay fondé ma croyance :
Un jour, comme il avint qu'Amynte étant blessé,
Et qu'estant de sa playe et d'amour opressé,
Ne pouvant clorre l'œil, éveillé du martyre,
Se plaignoit en pleurant, d'un mal qu'il n'osoit dire;
Mon cœur, qui du passé, le voyant, se souvient,
A ce piteux objet toute pitié revient,
Et ne pouvant souffrir de si rudes alarmes,
S'ouvrit à la douleur, et mes deux yeux aux larmes.
Enfin comme ma voix, ondoyante à grands flots,
Eut trouvé le passage entre mille sanglots,
Me forçant en l'accez du tourment qui me grève,

J'obtins de mes douleurs à mes pleurs quelque trève.
Je me mis à chanter, et le voyant gémir,
En chantant, j'invitois ses beaux yeux à dormir;
Quand lui, tout languissant, tournant vers moi sa teste,
Qui sembloit un beau lis battu de la tempeste,
Me lançant un regard qui le cœur me fendit,
D'une voix rauque et casse, ainsi me répondit :
Philis, comme veux-tu qu'absent de toy je vive?
Ou bien qu'en te voyant, mon âme, ta captive,
Trouve, pour endormir son tourment furieux,
Une nuit de repos au jour de tes beaux yeux?
Alors toute surprise en si prompte nouvelle,
Je m'enfuy de vergogne, où Filémon m'apelle,
Qui navré, comme luy, de pareils accidens,
Languissoit en ses maux trop vifs et trop ardens.
Moy, qu'un devoir égal à mesme soin invite,
Je m'approche de luy, ses playes je visite,
Mais, las! en m'aprestant à ce piteux dessein,
Son beau sang qui s'émeut, jaillit dessus mon sein;
Tombant évanoüi, toutes ses playes s'ouvrent,
Et ses yeux, comme morts, de nuages se couvrent.
Comme avecque mes pleurs je l'eûs fais revenir,
Et me voyant sanglante en mes bras le tenir,
Me dit, belle Philis, si l'amour n'est un crime,
Ne méprisez le sang qu'épand cette victime.
On dit qu'estant touché de mortelle langueur,
Tout le sang se resserre, et se retire au cœur,
Las! vous estes mon cœur, où pendant que j'expire,
Mon sang brûle d'amour, s'unit et se retire.
Ainsi de leurs desseins je ne puis plus douter;
Et lors, moy, que l'amour oncques ne sçut dompter,
Je me sentis vaincuë, et glisser en mon âme,
De ces propos si chauds, et si brûlans de flame,
Un rayon amoureux qui m'enflama si bien,

Que tous mes froids dédains n'y servirent de rien.
Lors je m'en cours de honte où la fureur m'emporte,
N'ayant que la pensée, et l'Amour pour escorte ;
Et suis comme la biche, à qui l'on a percé
Le flanc mortellement d'un garot traversé,
Qui fuit dans les forests, et toujours avec elle
Porte, sans nul espoir, sa blessure mortelle.
Las ! je vay tout de mesme, et ne m'aperçois pas,
O malheur ! qu'avec moy, je porte mon trépas.
Je porte le tyran qui de poison m'enyvre,
Et qui, sans me tuer, en ma mort me fait vivre.
Heureuse, sans languir si longtemps aux abbois,
Si j'en puis échapper pour mourir une fois !

CLORIS.

Si d'une mesme ardeur leur ame est enflamée,
Te plains-tu d'aimer bien, et d'estre bien aimée ?
Tu les peux voir tous deux, et les favoriser.

PHILIS.

Un cœur se pourroit-il en deux parts diviser ?

CLORIS.

Pourquoy non ? c'est erreur de la simplesse humaine ;
La foy n'est plus au cœur qu'une chimere vaine,
Tu dois, sans t'arrester à la fidélité,
Te servir des amans comme des fleurs d'esté,
Qui ne plaisent aux yeux qu'étant toutes nouvelles.
Nous avons, de nature, au sein doubles mammelles,
Deux oreilles, deux yeux, et divers sentimens ;
Pourquoy ne pourions-nous avoir divers amans ?
Combien en connoissé-je à qui tout est de mise,
Qui changent plus souvent d'amans que de chemise ?
La grâce, la beauté, la jeunesse et l'amour,

Pour les femmes ne sont qu'un empire d'un jour,
Encor que d'un matin ; car à qui bien y pense,
Le midy n'est que soin, le soir que repentance.
Puis donc qu'Amour te fait d'amans provision,
Use de ta jeunesse et de l'occasion,
Toutes deux, comme un trait de qui l'on perd la trace,
S'envolent, ne laissant qu'un regret en leur place.
Mais si ce proceder encore t'est nouveau,
Choisy lequel des deux te semble le plus beau.

PHILIS.

Ce remède ne peut à mon mal satisfaire.
Puis nature et l'Amour me défend de le faire.
En un choix si douteux s'égare mon desir.
Ils sont tous deux si beaux qu'on n'y peut que choisir.
Comment beaux! Ha! nature, admirable en ouvrages,
Ne fit jamais deux yeux, ny deux si beaux visages :
Un doux aspect qui semble aux amours convier.
L'un n'a rien qu'en beauté l'autre puisse envier.
L'un est brun, l'autre blond, et son poil, qui se dore
En filets blondissans, est semblable à l'Aurore,
Quand toute échevelée, à nos yeux soûriant
Elle émaille de fleurs les portes d'Orient;
Ce teint blanc et vermeil où l'Amour rit aux Graces,
Cet œil qui fond des cœurs les rigueurs et les glaces,
Qui foudroye en regards, ébloüit la raison,
Et tuë, en basilic, d'un amoureux poison;
Cette bouche si belle, et si pleine de charmes,
Où l'Amour prend le miel dont il trempe ses armes;
Ces beaux traits de discours, si doux et si puissans,
Dont l'Amour par l'oreille assujettit mes sens,
A ma foible raison font telle violence,
Qu'ils tiennent mes desirs en égale balance :
Car si de l'un des deux je me veux départir,

Le ciel, non plus que moy, ne peut y consentir.
L'autre, pour estre brun, aux yeux n'a moins de flâme,
Il seme, en regardant, du soufre dans les ames,
Donne aux cœurs aveuglez la lumiere et le jour :
Ils semblent deux soleils en la sphere d'Amour.
Car si l'un est pareil à l'Aurore vermeille,
L'autre, en son teint plus brun, a la grâce pareille
A l'astre de Vénus, qui doucement reluit,
Quand le soleil tombant dans les ondes s'enfuit.
Sa taille haute et droite, et d'un juste corsage,
Semble un pin qui s'élève au milieu d'un bocage;
Sa bouche est de coral, où l'on voit au dedans,
Entre un plaisant soûris, les perles de ses dents,
Qui respirent un air embaumé d'une haleine
Plus douce que l'œillet, ny que la marjolaine.
D'un brun mêlé de sang son visage se peint.
Il a le jour aux yeux, et la nuit en son teint,
Où l'Amour, flamboyant entre mille estincelles,
Semble un amas brillant des étoiles plus belles,
Quand une nuit sereine avec ses bruns flambeaux,
Rend le soleil jaloux, en ses jours les plus beaux.
Son poil noir et retors, en gros flocons ondoye,
Et, crêpelu, ressemble une toison de soye.
C'est, enfin, comme l'autre, un miracle des cieux.
Mon ame, pour les voir, vient toute dans mes yeux;
Et ravie en l'objet de leurs beautez extresmes,
Se retrouve dans eux, et se perd en soi-mesmes.
Las, ainsi je ne sçay que dire, ou que penser.
De les aimer tous deux, n'est-ce les offencer?
Laisser l'un, prendre l'autre, ô Dieux ! est-il possible?
Ce seroit, les aimant, un crime irrémissible.
Ils sont tous deux égaux de merite, et de foy.
Las! je n'ayme rien qu'eux, ils n'ayment rien que moy.
Tous deux pour me sauver hazarderent leur vie.

Ils ont mesme dessein, mesme amour, mesme envie.
De quelles passions me senté-je émouvoir !
L'amour, l'honneur, la foy, la pitié, le devoir,
De divers sentimens également me troublent ;
Et me pensant aider, mes angoisses redoublent.
Car si, pour essayer à mes maux quelque paix,
Par fois oubliant l'un, en l'autre je me plais ;
L'autre, tout en colere, à mes yeux se présente,
Et me montrant ses coups, sa chemise sanglante,
Son amour, sa douleur, sa foy, son amitié,
Mon cœur se fend d'amour, et s'ouvre à la pitié.
Las ! ainsi combatue en cette étrange guerre,
Il n'est grace pour moy au ciel ny sur la terre.
Contre ce double effort débile est ma vertu.
De deux vents opposez mon cœur est combatu,
Et reste ma pauvre ame entre deux étouffée,
Miserable dépoüille, et funeste trophée [18].

SONNET

SUR LE TRESPAS DE M. PASSERAT[19].

Passerat, le séjour et l'honneur des Charites,
Les délices de Pinde, et son cher orne-
[ment :
Qui, loing du monde ingrat, que bien-
[heureux tu quittes,
Comme un autre Apollon, reluis au firmament ;

[18] Il paroît que cette pièce n'est pas achevée.

[19] Jean Passerat, professeur royal en éloquence à Paris,

Afin que mon devoir s'honore en tes merites,
Et mon nom par le tien vive éternellement;
Que dans l'éternité ces paroles écrites
Servent à nos neveux comme d'un testament.

Passerat fut un Dieu sous humaine semblance,
Qui vid naistre et mourir les muses en la France,
Qui de ses doux accords leurs chansons anima.

Dans le champ de ses vers fut leur gloire semée :
Et, comme un mesme sort leur fortune enferma,
Ils ont à vie égalle, égalle renommée.

SONNET

SUR LA MORT DE M. RAPIN[20].

Passant, cy gist Rapin, la gloire de son âge,
Superbe honneur de Pinde, et de ses beaux [secrets :
Qui vivant surpasssa les Latins et les Grecs,
Soit en profond sçavoir, ou douceur de langage.

excellent orateur et poëte françois, mourut en 1602, âgé de soixante-treize ans.

[20] Ce sonnet n'avoit point encore paru parmi les œuvres de Regnier. Il est inséré à la fin des œuvres de Rapin, imprimées à Paris en 1610, in-4°. (*Note de Brossette.*)

Nicolas Rapin, poëte françois, mourut le 15 février 1608, âgé de soixante-huit ans (Voyez la première note sur la satire IX).

Eternisant son nom avecq' maint haut ouvrage,
Au futur il laissa mille poignants regrets
De ne pouvoir attaindre, ou de loin, ou de près,
Au but où le porta l'étude et le courage.

On dit, et je le croy, qu'Apollon fut jaloux,
Le voyant comme un Dieu réveré parmi nous;
Et qu'il mist de rancœur si-tost fin à sa vie.

Considere, passans, quel il fust icy-bas :
Puisque sur sa vertu les dieux eurent envie,
Et que tous les humains y pleurent son trespas.

ÉPITAPHE DE REGNIER,

FAITE PAR LUI-MÊME [21].

J'ay vescu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loy naturelle;
Et je m'estonne fort pourquoy
La mort osa songer à moy,
Qui ne songeay jamais en elle.

[21] Le P. Garasse, jésuite, qui rapporte ces six vers dans ses *Recherches des recherches*, p. 648, dit que Regnier « se bâtit jadis cette épitaphe à soi-même en sa jeunesse débauchée, ayant désesperé de sa santé, et estant, comme il pensoit, sur le point de rendre l'âme. »

STANCES [22].

Quand sur moy je jette les yeux [23],
A trente ans me voyant tout vieux,
Mon cœur de frayeur diminuë :
Estant vieilli dans un moment,
Je ne puis dire seulement
Que ma jeunesse est devenüe.

Du berceau courant au cercuëil,
Le jour se dérobe à mon œil,
Mes sens troublez s'évanoüissent.
Les hommes sont comme des fleurs,
Qui naissent et vivent en pleurs,
Et d'heure en heure se fanissent.

Leur age à l'instant écoulé,
Comme un trait qui s'est envolé,
Ne laisse après soy nulle marque;
Et leur nom si fameux ici,
Si-tost qu'ils sont morts, meurt aussi,
Du pauvre autant que du monarque.

N'agueres, verd, sain et puissant,
Comme un aubespin florissant,
Mon printemps estoit délectable.

[22] Toutes les pièces suivantes furent insérées dans l'édition de 1652.

[23] L'auteur déplore la perte de sa santé, et revient à Dieu par des sentiments de pénitence.

Les plaisirs logeoient en mon sein;
Et lors estoit tout mon dessein
Du jeu d'amour, et de la table.

Mais las! mon sort est bien tourné;
Mon age en un rien s'est borné,
Foible languit mon espérance :
En une nuit, à mon malheur,
De la joye et de la douleur
J'ay bien appris la différence!

La douleur aux traits venéneux,
Comme d'un habit épineux
Me ceint d'une horrible torture.
Mes beaux jours sont changés en nuits;
Et mon cœur tout flétri d'ennuis,
N'attend plus que la sépulture.

Enyvré de cent maux divers,
Je chancelle et vay de travers,
Tant mon âme en regorge pleine :
J'en ay l'esprit tout hébêté,
Et si peu qui m'en est resté,
Encor me fait-il de la peine.

La mémoire du temps passé,
Que j'ay folement dépencé,
Espand du fiel en mes ulceres :
Si peu que j'ay de jugement,
Semble animer mon sentiment,
Me rendant plus vif aux miseres.

Ha! pitoyable souvenir!
Enfin, que dois-je devenir?

Où se réduira ma constance?
Estant ja défailly de cœur,
Qui me donra de la vigueur,
Pour durer en la pénitence?

Qu'est-ce de moy! foible est ma main,
Mon courage, hélas! est humain,
Je ne suis de fer ny de pierre.
En mes maux montre-toy plus doux;
Seigneur, aux traits de ton couroux,
Je suis plus fragile que verre.

Je ne suis à tes yeux, sinon
Qu'un festu sans force, et sans nom,
Qu'un hibou qui n'ose paroistre;
Qu'un fantosme icy bas errant,
Qu'une orde escume de torrent,
Qui semble fondre avant que naistre,

Où toy, tu peux faire trembler
L'univers, et desassembler
Du firmament le riche ouvrage;
Tarir les flots audacieux,
Ou, les élevant jusqu'aux cieux,
Faire de la terre un naufrage.

Le soleil fléchit devant toy,
De toy les astres prennent loy,
Tout fait joug dessous ta parole:
Et cependant tu vas dardant
Dessus moy ton courroux ardent,
Qui ne suis qu'un bourrier [24] qui vole.

[24] *Bourrier*. Ordures, brins de paille, grains de poussière que le vent soulève facilement.

Mais quoy ! si je suis imparfait,
Pour me défaire m'as-tu fait ?
Ne sois aux pécheurs si severe.
Je suis homme, et toi Dieu clément :
Sois donc plus doux au châtiment,
Et punis les tiens comme pere.

J'ay l'œil scellé d'un sceau de fer ;
Et déjà les portes d'enfer
Semblent s'entr'ouvrir pour me prendre :
Mais encore, par ta bonté,
Si tu m'as osté la santé,
O seigneur ! tu me la peux rendre.

Le tronc de branches dévêtu,
Par une secrette vertu
Se rendant fertile en sa perte,
De rejettons espere un jour
Ombrager les lieux d'alentour,
Reprenant sa perruque verte.

Où, l'homme, en la fosse couché,
Après que la mort l'a touché,
Le cœur est mort comme l'écorce :
Encor l'eau reverdit le bois ;
Mais l'homme estant mort une fois,
Les pleurs pour luy n'ont plus de force.

SUR LA NATIVITÉ DE NOSTRE SEIGNEUR.

HYMNE [25].

PAR LE COMMANDEMENT DU ROY LOUIS XIII, POUR SA MUSIQUE DE LA MESSE DE MINUIT.

Pour le salut de l'univers,
Aujourd'huy les cieux sont ouverts;
Et par une conduite immense,
La grace descend dessus nous.
Dieu change en pitié son courroux,
Et sa justice en sa clémence.

Le vray Fils de Dieu tout-puissant,
Au fils de l'homme s'unissant,
En une charité profonde,
Encor qu'il ne soit qu'un enfant,
Victorieux et triomphant,
De fers affranchit tout le monde.

Dessous sa divine vertu,
Le péché languit abbatu;
Et de ses mains à vaincre expertes,
Etouffant le serpent trompeur,
Il nous assure en nostre peur,
Et nous donne gain de nos pertes.

[25] Cette hymne fut composée en 1611 ou 1612.

Ses oracles sont accomplis ;
Et ce que, par tant de replis
D'âge, promirent les prophètes,
Aujourd'huy se finit en luy,
Qui vient consoler nostre ennuy,
En ses promesses si parfaites.

Grand roy, qui daignas en naissant
Sauver le monde perissant,
Comme père, et non comme juge :
De graces comblant nostre roy,
Fay qu'il soit des meschans l'effroy,
Et des bons l'assuré réfuge.

Qu'ainsi qu'en esté le soleil.
Il dissipe, aux rays de son œil,
Toute vapeur et tout nuage ;
Et qu'au feu de ses actions,
Se dissipant les factions,
Il n'ayt rien qui lui fasse ombrage.

SONNET I.

O Dieu, si mes péchez irritent ta fureur,
Contrit, morne et dolent, j'espère en ta clé-
[mence.
Si mon deüil ne suffit à purger mon offense,
Que ta grace y supplée, et serve à mon erreur.

Mes esprits éperdus frissonnent de terreur,
Et ne voyant salut que par la pénitence,
Mon cœur, comme mes yeux, s'ouvre à la repentance,
Et me hay tellement, que je m'en fais horreur.

Je pleure le présent, le passé je regrette,
Je crains à l'avenir la faute que j'ai faite :
Dans mes rebellions je lis ton jugement.

Seigneur, dont la bonté nos injures surpasse,
Comme de pere à fils uses-en doucement.
Si j'avais moins failli, moindre serait ta grâce.

SONNET II.

Quand dévot vers le ciel j'ose lever les yeux,
Mon cœur ravy s'emeut, et confus s'émer-
[veille.
Comment, dis-je à part moy, cette œuvre
Est-elle perceptible à l'esprit curieux? [nompareille

Cet astre, ame du monde, œil unique des cieux,
Qui travaille en repos, et jamais ne sommeille,
Pere immense du jour, dont la clarté vermeille
Produit, nourrit, récrée, et maintient ces bas lieux.

Comment t'éblouis-tu d'une flamme mortelle,
Qui du soleil vivant n'est pas une estincelle,
Et qui n'est devant luy sinon qu'obscurité?

Mais si de voir plus outre aux mortels est loisible,
Croy bien, tu comprendras mesme l'infinité,
Et les yeux de la foi te la rendront visible.

SONNET III.

Cependant qu'en la croix, plein d'amour in-
[finie,
Dieu pour nostre salut tant de maux sup-
[porta,
Que par son juste sang nostre ame il racheta,
Des prisons où la mort la tenait asservie :

Alteré du desir de nous rendre la vie,
J'ay soif, dit-il aux Juifs. Quelqu'un lors aporta
Du vinaigre et du fiel, et le luy présenta;
Ce que voyant sa mere en la sorte s'écrie :

Quoy, n'est-ce pas assez de donner le trépas
A celuy qui nourrit les hommes icy bas,
Sans frauder son desir d'un si piteux breuvage?

Venez, tirez mon sang de ces rouges canaux,
Ou bien prenez ces pleurs qui noyent mon visage :
Vous serez moins cruels, et j'auray moins de maux.

COMMENCEMENT

D'UN POEME SACRÉ.

J'ay le cœur tout ravy d'une fureur nouvelle,
Or'qu'en un saint ouvrage un saint démon [m'appelle,
Qui me donne l'audace et me fait essayer,
Un sujet qui n'a peû ma jeunesse effrayer.
Toy, dont la Providence en merveilles profonde,
Planta dessus un rien les fondemens du monde ;
Et baillant à chaque estre et corps et mouvemens ;
Sans matière donnas la forme aux élemens :
Donne forme à ma verve, inspire mon courage ;
A ta gloire, ô Seigneur, j'entreprens cet ouvrage.
Avant que le soleil eust enfanté les ans,
Que tout n'estoit qu'un rien, et que mesme le temps,
Confus, n'étoit distinct en trois diverses faces ; [ces,
Que les cieux ne tournoyent un chacun en leurs pla-
Mais seulement sans temps, sans mesure et sans lieu ;
Que seul parfait en soy regnoit l'esprit de Dieu,
Et que dans ce grand vuide, en majesté superbe,
Estoit l'estre de l'estre en la vertu du Verbe ;
Dieu, qui forma dans soy de tout temps l'univers,
Parla ; quand à sa voix un mélange divers...

EPIGRAMMES.

I.

SUR LE PORTRAIT D'UN POÈTE COURONNÉ.

Graveur, vous deviez avoir soin
De mettre dessus cette teste,
Voyant qu'elle estoit d'une beste,
Le lien d'un botteau de foin.

RÉPONSE.

Ceux qui m'ont de foin couronné,
M'ont fait plus d'honneur que d'injure :
Sur du foin Jesus-Christ fut né ;
Mais ils ignorent l'Écriture.

REPLIQUE.

Tu as, certes, mauvaise grâce.
Le foin dont tu fais si grand cas,
Pour Dieu n'estoit en cette place,
Car Jésus-Christ n'en mangeoit pas ;
Mais bien pour servir de repas
Au premier asne de ta race.

II[26].

Vialart, plein d'hypocrisie,
Par sentences et contredits,

[26] Cette épigramme est rapportée dans l'*Anti-Baillet*,

S'estoit mis dans la fantaisie
D'avoir mon bien et paradis.
Dieu me gard' de chicanerie.
Pour cela, je le sçay fort bien,
Qu'il n'aura ma chanoinerie :
Pour paradis, je n'en sçay rien.

III.

Si des maux qui vous font la guerre,
Vous voulez guerir désormais,
Il faut aller en Angleterre,
Où les loups ne viennent jamais[27].

IV.

Je n'ay pû rien voir qui me plaise
Dedans les psalmes de Marot :
Mais j'aime bien ceux-là de Beze,
En les chantant sans dire mot.

V.

Je croy que vous avez fait vœu
D'aimer et parent et parente :
Mais, puis que vous aimez la tante,
Epargnez au moins le neveu.

tome II, chap. 145, p. 343. Vialart étoit compétiteur de Regnier dans la poursuite d'un canonicat de Chartres, dont Regnier s'étoit fait pourvoir par dévolu.

[27] Mauvaise allusion au mot de *loups*, nom d'une maladie des jambes.

VI.

Cette femme à couleur de bois,
En tout temps peut faire potage :
Car dans sa manche elle a des pois,
Et du beurre sur son visage.

ODE

SUR UNE VIEILLE MAQUERELLE.

Esprit errant, ame idolastre,
Corps verolé, couvert d'emplastre,
Aveuglé d'un lascif bandeau;
Grande nymphe à la harlequine,
Qui s'est brisé toute l'eschine
Dessus le pavé du bordeau;

Dy-moy pourquoy, vieille maudite,
Des rufiens la calamite,
As-tu si-tost quitté l'enfer?
Vieille à nos maux si préparée,
Tu nous ravis l'asge dorée,
Nous ramenant celle de fer.

Retourne donc, ame sorciere,
Des enfers estre la portiere;
Pars et t'en va, sans nul delay,
Suivre ta noire destinée,

Te sauvant par la cheminée,
Sur ton espaule un vieux balay.

Je veux que par-tout on t'appelle
Louve, chienne, et ourse cruelle.
Tant deçà que delà les monts ;
Je veux de plus qu'on y ajoute :
Voilà le grand diable qui joute
Contre l'enfer et les demons.

Je veux qu'on crie emmy la rue :
Peuple, gardez-vous de la grue
Qui destruit tous les esguillons,
Demandant si c'est aventure,
Ou bien un effect de nature,
Que d'accoucher des ardillons.

De cent clous elle fut formée ;
Et puis pour en estre animée,
On la frotta de vif-argent :
Le fer fut premiere matiere ;
Mais meilleure en fut la derniere,
Qui fist son cul si diligent.

Depuis honorant son lignage,
Elle fit voir un beau ménage
D'ordure et d'impudicitez ;
Et puis, par l'excès de ses flames,
Elle a produit filles et femmes
Au champ de ses lubricitez.

De moy tu n'auras paix ny tresve
Que je ne t'aye veue en Gresve
La peau passée en maroquin,

Les os brisez, la chair meurtrie.
Preste à porter à la voirie,
Et mise au fond d'un manequin.

Tu mérites bien davantage,
Serpent dont le maudit langage
Nous perd un autre paradis :
Car tu changes le diable en ange,
Nostre vie en la mort tu change,
Croyant cela que tu nous dis.

Ha Dieu! que je te verray souple,
Lorsque le bourreau couple à couple
Ensemble pendra tes putains!
Car alors tu diras au monde
Que malheureux est qui se fonde
Dessus l'espoir de ses desseins.

Vieille sans dent, grand' hallebarde
Vieux baril à mettre moutarde,
Grand morion, vieux pot cassé,
Plaque de lict, corne à lanterne,
Manche de lut, corps de guiterne,
Que n'es-tu desjà *in pace!*

Vous tous qui, malins de nature,
En desirez voir la peinture,
Allez-vous-en chez le bourreau ;
Car s'il n'est touché d'inconstance,
Il la fait voir à la potence,
Ou dans la salle du bordeau.

STANCES SUR LA CH.... P....

Ma foy je fus bien de la feste,
Quand je fis chez vous ce repas;
Je trouvay la poudre à la teste,
Mais le poivre estoit vers le bas.

Vous me montrez un Dieu propice,
Portant avecq' l'arc un brandon.
Appelez-vous la ch.... p....
Une flesche de Cupidon?

Mon cas, qui se leve et se hausse,
Bave d'une estrange façon ;
Belle, vous fournistes la sausse,
Lors que je fournis le poisson.

Las ! si ce membre eut l'arrogance
De fouiller trop les lieux sacrez,
Qu'on luy pardonne son offense,
Car il pleure assez ses péchez.

ODE SUR LA CH.... P....

Infasme bastard de Cythere,
Fils ingrat d'une ingrate mère,
Avorton, traistre et desguisé,
Si je t'ay servy dès l'enfance,
De quelle ingrate recompense
As-tu mon service abusé !

Mon cas, fier de mainte conqueste,
En Espagnol portoit la teste,
Triomphant, superbe et vainqueur,
Que nul effort n'eust sceu rabattre :
Maintenant lasche, et sans combattre,
Fait la cane et n'a plus de cœur.

De tes autels une prestresse
L'a reduit en telle detresse,
Le voyant au choc obstiné,
Qu'entouré d'onguent et de linge,
Il m'est advis de voir un singe
Comme un enfant embeguiné.

De façon robuste et raillarde
Pend l'oreille et n'est plus gaillarde ;
Son teint vermeil n'a point d'esclat ;
De pleurs il se noye la face,
Et fait aussi laide grimace
Qu'un boudin crevé dans un plat.

Aussi penaut qu'un chat qu'on chastre,
Il demeure dans son emplastre,
Comme en sa cocque un limaçon.
En vain d'arrasser il essaye;
Encordé comme une lampraye,
Il obéit au caveçon.

Une salive mordicante
De sa narine distillante
L'ulcere si fort par dedans,
Que, crachant l'humeur qui le picque,
Il bave comme un pulmonique
Qui tient la mort entre ses dents.

Ha! que cette humeur languissante
Du temps jadis est différente,
Quand brave, courageux et chaud,
Tout passoit au fil de sa rage,
N'estant si jeune pucelage
Qu'il n'enfilast de prime assaut!

Appollon, dès mon asge tendre,
Poussé du courage d'apprendre
Auprès du ruisseau parnassin,
Si je t'invoquay pour poëte,
Ores, en ma douleur secrette,
Je t'invoque pour médecin.

Severe roy des destinées,
Mesureur des vites années,
Cœur du monde, œil du firmament,
Toy qui présides à la vie,
Guery mon cas, je te supplie,
Et le conduis à sauvement.

Pour recompense, dans ton temple
Servant de memorable exemple
Aux jousteurs qui viendront après,
J'appendray la mesme figure
De mon cas malade en peinture,
Ombragé d'ache et de cyprès.

DISCOURS

D'UNE VIEILLE MAQUERELLE

Philon, en t'ayant irrité,
Je m'en suis allé despité,
Voire aussi remply de colere
Qu'un voleur qu'on mene en galere,
Dans un lieu de mauvais renom,
Où jamais femme n'a dit non:
Et là je ne vis que l'hostesse;
Ce qui redoubla ma tristesse,
Mon amy, car j'avois pour lors
Beaucoup de graine dans le corps.
Ceste vielle, branlant la teste,
Me dit: Excusez, c'est la feste
Qui fait que l'on ne trouve rien;
Car tout le monde est gens de bien:
Et si j'ay promis en mon ame
Qu'à ce jour, pour n'entrer en blasme,
Ce péché ne seroit commis;
Mais vous estes de nos amis
Parmanenda je le vous jure:
Il faut, pour ne vous faire injure,

Après mesme avoir eu le soin
De venir chez nous de si loin,
Que ma chambriere j'envoye
Jusques à l'Escu de Savoye :
Là, mon amy, tout d'un plein saut,
On trouvera ce qu'il vous faut.
Que j'ayme les hommes de plume !
Quand je les vois mon cœur s'allume.
Autrefois je parlois latin.
Discourons un peu du destin :
Peut-il forcer les prophéties ?
Les pourceaux ont-ils deux vessies ?
Dites-nous quel auteur escrist
La naissance de l'Antechrist.
O le grand homme que Virgile !
Il me souvient de l'évangile
Que le prestre a dit aujourd'huy.
Mais vous prenez beaucoup d'ennuy.
Ma servante est un peu tardive;
Si faut-il vrayment qu'elle arrive
Dans un bon quart d'heure d'icy :
Elle me sert tousjours ainsi.
En attendant prenez un siége
Vos escarpins n'ont point de liége !
Vostre collet fait un beau tour !
A la guerre de Montcontour
On ne portoit point de rotonde.
Vous ne voulez pas qu'on vous tonde ?
Les choses longs sont de saison.
Je fus autrefois de maison,
Docte, bien parlante et habile,
Autant que fille de la ville :
Je me faisois bien decroter ;
Et nul ne m'entendoit peter

Que ce ne fust dedans ma chambre.
J'avois toujours un collier d'ambre,
Des gands neufs, des souliers noircis :
J'eusse peu captiver Narcis.
Mais hélas ! estant ainsi belle,
Je ne fus pas longtemps pucelle.
Un chevalier d'autorité
Acheta ma virginité ;
Et depuis, avecq' une drogue,
Ma mere, qui faisoit la rogue
Quand on me parloit de cela,
En trois jours me rempucela.
J'estois faite à son badinage
Après, pour servir au ménage,
Un prélat me voulut avoir :
Son argent me mit en devoir
De le servir et de luy plaire:
Toute peine requiert salaire.
Puis après voyant en effet
Mon pucelage tout refait,
Ma mere, en son mestier sçavante,
Me mit une autre fois en vente ;
Si bien qu'un jeune trésorier
Fut le troisième aventurier
Qui fit bouillir nostre marmite.
J'appris autrefois d'un hermite
Tenu pour un sçavant parleur,
Qu'on peut desrober un voleur
Sans se charger la conscience.
Dieu m'a donné ceste science.
Cet homme, aussi riche que laid,
Me fit espouser son valet,
Un bon sot qui se nommoit Blaise.
Je ne fus oncq' tant à mon aise,

Qu'à l'heure que ce gros manant
Alloit les restes butinant,
Non pas seulement de son maistre,
Mais du chevalier et du prestre.
De ce costé j'eus mille francs ;
Et j'avois jà, depuis deux ans,
Avecq' ma petite pratique,
Gagné de quoy lever boutique
De cabaret à Montléry,
Où nasquit mon pauvre mary.
Hélas ! que c'estoit un bon homme !
Il avoit esté jusqu'à Rome ;
Il chantoit comme un rossignol ;
Il sçavoit parler espagnol.
Il ne recevoit point d'escornes ;
Car il ne portoit pas les cornes
Depuis qu'avecques lui je fus.
Il avoit les membres touffus :
Le poil est un signe de force,
Et ce signe a beaucoup d'amorce
Parmy les femmes du mestier.
Il estoit bon arbalestier :
Sa cuisse estoit de belle marge ;
Il avoit l'espaule bien large ;
Il estoit ferme de roignons,
Non comme ces petits mignons
Qui font de la saincte Nitouche ;
Aussi-tost que leur doigt vous touche,
Ils n'osent pousser qu'à demy :
Celui-là poussoit en amy,
Et n'avoit ny muscle ny veine
Qui ne poussast sans prendre haleine ;
Mais tant et tant il a poussé,
Qu'en poussant il est trespassé.

Soudain que son corps fut en terre,
L'enfant Amour me fit la guerre ;
De façon que, pour mon amant,
Je pris un basteleur Normant,
Lequel me donna la verole ;
Puis luy prestay, sur sa parole,
Avant que je cognusse rien
A son mal, presque tout mon bien.
Maintenant nul de moy n'a cure ;
Je fleschis aux loix de nature ;
Je suis aussi seche qu'un os ;
Je ferois peur aux huguenots
En me voyant ainsi ridée
Sans dents, et la gorge bridée,
S'ils ne mettoient nos visions
Au rang de leurs dérisions.
Je suis vendeuse de chandelles :
Il ne s'en voit point de fidelles
En leur estat, comme je suis ;
Je cognois bien ce que je puis.
Je ne puis aymer la jeunesse
Qui veut avoir trop de finesse ;
Car les plus fines de la cour
Ne me cachent point leur amour.
Telle va souvent à l'église,
De qui je cognois la feintise ;
Telle qui veut son fait nier
Dit que c'est pour communier ;
Mais la chose m'est indiquée :
C'est pour estre communiquée
A ses amys par mon moyen,
Comme Hélène fit au Troyen.
Quand la vieille, sans nulle honte,
M'eut achevé son petit conte,

Un commissaire illec passa,
Un sergent la porte poussa.
Sans attendre la chambriere,
Je sortis par l'huis de derriere,
Et m'en allay chez le voisin,
Moitié figue, moitié raisin,
N'ayant ny tristesse ny joye
De n'avoir point trouvé la proye.

ÉPIGRAMMES.

LE DIEU D'AMOUR.

Le dieu d'amour se pourroit peindre
Tout aussi grand qu'un autre dieu,
N'estoit qu'il luy suffit d'atteindre
Jusqu'à la piece du milieu.

FLUXION D'AMOUR.

L'amour est une affection
Qui, par les yeux, dans le cœur entre,
Et, par forme de fluxion,
S'escoule par le bas du ventre.

MAGDELON VRAYMENT MAGDELON.

Magdelon n'est point difficile
Comme un tas de mignardes sont :
Bourgeois, et gens sans domicile,
Sans beaucoup marchander luy font :
Un chacun qui veut la recoustre.
Pour raison elle dit un point :
Qu'il faut estre putain tout outre,
Ou bien du tout ne l'estre point.

LA LANGUE QUI FOURCHE.

Hier la langue me fourcha,
Devisant avecq'Antoinette ;
Je dis f.....; et ceste finette
Me fit la mine, et se fascha.
Je deschus de tout mon credit,
Et vis, à sa couleur vermeille,
Qu'elle aymoit ce que j'avois dit,
Mais en autre part qu'en l'oreille.

LES CONTRE-TEMPS.

Lors que j'estois comme inutile
Au plus doux passe-temps d'amour,

J'avois un mary si habile
Qu'il me caressoit nuict et jour.

Ores celuy qui me commande
Comme un tronc gist dedans le lict,
Et maintenant que je suis grande,
Il se repose jour et nuict.

L'un fut trop vaillant en courage,
Et l'autre est trop allangoury.
Amour, rens-moy mon premier asge,
Ou me rens mon premier mary.

LIBERTÉ DANS LE CHEMIN DU ROY.

Dans un chemin un pays traversant
Perrot tenoit sa Jeannette accollée :
Sur ce de loing advisant un passant,
Il fut d'avis de quitter la meslée.
Pourquoy fais-tu, dit la garce affollée,
Tresve du cul? Ha! dit-il, laisse-moy;
Je vois quelqu'un : c'est le chemin du roy.
Ma foy, Perrot, peu de cas te desbauche;
Il n'est pas fait plustôt, comme je croy,
Pour un piéton, que pour un qui chevauche.

LISETTE TUÉE PAR ROBIN.

Lisette, à qui l'on faisoit tort,
Vint à Robin tout esplorée,

Et luy dit : donne-moy la mort,
Que tant de fois j'ay désirée.
Luy, qui ne la refuse en rien,
Tire son... vous m'entendez bien ;
Puis au bas du ventre la frappe.
Elle, qui veut finir ses jours,
Luy dit : Mon cœur, pousse toujours,
De crainte que je n'en reschappe.
Mais Robin, las de la servir,
Craignant une nouvelle plainte,
Luy dit : Haste-toy de mourir,
Car mon poignard n'a plus de pointe.

TABLE DES MATIÈRES.

Histoire de la satire en France, pour servir de discours préliminaire. j

Au Roy. 1

Satyre I. Discours au Roy. 3

— II. A M. le comte de Garamain. 12

— III. A M. le marquis de Cœuvres. 26

— IV. A M. Motin. 39

— V. A M. Bertaut, évesque de Séez. 49

— VI. A M. de Béthune. 64

— VII. A M. le marquis de Cœuvres. 77

— VIII. A M. l'abbé de Beaulieu. 85

— IX. A M. Rapin. 98

— X. 115

— XI. 146

— XII. A M. Fréminet. 165

— XIII. Macette. 173

— XIV. 190

— XV. 201

— XVI. 212

Épistre I. Discours au Roy. 219

— II. A M. de Forquevaus. 232

— III. 239

Elégie I. 245

— II. 251

ELÉGIE III. 259
— IV. Impuissance. 262
— V. 270

POÉSIES DIVERSES.

Plainte, stances. 275
Ode. 281
Contre un amoureux transy. Stances. 283
Louanges de Macette. 286
Stances. 289
Complainte. Stances. 290
Stances pour la belle Cloris. 295
Dialogue. Cloris et Philis. 297
SONNET sur le trespas de M. Passerat. 310
— sur la mort de M. Rapin. 311
Épitaphe de Régnier. 312
Stances. 313
Sur la Nativité de notre Seigneur. Hymne. 317
SONNET I. 319
— II. 319
— III. 320
Commencement d'un poëme sacré. 321
Epigrammes. 322
Ode sur une vieille maquerelle. 324
Stances sur la ch... p... 327
Ode sur la ch... p... 328
Discours d'une vieille maquerelle. 330
Epigrammes. 335

FIN DE LA TABLE.

BIBLIOTHECA

Bibliothèque
sité d'Ottawa
Échéance
rapporte un volume
ernière date timbrée
evra payer une amen-
sous, plus un sou pour
de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

a39003 001000149b

CE PQ 1103
.B5R43 1853
COO REGNIER, MAT OEUVRES
ACC# 1344914